JOURNAL A NOUVELLES

# LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAI 642,29

24ME ANNEE—No 220 MONTREAL, MARDI 21 JUILLET 1908 16 PAGES—UN CENTI

# UN NOUVEAU TRIOMPHE POUR LA "PRESSE"

## Sept mille enfants assistent au deuxième pique-nique bi-mensuel que donne la "Presse" au Parc du Bout de l'Ile. ---C'est au tour de la partie Nord.---Beau programme de jeux divers.---M. L. E. Ouimet photographie les enfants pour le Ouimetoscope.---Un service parfait.

Le deuxième pique-nique, bi-mensuel que la "Presse" donne aux enfants, pendant la saison d'été, n'a pas été couru par un aussi grand nombre de bambins et bambines que le premier. La pluie constante tombée samedi et dimanche derniers a eu pour effet de faire craindre aux parents que le Parc du Bout de l'Ile, le plus bel endroit de l'Ile de Montréal où l'on puisse faire une fête champêtre, serait humide et que les mioches prendraient quelque maladie en jouant sur le gazon mouillé; on appréhendait les flaques de boue et les trop nombreuses glissades qui auraient pu décorer les vêtements de quelque dessin peu esthétique.

On se trompait, heureusement, car, dès l'entrée des jeunes dans le Parc, si les endroits déverdis étaient encore humectés par les averses de deux jours, la nature même du terrain avait vite fait d'assécher les cloaques, et c'est avec une agréable surprise que l'on reconnut que tout était en ordre. La piste de course offrait encore quelques endroits peu désirables; mais le chaud soleil de la magnifique journée d'hier eut vite aspiré l'humidité et, à l'heure fixée pour le programme des jeux de l'après-midi, il eut été difficile de dire qu'il avait plu pendant quarante-huit heures jusqu'à l'aube même du pique-nique. C'est là une bonne note pour le terrain du Bout de l'Ile, qui dorénavant, rassurera les parents sur les dangers que peuvent courir leurs enfants à cet endroit enchanteur, les lendemains de pluie.

La course des "grandes" chez les fillettes. Cette finale sera chaudement disputée.

Le départ du premier groupe de pique-niqueurs, au Parc Lafontaine, fut salué par une température splendide, inespérée la veille. Les frondaisons, les fleurs, tout revêtait une toilette de fête et promettait une journée idéale, fraiche, malgré le rayonnant soleil.

Dès six heures et demie, on vit de toutes parts, s'avancer des groupes joyeux d'enfants conduits par leurs parents.

Un peu plus tard les tramways spéciaux parurent venant de l'Est, et ce fut une enthousiaste acclamation de mille petites bouches qui signala leur venue. La voie de la rue

A suivre sur la page 11

Au retour comme au départ les choses se sont passées dans l'ordre le plus parfait, grâce à la bonne entente qui régnait entre les conducteurs de tramways et les constables.

# DES COUTUMES D'UNE AUTRE EPOQUE

## La ville de Québec s'endort, hier soir, au son du couvre-feu des "Huguenots" sonné par les hérauts d'armes et chanté par les hommes du Guet de "Pageants".---Sir Wilfrid Laurier dans la Vieille Capitale.---Le Congrès des médecins.---Le cérémonial officiel. ---L'arrivée du Prince de Galles.

## INTERVIEWS AVEC LE MARQUIS DE LEVIS ET LE MARQUIS DE MONTCALM.---A BORD DU "LEON GAMBETTA".---IMPRESSIONS D'UN OFFICIER FRANÇAIS.

Québec, 21—Les pageants sont, en vérité, la coqueluche des Québecois et des étrangers de passage à Québec. La répétition d'hier a eu le même succès que celle de jeudi. Au moins 10,000 personnes y assistaient. La température était idéale, une de ces fins d'après-midi comme on peut n'en avoir, certes, qu'au Canada. Lord Roberts et le duc de Norfolk montèrent sur le Belvedère d'où M. Lascelles dirige les figurants, et suivirent avec grand intérêt quelques scènes. La répétition d'hier a été supérieure à toutes celles qui ont eu lieu jusqu'ici. Tout a marché comme sur des roulettes, à part les soldats de Wolfe, qui avaient préféré rester chez eux plutôt que de venir parader en face de la grande estrade. Aussi bien un journal anglais du matin leur sert la soupe chaude, leur faisant honte de leur négligence et leur citant l'exactitude, la conscience que les soldats de Montcalm apportent aux représentations, faisant ainsi honneur à leurs ancêtres et au héros qui les commandait.

LES GRANDES FETES DE QUEBEC. — L'UN DES HERAUTS D'ARMES DANS LES GRANDS "PAGEANTS." A GAUCHE, DES HOMMES DU GUET.

### SIR WILFRID LAURIER

Québec, 21 — Sir Wilfrid et Lady Laurier sont arrivés ce matin à Québec.

Ils sont les hôtes du lieutenant-gouverneur sir L. A. Jetté, à Spencer Wood.

### BAGARRES A QUEBEC

Québec, 21. — Les fêtes ne viennent que de commencer, et déjà de sanglantes bagarres se produisent, parmi les éléments hétérogènes, qui ont envahi Québec. Un peu avant minuit, hier, les hommes du poste de police No 10, entendaient des cris affreux du côté du Bassin Louise. Accourant aussitôt, ils trouvèrent un homme étendu, le dos ouvert d'un coup de couteau, et un bras cassé. On releva ce malheureux, qui baignait dans son sang et on le transporta au "Jeffrey Hall", où il donna son nom, James McGregor, matelot à bord de l'Empress of Ireland. L'état de ce malheureux est très critique.

### CHEZ LE MARQUIS DE LEVIS

D'un des envoyés spéciaux de la PRESSE

Québec, 21 — Retour d'une longue promenade en voiture, hier après-midi, le marquis de Lévis, le marquis de Lévis-Mirepoix et le comte Bertrand de Montcalm ont reçu, dans leurs appartements au Château Frontenac, l'un des envoyés spéciaux du journal la "Presse" qu'avait bien voulu présenter Son Honneur le maire de Lévis M. Alphonse Bernier, C. R.

Et tandis que ce dernier causait avec le plus vieux des distingués voyageurs, le marquis de Lévis, un homme modeste et charmant le représentant de votre journal passait dans une pièce réservée aux jeunes descendants des héros de Sainte-Foye et de Montmorency.

"Nous avons fait, à bord de la "Provence", une traversée des plus heureuses, nous disait le comte Bertrand de Montcalm ,et la réception sympathique dont nous avons été l'objet nous a vivement émus.

"Cet après-midi encore nous avons été les hôtes de Son Excellence le gouverneur-général Lord Grey, à la Citadelle, puis du consul-général de France au Canada M. Joseph de Loynes, à Spencer Wood.

"Nous sommes épatés de la beauté de votre pays et tout principalement de Montréal où nous avons passé la journée de samedi; quant au vieux Québec nous le connaissions déjà et son histoire, vous n'en pouvez douter, est bien chère à nos coeurs de français, à nous les descendants des guerriers auxquels vous avez voué un culte si touchant.

"Que d'invitations nous avons reçues depuis que nous avons mis le pied sur la terre canadienne! nous en sommes touchés profondément et nous nous sentons bien chez nous au milieu de votre population."

"Le marquis, mon père, devait venir au Canada à l'occasion des fêtes du troisième centenaire, mais, pour des raisons absolument importantes il a dû remettre à plus tard le voyage qu'il se promet bien de faire."

Et, après leur avoir serré la main, l'envoyé spécial de la "Presse" a pris congé des nobles étrangers qu'attendait M. le maire Alphonse Bernier.

### LE COMTE DE MONTCALM,

comme son compagnon de voyage d'ailleurs, est un causeur aimable; ses manières sont simples et prenantes. Il ne peut que s'attirer ici de nombreuses et solides amitiés.

Sir François Langelier K. C. M. G. juge-en-chef de la cour d'Appel de la province de Québec, a eu une courte entrevue avec M. le marquis de Lévis, retour de sa promenade.

### RECEPTION A LEVIS

Cette ville fera une réception officielle au marquis de Lévis, mais la date n'en est pas encore fixée.

Nos lecteurs le savent, la cité lévisienne a adopté, en 1895, au cours du premier voyage que fit au Canada le marquis de Lévis, les armes de la maison de celui-ci auquel elle avait alors conféré le droit de cité.

### LE "NEW HAMPSHIRE"

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21 — Le "New Hampshire", le cuirassé envoyé par les Etats-Unis aux fêtes du 3ième centenaire, est entré hier après-midi dans le port de Québec, avec les salutations ordinaires. Il y a maintenant 9 navires de guerre dans le port: 6 anglais, 2 français et un américain. Les Américains n'ayant pas pris de pilote ont dû remonter le fleuve à petite vapeur, ce qui explique le retard dans leur arrivée.

A suivre sur la page 5

### LE COUVRE-FEU

Québec, 21. — Les hommes du Guet ont chanté, hier soir, avec accompagnement d'instruments de musique, le couvre feu des "Huguenots," de Meyerbeer.

En voici les mots et la musique:

## PROGRAMME de DEMAIN

Arrivée de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Un salut de vingt-et-un coups de canons sera tiré de la citadelle et par la flotte.

Son Altesse Royale sera escortée par les croiseurs cuirassés l' "Indomptable" et le "Minotaur" ; il arrivera à deux heures de l'après-midi au quai du Roi. Son Excellence le gouverneur-général ira au devant du Prince suivi par un cortège de personnages officiels. Le Prince sera reçu par une garde d'honneur choisie parmi les troupes de terre et de mer. Il sera escorté à la citadelle par la troupe à cheval. Un deuxième salut royal de vingt-et-un coups de canon sera alors tiré de la citadelle et par la flotte.

A 10 heures du matin, le jour de l'arrivée du Prince, la Société Royale du Canada tiendra une séance publique dans la salle des Promotions de l'Université Laval.

Concert en plein air par les musiques militaires — 8 heures p. m. — aux endroits suivants : Terrasse Dufferin, Parc Victoria, Boulevard Langelier. — Deuxième représentation de "Christophe Colomb".

8.30 p. m. — La Société Royale du Canada tiendra une séance publique spéciale dans la salle des Promotions de l'Université Laval. Des orateurs de langue française et langue anglaise feront l'éloge de Champlain et de son oeuvre.

## LES DEUILS DE LA VACANCE

### Un jeune garçon de Providence, en promenade à St Didace, se noie dans

### LA RIVIERE BLANCHE

Un compagnon qui cherche à le secourir voit lui-même la mort de près.

### AU CORONER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 21 — Un accident qui a plongé toute la paroisse de Saint-Didace dans un émoi profond, vient de se produire à la Rivière Blanche, dans des circonstances particulièrement pénibles.

Un jeune homme de dix-sept ans, M. Joseph Boulay, qui demeure avec sa famille à Providence, Rhode-Island, était depuis quelque temps en promenade chez son beau-frère, M. Hildège Bergeron, le propriétaire d'une scierie-meunerie bien connue à Saint-Didace et dans toute cette région.

Un peu après-midi, le jeune Boulay partit se baigner avec son neveu, fils de M. Bergeron,

La rivière est à quelques pas et l'eau étant peu profonde, on ne concevait pas qu'il put exister quelque danger.

Le jeune Bergeron, qui s'était aventuré un peu loin dans la rivière, poussa tout à coup un long cri de détresse et disparut aux regards de son compagnon. Effrayé, mais n'hésitant pas une seconde devant le pitoyable appel au secours de son neveu, M. Boulay se précipita vers le malheureux.

Mais, en dépit de tous ses efforts, il ne parvenait pas à saisir le jeune homme. Bien plus, lui-même se sentit bientôt exténué de fatigue et à son tour il cria à l'aide.

M. Hildège Bergeron, qui se trouvait à une courte distance de là, accourut, et à la vue des deux infortunés qui luttaient contre une mort affreuse, il tendit une perche à celui qui était le plus rapproché de lui et qui était son fils. Ce dernier réussit à la saisir et à remonter sur la berge.

Malheureusement M. Boulay n'avait pu résister à la fatigue et il disparut sous l'eau pour ne plus reparaître.

Quand, quelques instants plus tard, on fut parvenu à le ramener à la surface, ce n'était plus qu'un cadavre.

On s'imagine la douleur indicible qui empoigna la famille Bergeron devant cette mort affreuse.

Le coroner O. E. Milot, de Louiseville, appelé, a tenu une enquête sur le corps du jeune Boulay, rassembla un jury, qui, après audition des divers témoignages, rendit un verdict de "mort accidentelle."

## ON REPECHE SON CADAVRE

### ARSENE L. POISSANT QUI S'EST NOYE JEUDI, A ETE INHUME DANS LE CIMETIERE DE SA PAROISSE.

Le cadavre d'Arsène L. Poissant, le malheureux jeune homme qui s'est noyé, jeudi matin, devant Verchères, a été repêché, dimanche, près de l'endroit fatal.

Les restes mortels ont été transportés à Saint-Luc, où demeure la famille de Poissant. Les funérailles ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

L'infortuné jeune homme était proposé aux vivres à bord du navire "Terre-bonne," et était fort estimé par tous ceux qui le connaissaient.

## PERSONNEL

M. E. P. Paradis, importateur d'articles de réclame, est parti, hier soir, pour New York, d'où il s'embarquera jeudi soir, à bord de la "Provence" pour un voyage de 2 ou trois mois en Europe. Il visitera la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie.

## ILS REVOIENT LEUR CLOCHER

### Partis de notre pays depuis de longues années, M. et Mme Félix Girard viennent revivre

### LA VIE DU CANADA

Depuis trente-et-un ans, le chef de la famille n'avait pas quitté le Kansas.

### DES IMPRESSIONS

Cap St Ignace, 21 — M. et Mme Félix Girard, de Concordia, Kansas, avec leurs filles, Mlles Emma et Béatrice, ont passé trois semaines parmi nous, les hôtes de M. Théophile Prosper Bernier, frère de Mme Girard.

M. Girard partait de St Sébastien, comté d'Iberville, il y a trente et un ans, pour aller tenter fortune dans l'Etat du Kansas.

Il n'avait jamais revu le Canada depuis.

Mme Girard n'était pas revenue dans sa place natale depuis vingt-et-un ans.

Les quelques parents qui leur restent en cette paroisse ont été bien heureux de recevoir ces agréables hôtes, si éloignés depuis si longtemps. On les a fêtés.

Ayant visité Montréal, Québec, Ste Anne de Beaupré, St Valier, comté de Bellechasse, Cap St Ignace, etc., ils ont été agréablement surpris et émerveillés du progrès qui s'est opéré dans toutes les parties de la province où ils sont allés.

Mlles Girard, qui sont nées au Kansas, et qui n'avaient jamais vu le Canada, ont été enchantées de ce beau pays, de son bon climat,de l'aisance et de l'ère de progrès qui semble régner partout.

Ce qui a le plus captivé leur attention et excité leur admiration, c'est le fleuve St Laurent, de même que les Laurentides.

La famille Girard est partie pour visiter quelques villes de la Nouvelle-Angleterre: Lowell, Manchester, Boston, Fall River, etc., où elle a plusieurs parents.

Elle retournera à Montréal bientôt, pour de là se remettre en route pour le Kansas.

## LE MATELOT EST RECONNU

### LE MALHEUREUX QUI S'EST NOYE, SAMEDI, DANS LE CANAL, S'APPELAIT FRANK MURREN.

Le matelot qui s'est noyé, samedi soir, dans le canal Lachine, en tentant de sauter à bord du vapeur "Prescott", s'appelait Frank Murren, et était domicilié au No 655 de la rue Cadieux. Le cadavre a été reconnu à la morgue, hier après-midi, par des parents de l'infortuné.

## L'ASSOCIATION DE LA PAIX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21. — Sir Wilfrid Laurier, secondé par M. R. L. Borden, a proposé, hier matin aux Communes, une résolution pour inviter l'Association Internationale de la Paix à tenir son assemblée à Ottawa, l'an prochain au mois d'août. La résolution a été adoptée à l'unanimité, après de courts discours des deux chefs qui s'accordent à dire que l'Association Internationale de la Paix a déjà fait beaucoup pour la cause dans la capitale du Canada.

# LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
CANADA

EDITION QUOTIDIENNE: $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE: $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

La "PRESSE" est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de la "PRESSE" (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: La "PRESSE", No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.


## Circulation de LA PRESSE

11 JUILLET

| | |
|---|---|
| LUNDI | 94,969 |
| MARDI | 94,837 |
| MERCREDI | 94,855 |
| JEUDI | 94,913 |
| VENDREDI | 94,949 |
| SAMEDI | 117,745 |
| TOTAL | 592,308 |
| HEBDOMADAIRE | 49,986 |
| | 642,294 |

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,294**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

# 98, 718

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

## LA NAVIGATION DANS L'AIR

Boston, 21 — Après les Allemands, les Américains semblent avoir foi dans la navigation aérienne.

Charles J. Glidden, le millionnaire automobiliste de Boston, devenu depuis quelque temps un aéronaute enthousiaste, a rendu public aujourd'hui son projet pour la formation d'une compagnie qui sera connue sous le nom de The American Aerial Navigation Company, en vue de maintenir des lignes de transport aérien entre différents points des Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

M. Glidden affirme que ce mode de transport sera moins dispendieux et plus sûr que tous ceux qui existent aujourd'hui.

## MENACES FOLLES

New-York, 21 — John A. Van Rensellaer, fils de Mme J. K. Van Rensellaer, a été mis en prison, hier, sur la plainte de sa mère qui déclare avoir reçu une lettre de menaces de John. Voici un extrait de cette lettre: "Je viens de voir L. Lee, et j'ai cru comprendre par ses paroles, que vous paierez trente dollars, par mois, pour ma pension, si je consens à disparaître de New-York.

Ne vous est-il jamais arrivé de penser que j'ai des intérêts assurés dans la succession de ma tante Frances et que votre mort bénéficierait à ma femme sinon à moi? Je prendrai les grands moyens si cela est nécessaire. Thaw est encore vivant et je puis avoir le même sort.

Tout ce qui m'est arrivé de désagréable dans l'existence, je vous le dois. Je veux que vous me trouviez $5,000. Si vous êtes la grande dame qu'on dit, faites le bien ou fuyez ma vue. D'ailleurs, où que vous alliez, je saurai bien vous atteindre."

Rensellaer est âgé d'environ 25 ans et appartient à une excellente famille. La police le surveille attentivement.

## Chronique

### LA JUSTICE SEREINE

Qui donc a dit que les magistrats en général et les procureurs en particulier, ou leurs substituts, avaient de coeurs de pierre et n'étaient pas susceptibles de comprendre les faiblesses humaines et, conséquemment, incapables de marquer la moindre indulgence pour les fautes vénielles de leurs justiciables?

Celui qui a dit ça est excusable; il jugeait par expérience et n'avait pas prévu l'exception. Elle existe pourtant; il y a de bons juges et de bons substituts qui ne dédaignent pas se souvenir, même dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils appartiennent à l'humanité, et qui agissent comme des hommes, non comme des déités. Aussi est-il utile de propager la conduite de ces braves gens, qui renoncent à leurs privilèges de "pères fouettards" pour se montrer équitables, indulgents et bons, afin que leur exemple en entraîne d'autres, dans tous les pays où il y a des juges, des substituts et des gueux.

Je vais citer deux cas.

Dans le premier nous sommes à Paris, devant un tribunal correctionel, présidé par un magistrat très humain, et non enclin à condamner quand même, pour l'exemple. Pour le fameux exemple.

Le substitut attaché à ce tribunal—ceci est plus rare—est, lui aussi, ce que Rabelais eût appelé un homme "piteux."

"Piteux", cher lecteur, signifiait alors accessible à la pitié"; c'était un bel éloge dont nous faisons maintenant une injure.

Or donc, un malheureux comparaissait devant ces hommes. C'était un pauvre hère, un gagne-petit difforme, d'esprit rudimentaire, en butte aux quolibets des polissons de la rue, grands et petits. Un jour que des gamins accablaient d'injures le pauvre bougre inoffensif—cela se voit parfois dans les rues de Montréal—et que cette scène attristante provoquait un rassemblement, un agent de police survint qui, au lieu de disiper la foule et de protéger le malheureux qui lui servait de jouet, mit la main au collet de la victime et l'emmena au poste, à la grande joie de la populace stupide qui trépignait de plaisir.

Le gagne-petit—il vendait des crayons—se rebiffa comme il put, et traita l'agent de "vache", de "bourrique."

Dans la bouche des souteneurs et des apaches, ces qualificatifs ont une exceptionnelle gravité. Mais dans celle d'un pauvre homme dont le seul tort est d'être faible, infirme, impuissant à se défendre contre les outrages, même par la fuite, le substitut pensa qu'il ne valait pas la peine de les retenir et réduisit l'accusation à un minime et même très discutable délit, demandant au tribunal d'user à l'égard du coupable de la plus extrême indulgence.

L'avocat saisit la balle au bond.

—Je conclus à l'acquittement! Le ministère public vient d'avoir un geste chevaleresque pour un infortuné; je prie le tribunal de l'achever, le geste, pas l'infortuné.

Le tribunal daigna sourire et acquitta.

Saluons la justice, quand elle est aussi humaine.

Le second cas s'est passé à la Cour d'Assises de la Seine, et c'est encore le représentant du ministère public qui a fait le beau geste. Non seulement un beau geste, mais un geste utile par l'exemple qu'il donne.

Un ouvrier charbonnier comparaissait devant le jury, accusé d'avoir tenté d'assassiner sa femme. Celle-ci, une vraie mégère, pourvue d'antécédents déplorables, avait précédemment, et à l'imploration de son brave homme de mari, bénéficié de l'indulgence du jury, alors qu'elle avait,sans nul motif, dans une crise d'ivresse alcoolique, blessé grièvement à coup de revolver celui que l'on avait maintenant à juger.

Sa femme indigne, la victime, avait volé divers objets chez des voisins et ceux-ci en réclamaient la restitution. Le mari se joignit à eux et supplia sa femme de rendre les objets volés. Devant son refus et le cynisme de son attitude, il perdit la tête et, s'armant d'un gourdin, assomma à moitié sa douce compagne, qui est aujourd'hui parfaitement vivante, du reste, et présente aux débats.

Dans ces conditions, l'avocat général se dispensa d'exciter le jury contre l'accusé, et il termina son réquisitoire par ces mots:

"Si j'avais l'honneur d'être à votre place, messieurs les jurés, je n'hésiterais pas à rapporter un verdict d'acquittement."

C'est du reste ce qu'ont fait incontinent les jurés, le défenseur ayant jugé superflue toute plaidoirie supplémentaire!

Un geste utile, ai-je dit, et un geste que j'attends vainement depuis que j'assiste en penseur à nos sessions d'assises. Que de fois j'ai vu des accusés aussi dignes d'indulgence que le charbonnier en question! Mais la loi anglaise, ou peut-être la tradition, ne se prête pas à cette forme de justice. On ne veut connaître que la "lettre" de la loi, non l'"esprit" de la loi.

Oui, le geste du magistrat français est un geste utile, car il montre dans le ministère public non plus une machine à requérir quand même les condamnations, mais le digne et véritable représentant de la société, recherchant avant tout la vérité et le mobile des actes incriminés. Dans ces conditions, le jour où le représentant de la loi réclamera un châtiment particulièrement sévère, il puisera une autorité nouvelle dans cette indulgence et dans cette équité.

21-7—1908 LAURENT BART.

## NOUVEAU CONSEIL DE LONGUEUIL

Les élections municipales de Longueuil se sont terminées hier, après une des luttes les plus contestées.

Les candidats en présence pour la mairie étaient MM. Bruno Normandin, maire, sortant de charge, et M. Amédée Geoffrion, député de Verchères, à la Législature de Québec. Ce dernier est sorti vainqueur par une majorité de 106 voix.

Les majorités de M. Geoffrion sont les suivantes: Quartier No 1, 56 voix; quartier No 2, 32 voix; quartier No 3, 4 voix; quartier No 4, 14 voix.

Pour l'échevinat, un seul des candidats a été élu par acclamation, M. H. Cross, pour le siège No 2, du quartier No 4.

Voici le résultat pour les autres sièges:

Quartier No 1, siège No 1, M. le Dr Louis Trudeau l'emporte sur M. Barbeau par 70 voix.

M. Amédée Geoffrion, avocat, qui a été élu maire de Longueuil, hier.

Pour le siège No 2 du même quartier, M. le notaire J. S. U. Dupras est élu par 63 voix de majorité sur son adversaire, M. J. Bourdon.

Quartier No 2, siège No 1, M. P. Z. Sainte-Marie, est élu par 39 voix de majorité sur M. Thomas Millet.

Pour le siège No 2, M. O. B. H. Maillé est élu par 28 voix contre M. Louis Robert.

Quartier No 3, siège No 1, M. J. B. Jodoin obtient 23 voix de majorité sur son adversaire, M. Y. M. Damien.

Pour le siège No 2, M. Henri Saint-Mars obtient 12 voix de majorité sur son adversaire, M. H. Mongeau.

Quartier No 4, M. Cross est élu par acclamation pour l'un des sièges, et M. W. I. Gear est élu pour l'autre par une majorité de 20 voix sur son adversaire, M. A. C. Porteous.

Il y aura caucus cette semaine chez le maire, et lundi prochain, se fera l'inauguration officielle du nouveau conseil.

Il est rumeur que l'élection de M. Gear, dans le quartier No 4, sera contestée pour défaut de qualification.

## COMMENCEMENT D'INCENDIE

Vers cinq heures ce matin, une partie de la brigade des pompiers était rendue sur la rue Craig est, en face de la rue Saint-Dominique. Des passants ayant remarqué la fumée qui sortait du magasin d'épiceries de MM. Vézina et Pauzé, portant le numéro 32 Craig Est, donnèrent immédiatement l'alarme et allèrent en toute hâte réveiller les locataires de M. J. Côté qui loue les chambres des deux étages situés au-dessus du magasin.

Les pompiers localisèrent les flammes, dans la cave du magasin, et ne furent pas lents à les étouffer. Les dégats ne sont pas considérables.

## PATRIOTIQUE PUBLICATION

MME CAMILLE POULIOT, DE LA RIVIERE-DU-LOUP, PUBLIE UN JEU-SOUVENIR DE SALON, INTITULE "QUI SAIT?" D'UNE CONCEPTION FORT ORIGINALE.

Madame Camille Pouliot, (Mlle Lemieux), de la Rivière du Loup, a eu la patriotique idée de publier à l'occasion du IIIe centenaire de Québec, un Jeu-Souvenir de salon, intitulé "Qui sait?" dont l'idée originale mérite qu'on en parle. Ce jeu tout à fait éducationel comporte pour chacun des joueurs une carte à 26 compartiments dans le genre du jeu de loto. Une personne pose une des questions que nous donnons ci-après. Elle seule possède la réponse sur le petit carré cartonné qui contient l'une et l'autre. Celui qui a bien répondu reçoit le carton et le place sur l'un des compartiments comme au loto. Naturellement, celui qui a rempli le premier les 36 compartiments a gagné la partie. Il n'y a rien d'aussi ingénieux pour instruire les enfants et même les grandes personnes.

Cette oeuvre, car c'est une oeuvre, est divisée en séries. La "Troisième série", par exemple, est désignée sous le nom de "Questionnaire Historique." On y trouve des questions sur des faits d'ordre purement historique, d'autres touchent à l'anecdote avec ses mille aperçus sur la vie intime, d'autres enfin ont pour but de rappeler des noms que d'autres plus brillants ont laissés dans l'ombre.

L'album est publié en anglais et en français; il se vend $1. et on peut se le procurer partout. Pour le dépôt général et la correspondance, s'adresser à "Qui Sait? B. P. 153, Rivière du Loup.

Nous publions une page du Questionnaire Historique; questions et réponses ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Q. Quel fut le premier président de l'Assemblée Législative en 1793?

R. M. Panet.

Q. Qui fonda la Nouvelle-Orléans?

R. François Le Moyne de Bienville, en 1717.

Q. Qui défit l'armée américaine à la bataille de Chateauguay?

R. Salaberry.

Q. Qui fut juge en chef du Bas-Canada en 1853?

R. Sir Louis Hippolyte Lafontaine.

Q. Quand furent passées les fameuses 92 résolutions?

R. A la session de 1834.

Q. Quel fut le premier cartographe appointé pour la Nouvelle-France?

R. Louis Franquelin.

Q. Quand fut organisé le bureau des douanes à Québec?

R. En 1762.

Q. Quand s'ouvrit le premier parlement canadien après 1791?

R. Le 17 décembre 1792.

Q. Quelle administration reçut le nom de règne de la Terreur?

R. Celle de Craig.

Q. Quel traité détermina la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick?

R. Le traité Ashburton, en 1846.

Q. Quelle fut la fondatrice des "Soeurs de la Providence" en 1844?

R. Madame Gamelin.

Q. Où eut lieu la célèbre assemblée des six comtés, en 1837?

R. A Saint-Charles.

Q. Le nom du navire sur lequel Vauquelin s'immortalisa?

R. "L'Atalante".

Q. Quelle était la devise de Salaberry, le héros de Chateauguay?

R. "Force à superbe; mercy à faible."

Q. Quand les biens des Jésuites furent-ils confisqués?

R. En 1800, à la mort du P. Cazot.

Q. Quand une charte royale fut-elle octroyée à l'Université Laval?

R. En 1852, sous Lord Elgin.

Q. Quel prisonnier fait par Wolfe fut forcé de lui servir de pilote pour remonter le Saint-Laurent?

R. Denis de Vitré.

Q. Quel est l'auteur du roman canadien "Jean Rivard"?

R. Antoine Gérin-Lajoie.

Q. Qui forma la "Cie des Cent-Associés"?

R. Richelieu.

Q. Quand et par qui fut fondé le "Courrier des Etats-Unis"?

R. En 1839, par Gaillardet.

Q. Quand furent assignées les armoiries des Provinces?

R. Par mandat de la reine Victoria, le 26 mai 1868.

Q. De quand date la liberté de la presse en Canada?

R. En 1806, date de la fondation du journal "Le Canadien".

Q. Quel évêque, sa fermeté, fit reconnaître l'existence du catholicisme en Canada?

R. Mgr Plessis.

Q. Qui livra à Wolfe les plans de Québec?

R. Le lieutenant Stobo.

Q. D'où vient le nom des "plaines d'Abraham"?

R. D'Abraham Martin, propriétaire d'une partie, en 1667.

Q. Quelle est la métropole commerciale du Canada?

R. Montréal.

Q. Quel nom fut donné à Sorel en 1787?

R. Celui de Son Altesse Royale "William Henry".

Q. Quel fut le premier chemin de fer canadien?

R. Celui entre Laprairie et St Jean, Richelieu, terminé en 1837.

Q. Quelle est la hauteur du cap Diamant?

R. 330 pieds.

Q. Quel est le père de la presse canadienne française à Montréal?

R. Denis Benjamin Viger.

Q. Quel gouverneur anglais fut remarquable par sa sagesse et son habileté?

R. Sir George Prévost.

Q. Qui fut lieutenant-gouverneur de Québec de 1876 à 1879?

R. L'hon. Luc Letellier de Saint-Just.

Q. Quelle était la profession de Washington, le libérateur des Etats-Unis?

R. Arpenteur.

Q. Le nom du fidèle cocher de Montcalm?

R. Joseph Barbeau.

Q. A qui attribue-t-on la prise de possession de la Baie d'Hudson au nom de Louis XIV vers 1656?

R. A Jean Bourdon.

Q. Qui le premier réclama pour le Canada le gouvernement responsable?

R. M. Bédard en 1809.

Q. Quel fut le premier président de la Saint-Jean-Baptiste et le premier maire de Montréal?

R. Jacques Viger.

Q. Qui assista Champlain à ses derniers moments?

R. Le père Charles Lalemant.

Q. Quel est le "Napoléon" de la Nouvelle-France?

R. Pierre LeMoyne, "d'Iberville."

Q. A qui doit-on le premier relevé scientifique du Saint-Laurent?

R. A Louis Jolliet.

Q. Quand et par qui fut établi le conseil souverain de la Nouvelle-France?

R. En 1663, par édit de Louis XIV.

Q. Où mourut d'Iberville.

R. En rade de la Havane, en 1706.

## LE GRAND TRONC ET LES FETES DE QUEBEC

Les autorités du Grand Tronc disent que le public a déjà commencé à se porter en foule aux fêtes du troisième centenaire. Il a fallu, depuis dimanche, ajouter des trains supplémentaires aux trains réguliers faisant le service entre Montréal et Québec.

Parmi les visiteurs de marque qui voyageront par le Grand Tronc, est le vice-président des Etats-Unis, M. Fairbanks, qui passera ce soir à la gare Bonnaventure, à bord du wagon privé du président le "Violet".

Le gérant de la Compagnie du Grand Tronc a reçu des télégrammes du général McDonald et du colonel Biggar, exprimant beaucoup de satisfaction pour le service de transport des troupes donné par cette compagnie.

## A SAINT-ANICET

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Anicet, 21. — A l'assemblée des électeurs de cette paroisse, pour l'élection des commissaires d'écoles, qui eut lieu lundi, le 20 courant, tous les candidats proposés ont été élus par acclamation. Ce sont pour l'école du village, M. Anicet Caza, en remplacement de M. Stanislas Dupuis, sortant de charge et M. Joseph-Edouard Dupuis, réélu; pour l'école St Charles, M. Henri Caza, réélu; pour l'école Port Lewis, M. François Chrétien, réélu, et M. Napoléon Leblanc, en remplacement de M. Isidore Leblanc, absent.

—M. le Dr Alexandre Aubin, de Minneapolis, E.-U., est de passage ici, il doit partir pour Lancaster, Ont., où demeure sa famille.

—Nous avons aussi le plaisir d'avoir au milieu de nous M. le docteur Olivier Caza, de Skowhegan, Maine, qui est venu dans le but d'unir sa destinée à celle de Mlle Alma Latreille, fille de M. Etienne Latreille, rentier. Le mariage aura lieu le 21 courant, dans l'église paroissiale de St Anicet.

## L'UNION BELGE DE MONTREAL

ELLE DECIDE DE CONTINUER SON PIQUE-NIQUE, DIMANCHE LE DEUX AOUT.

La température n'ayant pas favorisé le pique-nique de l'Union Belge, le comité d'organisation a décidé de continuer les fêtes le dimanche, 2 août prochain, dans le magnifique Parc Electrique, Sault-au-Récollets (Ahuntsic).

Un programme des mieux choisis a été élaboré; il y aura des courses pour clubs, hommes, femmes et enfants; concours de fumeurs de pipes, concours de jeu de flèches, jeu de balle (genre belge), gymnastique, mouvements d'ensemble et pyramides par le prof. Scott et ses élèves; tombola, danse, illumination et feud 'artifice.

Tous les billets d'entrée seront numérotés et donneront droit à la participation au tirage d'une magnifique cuillère à soupe en argent (don du journal "Le Canada") et d'autres nombreux prix de réelle valeur.

La Garde Duvernay et le prof. Scott et ses élèves prêteront gracieusement leur concours à cette fête de bienfaisance.

Un orchestre des mieux choisis a été retenu pour la danse et exécutera les plus beaux morceaux de son répertoire.

Un service spécial de tramways sera organisé et tout fait espérer (si cette fois la température est plus favorable) un succès sans précédent.

## A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

En descendant d'un tramway.—Canon historique.—Brûlé par la vapeur. — M. Taft à Ottawa. — Un déraillement.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21. — Les travaux de construction de la nouvelle gare centrale, ont été suspendus et ne seront pas repris avant trois mois au moins, et même, ceux qui ont été faits jusqu'à présent, ne pourront pas servir, à cause des changements opérés dans les plans.

— M. George C. York, voyageur pour la compagnie Thomas Birkett and Son, s'est infligé une profonde blessure au genou, en descendant d'un tramway de la ligne d'Aylmer. Il a dû être transporté à l'hôpital de la rue Water où il a été placé sous les soins du Dr F. W. McKinnon. La blessure bien que douloureuse n'aura pas de suites sérieuses.

— Le maire Scott a demandé au département de la milice, de faire don à la ville d'Ottawa, du canon dont la batterie de campagne D s'est servie dans le combat mémorable de Lilliefontein, durant la guerre Sud-Africaine. Ce canon doit être expédié prochainement à Petawawa, mais la ville aimerait à le conserver comme souvenir, la majorité des soldats de cette batterie ayant été enrôlés à Ottawa. Si le département de la milice fait droit à cette requête, le canon sera placé dans le parc de l'hôtel de ville.

— H. Baxter, un chauffeur de la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc a été victime d'un sérieux accident, dimanche après-midi. Il chauffait une locomotive, lorsqu'il mit le pied dans un bassin rempli d'eau bouillante. Sa jambe droite fut affreusement brûlée jusqu'à la hauteur du mollet. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital Saint-Luc où le Dr MacKinnon, le médecin de la compagnie, lui prodigua les soins que nécessitait son état.

Baxter souffra horriblement, et il faudra plusieurs semaines avant que les blessures soient cicatrisées.

— La ville de Hull a perdu dimanche une de ses plus anciennes et plus estimées citoyennes dans la personne de Madame Alfred Larue. La défunte était malade depuis plusieurs mois; elle était âgée de 63 ans et laisse quatre enfants dont l'un, Alfred, habite Québec et compte parmi les plus brillants membres du barreau. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame.

— Une rumeur se répandit bien comme une traînée de poudre dans la ville à l'effet que M. Taft, le fameux homme d'Etat américain, candidat à la présidence des Etats-Unis, était arrivé à Ottawa. Cette rumeur n'était pas tout à fait dénuée de fondement, mais il s'agissait de M. Henry W. Taft, qui ressemble à son frère, l'homme d'Etat, d'une façon frappante. M. Taft, accompagnée de sa femme et de sa fille est parti, aussitôt après son arrivée, pour Montréal et la Mabaie, la villégiature favorite de la famille Taft.

— George Bennett, serre-frein et T. Hamilton conducteur, tous deux à l'emploi de la compagnie du Pacifique Canadien, ont été blessés dans un déraillement qui a eu lieu hier sur l'ancien embranchement Saint-Laurent et Ottawa, de la ligne du Pacifique Canadien. Une locomotive ramenait un wagon de marchandises à Ottawa, en faisant machine en arrière, lorsqu'entre l'avenue Stanley et l'avenue Billings, le wagon déraille. Bennett et Hamilton qui se trouvaient dans le wagon sautèrent sur la voie et dans leur chute s'infligèrent des blessures qui nécessitèrent leur transport à l'hôpital St Luc. Bennett souffrait d'une profonde coupure à sa tête et Hamilton d'une fracture de la jambe gauche au-dessous du genou; le premier demeure à Ottawa et le deuxième à Carleton Place.

## C'EST UNE CONTREFAÇON

LES MAISONS DE CINEMATOGRAPHE DOIVENT PAYER DES DROITS AUX AUTEURS QU'ELLES REPRESENTENT.

Un procès d'une grande importance vient de se terminer à Paris à l'avantage des auteurs dont les oeuvres sont représentées par le cinématographe. Ils plaidaient contrefaçon et la première chambre du tribunal civil de la Seine leur a donné gain de cause.

Il a été décidé que les lois de 1791 et de 1793 qui protègent la propriété littéraire, doivent être interprétées dans le sens le plus large, et que tout procédé par lequel la conception d'un auteur est mise au jour devient une usurpation de son droit de propriété.

Un film doit donc être considéré comme une sorte d'édition, et sa projection en public comme une représentation — illicites l'une et l'autre si elles n'ont été autorisées par l'auteur.

En conséquence, les films incriminés devront être détruits, et la maison défenderesse paiera aux demandeurs, savoir: aux héritiers des auteurs de "Faust", représentés par Me Signorino, 1,500 francs; à M. Courteline, pour "Boubouroche"; à M. Pierre Wolff, pour le "Secret de polichinelle"; à MM. Gavault, Varney et de Cottens, pour le "Papa de Francine", chacun 1,000 francs.

Me Millerand plaidait pour le fabricant de cinématographes et Me José Théry pour les cinq derniers auteurs.

## LES SOMBRES ANNIVERSAIRES

IL Y A TROIS ANS HIER QUE S'EST PRODUITE LA TRISTE CATASTROPHE DU LAC D'AYLMER.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 21 — Hier, à Garthby, a eu lieu un service anniversaire pour le repos de l'âme des victimes de la triste catastrophe du 19 juillet 1905.

Tout le monde se rappelle la consternations qui régna sur Sherbrooke, lorsque l'on apprit que M. l'abbé J. H. Gignac, curé de la cathédrale, et administrateur du diocèse, en l'absence de Monseigneur Paul LaRocque, alors en Europe; M. l'abbé Hector Codère et son jeune frère, Eugène, ainsi que les deux frères Massé, venaient de se noyer dans une excursion en chaloupe à voile sur le lac Aylmer.

Les cadavres de trois victimes seulement ont été retrouvés.

Le corps de M. l'abbé Gignac et du jeune Eugène Codère gisent encore au fond du lac dans le mystère ténébreux des ondes.

Un calvaire a été élevé à Garthby, sur la rive du lac, pour commémorer ce triste événement.


## MALADIE D'ETE

Une des Maladies les plus Communes et les plus Dangereuses

Tout le Monde Devrait la Prevenir en ayant une Bouteille d'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler

Peu de gens échappent à une attaque de maladie de l'été. Elle peut être légère, ou elle peut être grave, mais presque tout le monde en souffre.

Vous ne pouvez dire, quand elle vous empoigne, comment elle finira.

Laissez-la sévir pendant un jour ou deux seulement et vous constaterez combien elle vous laisse faible et épuisé.

Il n'y a qu'un moyen certain de la guérir, c'est de prendre l'EXTRAIT DE FRAISE SAUVAGE DU Dr FOWLER. Il est sur le marché depuis plus de soixante-trois ans; il a été éprouvé et essayé, en sorte qu'en l'achetant, vous pérmentez pas.

N'acceptez pas une substitution ou une imitation, car beaucoup d'entre elles sont certainement dangereuses pour la vie et la santé. Insistez pour qu'on vous donne celui du Dr FOWLER.

Mme Norman H. Elsau, Ship Harbor, N. E., écrit: "L'été dernier, mon bébé fut très affecté par une maladie d'été. J'essayai presque tout pour lui, mais rien ne semblait lui faire du bien. Un jour, une voisine vint me voir et me dit d'essayer l'EXTRAIT DE FRAISE SAUVAGE DU Dr FOWLER; je m'en procurai une bouteille, et après quelques doses, mon bébé était guéri. J'en garderai toujours à la maison."

(2) yw


FEUILLETON DE LA "PRESSE"

# Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

DEUXIEME PARTIE

### LES MISEREUX

83 suite.

Tout de suite, elle se souvint; se soulevant du canapé sur lequel on l'avait étendue, elle tendit ses deux mains à son sauveur.

—Merci! merci!

—Et de quoi donc, ma bonne dame?

—Vous m'avez sauvé la vie, l'honneur et je ne l'oublierai jamais... Que pourrais-je faire pour en témoigner ma reconnaissance? Oh! le misérable! — elle frissonna... — c'était là, n'est-ce pas? Il ne reviendra pas?

Elle montrait l'ouverture béante.

—Ne craignez rien, il s'est enfui comme un lâche; d'ailleurs, vous pouvez être rassurée, je n'ai qu'à fermer à clef la porte qui donne de ce côté et nous serons chez nous. Il n'y a rien à craindre; la mère Nicole ne doit pas être fière de l'aventure et... c'est la première fois que pareille chose lui arrive depuis qu'elle fait ce métier.

—Ce métier?

—Comment vous ne savez pas?

—Je ne sais rien.. j'ai cru jusqu'ici la mère Nicole une femme honnête et pauvre; je l'ai secourue de mon mieux et... elle m'a récompensée en m'attirant dans un odieux guet-apens.

—Oh! la misérable!

—Mais comment avez-vous pensé à me secourir, si vous êtes habitués à des scènes de ce genre? comment ma voix, mes cris ont-ils pu vous troubler?

—Oh! mais, fit le bon cocher, en hochant la tête, ceux qui viennent ici ne font pas de bruit... car les deux parties sont consentantes le plus souvent et s'il y a quelques disputes entre des gens avinés, nous n'y faisons nulle attention. Mais depuis plus d'une heure que mes petites filles étaient rentrées, elles entendaient des cris, des appels, des sanglots déchirants de l'autre côté de la porte et elles n'osaient bouger et appeler à l'aide. Quand je suis rentré de mes courses de la journée, elles se sont précipitées vers moi les mains jointes, pâles, épouvantées:

"—On tue quelqu'un là à côté, chez la mère Nicole; vite, il faut y aller porter secours."

"J'hésitais tout d'abord: se mêler des affaires des autres, n'est-ce pas? ce n'est pas toujours commode; mais un cri déchirant, un appel plus angoissé m'ont décidé... j'ai pris mes outils, ouvert cette porte, enfoncé la cloison de l'autre côté et.. vous savez le reste.

Graciette se soulevait.

—Il faut que je parte maintenant... on serait inquiet à la maison.

—Oh! oui! je vous comprends... votre mari.. vos enfants...

—Ah! mon mari, je n'en ai plus, il est mort.. sans cela serais-je exposée ainsi à ce misérable. Ah! ne me croyez pas coupable, au moins, vous qui êtes de braves et honnêtes gens..... car tout le monde va le penser, maintenant... Je n'oserai jamais.. jamais sortir de cette maison.. où tous penseront que je suis venue à un rendez-vous...

Fanny Ricard baissait la tête, ne répondant pas.

—On le croira, n'est-ce pas? fit Graciette.

—Hélas! madame... pas moi, oh! non, croyez-le bien, madame; il suffit de vous voir pour être persuadé de votre innocence..

—Qu'importe! après tout, j'ai pour moi la conscience, n'est-ce pas assez?.. je vais partir.

—Attendez encore un peu.. je vais vous reconduire; vous n'êtes pas en état d'aller à pied.

Graciette hésitait. Elle ne voulait sans doute pas que le cocher connût sa véritable adresse.

Fanny Ricard comprit; elle n'insista pas.

—Vous êtes libre, madame, d'agir comme bon vous semblera.

Graciette regarda son sauveur et le remercia par un sourire divin.

XXIV

LE RESTAURANT DE NUIT

L'étendue de notre récit nous a forcé à abondonner quelques-uns des personnages qui avaient joué un rôle important dans notre histoire.

La fille de Grain-de-Sel et Fifine, communément appelée la Zozotte dans le demi-monde où elle fréquentait, avait eu des commencements fort tragiques à en juger par l'opiniâtreté qu'elle mettait à les taire.

Elle semblait toujours craindre un retour vers le passé, et dans les réunions folles où elle se trouvait, elle cherchait à s'enivrer, à s'étourdir par les cris et les bruits de toutes sortes, comme pour dissiper les souvenirs qui l'oppressaient.

C'était ce soir-là, sur les grands boulevards, dans un restaurant en renom, au premier étage, une réunion des plus gaies et des plus interlopes.

La Zozotte en faisait les principaux frais. Depuis plusieurs mois, elle s'était associée à un riche Américain du Sud, qui avait fait fortune dans l'élevage des boeufs et des moutons, et qui, arrivé à Paris, dépensait largement l'argent gagné dans les prairies de là-bas.

La Zozotte l'avait conquis par sa beauté irrégulière, son nez retroussé et ses cheveux roux, son effronterie et son audace. Il aimait ses phrases épicées et grossières, et lui, qui commandait en Amérique, et devant qui bêtes et gens tremblaient, baissait la tête devant la moindre observation de la Zozotte.

Il redoutait tant qu'elle ne le renvoyât! Car elle était connue pour le peu de durée de ses caprices.

Riches ou pauvres, et dût-elle retomber dans la misère le lendemain, elle les renvoyait, sans pitié ni merci, à la moindre fantaisie.

On disait que personne ne pouvait satisfaire son désir d'oublier. D'oublier quoi?

Et pourtant, ce soir, elle était la plus folle, la plus gaie, la plus échevelée de toutes les compagnes qui l'entouraient.

C'étaient Margot de Riolles, Jane de Sermaize et Hilda Foleuil.

Du côté des hommes, la réunion était plus brillante encore. L'Américain, couvert de diamants gros comme des bouchons de carafes, était le point de mire de toutes ces dames.

Comme une des pierres qui brillaient au devant de son plastron ferait bien dans leurs blonds cheveux!

Et elles l'entouraient de lutineries, d'agaceries dont il semblait peu se soucier, absorbé par une noire jalousie, une rage d'animal à la vue de Zozotte en conversation réglée avec un prince russe qu'elle avait amené dans cette société, ancien compagnon qu'elle semblait retrouver avec une joie profonde.

Et pourtant rien dans le dialogue qui s'engageait entre eux ne pouvait à un si haut point exciter sa jalousie.

—Toujours jeune, toujours belle.... et ce cher Ivan Potowski..... que dit-il?.... Sans doute..... il n'a point l'habitude de t'accompagner ici?

Zozotte frissonna.

— Taisez-vous, prince Namiatine! Ah! c'étaient de beaux jours ceux d'autrefois! Si Ivan savait ce que je fais.... il me tuerait sans pitié.... cela vaudrait peut-être mieux..... Mais, il faut que je vive.... pour me venger.... ajouta-t-elle avec une expression sinistre.

Le prince haussa les épaules.

—Allons, Ernestine, cela ne te va pas de parler de la sorte. Tu es née pour t'amuser et rire..... et pas pour méditer de sombres drames. Et tu vis?

—Vous le voyez.... je vis de-ci de-là.... tantôt riche... tantôt pauvre.... pour le moment c'est le porteur de bouchons de carafes que vous voyez là.... et qui vous roule des yeux féroces, qui a l'honneur....

Ah! il est jaloux... Pourtant!...

—Pourtant, oui... et cependant, prince, je vous aurais bien aimé, vous, si vous aviez voulu... Mais maintenant... il est trop tard...

Elle se leva...

—Allons, on ne boit pas ici... c'est triste... on ne voit pas clair... qu'on allume des lumières.

Elle alla vers l'Américain et lui frappant sur l'épaule:

—Commande du champagne, du sec, du très sec... beaucoup, je veux rire... et chanter.

Et son visage décidé se dilata, ses yeux brillèrent; elle prit la coupe qu'on lui tendait et l'avala d'un trait.

Alors commença une scène de folle orgie...

Zozotte se tenait à peine sur ses jambes, elle titubait; l'Américain avait roulé sous la table; les autres femmes étaient chancelantes, elles aussi.

Le prince Namiatine restait calme et dédaigneux.

L'ivresse de la Zozotte devenait larmoyante.

Les cheveux roux étalés sur le dos, elle se penchait vers le prince.

—Tu es beau... tu es noble... tu es grand... tu es généreux... La bonté, vois-tu, c'est tout... Il faut être bon... Je veux être bonne... Il faut donner.

Et joignant le geste à la parole, elle se dirigea vers la fenêtre, l'ouvrit.

L'air frais qui entra dégrisa légèrement les couples affaissés.

—Quoi? Qu'est-ce qu'il y a?

Zozotte, debout à la fenêtre, s'amusait.

Elle lançait au hasard, dans la rue, sur la chaussée, des sous, des pièces d'argent, les reliefs du dessert restés sur la table.

Quand elle eut vité ses poches de la menue monnaie, elle se tourna vers l'Américain qui dormait; elle le poussa du pied.

—Réveille-toi, vieille brute!

Il ouvrit les yeux au commandement de la Zozotte:

—Qu'est-ce que tu veux?

—De l'argent... tu en as plein tes poches... Secoue-toi, ou...

Il obéit, et fouillant dans ses poches, il en passa aux femmes, subitement intéressées par ce spectacle et qui, debout à la fenêtre, faisaient pleuvoir des pièces blanches que les gamins se disputaient en bas.

—Encore! disait Zozotte.

A suivre.

# SPORT ET ATHLETISME

## AUX JEUX OLYMPIQUES

### Les Anglais et les Américains prennent leur large part aux prix hier

Londres, 21 — Les athlètes anglais et américains se sont fort distingués, hier, prenant leur large part de victoires.

Dans la course de 100 mètres, J. A. Rector, de l'université de Virginie, battit K. G. Macleod, de Cambridge, qui n'avait jamais été défait auparavant. Il égala le record olympique, parcourant la distance en 10 4-5 secondes.

Sheppard Halstead et Beard, Américains, gagnèrent chacun une épreuve de la course de 800 mètres. L'Allemand Braun en mit aussi une à son crédit, battant le fameux Holding. Lunghi, Italien, triompha de son côté de H. L. Coe, de l'université du Michigan, en 1.57 1-5. Just, champion de Cambridge pour le demi-mille, gagna la sixième épreuve des 800 mètres, en 1.57 4-5.

C. J. Bacon, Américain, gagna une épreuve des 400 mètres, avec obstacles, en 57 secondes, battant son adversaire par 25 verges. Coe, qui venait de courir 800 verges, battit Deusham, ancien champion anglais.

Les Anglais prirent six épreuves et les Américains trois, dans les 400 mètres avec obstacles.

Les Américains gagnèrent trois épreuves finales, les 100 mètres à la nage, le saut en longueur arrêté et la lutte libre, classe bantam.

C. M. Daniels, du New York Athletic Club, champion américain, gagna les cent verges à la nage en 1.05 3-5, ce qui égale le record olympique. Il fut suivi de près par Dehalmay, Hongrois, et Julin, Suédois.

Ray Ewry, champion américain, se classa premier dans le saut arrêté en longueur. Il franchit 10 pieds 11 pouces. Le Grec Tsioliriis arriva deuxième, avec 10.7¼, et Martin J. Sheridan, troisième, avec 10.7.

George N. Mehnert, Américain, remporta l'épreuve finale de la lutte, classe bantam.

La France remporta la médaille d'or dans le concours d'escrime.

Voici les résultats des épreuves préliminaires dans les 100 mètres :

Première épreuve — Duffy, Sud Africain, 11 3-5 secondes.

Deuxième épreuve — George, du Royaume-Uni. Temps 11 3-5.

Troisième épreuve — M. J. Cartwell, université de Pennsylvanie, 11 secondes.

Quatrième épreuve — Walker, Sud Africain, 11 secondes ; E. G. Kiralfy, 2e.

Cinquième épreuve — Clugken, Américain, 11 secondes.

Sixième épreuve — W. W. May, université de l'Illinois, 11 1-5 secondes.

Septième épreuve — A. Duncan, Royaume Uni, 11 2-5 secondes.

Huitième épreuve — L. B. Stevens, de Yale, 11 1-5 secondes.

Neuvième épreuve — Morton, du Royaume Uni, 11 1-5 secondes.

Dixième épreuve — Kerr, Canada, 11 secondes.

Onzième épreuve — William F. Hamilton, Chicago, 11 1-5 secondes.

Douzième épreuve — H. J. Huff, Chicago, 11 2-5 secondes.

Treizième épreuve — Lawson Robertson, Américain, 11 2-5 secondes.

Quatorzième épreuve — D. R. Sherman, Université de Darmouth, 11 1-5 secondes.

Quinzième épreuve — J. A. Rector, université de Virginie, 10 1-5 secondes, ce qui égale le record de Jarvis à Paris, en 1900.

Seizième épreuve — Stark, Royaume Uni, 11 4-5 secondes.

Dix-septième épreuve —Roche, Royaume Uni, 11 2-5 secondes.

Première épreuve semi-finale des 100 mètres — 109.3 verges — Walker, Sud Africain, 10 4-5 secondes, ce qui égale le record olympique. W. W. May, université de l'Illinois, 2e, et L. B. Stevents, de Yale, 3e.

Deuxième épreuve semi-finale — Kerr, du Canada, 1er ; D. A. Sherman, université de Darmouth, 2e. Temps, 11 secondes.

Troisième épreuve semi-finale — J. A. Rector, université de Virginie, 1er ; 10 1-5 secondes. H. J. Huff, Chicago, 2e.

Quatrième épreuve semi-finale — N. J. Cartmell, université de Pennsylvanie, 1er. Temps, 11 1-5 secondes. Lawson Roberson, Américain, 2e.

Première épreuve des 400 mètres avec obstacles — Koops, Hollande, 1er.

Deuxième épreuve — H. L. Coe, Université du Michigan, 1er. Temps, 58 4-5 secondes. Densham, 2e.

Troisième épreuve — C. J. Bacon, Américain, 1er, 57 secondes. Duncker, Afrique, 2e, battu par 25 verges.

Quatrième épreuve — Harmer, Royaume Uni.

Cinquième épreuve — Barton, Royaume Uni.

Sixième épreuve — Harry L. Hillman, Américain, 59 1-5 secondes. Son seul adversaire, le Belge Halbart, abandonna après 250 mètres

Septième épreuve — Greenings, Royaume Uni.

Roy C. Ewry, du New York A. C. gagna l'épreuve semi-finale du saut arrêté.

Huitième épreuve des 400 mètres, avec obstacles — Gould, Royaume-Uni, court seul.

Neuvième épreuve — Kovacs, Hongrois, court seul.

Dixième épreuve — Tremer, Royaume-Uni, court seul.

Onzième épreuve — Burton, Royaume-Uni, bat Meslot, Français, qui fut disqualifié en longueur, avec 10 pieds, 11 pouces.

La première épreuve des 800 mètres fut gagnée par le Hongrois Bodor. Temps, 1 m. 58 3-5 secondes.

Deuxième épreuve — Melvin W. Sheppard, Américain, 1.58.

Troisième épreuve — J. P. Halstead, Américain, 2.1 2-5.

Quatrième épreuve — Lughini, Italien, 1.58 2-5 ; H. L. Coe, 2e.

La cinquième épreuve des 800 mètres est gagnée par C. B. Beard, de l'Iowa. Temps, 1.59 4-5.

Sixième épreuve — Just, Royaume-Uni. Temps, 1.57 4-5.

Septième épreuve — Braun, Allemand, 1.58.

Huitième épreuve — Fairburn Crawford, Royaume-Uni, 1.57 4-5.

La première épreuve semi-finale des 100 mètres à la nage fut prise par Dehalmay, Hongrois. Julin, Suédois, arriva deuxième et Hebner, troisième. Temps, 1.09 2-5.

Deuxième épreuve semi-finale — Daniels, Américain, 1er ; L. C. Rich, Américain, 2e. Temps, 1.10 1-5.

Epreuve finale — Charles M. Daniels, New York A. C., 1er, en 1.05 3-5.

Dehalmay, Hongrois, 2e, et Julin, Suédois, 3e.

Lutte libre, classe bantam, George N. Mehnert, bat Springer, du Royau-Uni.

George N. Mehnert défait Press, du Royau-Uni, prenant deux chutes consécutives en 6.40 et 3.37. Aubert Côté, du Canada, tombe B. Tomkins deux fois et remporte le troisième prix, la médaille de bronze. Mehnert battit Côté en 6.40 par une prise de bras et un crotch hold, dans la semi-finale.

Lutte libre — Classe des poids moyens : Beck, du Royaume Uni, tombe Narganes.

Anderson bat Craige sur les points après 15 minutes sans chute.

L'équipe de "tug of war" de la police de Londres, qui a gagné le championnat, a lancé un défi à l'équipe américaine pour un match, aux conditions qui plairont le mieux aux Américains. Les contestants pourront n'avoir que leurs chaussettes aux pieds si on le désire, et les recettes pourront aller à des institutions de charité.

Dans la deuxième épreuve des plongeons en hauteur, Johnausen, Suédois, arriva premier et Malstrom, Suédois, deuxième.

Frank Lukeman, de Montréal, arriva deuxième dans la treizième épreuve des 100 verges, gagnée par Lawson Robertson, de New York. Lukeman fut battu par une verge.

Dans le saut arrêté en longueur, Bricker, de Toronto, ne put faire 10 pieds, et ne fut pas placé.

Kerr battit Chapman par 2 verges, dans les 100 mètres.

Buddo, de Montréal, fut troisième dans la cinquième épreuve des 800 mètres.

Première épreuve du 200 mètres — George, du Royaume Uni, 1er ; Henney, Hollande, 2. Temps, 23 2-5 secondes.

Deuxième épreuve — Huff, Etats-Unis, premier ; Duffy, Sud Africain, deuxième. Temps, 22 4-5 secondes.

Troisième épreuve — Roche, Royaume Uni, 1er ; Robertson, Etats-Unis, 2e. Temps, 22 4-5 secondes.

Quatrième épreuve — Cartnell, Américain, 1er. Temps, 23 secondes.

Cinquième épreuve — Malfait, France, 1er ; R. C. Duncan, Royaume Uni, 2. Temps, 22 3-5 secondes.

Sixième épreuve — Laaftman, Suédois, 1er. Temps, 23 4-5 secondes.

Septième épreuve — Radocsy, Hongrois, court seul.

Huitième épreuve — Cloughen, Américain, 1er ; Barrozzi, Italien, 2e.

Neuvième épreuve — Hardisfield, Royaume Uni, 1er. Temps, 23 3-5 secondes.

Dixième épreuve — Hamilton, Etats-Unis, 1er ; Sebert, Canada, 2e. Temps, 22 2-5 secondes.

Onzième épreuve — Kerr, du Canada, bat May, des Etats-Unis, par une verge et demie. Temps, 22 1-5 secondes.

Douzième épreuve — D. R. Sherman, Etats-Unis, bat Morton, ancien champion du Royaume Uni. Temps, 22 3-5 secondes.

Treizième épreuve — Reed, Royaume Uni, 1er. Temps, 23 1-5 secondes.

Quatorzième épreuve — Guttormsen, Norvège, court seul.

Quinzième épreuve — Hawkins, Royaume Uni, 1er. Temps, 22 4-5 secondes.

Première épreuve des 400 mètres. —Montague, Royaume-Uni, bat Paul H. Pilgrim, du New York A. C., son seul concurrent. Temps, 50 1-5 secondes.

Deuxième épreuve.—Ryle, Royaume-Uni, court seul.

Troisième épreuve.—J. B. Taylor, Américain, 1er.

Le temps de Taylor a été de 50 3-5 secondes. Il battit facilement ses deux adversaires, un Italien et un Suédois.

Quatrième épreuve — Nicol, Royaume-Uni, 50 4-5 secondes.

Cinquième épreuve — Malfait, France, 50 secondes.

Sixième épreuve — W. C. Robbins, Cambridge, Mass., 50 3-5 secondes.

Septième épreuve — W. C. Prout, Boston A. C., 50 3-5 secondes.

Saut en hauteur lancé — Première section — Mouson, Norvégien, et Leader, du Royaume Uni, franchissent l'un et l'autre 5 pieds 10 7-8 pouces. Gidney, Etats-Unis, se classe troisième avec 5 pieds ¾ pouce.

Deuxième section — G. Leahy, Royaume Uni, 6 pieds 2 pouces ; Rey, France, 6 pieds 2 pouces ; John N. Paterson, Chicago, 6 pieds.

Troisième section du saut lancé en hauteur — Harry F. Porter, Américain, 6 pieds 3 pouces ; T. Moffatt, université de Chicago, 6 pieds 1 pouce.

Troisième épreuve des plongeons en hauteur — Loftberg, Suédois, 1er avec 68.9 points. Freyschmidt, Allemand, 67.3 points.

## POUR LA COUPE MINTO

### Première partie aujourd'hui entre les Shamrocks et les New Westminster.

### LA CROSSE

Les Shamrocks et les New Westminster se rencontreront cet après-midi à 4 heures, dans la première partie pour la coupe Minto. C'est dire qu'au moment où le public lira ces lignes, les deux équipes seront probablement aux prises.

Les visiteurs sont favoris, non parce qu'on les considère comme très forts, mais parce que les Shamrocks sont affaiblis par l'absence de Tierney et de Howard. Il y a toute apparence que Tierney sera remplacé par O'Kane, des jeunes Shamrocks.

Il y a tout lieu de s'attendre à une grande partie, car si les Shamrocks sont battus, ils ne succomberont pas sans offrir une résistance désespérée à leurs adversaires.

Les gens de la rivière Fraser disent que la série de parties qui commence aujourd'hui provoque encore plus d'intérêt dans l'Ouest qu'à Montréal.

Selon toute probabilité, l'équipe des champions s'alignera comme suit :

O'Kane, buts ; Dillon, point ; Lynch, couvert ; Kavanagh, Rochford et McIlwaine, défense; Munday, centre; O'Reilly, Hennessy et J. Brennan, attaque ; P. Brennan, exterieur ; Hogan, intérieur.

Les arbitres seront Joe Lally et le Dr Irvine ; les umpires, Clarie Mackerrow et Charlie Porteous.

Le club Montréal qui se repose depuis quelque temps, recevra samedi la visite des Tecumsehs. Tous les connaisseurs s'attendent à ce que cette joute soit l'une des meilleures de la saison, et ils sont nombreux ceux qui prédisent que l'équipe de Charlie Querrie sera battue. Cela est loin d'être impossible, car le Montréal n'a perdu la plupart de ses parties que par malchance. Il est de taille à causer des surprises, et il en fournira probablement une aux Tecumsehs.

Si ces derniers sont battus ici, la lutte pour le championnat recommencera plus intéressante que jamais, car il n'y a aucun doute que la ligue va changer en défaite pour les deux clubs la partie remise de samedi dernier à Toronto.

La joute de samedi au terrain de la M. A. A. A. se trouve donc avoir, en vue des circonstances, une importance exceptionnelle.

Le club de baseball Balmoral lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de quatorze ans. Pour informations s'adresser à F. Gendron, No 61 Jollette, Hochelaga.

Le club Jeune Saint-Paul aimerait à arranger une partie de baseball avec l'un des clubs suivants, pour dimanche, le 26 juillet, sur son terrain : Carillon II, Jeune Duvernay, Jeune Canadien et Jeune Voltigeur. Il lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans. Pour informations s'adresser à Lorenzo Guilbault, 131 Lagauchetière. Tél. Main 1630.

East Templeton, 21 — L'équipe locale a reçu dimanche la visite du club H. O. B., de Hull. La température inclémente força les joueurs des deux clubs à abandonner la partie vers la fin de la cinquième manche. Trois joueurs du club Hull, à savoir : Gagnon, McEwen et M. Girouard, figuraient sur le H. O. B. Un des joueurs locaux ayant brillé par son absence, on s'aligna avec huit hommes seulement.

Noms des joueurs :

Templeton — D. Routhier 2b., A. Desjardins p., E. Campeau c., H. Parent r.f., J. Ouellette s.s., D. Giroux l.f., L. Campeau 3b., C. Beauchamp 1b. et capitaine.

H. O. B. de Hull — O. Boucher 2b. et capitaine, E. McEwen p. et s.s., J. Morris s.s. et p., M. Girouard 1b., Tessier r.f., Malette c., Michaud l.f., L. Eustache 3b., Gagnon c.f.

Score par inning :

H. O. B. de Hull. . . . . .01230— 6
Templeton. . . . . .1420x— 7

Umpire, Arexs Boucher.

L'Harmonie II, qui vient de se former, a gagné une brillante victoire, le 19 juillet, en battant les Hussards par un score de 12 à 4.

Noms des vainqueurs :

G. Séguin, c. ; D. Archambeault, 1 b. ; W. Fournier, 2 b. ; L. Robert, s.s. ; A. Montpetit, 3 b. ; W. Giroux, l.f. ; L. Décourcey, r.f. ; J. Goyette, c.f. ; Jos. Ladouceur, capitaine.

Score par inning :

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| Harmonie II . . . .50011401x—12 | 3 | 2 | |
| Hussard . . . . .20001100— 4 | 4 | 5 | |

Le Davidson, d'Hochelaga, a vaincu le Davidson de la Côte Saint-Paul, par un score de 10 à 5, dans une partie contestée. Les noms des joueurs sont :

O. Côté, R. A. Desnoyers, C. J. Duval, O. Desjardins, A. Paquette, A. Desjardins, A. Lucier, O. Marin, A. Thibeault.

Les jeunes Davidson dancent un défi au Chénier II. Informations, 1779 Sainte-Catherine Est, chez A. Duval.

Le Maisonneuve a remporté dimanche sa troisième victoire en battant le club Orient par un score de 14 à 4 dans une joute intéressante. Le pitcher Miron retira 16 hommes au bâton.

Le Maisonneuve lance un défi aux meilleurs clubs de la province : Yale, Crénier, Royal, Saint-Vincent, Carillon, Jollette, Chambly, Balmoral. Informations : 381 Jeanne d'Arc, Maisonneuve.

Le club Sainte-Cunégonde lance un défi à tous les clubs dont les membres n'ont pas plus de 17 ans.

Le Sainte-Cunégonde aimerait à jouer avec le Saint-Louis, de Verdun, dimanche, le 26 juillet, à la ferme Fletcher. Réponses au No 253 rue Workman, Ste Cunégonde.

Le club de baseball Saint-Clément, de Beauharnois, désire arranger des parties avec les clubs suivants : Saint-Charles II, Caporal, Balmoral II, Western, Gold Star et Sainte-Martine. Pour toutes informations, s'adresser par lettre à J. P. Primeau, capitaine, Beauharnois, P. Q.

Le jeune Carillon Amateur voudrait jouer avec les jeunes Canadiens Indépendants, jeune Tempérants, jeune Vigier, jeune Saint-Georges, jeune Canadien d'Hochelaga, Marie-Anne II, et avec tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans.

Pour toute information, s'adresser entre 6 et 7½ heures p.m., à Alf. Perrault, 422 Saint-André, téléphone Est 6255.

Le Sainte-Elisabeth II a triomphé du Turcot Ind. par 11 à 10. Ce dernier jouera dimanche avec le Victoria.

Le club de football Canada vient de s'organiser avec les officiers et les joueurs suivants: Capitaine, E. Charrette; secrétaire-trésorier, A. Guilbault; M. Lamoureux, J. Ouellet, N. Brazeau, A. Lamoureux, G. Guilbeault, F. Guilbeault, A. Martineau, N. Campeau, A. Trottier, J. Papineau, E. Charrette, E. Normandin.

Le Canada aimerait à jouer avec tout club de 15 ans. Ecrire à E. Charrette, 15 rue Boucher.

Le club de crosse Hochelaga II aimerait à jouer avec le St Hyacinthe, le Canadien II, de St Henri, le Mont-Royal, le St Pierre, l'Harmonie, le St Louis II, etc. Inf. A. Gagnon, 157 Aylwin, Hochelaga.

Le club Amherst a triomphé du Saraguay, de Cartierville, sur le terrain de ce dernier dans une joute fort contestée. Bolduc et Molinari se sont distingués en faisant chacun un home run. Score:

| | |
|---|---|
| Saraguay. . . . . | 011101000— 4 |
| Amherst. . . . . | 027103017—21 |

Le club Mansfield a remporté dimanche dernier sa onzième victoire consécutive en battant le Royal Canadien, de St Henri, par le score décisif de 11 à 6. Le Royal Canadien avait remporté une brillante victoire sur le Mansfield samedi soir dans son imagination seulement, car il se vantait qu'il écraserait le Mansfield. Dimanche après-midi, quand la partie fut terminée, ce fut lui qui était écrasé. Score par inning:

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| Royal Canadien. .100102010— 5 | 16 | 4 | |
| Mansfield. . . . .302201030—11 | 6 | 3 | |

Batteries: Dupuis et Beaudoin; J. Duranceau et L. Dussault.

Le club Mansfield lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 18 à 19 ans.

Informations chez Jules Douesnard, 204 rue Guy, entre 7 et 8 heures.

Cacouna, 21 — Le club de baseball Cacouna a défait le R. L. P. dans trois parties consécutives. Scores :

Partie du 13 juillet :

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| R. L. P. . . . . .010000002— | 3 | 4 | 1 |
| Cacouna. . . . . .20100002x— | 5 | 8 | 2 |

Partie du 14 juillet :

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| R. L. Pc. . . . . .600000302— | 5 | 12 | 2 |
| Cacouna. . . . . .200000004— | 6 | 14 | 0 |

Partie du 15 juillet :

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| R. L. P. . . . .4000000010000— | 5 | 6 | 1 |
| Cacouna. . . . .0000000503— | 8 | 11 | 4 |

Le Cacouna jouera aujourd'hui avec le Saint-Patrice, puis il ira faire une tournée.

### BRILLANTE VICTOIRE DU CLUB WILD ROSE, DE LACHINE

Devant une assistance nombreuse, le Wild Rose, de Lachine, a prouvé qu'il était invincible sur son terrain, en battant dimanche dernier, le Green Leaf par un score de 4 à 2, dans l'une des parties les plus contestées de la saison.

Ce fut une lutte de pitchers entre P. Leduc et Priest, mais ce qui contribua le plus à la victoire du Wild Rose, fut les hits de Clément et O. Leduc, hits faits en temps opportun. Dagenais et E. Leduc brillèrent aussi pour le Wild Rose.

Voici le score détaillé de la partie :

GREEN LEAF

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Dixon, c.f. . . . . | 4 | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Priest, p. . . . . | 5 | 0 | 1 | 0 | 8 | 0 |
| Smith, c. . . . . | 4 | 0 | 2 | 7 | 1 | 0 |
| Whalen, s.s. . . . . | 4 | 1 | 0 | 2 | 2 | 1 |
| Henderson, 2b. . . . | 5 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Ashton, 3b. . . . . | 3 | 0 | 1 | 2 | 0 | 1 |
| Kent, l.f. . . . . | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Burke, 1b. . . . . | 4 | 0 | 0 | 8 | 0 | 3 |
| Dort, r.f. . . . . | 4 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Total. . . . . | 37 | 2 | 7 | 24 | 11 | 5 |

WILD ROSE

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Alc. Mallette, l.f. . | 5 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Dagenais, c.f. . . . | 3 | 2 | 0 | 4 | 0 | 1 |
| E. Leduc, c. . . . . | 4 | 1 | 3 | 6 | 1 | 1 |
| J. Clément, 1b. . . . | 4 | 0 | 1 | 10 | 1 | 1 |
| R. Leduc, p. . . . . | 4 | 0 | 0 | 1 | 4 | 1 |
| O. Lejour, 3b. . . . | 3 | 1 | 0 | 2 | 3 | 0 |
| A. Leduc, s.s. . . . | 4 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Alev. Mallette, r.f. . | 4 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| A. Dicaire, 2b. . . . | 4 | 0 | 1 | 3 | 2 | 3 |
| Total. . . . . | 35 | 4 | 8 | 27 | 14 | 9 |

Score par innings :

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| Green Leaf. . . . .010001000— | 2 | 7 | 5 |
| Wild Rose. . . . .00102001x— | 4 | 8 | 9 |

SOMMAIRE

Coup pour 3 buts, E. Leduc. Coups pour 2 buts, Clément, A. Leduc, E. Leduc. Points mérités, Wild Rose, 4 ; Green Leaf, 0. Buts volés, Alc. Mallette, 3 ; Whalen, 2 ; Dixon, 2. Doubles jeux, Whalen à Priest, R. Leduc à Clément, Whalen à Ashton. Frappé par le pitcher, Dixon. Struck out, par R. Leduc, 2 ; par Priest, 5. Buts sur 4 balles, R. Leduc, 4 ; Priest, 2. Temps, 1.40. Scorer, "Pappalau. Umpire, Tom O'Neil. Assistance., 750.

Le club Rugby a défait le Saint-Louis Amateur, et lance un défi aux Royal Réserve, Columbia, Cercle Impérial, Grand-Tronc, Sainte-Brigide, Edouard VII, pour le 26 juillet. Information chez M. Alfred Mercier, No 1045 Ontario Est, entre 6 et 8 heures.

Le club Iberville a défait le fameux Nationaliste par 9 à 3. Noms des vainqueurs : J. Dubeau, R. Boucher, L. Goyette, C. Brown, G. Boucher, A. Bolvin, H. Lareau, G. Racicot et G. Normandin.

Le Nationaliste se composait des joueurs suivants : O. Govette, H. Soly, G. Farrar, C. Soly, W. Normandin, F. Soly, J. B. Larivière, A. Roy et A. Couture.

Score par innings :

| | |
|---|---|
| Nationaliste. . . . . | .000110100— 3 |
| Iberville. . . . . | .211211100— 9 |

Jos. Goyette, umpire. Assistance, 300 personnes.

Le club Saint-Martin a défait le Ste Cunégonde par un score de 11 à 9. Le Saint-Martin jouera dimanche prochain avec le Wild Rose de Lachine.

Le club de baseball Jeune Saint-Georges a de nouveau défait le Cherrier, samedi, par un score de 6 à 3. Les Salinqueurs relèvent le défi du Balmoral II. Ils aimeraient à jouer avec le Saint-Paul. Inf. chez Ovila Morin, président. No 1475 rue Sainte-Catherine Est, près Harbour.

Le club de crosse Saint-Edouard lance un défi au Capital de Montréal, pour une partie qui sera jouée samedi, le 25 juillet, sur le terrain du Saint-Edouard. Pour informations s'adresser chez M. Donat Perreault, 1890 rue Boyer, boulevard Saint-Denis, entre 6.30 et 7.30 p.m.

Le club de crosse Canada voudrait jouer dimanche avec l'un des clubs suivants : Harmonie, Saint-Denis, Longueuil, Inf. Rousseau, capitaine, 72 rue Préfontaine.

Le club Capital de Montréal a eu hier une bonne pratique sur son terrain. On remarquait : R. Challoux, W. Duplessis, P. Bissonnette, A. Giroux, M. Gravel, L. Huet et beaucoup d'autres joueurs. Les Capitals lancent un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans. Pour informations écrire à G. Nolet, 415 boulevard Saint-Joseph, Montréal.

Le club St Pierre a mis deux nouvelles victoires à son crédit en battant le jeune Labelle par 9 à 5, et en déclassant le Viger par un score de 21 à 10. Score détaillé des parties :

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| St Pierre. . . . . .213711312— | 21 | 15 | 4 |
| Viger. . . . . .003025000—10 | 3 | 9 | |

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| St Pierre. . . . . .00000009— | 9 | 5 | 2 |
| Labelle. . . . . .50000000— | 5 | 3 | 4 |

Noms des joueurs : Vaillancourt, Charron, Lamontagne, Gosselin, Thibeault, A. Jean, Désauniers, Courtois et P. Gauthier.

Le club St Pierre jouera dimanche avec le club Amherst II.

Le club de baseball Métropole désirerait arranger une partie pour dimanche, le 26 du courant, avec les clubs suivants : St Jacques, Terrebonne, Drummondville, Cercle Paroissial, Chénier, etc. S'adresser à Wilfrid Lafond, 994 St Denis. Tél. Est 3414.

Le club de baseball Park, de la ville Saint-Louis, a commencé sa saison par trois victoires consécutives, en écrasant deux fois les Outremont, et une fois les fameux Beavers. Le club Park lance un défi aux Bordeaux II, Arlington II, Joliette, Saint-Georges, Amherst, Wild Rose de Lachine, Lavilette de Sainte-Cunégonde, G. T. R., Atwater, Saint-Jean Ind., Saint-Edouard, Mont Saint-Louis, Saint-Paul II, Saint-Laurent, Terrebonne.

Le club Park jouera dimanche sur son terrain, avec un fameux club de Saint-Henri. Les amis sont invités. Inf. par lettre à F. Trevellyn, 1311 avenue du Parc, Annexe.

Course de 100 mètres — Duffy, Sud-Africain, 1er. Temps, 11 3-5 secondes.

Deuxième épreuve — George, Royaume Uni, 1er. Temps, 11 3-5 secondes.

Troisième épreuve — M. J. Cartmell, Université de Pennsylvanie, 1er. Temps, 11 secondes.

Il vient de se former un nouveau club qui porte le nom Trilby II. Il a défait le St Maurice dimanche par un score de 23 à 13. Il jouera samedi avec le Balmoral II. Il accepte tout défi pourvu que les joueurs n'aient pas plus de 14 ans. Inf. 166 Iberville.

Le club de baseball jeune Wild Rose, de Montréal, a défait les jeunes Stars et le collège St Paul, par 9 à 8. Les vainqueurs lancent un défi à tout club de 14 ans. Pour informations, s'adresser à F. Gauthier, 395 Beaudry.

Saint-Jean, 21. — Il y a eu, dimanche après-midi, au terrain de l'exposition, une intéressante partie de baseball, entre le club Canada, de St Jean, et le club Chambly. Malgré la température peu favorable et le mauvais état du terrain détrempé par la pluie, l'assistance était très nombreuse. Nos joueurs, au début de la partie, ont donné du fil à retordre à leurs adversaires, qui reprirent ensuite l'avantage et remportèrent la victoire par un score de 7 à 1.

Le club Maisonneuve jouera dimanche avec les Alphas au terrain du National. Il a déjà battu l'Arlington par 8 à 6, et le Ste Catherine par 8 à 2.

Le St Hyacinthe a triomphé du Montagnard par un score de 13 à 9. Les vainqueurs sont : A. Quevillon p. ; O. Voisard, p. ; A. Labelle, 1b ; D. Desharnais, 2b ; J. Moreau, s.s. ; R. Payette, 3b ; R. Hébert, c.f. ; E. Chrétien, r.f. ; P. Sauvé, l.f.

Le club Cartier a remporté une brillante victoire sur le club Demontigny par un score de 11 à 0.

| | |
|---|---|
| Demontigny. . . . . | .000000000— 0 |
| Cartier. . . . . | .21310112x—11 |

Noms des vainqueurs : D. McGee, c. ; F. Jarrett, p. ; H. Malner, 1b ; N. Malner, 2b ; L. Tessier, s.s. ; L. Lemay, 3b ; T. Scorlars, r.f. ; Maller, s.f. D. Ross, l.f.

Le club Cartier aimerait à jouer une partie, dimanche, avec les Colin McArthur, Viger, Amherst, Grand Tronc, Canada. Inf. L. Lemay, 141A Cartier, en arrière.

Les jeunes Canadiens Indépendants ont triomphé du Viger par un score de 9 à 0. Noms des vainqueurs : W. Ouimet, c. ; E. Lachapelle, p. ; A. Durand, 1b ; H. Barbeau, 2b ; H. Lavole, s.s. ; E. Maranda, 3b ; M. Chaput, l.f. ; A. Bourbonnière, c.f. ; F. Fortier, r.f.

Ce club voudrait jouer dimanche, ou samedi, à 2 heures, avec le jeune Demontigny, au Parc Lafontaine. Informations, 29 Bréboeuf.

Le jeune St Vincent, lance un défi au Northmount, de la Côte des Neiges, pour dimanche, le 26 juillet, au Parc Mascotte. Inf. A. Landry, 606 rue Maisonneuve, entre 6 et 7 p. m.

## LA LUTTE

### TREMBLAY VICTORIEUX DE MULDOON

Holyoke, 21.—La rencontre Tremblay-Muldoon pour le titre de champion des lutteurs légers d'Amérique, a eu lieu vendredi soir, au Monument National. L'assistance était d'environ 900 personnes. Tremblay tomba Muldoon par un hammerlock en 32½ minutes. Muldoon, blessé au bras, ne put ensuite continuer, et Tremblay sortit de l'arène avec son titre de champion. Il reviendra ici le 7 septembre, jour de la Fête du Travail, alors qu'il se mesurera avec Bothner, de New York. L'arbitre, vendredi, était M. Séguin.

New York, 21 — Bertrand et Brière, les deux globe-trotters de la "Presse," sont arrivés, hier, à New York, après avoir traversé heureusement toute la Nouvelle-Angleterre du Nord au Sud.

Ici, comme dans toutes les villes où ils se sont arrêtés, ces deux nardis voyageurs ont eu une réception des plus chaleureuses de la part des lecteurs de la "Presse" qu'ils ont rencontrés. Ils tiennent surtout à remercier M. J. C. Hogue, marchand de vins, 321 Greenwich, du charmant accueil qu'il leur a fait ainsi que de sa générosité.

Bertrand et Brière passeront quelque temps à New York avant de s'embarquer pour Liverpool et M. Hogue leur a promis tout son concours pour rendre leur traversée de l'Atlantique la plus agréable possible.

Nos deux globe-trotteurs ont été, aussi, l'objet d'une sympathique démonstration de la part du Club Démocratique Canadien-Français, dans la métropole américaine, d'après une lettre particulière qui nous arrive aujourd'hui d'un de nos correspondants américains.

### CLUB MONTFARLY

Le club Montfarly aura une fête champêtre demain à 1 heure, à côté de l'hôtel Ouimet, Sault-au-Récollet.

## LE RASOIR A LA GORGE

### UN PAUVRE ALIENE TENTE DE SE DONNER LA MORT, A SAINT - STANISLAS DE CHAMPLAIN.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Stanislas de Champlain, 21 — Dans le cours de la semaine dernière, un nommé Alfred Gervais, du rang "des Chutes", a tenté de se suicider en essayant de se couper la gorge avec un rasoir. Le prêtre et le médecin ont été mandés en toute hâte et ce dernier a déclaré les blessures n'être pas mortelles. Le malheureux, qui ne possède pas la plénitude de ses facultés, sera transféré, après sa guérison, dans un asile d'aliénés

—La retraite de tempérance, prêchée par un Père Franciscain de Trois-Rivières, s'est terminée dimanche et a obtenu un succès éclatant. Toute la paroisse s'est donné la main pour adhérer à la tempérance dans un véritable élan d'enthousiasme : c'est à peine si on a pu compter quelques rares abstentions volontaires.

—La Banque Provinciale de Montréal vient d'ouvrir une succursale en notre paroisse. On y fait des affaires d'or. M. Paul Rinfret, N. P., en a été nommé gérant et M. G. Gervais, comptable.

## BELLE PARTIE DE 12 INNINGS

### Baltimore bat Montréal par un score de 5 à 3.

## BASEBALL

BALTIMORE, 5 ; MONTREAL, 3.

Baltimore a battu Montréal par un score de 5 à 3, hier, dans une partie de douze innings. Une balle mal lancée par Casey au premier but, à la dernière inning, alors qu'il y avait déjà deux hommes de retirés, permit aux visiteurs de compter le point qui leur donna la victoire.

Chadbourne, le premier frappeur à aller au bâton, à la douzième inning, reçut une passe. Dunn le fit avancer au deuxième en faisant un sacrifice hit. O'Hara fut ensuite retiré par O'Neil. Hearne reçut quatre balles. Knight frappa la balle dans la direction de Casey, celui-ci la lança trop bas à Evans et elle roula jusqu'aux "bleachers". Chadbourne put entrer au home. Un coup de Hall fit entrer Hearne. Cassidy fut ensuite retiré par Jones.

Le jeu au champ, hier, fut sensationnel des deux côtés, et O'Neil et O'Hara se mirent particulièrement en évidence, saisissant l'un après l'autre d'une seule main des coups impossibles. Corcoran se distingua aussi.

Le Dr Adkins, pitcher de Baltimore, joua une très belle partie et se montra supérieur à Wicker, lanceur du Montréal.

Les joueurs locaux ne purent faire que cinq hits sur ses balles en 12 innings.

Score :

BALTIMORE

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Strang, 3b. . . . | 4 | 1 | 3 | 2 | 4 | 1 |
| Chadbourne, c.f. . | 3 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 |
| Dunn, 2b. . . . . | 6 | 0 | 1 | 3 | 6 | 0 |
| O'Hara, l.f. . . . | 6 | 1 | 1 | 4 | 1 | 0 |
| Hearne, c. . . . . | 4 | 1 | 0 | 9 | 2 | 0 |
| Knight, s.s. . . . | 5 | 0 | 2 | 2 | 2 | 3 |
| Hall, r.f. . . . . | 6 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 |
| Cassidy, 1b. . . . | 6 | 0 | 1 | 12 | 0 | 0 |
| Adkins, p. . . . . | 5 | 1 | 0 | 1 | 3 | 0 |
| Total. . . . . | 42 | 5 | 11 | 36 | 18 | 5 |

MONTREAL

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Joyce, l.f. . . . . | 5 | 2 | 0 | 2 | 1 | 0 |
| Casey, 3b. . . . . | 5 | 0 | 2 | 3 | 1 | 1 |
| O'Neil, r.f. . . . . | 5 | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 |
| Jones, c.f. . . . . | 5 | 0 | 0 | 5 | 0 | 0 |
| Evans, 1b. . . . . | 4 | 1 | 1 | 12 | 0 | 0 |
| Corcoran, 2b. . . . | 4 | 0 | 0 | 4 | 6 | 0 |
| Needham, s.s. . . . | 5 | 0 | 0 | 3 | 1 | 1 |
| McManus, c. . . . . | 4 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Clark, c. . . . . | 4 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| Wicker, p. . . . . | 4 | 0 | 1 | 3 | 6 | 0 |
| Total. . . . . | 42 |

# LA PRESSE

MONTREAL, 21 JUILLET 1908


## PLUS LONGUE QU'INTERESSANTE

Le gouvernement avait convoqué une session qui devait être de trois mois et demi, car, il n'avait aucune législation compliquée à proposer. L'opposition l'a fait durer huit mois, sans y avoir placé une once en plus de sagesse ou de mesures pratiques. Nous doutons que la masse du parti conservateur soit satisfaite d'un enfantillage aussi coûteux et aussi étranger à notre système constitutionnel. Il est vrai que l'Hon. M. Foster a mis dans le Hansard 620 colonnes, soit deux gros volumes, d'injures, de hâbleries, de lieux communs, de réflexions méchantes ; mais, à peine vingt pages d'un bon sens ordinaire dont le pays pourrait tirer profit. Que Dieu lui pardonne tout ce verbiage, dont le budget seul a souffert.

Le premier point que nous voulons faire ressortir de cette session, c'est l'assaut continuel de l'institution fédérale contre les institutions locales. On a présenté, cette année, en Parlement, trois bills qui sapaient l'existence des provinces, sans compter l' "Ontario and Michigan Power" Bill et deux compagnies exploitant les pouvoirs du Niagara. Le Bill des Architectes était la continuation des efforts tentés, il y a quelque temps, par le Dr Roddick par son Bill sur la médecine pour amener tranquillement l'instruction publique sous le contrôle d'Ottawa. Si ce projet avait été accepté, l'an prochain, le tour des avocats et des notaires serait arrivé ; les diplômes de nos universités auraient cessé d'avoir cours. Bref, on détruisait l'une de nos plus importantes garanties nationales.

Si le "Dominion Power" avait été accepté, aucune charte provinciale n'était plus nécessaire. Toute compagnie purement locale, incorporée à Ottawa, non seulement devenait indépendante de la Législature, mais, elle pouvait même confisquer à son profit l'ouvrage déjà fait par la Législature.

Si le Bill de la Coopération fut passé, autant aurait valu fermer les portes parlementaires de Québec. Il ne restait plus rien à cette Province sur quoi elle eut pu légiférer, sans s'en faire dépouiller immédiatement. Tout lui était enlevée : droit civil, propriété, contrats.

Ici nous sommes forcé de faire remarquer qu'à notre grande peine aucun autre journal que la "Presse" n'a dénoncé et combattu ces trois mesures dangereuses. A quel degré d'indifférence en sommes-nous rendus ? Nous ne faisons nullement cette remarque dans un esprit de réclame ; mais, nous voulons attirer l'attention publique sur le danger qui nous menace. Si les gens semblent si disposés à laisser imperturbablement le fédéral fourrager dans le local, nous ne sommes plus qu'à un pas de l'union législative. Ce qui nous a surpris, surtout, c'est que notre population si susceptible sur la réclamation de quelques formules françaises dans notre système, n'ait pas été réveillée sur cette adroite conspiration pour nous priver, à notre insu, de droits primordiaux qui forment la base du pacte fédéral.

Que faut-il donc faire pour faire entrer dans le peuple l'amour de sa province, c'est-à-dire le principe même de son existence et de ses libertés ? Si l'on croit que la "Presse" n'a pas bien fait la campagne, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de susciter une émulation générale pour arriver à mieux ? Nous ne prétendons pas exercer le monopole de la surveillance en affaires aussi graves et d'un intérêt aussi universel. A une prochaine session, il nous faudra certainement du renfort et le concours de toutes nos forces combinées, car, les autres reviendront à la charge.

Il est heureux que le gouvernement Gouin, invité par la résolution de l'Hon. M. L. O. David au Sénat, l'an dernier, à défendre les provinces, ait saisi la balle au bond et ait constitué un agent pour surveiller les empiètements fédéraux. Monsieur Arthur Globensky nous a rendu des services inappréciables à Ottawa. Il est également heureux que le professeur de droit international de l'Université Laval, M. Gervais, ait eu un siège à la Chambre des Communes. Pour lui, l'usurpation était claire comme le jour, puisque c'est son devoir d'enseigner sur les différentes juridictions.

Voilà comment est né le mouvement de la protection nationale contre les empiètements du fédéral. C'est au peuple, c'est à nos hommes politiques, à donner une forme permanente et invincible à la résistance. Il n'y a rien de légitime, de compréhensible, d'irréprochable comme la simple réclamation de ses droits.

## SALUT A L'HÉRITIER DE LA NOUVELLE DYNASTIE

Le Prince de Galles sera demain dans la cité de Champlain. Il est inutile de répéter quel vif intérêt notre population porte à la personne de notre futur roi, qui partage déjà la grande affection vouée par les sujets du Canada, fiers de leur liberté, à feue la Reine Victoria et encore plus, peut-être, à notre Souverain actuel Edouard VII.

On ne sait peut-être pas qu'une dynastie nouvelle est montée sur le trône de la Grande-Bretagne avec Edouard VII. Il est vrai que la ligne Royale d'Angleterre remonte sans interruption jusqu'à Guillaume le Conquérant, mais seulement par les femmes.

Un grand nombre de rois, successeurs de Guillaume de Normandie, sont morts sans postérité mâle. Chaque fois qu'il en est arrivé de la sorte, une nouvelle dynastie s'est trouvée fondée. Ainsi, la dynastie normande a fini avec Mathilde, fille de Henri Ier. Alors commença la dynastie de Plantagenet, avec le fils de cette princesse et de Geoffroy d'Anjou.

C'est une erreur de regarder les rois des maisons d'York et de Lancastre, comme des dynasties portant respectivement ces noms. Ces rois descendaient tous d'Edouard III, un Plantagenet. Les Lancastre et les York n'ont jamais formé qu'une même famille, divisée en deux factions rivales.

La maison des Plantagenet, ligne mâle, s'éteignit avec Richard III, et fut remplacée par la dynastie des Tudor, qui commença avec Henri VII. Celle-ci finit avec la reine Elizabeth ; et Jacques Ier, premier roi de la dynastie des Stuart, hérita de la couronne, comme arrière-petit-fils de Marguerite, reine-consort d'Ecosse, fille du premier Tudor, roi d'Angleterre, Henri VII. La dynastie des Stuart se termina, à son tour, avec la reine Anne, et alors vint la dynastie de Hanovre, avec George Ier, petit-fils d'Elizabeth, fille du premier des Stuart, sur le trône anglais, Jacques Ier.

Aujourd'hui, la couronne d'Angleterre est passée au premier roi anglais de la dynastie des Cobourg. Son père, le prince Albert était de cette famille. Et le roi Edouard VII fonde une autre dynastie, non pas parce que celle de Hanovre est éteinte, puisque le duc de Cumberland et sa famille et le duc de Cambridge représentent encore cette famille, dans la ligne mâle, mais parce que la loi successorale du trône d'Angleterre établit l'héritage direct, avec priorité pour les enfants mâles, et prévient l'accession collatérale.

## INJUSTIFIABLE PRÉTENTION

Un confrère anglais de Montréal se plaint qu'on ait trop agrandi la Province de Québec. "Quelle dépense, s'écrie-t-il, s'il se commet un meurtre dans Ungava ! Pourquoi n'avoir pas laissé ce soin à Terreneuve ?"

Pour nous, cette mesquinerie est plus qu'incompréhensible. Au moment où la Province de Québec réclame le littoral du Labrador dont Terreneuve a pris possession, il n'y a pas lieu de désarmer si benoitement. Il serait curieux que Terreneuve nous barrât le chemin à l'Atlantique.

Du reste, tant que Terreneuve n'aura pas réglé sa grave difficulté avec la Grande-Bretagne même, à propos des pêcheries, le Canada n'a pas le droit de songer à épouser une telle querelle.

## L'ABUS DU DROIT DE GRACE

La clémence outrée de M. Fallières, le président de la République Française, qui pardonne indistinctement aux pires filous les crimes les plus atroces, a soulevé l'indignation de tous les corps de l'état en France. Ainsi sous prétexte de discuter le rappel de la suppresion de la peine de mort, le Parlement Français pourrait décréter bientôt l'abolition de la prérogative du président, si non complètement, du moins en partie, c'est-à-dire en l'assujettissant au contrôle d'une commision ayant plus de pouvoir que celle qui est censée agir maintenant.

Le "Gaulois", dans son édition du 4 juillet, publie une étude succincte et bien faite au sujet du droit de grâce à travers les âges et chez différents peuples, nous reproduisons cet article qui intéressera certainement nos lecteurs.

Voici :

"Hier a commencé à la Chambre le débat sur la suppresion de la peine de mort.

"On sait l'étrange et suggestif revirement de la commision. L'année dernière, encore abolitionniste, elle est aujourd'hui prête à remettre M. Deibler en possession des bois de justice. Pourquoi ? On le sait également. La multiplicité des crimes a été la conséquence immédiate de l'abus des grâces présidentielles. M. Fallières n'avait cependant qu'à repasser un peu son histoire de France pour y lire que cet abus a implanté dans notre pays un danger public comme au temps où la loi de Manou — 1500 ans avant Jésus-Christ — disait : "Le souverain qui laisse aller un coupable est aussi injuste que celui qui condamne un innocent".

"Cet excès d'indulgence fut particulièrement manifeste sous les prédécesseurs de Charles V. Aussi les Etats généraux de 1316 ne se firent pas faute de représenter au monarque les dangers résultant de l'impunité dont bénéficiaient les auteurs des plus atroces méfaits. Charles V leur donna satisfaction en dressant lui-même la liste des crimes pour lesquels il ne serait pas accordé de grâces à l'avenir, et en déclarant que s'il cédait à une "importunité", il voulait "qu'il ne vaille et que obéi n'y soit".

"Ainsi, il fut entendu que, désormais, "les mutilations de membres, les rapts de jeunes filles" seraient par lui considérés "comme crimes irrémissibles".

"Les Etats d'Orléans de 1560, ceux de Blois de 1576 et de 1588 se montrent particulièrement irréductibles dans leur opposition à tous abus".

"S'appuyant sur l'ordonnance de 1579, les Parlements refusent d'entériner certaines lettres de grâces "trop légèrement consenties". Par arrêt du 30 août 1585, une femme avait été condamnée au feu pour avoir empoisonné son mari. On dut surseoir à l'exécution de la sentence, la condamnée allant être mère ; mais ce répit lui ayant permis d'obtenir des lettres de commutation, qui eurent pour effet de substituer la peine perpétuelle à la peine de mort, le Parlement ne consentit à entériner ces lettres que sous la condition expresse "que la condamnée n'en pourrait obtenir d'autres à l'avenir".

"Plus tard, sous Louis XIV, une ordonnance criminelle du mois d'août 1673 contient (art. 4 du titre VI) cette restriction remarquable : "Le droit de grâce ne sera exercé dorénavant qu'autant que la victime du délit aura été désintéressée du préjudice qu'elle avait subi." Mémorable enseignement donné par le Roi-Soleil au Président qui règne à l'Elysée !"

"Les criminalistes font résolument chorus avec les Etats et les Parlements : Bodin, Bret au seizième siècle, Denissart au dix-huitième ; ce dernier écrivait : "Les Cours souveraines ont le droit de s'opposer de toutes leurs forces à la volonté du Prince."

"Les philosophes étrangers ne sont pas moins catégoriques dans l'expression de leur mécontentement. Aux yeux de Bentham "l'abus de la grâce est une prévarication".

"Et Filangieri : "Le soin de conserver et de défendre la sécurité publique et la tranquillité particulière doit être le premier devoir de la souveraineté. La clémence qui est contraire à ce devoir est un abus manifeste".

× × ×

"L'Assemblée constituante de 1789, au lieu de se borner à réglementer et à limiter l'usage du droit de grâce, décide, fidèle à son système de destructions radicales, sa suppression absolue. Elle est votée sur la motion de Lepeletier-Saint-Fargeau (que le garde du corps Paris devait si peu gracier à quelque temps de là), aux applaudissements frénétiques des tribunes. Parmi les partisans de la suppression figurent de futurs terroristes, Robespierre, Barère, Merlin entre autres. Pouvaient-ils maintenir le droit de grâce, dont l'exercice n'eut pas manqué de fausser plus tard, par une notable économie de la guillotine, leur sinistre instrument de règne?"

"Il fut rétabli par le sénatus-consulte du 10 thermidor an X (4 août 1802). Mais le Premier Consul ne pouvait l'exercer "qu'après avoir entendu en conseil privé le Grand Juge, deux ministres, deux sénateurs, deux conseillers d'Etat, deux membres du tribunal de cassation."

"Sous l'Empire, la Restauration et le gouvernement de Juillet le droit de grâce fonctionna sans abus!"

"La Constitution de 1848 le délégua au Président de la république, avec cette réserve qu'il devait au préalable recueillir l'avis du conseil d'Etat. Lorsqu'il s'agissait de commuer la peine de mort en une peine perpétuelle, le conseil d'Etat était consulté en assemblée générale."

"Sous le second Empire et sous la troisième république, retour au droit exercé sans aucune restriction ni réserve."

"Les auteurs de la Constitution de 1875 auraient pu s'inspirer de l'exemple de la plupart des républiques étrangères, qui n'ont pas cru possible de conférer une prérogative au fond d'essence monarchique au chef de l'Etat. En Suisse, par exemple, c'est à l'Assemblée fédérale, composée des deux Assemblées réunies, que ce pouvoir est dévolu. Dans plusieurs républiques d'Amérique aucune grâce n'est accordée sans le vote exprès des deux Chambres. Elles préfèrent, comme on disait l'autre jour au Sénat, "coucher le Président de la république dans le lit de Louis XIV."

"Il ne paraît pas d'ailleurs que, sauf M. Grévy, beaucoup trop clément envers les pires malfaiteurs, les différents hôtes de l'Elysée, avant M. Fallières, aient trop mesuré du droit de grâce. Pranzini, Prado, Campi, Anastay — pour ne citer que ceux-là — payèrent justement leur dette à la société.

"M. Fallières abuse du droit de grâce, cela n'est pas douteux. Son excuse, disent ses amis, est qu'il suit régulièrement l'avis de la commission chargée, au ministère de la justice, d'examiner les recours; mais cette commission elle-même peut se laisser influencer par la pensée que le courant abolitionniste est en faveur à la présidence. Espérons que les dispositions des députés, interprètes de tous les jurys de France, la feront réfléchir au mot profond de Becaria, plus pitoyable aux victimes qu'aux meurtriers: "Heureuse la nation qui ne donnerait plus le nom de vertus à la clémence et au pardon!"

### TRAINS POUR QUEBEC

La compagnie du Pacifique Canadien a mis deux trains spéciaux à la disposition de ceux qui désirent se rendre à Québec. Ces trains quitteront la gare Windsor tous les jours (le dimanche excepté), jusqu'au 28 juillet inclusivement à 10.15 a.m., et arriveront à Québec à 3.55 p.m. ; un autre train spécial quittera la gare Viger à 10.30 p.m., tous les jours, le dimanche excepté, et arrivera à Québec à 5.30 a.m.

Le Pacifique Canadien a en outre trois trains qui circulent entre Montréal et Québec, quittant la gare Viger à 8.55 a.m., tous les jours (le dimanche excepté) et à 2 heures p.m., et 11.30 p.m. tous les jours.


PERE ET FILLE GUERIS

PORRIGO ET ECZEMA GUERIS PAR ZAM-BUK

Mlle Wilhelmina McCharles, de Powassan, Ont., écrit: "J'ai constaté que Zam-Buk est un baume curatif pour l'eczéma. Mon père avait beaucoup d'eczéma aux mains qui étaient demeurées très enflées. Un soir il décida de faire essai de Zam-Buk. J'en avais précédemment employé contre des dartres que je n'avais pu guérir avant d'avoir essayé Zam-Buk. Grâce à lui mes dartres disparurent en très peu de temps. Le lendemain matin d'une application, mon père vit l'état de ses mains bien amélioré. Il continua donc à se servir de Zam-Buk et l'eczéma est maintenant tout disparu. J'apprécie beaucoup Zam-Buk comme baume curatif."

ZAM-BUK est curatif, calmant et antiseptique. Chez tous les pharmaciens et marchands. 50c ou franc de port de la Zam-Buk Co., Toronto. Dépôt à Montréal, 144 rue Craig, Ouest. y A

Avez-vous jamais reçu de la buanderie votre faux-col avec un bord rude qui vous râpe le cou comme une lime ? Ce n'est certainement pas agréable. La

TOILET LAUNDRY

"la buanderie qui connait son affaire" a installé un appareil spécial pour enlever cette rudesse et donner un bord doux comme du velours très agréable au toucher.

425 RUE RICHMOND.
TELEPHONE UP 3480

m. j. s

Souffrez-vous ?

DE MAL DE TETE
PERTE DE SOMMEIL
INDIGESTION
INACTIVITE OU FOIE
EXCES DE BILE

BEECHAM'S PILLS

auront tôt fait d'enrayer la cause de ces ennuyeuses affections et de remettre chaque organe en bon état. Après avoir pris quelques doses de Pilules de Beecham vous vous sentirez tout régénéré. Elles débarrassent le système de toutes impuretés, améliorent la digestion, chassent le mal de tête et

Soulagent Sensiblement

qu'il s'agisse d'excès de bile, de constipation, d'indigestion ou de dérangements du foie. Les excellents résultats obtenus des Pilules de Beecham, les ont rendues dignes de la confiance dont elles jouissent. Elles ont fait du bien à des milliers de gens et se recommandent d'elles-mêmes.

Vendues partout. En boites de 25c. (5) A k

CASH RECEIPT

Arsène LAMY

830 St Denis
COIN DULUTH.

MERCREDI--Grande Vente à Réduction

16 Cents

Soie blanche, bleu marin, rouge, valeur primitive 49c et 65c, pour . . . . .
Tweeds à costumes, pâles et foncés, valeur primitive 45c et 60c, pour . . . . .
Drap melton, gris foncé et pâle, brun, très large, valeur primitive 39c et 44c, pour . . . . .
Chemises blanches et couleurs assorties, valeur primitive 75c et $1.00, pour . . . . .
Drap vénitien, vert foncé, brun, etc., valeur primitive 75c, pour . . . . .
Etoffes à robes pâles et foncées, drab et gris, valeur primitive 65c, pour . . . . .
Tweeds légers pour manteaux, carreautés, valeur primitive 75c, pour . . . . .
Guipure blanche, très large, valeur primitive 35c et 40c, pour . . . . .
Canevas pour robes, assez pesant, valeur primitive 89c, pour . . . . .
Tweeds foncés pour habillements, valeur primitive $1.00, pour . . . . .
Flanelle croisée bleu marin, valeur primitive 50c, pour . . . . .
Gants en soie et en laine, valeur primitive 50c, pour . . . . .

25c

Tapis Tapestry, valeur primitive 50c à $1.25, pour . . . . .
Prélarts 4 verges de large, valeur primitive 40c à 75c, pour . . . . .

RAYON DE LA CHAUSSURE

1.49

Bottines en veau pour hommes, valeur primitive $4.00, pour . . . . .
Bottines en dongola pour hommes, valeur primitive $4.50, pour . . . . .
Bottines en cuir verni pour hommes, valeur primitive $5.00, pour . . . . .

RAYON DE LA MODE

1 beau lot de chapeaux garnis, valeur régulière de $2.50, pour

1.19

RAYON DE L'EPICERIE

Saumon rouge valant 10c, 3 boites pour . . . . . 25c
Saumon rose, valant 10c, pour . . . . . 5c
Mine à poêle Sultana, valant 10c, pour . . . . . 4c
Lessive en boîte, valant 10c, pour . . . . . 3c
Beurre de choix, valant 27c, pour . . . . . 25c

Aucune Commande par la malle n'est acceptée

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 101—n A

DUPUIS FRERES LIMITEE

On donne une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

REDUCTIONS DE JUILLET

Notre Vente Extraordinaire de Dentelle

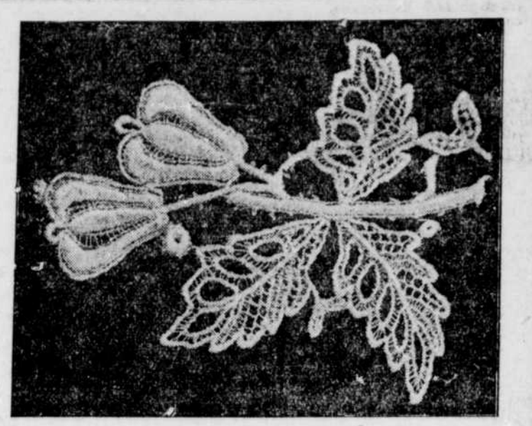

Riche appliqué de guipure de Plauen, comme vignette. Prix de juillet, la verge. . . . . 19c

A 2½c la verge.—Appliqués d'insertions de guipure et galons médaillons, nuance crème seulement ; largeurs, 1 pouce et 1½ pouce, différents dessins. Prix de juillet, la verge. . . . . 2½c

DENTELLES A 19c POUR 36 VERGES.

Ce sont des insertions en dentelle noire, de Chantilly, insertions blanches ou écrues en dentelle de Nottingham. Etant donnée la modicité du prix, nous ne vendons pas moins que la pièce de 3 douzaines, 36 verges pour. . . . . 19c

DENTELLES BLANCHES sur net nottingham, largeurs 4 à 5 pouces, différents dessins. Prix : 5c, 6c, 7c et. . . . . 8c

Insertions pour convenir 3c et. . . . . 3½c

DENTELLES ET INSERTIONS de Valenciennes, notre ligne spéciale, une valeur tout à fait exceptionnelle. Prix, la verge 4c ou 40c la doz.

INSERTIONS DE GUIPURE "all-over", sur net oriental. Aussi sur net "filet" noir, blanc, crème, écru et deux-ton, largeur 18 pouces. Valeurs de $1.25 la verge. Prix de juillet. . . . . 69c

COLLETS DE FANTAISIE, en braid soutache de soie blanc, ivoire. Valant 25c. Prix de juillet. . . . . 7½c

COMPTOIR DES TISSUS NOIRS

MOIREE PURE LAINE, pour jupons, largeur 38 pouces — une valeur régulière de 75c. Prix de juillet . . . . . 35c

POPELINE DE LAINE NOIRE, avec rayures, largeur 40 pouces, une excellente valeur à 50c. Notre prix de juillet . . . . . 35c

PANAMA NOIR, pure laine, qualité supérieure, largeur 54 pouces, une valeur de $1.25. Notre prix de juillet . . . . . 75c

TAFFETAS DE LAINE NOIR, avec rayures effacées, largeur 48 pouces, prix régulier $1.25. Notre prix de juillet . . . . . 75c

ALPAGA NOIR de fantaisie, largeur 40 pouces, une excellente valeur à 60c. Notre prix de juillet . . . . . 35c

TAFFETAS NOIR pure laine, largeur 40 pouces, valeur de 75c, notre prix de juillet. . . . 50c

GALERIE DES PORTRAITS ET PEINTURE

Au 3ème. Occasion de Juillet.

Cadres de fantaisie. Paysages. Fruits. Aussi images de piété. Valeurs régulières de $2.00 et $2.50. Prix spécial, avec cadre, durant ce mois . . . . . 95c

TISSUS DE FANTAISIE POUR ROBES

DRAP ARMURE, pure laine, pour robes ou costumes, largeur 42 pouces; couleurs rouge grenat, rouge viné, vert réséda, brun, gris et bleu-marine, une valeur régulière de 90c. Prix spécial pour notre vente de juillet . . . . . 59c

VOILE ETAMINE de fantaisie, rayures blanches sur fond noir, largeur 27 pouces, très bonne valeur à 65c. Prix spécial de juillet . . . . . 30c

SERGES DE FANTAISIE, pure laine, couleurs, rouge viné, vert réséda, rouge grenat, vert foncé et bleu-marine — rayures effacées — ainsi que noir. Valant 65c, pour . . . . . 35c

CHALYS DE LAINE, rayures et dessins fleuris sur fond crème ou ivoire, très convenable pour peignoirs, blouses ou robes d'été, une valeur régulière de 45c, prix spécial. . . . . 29c

VOILE DE PARIS, bleu-marin — pure laine, la qualité que nous avons vendue régulièrement à 75c. Prix de juillet pour écouler . . . . . 29c

DUPUIS FRERES, Limitée, LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST, 447-449 Ste Catherine Est

VENTE SPECIALE ANTICIPEE DE VETEMENTS D'HOMMES

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT. — A partir d'aujourd'hui, nous offrons au choix tout notre stock de Complets d'Hommes en Tweeds, Worsteds ou Serges, Complets d'Eté, Gilets et Pantalons en Homespun d'Halifax et Tweeds Hewson pure laine, Vestes d'été lavables, Gilets et Vestes légers pour l'été, Pantalons désassortis, Complets de flanelle, etc. Tout en fait de Vêtements d'Hommes à une véritable réduction de

20 POUR CENT D'ESCOMPTE

sur nos bas prix réguliers. Pas de fausses représentations. Nous ne voulons pas vous dire ou essayer de vous faire croire qu'un complet de $15.00 est un complet de $20.00. Nos prix sont marqués en chiffres lisibles et vous obtenez 20 pour cent d'escompte, mais c'est une réduction véritable.

Venez voir nos Marchandises. Comparez nos Prix et nos Valeurs.

Nous faisons cette vente deux semaines plus tôt que notre vente d'été habituelle. Vous en avez le bénéfice, et si vous achetez ici quelque chose qui ne soit pas tel que représenté, ou si vous n'êtes pas satisfait, retournez-le nous et nous vous remettrons votre argent.

Les gens qui profitent le plus de nos Ventes à Bon Marché sont nos clients réguliers.

MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 7 P.M. LE SOIR ET JUSQU'A 11 P.M. LE SAMEDI.

Allan Angle des rues Craig et Bleury et 401 rue Ste Catherine Ouest.

Fournisseurs de Moulins et Fabricants de Courroies

EN VERITABLE CUIR TANNE AU CHENE
CUIR A LACET EN PEAU ET TAILLE.

D. K. McLAREN, LIMITED, 309-11 rue Craig Ouest.
Phones Main 4904-4905. 208-m

VENTE DE MEUBLES

Tout dans notre édifice à cinq étages offert au prix coûtant et nombre d'articles à au-dessous du prix coûtant, durant le mois de juillet. Comptant ou crédit. Ouvert le soir. Lande Bros., 234 rue St Laurent, près Dorchester. 217—4 B

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis pa: Marion & Marion, ingénieurs-Conseils, Bureaux: Edifice New York Life, Montréal, et Washington, D.C. 4 128—m.j.s-n

PIANO LAFFARGUE de New York,

L'instrument favori des communautés religieuses.
Agence générale pour le Canada:
13 boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Main 4097. 174—n

# DES COUTUMES D'UNE AUTRE EPOQUE

Suite de la première page

**"DON DE DIEU"**

Québec, 21 — Le "Don de Dieu", vaisseau de Champlain, pendant les fêtes, après son arrivée triomphale devant Québec, sera ancré directement entre l' "Indomptable" qui amènera Son Altesse le Prince de Galles et le quai du Roi.

**EN AUTOMOBILE**

Québec, 21 — M. et Mme Armand Grenier et Mme le Duc, sont arrivés à Québec pour les fêtes du troisième centenaire. Les visiteurs sont venus en automobile viâ Batiscan.

**LES DESCENDANTS**

Québec, 21 — Le marquis de Lévis, le marquis de Lévis-Mirepoix, le comte Bertrand de Montcalm, accompagnés du lieutenant-colonel Landry et du lieutenant-colonel Baron, ont fait, hier, une visite officielle au gouverneur-général, au lieutenant-gouverneur et au maire de Québec. Ils ont aussi visité les vaisseaux de guerre français.

**AMIRAUX ET OFFICIERS FRANCAIS**

Québec, 21 — Les amiraux et les officiers des vaisseaux de guerre français recevront chaque jour ceux qui voudront leur rendre visite aux bureaux du lieutenant-gouverneur, édifice du Parlement, entre 3 heures et 6 heures de l'après-midi.

**A TRAVERS QUEBEC**

Québec, 21 — "Du Bureau de la Presse", à Québec" :—M. le marquis de Lévis-Mirepoix et M. le comte Bertrand de Montcalm, ont fait, hier soir, une promenade en voiture, à travers Québec, accompagnés d'un des représentants de la "Presse".

Les nobles voyageurs n'ont pas caché combien grande était l'admiration que provoquaient chez eux l'enthousiasme populaire et les décorations superbes qui ornent les constructions de la ville de Champlain.

**LE PRINCE ARRIVE**

Québec, 21—L' "Indomitable", portant Son Altesse Royale le Prince de Galles, a été signalé, hier soir, à 6 heures, à l'Ile de Belle-Isle.

**POLICE DE TORONTO**

Québec, 21 — Un détachement de la police de Toronto, 32 hommes, est arrivé, hier soir, à Québec, en charge de l'inspecteur Buddy. Ce détachement sera de service pendant les fêtes du troisième centenaire.

**PARADE MILITAIRE**

Québec, 21 — Une grande parade militaire aura lieu, jeudi matin, dans les rues principales de Québec. Plus de 12,000 réguliers et volontaires, arme au bras, quitteront les Plaines d'Abraham dès onze heures, et traverseront la ville, passant par les rues Grande Allée, Saint-Louis, du Fort, Buade, de la Fabrique, Saint-Jean, Youville, la Côte d'Abraham et la rue de la Couronne. Au coin de cette dernière rue, près Saint-Joseph, les régiments campés à Lévis, dont le 65ième de Montréal, regagneront leurs quartiers généraux. Ceux du Parc Savard termineront leur course près de la rue Saint-Vallier.

**LA MISSION FRANCAISE**

Québec, 21 — La mission officielle française à Québec a établi ses quartiers généraux au No 61 avenue Esplanade. Les représentants des journaux ont été invités à visiter le "Léon Gambetta", le 26 juillet.

Le 25, samedi, la mission française donnera un dîner de 60 couverts. Lundi, le 27, il y aura réception à bord du "Léon Gambetta", de 3 à 6 heures p.m.

**CANONNADE**

Québec, 21—Des détonations presque continuelles se sont fait entendre, hier après-midi, en rade de Québec; ce qui fit accourir des milliers et des milliers de personnes sur la Terrasse Frontenac. Il y eut d'abord échange de saluts entre le "New Hampshire", vaisseau de guerre américain, la Citadelle et les autres navires de guerre. La canonnade recommença lorsque les différents amiraux se firent visite les uns les autres, et fut d'une durée de deux heures.

A cinq heures, Lord Grey visitait le "New Hampshire" et à son départ il y eut saluts de 19 coups de canon.

**A LORD ROBERTS**

Québec, 21. — Le banquet offert, hier, à Lord Roberts par le Club de la Garnison comptera certes parmi les événements de cette mémorable quinzaine. Aucune démonstration dans cette ville de Québec pourtant si hospitalière, n'a eu la spontanieté de celle qui accueillit le prononcé du nom de Lord Roberts par le président du club, le Colonel J. F. Turnbull. Lord Roberts, dans son discours remercia les Canadiens de cet enthousiasste accueil. Il exprima le vif plaisir qu'il avait de visiter le Canada à l'occasion du troisième centenaire de Québec. Et, rappelant la guerre Sud-Afrcaine, parla de l'important concours offert par les Canadiens dans cette campagne. Voici la liste offficielle des invités:

Son Excellence, le Gouverneur Général, Lord Grey; sir A. L. Jetté, lieutenant gouverneur de la Province; le vice amiral Curzon, Howe; le contre-amiral Jellicoe; le vice-amiral Jaureguiberry; l'amiral Cowles, Sir Wilfrid Laurier; le colonel Denison; sir F. Borden; le vice-président Fairbanks; le général Otter; le Duc de Norfolk, le général Carew Scott, lieutenant colonel Turner, V. C., D. S. O., lieutenant colonel Gaudet, lieutenant colonel Wurtele, capitaine J. J. Sharples, A. H. Cook, major Petry, major Panet, M. Wm. Seaton, colonel Benson, M. G. H. Balfour, captaine H. E. Price, major général J. F. Wilson, honorable lieutenant colonel Wm. MacPherson, Murray Kennedy, Wm. M. Dobell, Lorenzo Evans, R. M. Beckett, J. C. McClimont, major A. C. Dobell, capitaine A. E. Doucet, E. Slade, capitaine J. B. Peters, major J. D. Brousseau, H. C. Foy, Hon. R. Turner, major J. A. Scott, major J. Houliston, C. A. Pentland, G. G. Stuart, J. S. O'Meara, capitaine J. Burstall, F. J. Cockburn, colonel J. L. H. Neilson, R. C. Smith, C. E. L. Porteous, D. D. L'Espérance, G. C. Renfrew, capitaine A. B. Whitehead, W. G. Hinds, Jas. Muir, jr.; J. W. Hamilton, capitaine D. Watson, J. W. Killam, capitaine F. M. Wells, colonel Lessard, E T. D. Chambers, capitaine J. A. Benyon, major A. K. Addie, H. E. Heustis, Stuart H. Dunn, J. K. Boswell, C. E. A. Boswell, A. W. Boswell, C. L. Hervey, H. S. Thomson, E. T. Nesbitt, A. G. Paddington, A. C. Joseph, capitaine F Holloway, lieutenant-colonel W. J. Ray, lieutenant-colonel J. Lyons Biggar, E. E. B. Rattray, F.M. McNaughton, C. W. Walcott, lieutenant-colonel MacDonald, W. A. Weir, J. W. Borden, colonel E. Watkin, chirurgien-major Lebel, E. T. Hale, sénateur Edwards, G. Sewell Pagé, F. G. Wilson, colonel C. C. Sewell, Albert Demers, John H. Holt, major A. T. Ogilvie, capitaine A. C. Shaw, F. Walsh, A. N. Lyster, G. S. Bacon, L.J.A. Amyot, A. Laurie, capitaine Wm Price, major A. J. Price, J. G. Garneau, R. C. Patton, Geo. C. Scott, sénateur Jules Tessier, prof. F. De Sumichrat, général Buchan, Dr Scott, Ives, M. Bruns, juge McCorkill, honorable L. A. Taschereau, lieutenant-colonel Harry Burstall, lieutenant-colonel Heward, major Leslie, major Jamieson, R. C. H. A.; général Cotton.

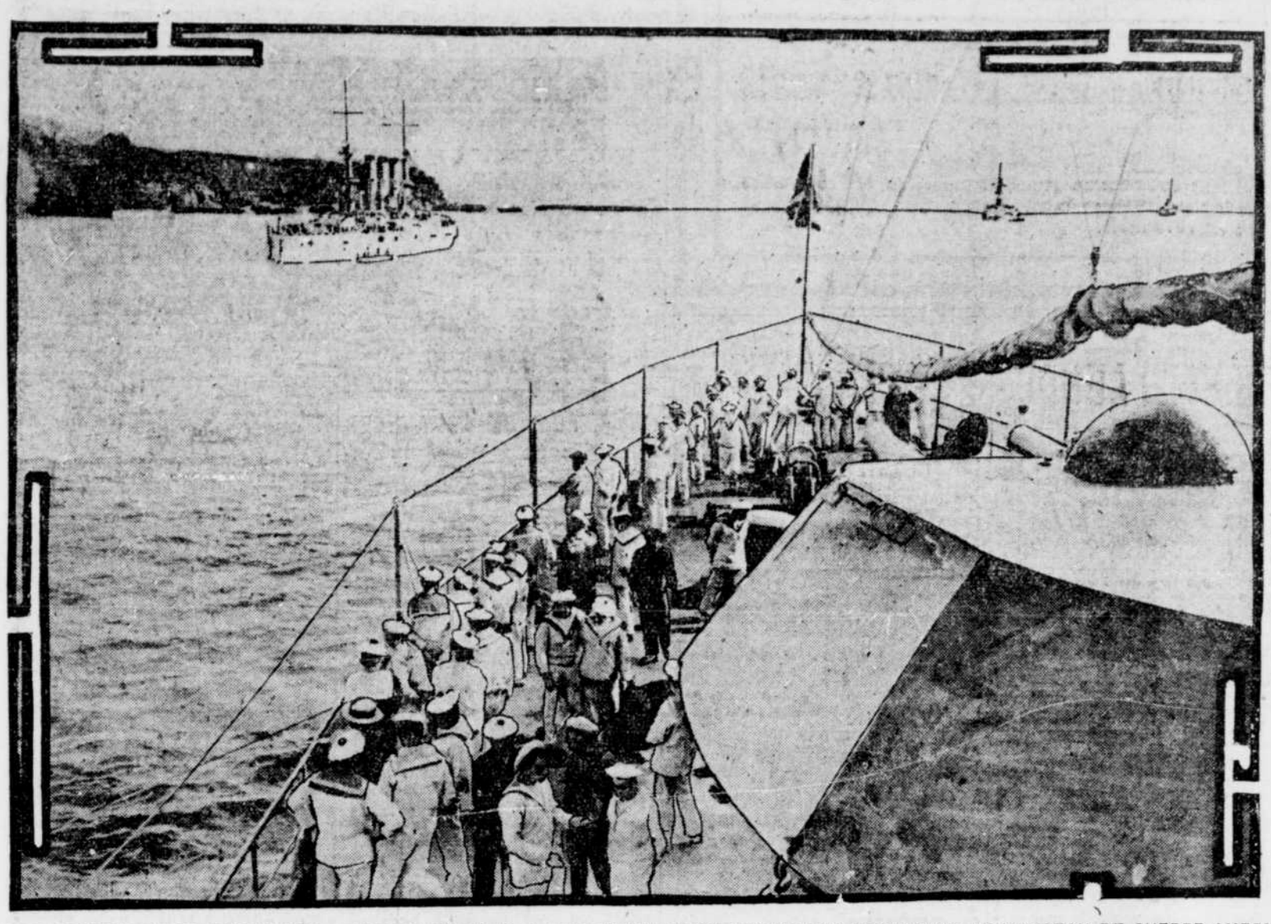

LES GRANDES FETES DE QUEBEC. — MARINS FRANCAIS A L'AVANT DU "LEON GAMBETTA," REGARDANT LE VAISSEAU DE GUERRE AMERICAIN "NEW-HAMPSHIRE," JUSTEMENT ARRIVE EN RADE DE QUEBEC.

**LE VICE-PRESIDENT FAIRBANKS**

Détroit, Mich., 21 — Le vice-président Charles W. Fairbanks et Mme Fairbanks sont arrivés à Détroit, la nuit dernière, en route vers Québec, où le vice-président représentera le gouvernement des Etats-Unis aux fêtes du troisième centenaire.

M. et Mme Fairbanks voyagent dans un train spécial comme hôtes du gouvernement canadien.

## CEREMONIAL OFFICIEL

Nous publions aujourd'hui le cérémonial qui sert suivi mercredi, lors de l'arrivée du Prince de Galles.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 20. — Voici le parcours que suivra la procession royale, mercredi, le 22 juillet:

Quai du roi, cul-de-sac, Dalhousie, des Soeurs, de la Montagne, Port Dauphin, Place d'Armes, St Louis, jusqu'à la citadelle. L'infanterie gardera les deux côté de la rue, en rang simble, et les hommes seront distancés d'une verge. Le 48me régiment des écossais sera placé tout près de la citadelle.

Chaque compagnie fera le salut royal au passage du Prince. Le département de la milice demande aux soldats de la cavalerie de bien faire attention pour que personne en brise la procession royale.

Voici l'ordre de la procession:

1re division: 2 commandants des escadrons, 4 chefs de troupe, 12 officiers non commissionnés et soldats. Il en sera de meme pour la deuxième division.

3me division; 3 commandants d'esquadrons, 6 chefs de troupe, 180 officiers non commissionnés et saldats. Des hôpitaux militaires seront établis, au coin des rues St Louis et Ste Ursule. Des précautions sont prises pour qu'en montant la côte de la Montagne, les soldats veillent à la sécurité des voitures, pour qu'aucun n'accident n'arrive.

LES GRANDES FETES DE QUEBEC. — TYPES DE MARINS FRANCAIS A BORD DU "LEON GAMBETTA."

Voici le programme officiel de la cérémonie, mercredi, le 22, qui vient d'être communiqué de la citadelle à la "Presse":

Arrivée de son Excellence et de sa suite à Québec. Le salut royal sera tiré aussitôt que le vaisseau de Sa Majesté, l' "Indomptable" sera en vue de la citadelle. Les amiraux et capitaines de la flotte de l'Atlantique, accompagnés par l'amiral Kingsmill, du département de la marine canadienne, monteront de suite à bord du vaisseau pour saluer le Prince. A deux heures et 10, Son Altesse Royal récevra Lord Roberts et le secrétaire militaire, le colonel Hanbury Williams, le capitaine Newton. A deux heures et vingt, sir Wilfrid Laurier, le sous secrétaire d'Etat, M. Joseph Pope et les lieutenants-colonels Sherwood, A. D. C., lieutenant-colonel Roy, A. D. C., attachés à la suite royale. A 2.30 hrs, les représentants des Etats-Unis; à 2.40, les représentants de la France; à 2.50, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, accompagné par un aide-de-camp et de l'honorable M. Gouin, à 3 heures, visite du président et des membres de la commission des Champs de Bataille; à 3.10, visite du général Lake, inspecteur général, brigadier général Otter, chef du bureau militaire.

Une garde d'honneur navale et militaire sera au quai du Roy. A quatre heures, Son Excelence ayant reçu tous les pesonnages officiels, débarquera au quai du roi, et sera reçue par le gouverneur général et les membres du cabinet.

Au nom du gouvernement du Canada, sir Wilfrid Laurier lira une adresse de bienvenue. C'est alors que Son Excellence se rendra dans la voiture du Gouverneur-Général, à la citadelle où il logera durant les fêtes. Dans la voiture royale il y aura le gouverneur général, accompagné par le lieutenant-colonel sir Arthur Bigge, secrétaire privé de Son Altesse Royale, et par le colonel Hanbury Williams, secrétaire militaire du Prince de Galles, et la voiture sera escortée par les maréchaux de camp.

Nous publions aujourd'hui aussi le cérémonial pour les autres jours de la semaine et de la semaine suivante. Jusqu'au départ du Prince.

Ces renseignements, qui sont officiels, n'ont pas encore été publiés dans aucun des journaux anglais ou canadiens-français du Canada.

La "Presse", grâce à son service supérieur d'informations, est la seule à les publier aujourd'hui.

**JEUDI, 23 JUILLET 1908**

10.30 a. m. — Son Altesse royale laissera la citadelle pour aller rendre visite aux navires de guerre.

Gardes du corps.

Garde d'honneur à cheval au quai du Roi.

3.50 p. m. — Son Altesse Royale le Prince de Galles laissera la citadelle, accompagné par Son Excellence le Gouverneur Général, et les membres de sa suite, se rendra au pied du monument Champlain, où il sera reçu par le maire Garneau qui lui présentera une adresse au nom de la cité de Québec.

Tenue de levée.

Des troupes seront allignées le long du parcours.

Une escorte, officiers de campagne, accompagnera le Prince pour aller et au retour.

Garde d'honneur à cheval à la statue Champlain.

8.00. — Diner d'Etat à la citadelle, où devra se trouver une garde d'honneur à cheval à 7.30 p. m.

Grande tenue.

**VENDREDI, 24 JUILLET 1908**

10.15 a. m. — Son Altesse Royale laissera la citadelle, accompagnée de Son Excellence le Gouverneur et de sa suite, et se rendra à la grande revue militaire sur les plaines d'Abraham, via le monument Wolfe. A la fin de la revue S. A. R. remettra au gouverneur-général les titres de propriété des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foye. Sir F. Borden, ministre de la milice et les membres du conseil militaire seront présents à l'estrade pendant la revue.

Après la revue S. A. R. visitera le monument des braves et reviendra à la citadelle via le chemin Sainte-Foye, les rues Saint-Jean, de Salaberry, Saint-Cyrille, Claire Fontaine et la Grande Allée.

Escorte d'honneur.

10.00 p. m. — Son Altesse Royale, accompagnée de Son Excellence le Gouverneur-Général, ira au parlement, où un bal sera donné en son honneur.

Gardes d'honneur à cheval à la citadelle et au parlement.

Grande tenue.

Gardes du corps.

**SAMEDI, 25 JUILLET 1908**

10 h. 30 a.m., S. A. R., accompagné du gouverneur-général, laissera la citadelle pour le quai du roi où il s'embarquera et passera en revue les flottes réunies de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis.

L'hon. L. P. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries, sera présent au quai du roi.

Gardes du corps.

Garde d'honneur à cheval au quai du Roi.

5. h. 00 p.m.—S. A. R. ira à la représentation d'Etat des Spectacles Historiques sur les plaines d'Abraham.

Petite tenue.

Gardes du corps.

**DIMANCHE, 26 JUILLET 1908**

10 h. 30 a.m.—son Altesse Royale assistera aux exercices religieux à la cathédrale de la Sainte-Trinité.

**LUNDI, 27 JUILLET 1908**

Matinée.—Son Altesse Royale le Prince de Galles, visitera l'ancien village canadien-français de Saint-Joachim, déjeunera avec les Messieurs du Séminaire de Québec, au Château Bellevue, sur le Petit Cap.

2 h. 30 p.m.—Courses nautiques sur le fleuve Saint-Laurent, en amont de la ville. S. A. R. le Prince de Galles y assistera.

LES PAGEANTS: M. ANTONIO COUILLARD, AVOCAT, FIGURANT HENRI IV.

## A BORD DU " LEON GAMBETTA "

(En Rade de Québec, le 20 juillet:)

Enfin, après des peines infinies, nous parvenons à corrompre un batelier, qui, moyennant la forte somme, consent à nous transporter à bord du "Léon Gambetta".

Dans la rade, la mer moutonne malicieusement, mais les rameurs font glisser, bondir l'embarcation, et, après avoir reçu quelques paquets d'eau, s'être gargarisé de débonnaires jurons, nous bordons le croiseur cuirassé.

Pour faire l'ascension de la passerelle volante, nous devons nous livrer à une gymnastique tumultueuse qui fait les marins se gaudir de notre "terrienne" maladresse.

La voile est à la grande hune,
Disait un marin à genoux;
Je pars pour chercher la fortune
Qui ne veut pas venir à nous.....

A peine avons-nous pénétré par le sabord, joyeux, contents d'être à l'abri des douches, que nous entendons une voix fraiche chanter, plaintivement, cette vieille chanson de mousse, qui berça les premières douleurs de notre enfance.

Si fugace qu'ait été le chant, l'impression que nous en avons ressentie fut douloureuse, car la voix, qui égrenait la mélopée, semblait mal assurée, comme si du coeur montait une tristesse qui s'étrangle dans la gorge et ne sort qu'en tremblant avec un peu du sanglot qu'on retient.

A l'arrivée nous sommes reçus par un groupe de matelots, en toilette d'un blanc éclatant, et, ils s'empressent de nous conduire auprès du commandant auquel nous présentons nos hommages.

Le commandant nous est, malheureusement, escamoté par des fâcheux, et nous nous rendons auprès de l'officier de quart.

—Ravi, messieurs, de vous serrer la main et de vous souhaiter la plus cordiale hospitalité. Il fait bon de pouvoir causer un peu, car, en vérité, je dois dire que l'on nous déserte.

Et nous causons quelques instants avec le charmant homme.

L'impression générale que les marins ont eue jusqu'ici de la fête est assez bizarre et nous croyons qu'au fond ils ont bien raison.

Descendus, dimanche, pour visiter la ville et voir la démonstration au monument Champlain, ils n'ont pu contempler qu'un défilé où flottaient des emblèmes sans signification pour eux.

"De chaque côté du monument, nous dit un officier, nous voyions deux drapeaux : l'un, celui des Etats du Pape, et l'autre, un drapeau que nous ne connaissons nullement ; bizarre assemblage de couleurs et d'emblèmes sans signification aucune.

"Et nous étions là, nous, officiers, marins français, contemplant ce spectacle d'un hommage rendu à l'un des nôtres, rendu à la France et pas un seul drapeau tricolore, pas même un drapeau anglais flottant sur cette place. Nous en avons éprouvé beaucoup de chagrin, car nous aurions aimé saluer notre drapeau à l'ombre du grand héros que vous fêtiez."

Les opinions varient peut-être dans les termes, mais dans le fond elles expriment toutes la même chose.

Nous visitons le formidable navire de la cale aux tourelles fortifiées.

Le "Léon Gambetta" est un croiseur cuirassé de 12,500 tonnes. Son principal armement se compose de 12 canons de gros calibre logés dans des tourelles protégées et du modèle le plus moderne. L'équipage est de près de 850 hommes, officiers et marins.

Ces affreux monstres de fer et de bronze sont, à l'intérieur, comme ruche aux milliers d'alvéoles. Partout des groupes sont au travail scrobbant les ponts, fourbissant les cuivres; lubréfiant les engins de tir; une petite armée de cuisiniers fait le menu formidable qu'il faut pour alimenter ces huit cents robustes gaillards.

Presque tous sont des Bretons. Tête carrée, solidement nouée sur des épaules fortes. Ils sont généralement petits, mais d'une robustesse remarquable. Ils parlent lentement un français bizarre ou fleurissent des mots d'argot et des expressions imagées.

—"Votre fleuve vous savez, il doit cogner dur comme la mer, quand il bougonne."

Ils sont d'une grande discrétion et fort peu communicatifs; est-ce le caractère ou la discipline de bord qui les contraint, ils causent peu. Et pourtant dans la rue, au café, ils sont exubérants et facilement camarades.

Après avoir crevé mon chapeau contre la gueule insensible d'une pièce de 12, après avoir mesuré le plancher huilé à neuf, et collectionné une généreuse série de bosses et de meurtrissures, nous parvenons à sortir des broussailles d'escalier, de cordes, de chaînes, de grelins armés, pour enfin marcher dans l'espace libre et de nouveau la plaintive romance frappe nos oreilles:

Je reviendrai bientôt j'espère
Sèche tes pleurs et attends moi....

Et les notes douces et lentes allaient profondément pincer les fibres endormies du coeur.

Intrigués, nous approchons du chanteur.

C'est un pauvre mousselet, un tout petit bonhomme de marin, qui, assis sur ses talons, regarde, les yeux navrés, vers le lointain de la rade.

Près de lui, on voit une épissure qu'il a commencée, mais tombée de ses mains pendant l'abandon à sa rêverie.

—Bonjour petit !

L'enfant se lève et les yeux encore tout pleins des visions lointaines il nous salue naïvement.

—A qui, petit, chantes-tu de t'attendre.

Et l'enfant, le regard rempli de la mélancolie des confidences qui ne veulent pas pleurer, murmure presque, tant il le dit à voix basse.

—J'pensais à la vieille, là-bas.

Pauvre enfant ! Nous l'avons quitté pour ne pas trop le distraire de sa pensée pour "la vieille", mais nous avions l'âme lourde et la voix bien mal assurée en lui disant adieu.

Nous prenons congé des officiers du bord, saluons les matelots et nous sautons dans notre barque que les rameurs poussèrent vers la rive.

Et pendant que les avirons battaient l'eau en cadence, nous entendîmes longtemps encore la voix du mousse qui chantait :

En te quittant ma bonne mère
Mon âme à Dieu, mon coeur à toi.....

Ernest Lemay

**MARDI, 28 JUILLET 1908**

11 h. 00 a.m.—Son Altesse Royale visitera le Parc Victoria et plantera un arbre en mémoire de sa visite.

L'itinéraire suivant sera suivi ; de la citadelle viâ St Louis, Place d'Armes, Dufort, Buade, Fabrique, Saint-Jean, Des Glacis, d'Aiguillon, Côte d'Abraham, St Valier, De la Couronne, St Joseph, St Valier, St Ambroise, l'avenue Parent ; retour à la citadelle viâ Gignac, De la Couronne, St Joseph, St Paul, St Nicholas, Côte du Palais, St Jean, De la Fabrique, Buade, Dufort, Place d'Armes, Saint-Louis.

Garde d'honneur à cheval au Parc Victoria.

A suivre sur la page 10

LES PAGEANTS: MADAME AUGUSTE CARRIER, FIGURANT MARIE DE MEDICIS, EPOUSE DE HENRI IV.

# TARIF

invariablement payable d'avance

## Four Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

**EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.**

**ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.**

**Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.**

**CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.**

**TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.**

**A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.**

**PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.**

**PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.**

**CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.**

**PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.**

## AVIS SPECIAL

**Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.**

**Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.**

## EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BARBIER de première classe, sobre et laborieux, demande position permanente. Adresse : P. J. S., 78 rue Dufresne. 219—3

EMPLOI DEMANDE par quelqu'un d'expérimenté en correspondance et en annonce — en anglais seulement — ayant 10 ans d'expérience, capable en sténographie, familier avec annonces de magasin à rayons et de commandes postales, 4 ans correspondant et expert sténographe du gouvernement. Désirerait changer le 15 août. Références. Ecrire à casier 797, la "Presse."

BRIQUETIERS — Deux bons briquetiers demandent de l'ouvrage n'importe où. Ecrire Scifos Salvator, 1483½ Demontigny Est, Montréal. 219—3

CORDONNIER sobre, sachant faire toutes sortes d'ouvrage, demande emploi, meilleures références fournies. Ecrire casier 450 la "Presse". 219—3

COUPLE français demande place, ouvrage général, ville ou campagne. Références. S'adresser Vincent, 188 St Timothée. 219—2

COMPTABLE, dix années d'expérience, méthodes modernes, connait les deux langues et clavigraphie. Peut prendre charge complète de bureau. Meilleures références. Ecrire Casier 479, la "Presse." 220—6

CHEF, ayant parfaite connaissance des deux langues, prendrait charge d'hôtel, club ou restaurant. Accepterait situation de gérant. Excellentes références de direction économique, pourrait fournir sécurité si désirée. Ecrire Casier 485, la "Presse." 220—3

COUPLE, Français, sans enfant, meilleures références, demande à faire l'entretien d'une maison, en échange du logement, chauffage et éclairage. Ecrire Casier 497, la "Presse." 220—3

COUTURIER, âgé de 18 ans, ayant trois ans d'expérience, sobre et honnête, demande de l'ouvrage. S'adresser 604 avenue Laval.

GARDE-MALADE — Une demoiselle ayant 3 années d'expérience dans un hôpital, désirerait avoir une place de garde-malade dans une maison privée. S'adresser par lettre à Mlle Héléna Saint-Aubin, ville Saint-Laurent, comté Jacques-Cartier, P. Q. 218—3

GARDIEN pouvant fournir de bonnes références, demande emploi. S'adresser à George Moreau, 13 rue Sanguinet. 219—3

HOMME, connaissant le soin des chevaux, demande emploi quelconque, conditions faciles. Marius Brochier, 230 Montgomery. Parc Frontenac. 220—3

JEUNE FEMME française demande à faire des chambres ou ménage, dans maisons privées ou maisons bourgeoises. S'adresser 603 Laval. 215—6

JEUNE homme désire un emploi dans un bureau. Il connait les deux langues, la tenue des livres, la sténographie française, la clavigraphie, etc. Il peut fournir de bonnes références. Ecrire casier 453 la "Presse". 219—3

PERSONNE demande ouvrage, 356 Laval. 219—3

## ELEVES DEMANDES

COURS complet de sténographie Elie, française, anglaise, comptabilité, conversation anglaise. Inscrivez-vous cette semaine, vous épargnerez $10. C'est le meilleur temps d'agir. 49a Ste Catherine Est. Téléphone Est 2807. 219—6

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur délégué de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise — système unique ; clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée, 359 Saint-Denis. 18,20,21,25,27,28

ELEVES DEMANDES — Il y a une grande demande de télégraphistes; bon salaire et travail constant à l'année. Le travail du télégraphiste fascine, il est en contact avec l'univers, rencontre les personnes éminentes et voyage gratis pour s'amuser ou par affaires; il fait son travail dans des conditions hygiéniques et agréables. Vous avez actuellement l'occasion d'apprendre la télégraphie et les affaires de chemin de fer à peu de frais. Jamais la télégraphie n'a offert d'aussi magnifiques chances. Notre généreuse offre, absolument garantie et à taux réduits devraient vous influencer. Permettez-nous de vous donner des explications. Venez, téléphonez ou écrivez aujourd'hui. Classes du jour et du soir tout l'été. Ecole de Télégraphie Moon, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Téléphone Uptown 3005. 219—6

ELEVES DEMANDES — Le professeur Salvagniac, agrégé français, plus de 60 élèves reçus aux brevets médecine, droit, art dentaire, pharmacie ; donne leçons privées ou cours. Ecrire : 92 Prince Arthur. 216—6

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons privées d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Dix ans d'expérience. Bas prix. 169A avenue Hôtel de Ville. 120 mjs—n

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 160 mots par minute en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Préparation aux examens de pharmacie, art dentaire, droit, médecine. Leçons privées. Meilleur marché qu'ailleurs. 169A avenue Hôtel de Ville. 120—mjs—n

## ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 218—6

## HOMME GARCONS DEMANDES

AGENT SOLLICITEUR — On demande immédiatement un agent-solliciteur dans les familles privées, bon salaire à homme compétent et sobre. S'adresser 988 Boulevard Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier au No 62 rue Napoléon, place permanente.

BARBIER demandé, emploi permanent, 259 Craig Ouest.

BOUCHER — On demande un boucher d'expérience, capable de servir la pratique, sachant l'anglais et le français et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser à Renaud et Frère, 99 Mont-Royal, coin de la rue Garnier.

BOUCHER — On demande un bon boucher. S'adresser Stanford Market, 438 rue Sainte-Catherine Ouest.

CHAUFFEUR — On demande un chauffeur de 3e classe, position permanente pour un bon homme. Produire certificats. Ecrire casier 476 la "Presse".

CUISINIER — On demande un cuisinier avec références. S'adresser 456 Sainte-Catherine Est.

CUISINIER — On demande au St John's Hotel, Saint-Jean, P. Q., un chef cuisinier, bons gages payés. S'adresser par lettre ou personnellement à J. B. Langevin, prop.

COUPLE — On demande un couple sans enfants, pour prendre soin d'un bébé de 3 ans, bonnes références. S'adresser entre 7 et 9 heures du matin, ou 1 et 3 p. m., No 60A Saint-Charles.

COMMIS — On demande un commis ayant quatre à cinq ans d'expérience, dans la marchandise sèche. Références exigées. S'adresser à V. R. Benjamin, 208 Centre.

CONDUCTEUR de grue demandé pour une machine Ledgerwood à double cylindre. S'adresser à The Missisquoi Marble Company, Ltd., Philipsburg, Qué. 220—2

COMMIS — On demande un commis pour un clos de bois de sciage. S'adresser Delorme et Cardinal, 220 rue Papineau, angle Lafontaine.

COUPEURS — On demande des coupeurs de glace. S'adresser D. Donnelly, 61 rue Murray.

GARCONS — On demande 10 garçons pour les commissions ; devront emporter leur dîner. S'adresser mercredi matin, à 7½ heures, 621 Sainte-Catherine Est.

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines, gradués gagnent $12 à $18 par semaine; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMMES — On demande de bons hommes pour poser des planchers en mastic - asphalt. Bon salaire à des hommes d'expérience. S'adresser F. F. Powell and Co., 228 rue Anne. 219-6

HOMMES demandés, bonne vue, moins de 30 ans, plus de 145 livres, comme serre-frein et chauffeurs sur chemins de fer, en cette localité. Expérience pas nécessaire; doivent comprendre l'anglais; rapportant $75 à $100 par mois; promus conducteurs ou mécaniciens; $150 à $200 par mois. Se présenter au No 518 rue Sainte-Catherine Ouest, chambre 105, Montréal. 220—6

JEUNES GENS — 10 — demandés pour apprendre le métier de chauffeur et de serre-frein. Position garantie une fois qualifié. S'adresser immédiatement, chambre 3, 141 Saint-Pierre. 220—5

JEUNES GENS — 25 — demandés pour apprendre la télégraphie. Position garantie. Salaire $50 à $60 par mois. Ouvert le soir. Pour détails complets, s'adresser chambre 4, 141 Saint-Pierre. 220—5

JEUNES GENS — On demande des jeunes gens connaissant un peu le travail des chemins de fer, pour se préparer à passer des examens pour les positions de chauffeurs et serre-freins. Nous plaçons des hommes tous les jours dans de bonnes positions; nous vous garantissons de vous placer aussitôt que vous serez qualifiés. Ceux qui sont employés durant le jour peuvent venir le soir. Pour autres renseignements s'adresser à chambre 3, 141 rue Saint-Pierre. 220—5

JEUNES GENS DEMANDES — Jeunes gens, si vous vous présentez d'ici au 30 de ce mois, nous vous donnerons un cours de télégraphie et d'avantage de chemin de fer pour $25.00 comptant. Prix régulier $50.00. Nous avons placé encore 5 jeunes gens la semaine dernière. Adressez-vous tout de suite à Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Sainte-Catherine Est, bâtisse la "Patrie," Montréal. 218—6

JEUNES GENS — On demande des jeunes gens comme chauffeurs et serre-freins. Instruisez-vous à domicile par la poste. Pour renseignements gratuits, envoyez un timbre à la National Railway Training School Inc., 376 rue Robert, chambre 39, Saint-Paul, Minn., E. U. A. 206—ms—n

JEUNES GENS demandés de suite, pour étudier la télégraphie, pour occuper des positions de chemin de fer aussitôt que qualifiés ; cours jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 219—6

JEUNE HOMME demandé, fort, pour se rendre utile dans une boutique à bois. S'adresser No 19 rue St George.

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général dans un magasin. S'adresser 14 rue Bleury.

MACHINISTE — On demande un machiniste d'expérience pour réparer les machines. S'adresser à 294 Lagauchetière.

MARGEUR — On demande margeur, fille ou jeune homme, sur presse à travaux de ville. Dominion Tag, Label and Ticket Coy. Limited, 3 Côte de la Place d'Armes.

PEINTRE — On demande un bon peintre, absolument sobre. S'adresser à N. G. Valiquette, Ltd., 477 Sainte-Catherine Est.

PEINTRES — On demande trois bons peintres, inutile de se présenter sans avoir les capacités voulues. 84 rue Fabre, de 7 à 8 le soir.

PEINTRES de maisons demandés. S'adresser à Adolphe Carand, 56 Saint-Jacques, Trois-Rivières.

PATISSIER — On demande un apprenti pâtissier de quelques années d'expérience. E. Martin, 568 Notre-Dame Ouest.

PLATRIERS — On demande des plâtriers. 296 Mentana. G. Charbonneau.

PLOMBIER — On demande un plombier-couvreur. S'adresser Joseph Laporte, 301 avenue Lasalle, Maisonneuve.

REPRESENTANT DEMANDE — Les Etablissements d'Imprimerie Royer et Cie, de Nancy, France, demandent au Canada un représentant sérieux pour la carte postale illustrée ; bonnes références exigées. 215—6

REPRESENTANTS sérieux demandés partout à la campagne. Ouvrage facile payant $15 à $30 par semaine, n'exigeant aucune expérience, échantillons gratis. Occasion superbe d'améliorer votre position ou faire argent à temps perdu. Ecrivez aujourd'hui. Cie Déry et Fils, Montréal. 240—mjs—n

SOLLICITEUR — On demande un bon solliciteur pour vendre des hôtels, âgé d'au moins 35 ans. Chs Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal.

SOLLICITEURS — On demande 3 bons solliciteurs pour des publications bien établies et avantageusement connues des annonceurs. S'adresser par lettre à Boîte 399 la "Presse," Montréal. 217—6

STENOGRAPHE DEMANDE — Une importante compagnie d'Ontario désire s'assurer les services d'une ou d'un sténographe compétent pouvant écrire le français et l'anglais. Le salaire sera, au début, de soixante piastres par mois. Adresser les applications à M. Denis R. Perrault, professeur agrégé des cours publics de sténographie du Monument National, 26 Ida, Montréal.

## HOMMES GARCON DEMANDES

STENOGRAPHE — On demande une sténographe possédant la sténographie anglaise et française et pouvant écrire et parler les deux langues correctement. Spécifier le salaire demandé. Ecrire à boîte 483, la "Presse." 220—n

TENEUR de livres d'expérience, pouvant disposer de ses soirées, prendrait tenue de livres qu'il ferait à son bureau ou à domicile privé. S'adresser par lettre, Casier 482, la "Presse." 220—6

TENEUR DE LIVRES — On demande un assistant teneur de livres, ayant un peu d'expérience, devra fournir de bonnes références. S'adresser J. J. Joubert, 975 Saint-André. 220—3

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 79—n

VENDEURS — Parlant anglais et français — demandés pour les mois d'été, pour petites villes sur la rive nord, entre Hull et Québec. Doivent avoir cheval et wagon léger. S'adresser à Casier 746, la "Presse." 124—mjs

VOYAGEURS demandés, visitant épiciers, pour vendre un article nouveau comme ligne supplémentaire. Bonne commission. Franco-Belge de Gauffrettes, 42 rue Saint-Vincent. 219-2

## FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE comme assistante, capable de faire les pâtisseries, demandée au Old McGill Café, 131 rue McGill, pas d'ouvrage le dimanche. Gages $5 par semaine et nourrie.

CAISSIERE — On demande une caissière. S'adresser immédatement au No 17 Sainte-Elisabeth.

CUISINIERE — On demande une cuisinière pour salle à manger. Geo. Dulbec, 151 St Paul, en face du marché Bonsecours.

CUISINIERE — On demande pour une maison de pension de 20 pessionnaires, une cuisinière ayant de bonnes références, aura sa chambre seule. S'adresser 55 Côte du Beaver Hall.

COUTURIERES expérimentées demandées pour la confection des jupes de dames. Pouvoir électrique. Position stable. S'adresser à A. Sommer and Co., 292 rue Sainte-Catherine Ouest. 220—6

CLAVIGRAPHISTE demandée, une jeune fille sachant la sténographie et la clavigraphie. S'adresser à L. A. Cadieux, 62 rue Saint-Jacques.

DAME — On demande une dame pour tenir une maison en bon ordre. Ecrire en anglais à casier 478 la "Presse".

FEMME — On demande une femme pour lavage de planchers dans pharmacie. S'adresser pharmacie Brillon, coin avenue Saint-Louis et avenue du Parc.

FEMME — On demande une femme de 30 à 40 ans, respectable, un peu instruite, pour aider aux travaux légers du ménage. S'adresser après 6 heures, 146 Ouest Sainte-Catherine.

FEMMES — On demande immédiatement des femmes de bonne expérience pour assortir les chiffons. S'adresser 803 rue Craig Est. 220—2

FILLES — On demande des filles d'expérience pour travailler dans le cuir et dans les gants. S'adresser à Hudson Bay Knitting Co., 294 Lagauchetière.

FILLE — On demande une fille pour aider à la cuisine. S'adresser 156 Sainte-Catherine Ouest, au restaurant Guillette.

FILLE demandée pour le comptoir dans un atelier de photographie, avec références, sachant bien parler et écrire l'anglais et le français. Ecrire avec spécifications casier 500 la "Presse". 220—2

FILLES — On demande une fille de chambre et une cuisinière, famille de 3 seulement. S'adresser à 443 rue Mance.

FILLE — On demande une fille habituée à servir les tables. S'adresser Café Sainte-Catherine, No. 456 Sainte-Catherine Est.

FILLES — On demande des cuisinières, servantes générales, filles de table et une fille pour la crème à la glace. Aussi un homme pouvant se rendre utile. S'adresser 669 Saint-Laurent.

FILLES ou femmes pour ouvrage général, ainsi que filles pour servir les tables, les deux langues préférées. S'adresser immédiatement hôtel Riendeau, 58-60 Place Jacques-Cartier.

FILLE demandée pour finir les bords des pantalons sur machine "Arbes." S'adresser R. C. Wilkins, coin Bleury et Dowd. 220—3

INSTITRICE demandée pour école, village, L'Ascension. Institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français, avec diplôme modèle, sachant la musique préférée. Salaire, $16.00 par mois. S'adresser J. W. Le-Cavalier, sec.-très., L'Ascension, Co. Montcalm. 220—3

INSTITUTRICES — La municipalité scolaire de Stoke demande plusieurs institutrices munies diplômes élémentaires français et anglais. Salaire $150. Pour références, s'adresser Dr Bédard, secrétaire-trésorier, Stoke Centre (Richmond). 220—6

INSTITUTRICES munies de diplômes élémentaires pour le français et l'anglais, quatre, demandées, pour écoles catholiques. S'adresser, spécifiant salaire et expérience, à John J. Kelly, sec. trés., Fort Coulonge, Qué. 220—3

INSTITUTRICE demandée pour école de village, assistante, ne possédant pas de diplômes mais ayant des aptitudes pour l'enseignement. Salaire $75 par an. Adressez poste restante, Lachenaie. 220—6

INSTITUTRICE — On demande une institutrice pour école élémentaire à Saint-François de Salles. S'adresser à M. Arthur Mathieu, de Lachenaie. 216—6

INSTITUTRICES demandées, 4 institutrices avec diplôme élémentaire pour Ste Agathe des Monts, références exigées. S'adresser Jos. Morin, sec.-trésorier. 17,18,21,23,25,28

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille connaissant la sténographie et la clavigraphie, et parlant les deux langues. Devra être vive et avoir une bonne écriture. Ecrire à boîte 487, la "Presse." 220—2

JEUNE FILLE, arrivant de Boston, parlant les deux langues, demande emploi dans magasin, expérience des magasins de Boston. S'adresser 315 Fullum.

JEUNES FILLES — 25 dames et jeunes filles de bonne apparence pour distribuer des circulaires privées aux demoiselles des magasins, bureaux, couvents, etc. S'adresser chambre 5, deuxième étage, 289 Ste Catherine Ouest.

JEUNE FILLE, venant de Belgique, demande place comme servante. A. B., 54 Iberville. 220—3

JEUNES FEMMES et FILLES DEMANDEES — Vu la grande demande de sténographes et de comptables parlant les deux langues, nous donnerons un cours complet de sténographie et de comptabilité aux jeunes filles parlant le français et l'anglais et qui s'inscriront ce mois-ci, à la moitié du prix régulier et la balance pourra être payée à $1.00 par semaine après que nous vous aurons obtenu une position. La sténographie de Boyd peut être apprise en 30 jours. Classes du jour et du soir tout l'été. Ne manquez pas cette chance exceptionnelle, venez nous voir aujourd'hui. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Téléphone Uptown 3005. 219—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme caissière dans un café de première classe. Travail de jour seulement. Doit avoir de bons certificats. Doit parler anglais. Ecrire en anglais à casier 448 la "Presse." 219—2


TOUJOURS SE **MULTIPLIANT**

Pour satisfaire aux nombreuses demandes qui nous parviennent de **DeLORIMIER**, nous avons établi une succursale pour les **Petites Annonces Classifiées de**

# LA PRESSE

**A LA**

**Pharmacie J. B. CONTANT,** 1101 Avenue Mont-Royal

Située entre DeLorimier et Bordeaux. **Tél. Bell Est 6230**

où toutes les Petites Annonces seront reçues AU MEME PRIX qu'au bureau principal. Le même soin et la même attention que vous recevriez à nos bureaux vous seront donnés à cette succursale. 21,24


## FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour magasin de vaisselle et tapisserie, faudra parler les deux langues. S'adresser 954 Sainte-Catherine Est, ou 243 Visitation.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour essayer des vêtements, manteau et jupes de dames, pas plus de 25 ans, doit mesurer au moins 41 longueur de jupe, buste 36, élégante et paraissant bien, doit parler bon anglais. S'adresser J. H. Waldman et Co, 513 rue Saint-Paul. 220—2

MODISTE demande de l'ouvrage chez elle ou dans famille, tout ouvrage garanti. Mme Marchesseault, 1 avenue Viger. 220—3

MODISTE, arrivant de Boston, demande ouvrage dans familles privées, sachant tailler et ajuster. S'adresser 422 Delisle, coin avenue Greene, Saint-Henri. 220—3

ON DESIRERAIT se procurer les services d'une personne d'un âge moyen pour aider aux travaux légers d'un ménage où il y a deux enfants, un de 4 ans, l'autre 2 ans. La personne qui se pondra aux besoins, pourra se créer un bon chez soi. Pour plus de détails, écrivez à boîte 496 la "Presse", et il vous sera donné plus d'informations. 220—3

ON DEMANDE immédiatement une fille sachant faire la cuisine, pour aller à la campagne, références exigées. S'adresser au No 703 rue Saint-Urbain, coin de la rue Prince Arthur. 183—n

PERSONNE — On demande une personne bien recommandée pour garder une maison. S'adresser 201 Dufresne, 3e étage. 220—2

PLACIERE active — canvasser — demandée. Devra parler anglais. S'adresser, entre 10 et 12 a.m., à chambre 26, 204 rue Saint-Jacques.

VENDEUSE — On demande une vendeuse d'expérience pour le département de corsets, devra parler anglais. Bon salaire à une personne compétente. S'adresser par lettre Casier 488 la "Presse". 220—6

## SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine pour une petite famille, bon salaire. S'adresser 211 avenue Hôtel de Ville.

SERVANTE générale demandée. S'adresser immédiatement 77 Lasalle, Parc Lafontaine. 220—6

SERVANTE — On demande une jeune fille de 15 à 18 ans pour prendre soin d'un bébé et aider au ménage. S'adresser 324 Visitation.

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Bons gages. Pas de lavage. S'adresser 92 Cherrier. 217—6

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 1167 rue Saint-Denis. Bons gages.

SERVANTE — On demande une servante générale. Références exigées. S'adresser 226 Saint-Antoine.

SERVANTE générale demandée, famille de deux personnes, 445 de Montigny Est. Références nécessaires. 220—6

SERVANTE demandée au No 1293 St Denis, entre 18 et 40 ans.

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 819 rue Huntley, boulevard Saint-Denis, pas de lavages. 218—3

SERVANTE — On demande une fille générale, sachant faire la cuisine, ni lavage, ni repassage, 2 personnes, 532 rue Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général. Salaire $10 par mois. S'adresser 116a rue Champ de Mars, près rue Bonsecours. 219—6

SERVANTE — On demande une servante générale, bon salaire. Pas de cuisine. S'adresser à 260 rue Cherrier.

## AGENTS DEMANDES

AGENT solliciteur demandé. Salaire ou commission. S'adresser Alfred Tyler, London, Ont. 178—n

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

AGENTS — On demande des agents pour représenter la Hong Kong Pad Co. Salaire et commission. S'adresser J. Denis, entre 5 et 7 heures p.m., au No 269 Saint-Christophe, près Sainte-Catherine.

AGENTS — Agents solliciteurs demandés, dames ou messieurs. S'adresser chambre 7, 37 Notre-Dame Est.

## ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé pour un produit qu'il n'y a pas sur le marché, payant 200 pour 100. Ecrire à casier 494, la "Presse."

ASSOCIE — On demande un associé pour s'occuper des travaux du bureau, diriger les agents, etc. Vend'a la moitié des parts pour $350.00. Seuls ceux qui veulent travailler, doivent écrire à Casier, 491 la "Presse."

ASSOCIE DEMANDE — $1,500 à $2,000 de capital requis, pour épicerie ilcencée, rue Ontario Centre, moitié bénéficee et $12 salaire. Le propriétaire égalera la mise de l'associé et transfèrera une hypothèque de $1,200 en sûreté collatérale du montant reçu. But: ajouter une ronde de bière qui sera contrôlée. Chance exceptionnelle de faire un bon placement sans risquer.—260, Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains gratis donnés aujourd'hui et demain au village de la Pointe aux Trembles. Tél. Main 2894. 21,23

ASSOCIE demandé, ayant $200 de capital, pour investir dans une fabrique rapportant 300 pour 100. S'adresser Albert Germain, 31 rue Lymburner, Ste Cunégonde.

## LAVAGES DEMANDES

ON DEMANDE lavage à la maison, une personne habituée à laver. S'adresser le soir après 6 heures, à 1396 Logan. 219—3

## CHAMBRE A LOUER

AVENUE VIGER, 69A — C. A. L. — Grands double-salon, porte d'arche. Séparément si préféré. Aussi chambre au dernier étage, 6 piastres par mois. 218—6

## CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE très propre à louer immédiatement, famille pas d'enfants, belle localité. S'adresser 612 avenue Delorimier, près rue Sherbrooke. 219—6

DE MONTIGNY EST, 405 — C. A. L. — Grande chambre-salon, lumière Auer, bain, usage cuisine si désiré, ou chambre-boudoir meublée. 220—3

PAPINEAU, 227 — C. A. L. — Deux grandes chambres meublées ou non pour couple ou messieurs, famille respectable. $4 et $5.

HOTEL DE VILLE, 71 — C. M. — Jolies grande et petite chambres meublées, avec usage cuisine, confort du chez-soi, famille respectable. 220—3

MONT-ROYAL, 363 — Entre Saint-André et Mentana — C. A. L. — Sur le devant, avec belle garde-robe, bain, etc., là où il n'y a pas d'enfant, avec usage de la cuisine si désiré. Possession 1er août. 219—2

STE CATHERINE EST 194 — C. A. L. — Chambre à louer sur le devant. 220—3

RUE LAFONTAINE, 883 — C. A. L. — Chambre meublée ou non, porte-manteau, usage de la cuisine, $6.00 en montant. 219—3

SAINTE-ELISABETH, 123 — C. A. L. — Une belle grande chambre avec le salon, étage du bain, gaz, etc. 219—3

ST DENIS 1132 — C. A. L. — Magnifique chambre située sur le devant, très confortable, bien éclairée, prix modéré.

## CHAMB. MEUBLEES A LOUER

CADIEUX, 43 — C. M. — Chambres meublées, gaz, bain, confort du chez-soi, famille sans enfants. 216—6

ST DENIS — C. M. — Chambre meublée avec ou sans pension. Prix modéré. 220—3

SAINT-ANDRE, 1324 — C. M. — Joli salon nouvellement décoré, meublé au goût, pour un ou deux messieurs. Références échangées Confort désiré, améliorations modernes.

CADIEUX, 237 — C. M. — Coin Sainte-Catherine. Deux belles chambres doubles meublées, pour messieurs ou couples, dans bonne famille canadienne sans enfants. 218—3

RACHEL, 319 — C. M. — Chambre double meublée, poêle à gaz dans la chambre, lumière Auer, cottage moderne, personne tranquille seulement. 220—3

CADIEUX 325 — C. M. — Chambres meublées à louer, grandes et petites, avec garde-robes, pour couple ou messieurs, confort de chez soi. Prix modérés. 220—2

FABRE, 38A. — C. M. — Un double-salon ou une chambre. Famille privée, sans enfants. 218—3

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 346 — C. M. — Belle grande chambre meublée à louer, en avant, sur l'étage du bain, près rue Sainte-Catherine. 220—3

HOTEL DE VILLE, 345. — C. M. — A louer, chambre pour messieurs seulement. S'adresser de 5 à 8 p. m. 217—12

HOTEL DE VILLE, 79 — C. M. — Grande chambre à louer, sur le devant, salon, lumière Auer, confort du chez-soi. 219—3

ONTARIO EST, 392 — C. M. — Près Saint-Hubert, chambre meublée sur le devant, pour dame qui travaille et pensionne en dehors. 21,23,25

SAINT-DENIS, 719 — C. M. — Chambre à louer, meublée, possession immédiate. 218—2

SAINTE-ELISABETH, ville, 26 — C. M. — Deux chambres doubles à louer, pour couple marié ou deux messieurs; améliorations modernes, bonnes conditions, maison tranquille. 218—3

ST ANDRE 287 — C. M. — Chambre meublée, gaz, bain, famille privée, pas d'autre pensionnaire, bon chez soi. 219—3

SAINT-DENIS, 234 — C. M. — Jolie grande chambre richement meublée, superbe foyer et autre chambre. 219—2

SAINT-HUBERT, 407 — C. M. — Nouveau numéro. — Boudoir avec lavabo, lumière Auer, garde-robe, très bon chez-soi pour personne tranquille, famille privée. 219—3

SAINT-URBAIN, 1801 — C. M. — A louer, chambres doubles ou simples, garnies, à louer, pour couple marié ou deux jeunes filles. 219—3

SAINTE-ELISABETH, 122 — C. M. — près Sainte-Catherine — Grande chambre meublée à louer, pour une ou deux personnes. Prix modéré. 219-3

## CHAMB. MEUBLEES A LOUER

ST CHARLES-BORROMEE 256 — C. M. — Deux chambres, confort du chez soi, possession immédiate, gaz, usage de cuisine si désiré. 219—3

SAINT-ALEXANDRE, 141 — C. M. — Plus haut que Sainte-Catherine. — Chambre meublée dans famille privée.

VILLENEUVE, 100A — Ville Saint-Louis — C. A. L. — Chambre meublée ou non, tout le confort désiré, quartier distingué, famille privée.

VITRE EST 256 — C. M. — Grande chambre meublée sur le devant, si désiré avec pension, 4ème porte de la rue St Denis. 218—9

## CHAMBRES ET PENSION

AUX TOURISTES — C. E. P. — 25 chambres meublées à l'hôtel Dalhousie, proximité de la gare Viger. Rue Notre-Dame, en face de l'hôpital. La passerelle de la gare vous y conduit. 215—6

DORCHESTER EST, 404, près Saint-Hubert — C. E. P. — Pension Mme Maillé, deux messieurs trouveront magnifique chambre double avec lavabo, lumière Auer ; pension de table première classe. 217—6

ONTARIO EST, 283 — C. E. P. — 2e porte de Saint-Denis. Chambres garnies. Eau chaude. Prix modérés.

SAINT-DENIS, 297A — C. E. P. — Chambre et pension, belle grande chambre, pour couple ou deux messieurs, améliorations modernes. 220—3

PENSION Mme GAUTHIER, située au No 325 Sherbrooke Est, près St Denis. Magnifique salon, boudoir, lit-meuble, tapis de velours, miroir, cheminée, gazelier. Tél. Est 1208. 218—6

## CHAMBRES ET PENSION

SAINT-DENIS, 74 — C. E. P. — Pension parisienne. Av's aux touristes. Les personnes désirent... s d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison ; ne pas confondre avec les maisons similaires ; cuisine française et chambres vastes, bien décorées et saines, bain, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, centre de la ville. Tramways devant la porte. Repas, 35c, et repas à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 203—18

SAINT-HUBERT, 46. — Pension Sainte-Cécile — Mme Côté, propriétaire — Magnifique chambre de salon, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 215—6

SAINT-DENIS, 994 — C. E. P. — Grandes chambres avec pension de première classe, améliorations modernes, pensionnaires de table, cuisine française. Tél. Est 3414. 216—12

ST DENIS, 472A — C. E. P. — Deux chambres sur le devant, une avec balcon, améliorations modernes, très bien meublées, pension première classe. 218—6

SAINT-DENIS, 1295A — C. E. P. — Beaux salons doubles à louer, avec "bay window," véranda, améliorations modernes. Pension de table de première classe à prix modérés. 219-3

SHERBROOKE ST, 428. — C. E. P. — Deux jolies chambres simples, meublées, électricité, bain, toutes améliorations modernes, pension si désiré, famille anglaise. 219—2

SANGUINET 117A — C. E. P. — Rue Ste Catherine, chambre et pension de première classe avec garde-robe, dans une maison privée, trois grands personnes seulement demandent un couple. 219—2

## CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — On demande une chambre confortable avec bonne pension, pour deux jeunes hommes, avec privilège de garder un chien et l'usage du téléphone. S'adresser à la boîte postale 234. 220—3

## FETES DU TRICENTENAIRE

QUEBEC — FETES DU TRICENTENAIRE — Chambres en pension de première classe, avec fenêtre sur la rue Saint-Joseph, chambre de bain, lumière électrique. S'adresser D. Barras, 60 Saint-Joseph, Québec. 214—9

QUEBEC — Fêtes du tricentenaire. — A louer, cinq chambres confortables, avec ou sans pension, dans un quartier très accommodant. Pour références, S. Plamondon, 213 Richardson, Québec. 217—6

QUEBEC — Fêtes du tricentenaire. — 3 chambres doubles à louer, meublées, avec pension. S'adresser à 118 rue du Roi, Aln. Breton, Québec. 217—6

## PENSION DE TABLE

PENSION DE TABLE — Visitation, 265, près Ste Catherine. On demande des pensionnaires de table, soit à la semaine ou au repas, pension privée de première classe. 21,24,25

## PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — Vous trouverez bonne pension au No 1284A Hôtel de Ville. 215—6

## PENSION D'ETE

CONEY ISLAND HOTEL et PARC WINDSOR MILLS — Pension d'été. Orchestre, salle de danse, croquet, balançoire, yacht à vapeur, canotage, bonne pêche, etc. Plate-forme du G. T. R., 4 trains arrêtant par jour. Adressez: J. R. Hébert, prop., Windsor Mills, Qué. 213—8

MANSION HOUSE, CACOUNA, P. Q. — Pension d'été. Cette fameuse hôtellerie a ouvert ses portes, et tout promet une saison des plus réussies. Il y aura maître de danse, excellente musique et chambre de bal, et tout sera fait pour le confort et l'amusement de ses visiteurs. S'adresser à M. Alp. Lucas, propriétaire. 200—26

PENSION d'été, famille canadienne-française, louera une chambre ou prendrait quelques pensionnaires. Excellente place de santé, sur le bord de la rivière, service des chars parfait par la rue W

## A VENDRE

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèque, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 128—30f

ARTICLES DIVERS — A vendre, deux tables pupitre, $2.00 chacune; lit - corniche avec matelas, $2.00 ; meublier pourra avoir quelques lits de camp de seconde main, à 25 cents chacun ; tolie à l'épreuve de l'eau, différentes grandeurs, pour couvrir express, etc ; bonnes toiles d'auvents à très bon marché, 407 Saint-Hubert. 219—2

BOULANGERIE à Rock Island, établie depuis 4 ans, centre, magasin, hangar, four, eau chaude, boulangerie 20 x 55, terrain 55 x 200, capacité pains à part les pâtisseries, revenu au moins de 200.00 par semaine, faisant 300.00 de salaire, vente pour cause de santé. Prix $2,000.00, termes faciles. (288). Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains gratis samedi et dimanche, au village de la Pointe aux Trembles. Tél. Main 2894. 21,23

BICYCLE "White" à vendre, bandages Dunlop, en parfait ordre, bon marché. S'adresser 500 Sainte-Catherine Est.

BIERE d'épinette, blanche et rouge. La meilleure recette pour faire la bière d'épinette sera donnée à quiconque se présentera à la Boston Mfg Co., 273 Seigneurs. Tél. Bell Main 6354. Aussi toujours en mains un stock complet de bouteilles avec ou sans bouchons brevetés, ainsi qu'essences de toutes sortes et cornets pour la crème à la glace, à 55c la boite. 217—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, 4 chaises, installation de deux chaises pour cirage de chaussures. Pour détails s'adresser E. Côté, 5 Fabre, maison privée.

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre comprenant 3 chaises, magnifique installation, prix $250, doit être vendu dans un court délai. S'adresser au No 238 boulevard St Laurent. 217—6

BOIS — Vieux bois à vendre. S'adresser P. Lyall and Sons, Bureau du Quai, près des Elévateurs des Commissaires du Havre. 220—2

CHEMIN DE FER — Engin et dix petits chars à vendre. Vendra très bon marché, personne peut se faire un profit de $100.00 par semaine. 292 Parc Lafontaine, après 6 heures du soir. 220—6

CLIENTELE — A vendre à bon marché, clientèle de laitier, ainsi que cheval, voitures d'été et d'hiver, 15 bidons, 79 Queanel.

ETAL DE BOUCHER, établie depuis 20 ans, téléphone, assurance, licence payer, balance $125.00, loyer très bas, le tout $200.00, obliger de vendre. 678 Dorchester Est. 220—6

ETAL de boucher à vendre pour cause de départ, bonne place d'affaires. S'adresser 2624 Notre-Dame Ouest, St Henri. 220—6

FABRIQUE de portes et châssis, située au centre de la localité, à vendre pour cause de dissolution de société. Vapeur et eau. Matériel neuf et en bon ordre. Très bonne clientèle. Facilité de paiement. Lock box 26, Danville, Qué. 195—26

GRAMOPHONE neuf spécial supérieur breveté dans tout le monde, reproduisant parfaitement la voix humaine, valeur $80, à vendre pour $40. Nasi, 238 Saint-Hubert. 219—2

GAZELIERS et "brackets" pour 7 chambres, $7.00; électroliers, $10; combinaison, $15; neufs à notre manufacture. Vieux gazeliers remis à neuf. Chambly Electric, 293 Craig Ouest. 21 mjs—n

LICENCE d'épicerie à vendre. S'adresser S. Garceau, 17 marché Bonsecours. Lalonde et Desroches, 210 Saint-Paul, 465 Saint-Denis, avant 10 heures a.m., après 6 heures p.m. 217—5

LA VRAIE EAU DE JAVELLE — C'est la Citoyenne, la meilleure sur le marché; commandes par la malle exécutez promptement. S'adresser H. Lemieux, 747 rue Huntley. 220—6

LINGERIE A VENDRE — Ne manquez pas votre chance pour acheter la balance de beaux articles de lingerie pour dame ainsi qu'un manteau de mouton de Perse. Bon marché exceptionnel, 95 Hutchison, près Bleury.

MEUBLES — 1 poêle Clendinning, 1 sofa-lit, 1 lit meublé en chêne doré à vendre. 205 Saint-Hubert.

MEUBLES EN VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 208—26

MATERIEL d'imprimerie à vendre. Presse Marioni, 17 x 23 pieds, presse Gordon, 12 x 15 pieds, couteau à papier, 30 pouces et quantité de caractères variés, un barbain pour qui veut s'établir à son compte dans la campagne. Dr G. A. Codère, Mégantic, Qué. 216—6

MOTEUR à vendre, moteur à gazoline fixe, nouveau modèle, 5 c.v., à moitié prix, tout neuf. Cause de vente : nous n'en avons plus besoin. Demers et Sarrazin, 56 Saint-Dominique. 218—6

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side," 25c la douzaine. Venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modérés, chez R. N. Sévigny, 510 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 218—6

MAISON de pension à vendre, de 14 pièces, bien meublées, avec téléphone et beau piano, loyer payé pour six mois glace payée pour la saison, le tout valant $1,000, pour $500. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 218—6

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes faciles. E. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 218—6

POELES pour le temps des chaleurs, poêles à gaz, à la gazoline et à l'huile de charbon: 25c, $1.50, $2.00, $2.25, $2.75, $3.00, $3.50, $4.00, $16.00. Poêles à gazoline: $2.50, $3.00, $5.50. Poêles à l'huile: 30c $1.10, $1.50, $2.25, $2.60, $4.75, $5.50, $7.50. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est, coin Cartier, autrefois Gain. 210—26

PAPIER à couverture à vendre, bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co, 21 rue Wellington. Main 2992. 212-26

PAS CROYABLE ! — Pas de planche à laver ! Pas de moulin à laver ! Pas d'eau de Javelle ! Pas de brulage de linge ! Pas de frottage ! Garantie ! Poudre à laver électrique ! Demandez-la à votre épicier. Electric Washing Fluid Co. 52 Bonsecours. 218—26

POELE de cuisine à vendre bon marché. On le sacrifiera pour $5 en raison qu'il a été pris pour dette, 1150 St Urbain, près Rachel. 220—2

PLOMBIER, rue Saint-Laurent, matériaux, outils, ferblantier, plomberie, steam fitters, complet, 4000.00, de contrats à exécuter; 12,000.00 depuis février, chiffre d'affaires 40,000, prendra 2000.00 en ouvrage s'il y a garantie. Etabli depuis 5 ans, loyer 35.00. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains donnés gratis samedi et dimanche au village de la Pointe aux Trembles. (289). Tél. Main 2894. 21,23

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone, Est 3272. 205—26

SALLE A DINER à vendre, 1273 Notre-Dame Ouest, pour cause de maladie, en face du théâtre, aucune offre raisonnable refusée.

## CHEVAUX VOITURES HARNAIS

BOGHEI, EXPRESS — A vendre, boghei couvert, pour famille, 4 places, ainsi deux express, une petite et une grande, vendra bon marché. S'adresser G. Trembiay, épicier, 99 Montcalm.

CHEVAUX — A vendre deux chevaux de carrosse ou d'express, aussi deux tombereaux à charbon en bon ordre. S'adresser 269 Montcalm. 220—2

## CHEVAUX VOITURES HARNAIS

BOGHEI, express de tout genres, à vendre, tombereaux, charrettes de laitiers, Phaeton de famille, neuf et de seconde main, comptant ou à termes, 1141 Papineau. 218—6

CHEVAL à vendre, noir, 10 ans, pesanteur 1,100, garanti pour tout. S'adresser 530 St Christophe, près Ontario. 220—2

CHEVAL — A vendre, un beau cheval noir, sain et garanti, pesant 1125 livres, ayant 6 ans. Se vendra bon marché, au No 655 Notre-Dame, Maisonneuve. 216—6

CHEVAUX — A vendre un char de chevaux assortis de première classe S'adresser G. Latreille che T. W. Foster & Son., 605 rue Saint-Paul. 218—6

CHEVAUX — On vient de recevoir de la campagne 14 chevaux pesant 1100 à 1650 ; quelques chevaux de voiture, 2 chevaux de selle, 84 rue Saint-Félix, en arrière. 219—6

EXPRESS — Bon express de livraison, presque neuf, à vendre bon marché. Aussi deux chevaux d'ouvrage. S'adresser Jos. Lévesque, No 172 rue Bleury. Tél. Main 1156. 215—6

EXPRESS de toutes sortes à vendre au prix coûtant. Réparations à des prix très modérés. S'adresser L. Vaillancourt, voiturier, No 72 rue St Louis, près Bonsecours. 215—6

PHAETONS à vendre, à un et deux sièges. S'adresser M. Brunet, 76 Saint-Jacques. 219—6

VOITURES — A vendre, un express, un boghei Mikado, aussi un berlot avec harnais. S'adresser au No 480 rue Sainte-Catherine Est. 217—6

VICTORIA neuve à vendre, aussi diverses voitures pour charretier, de première et de seconde main ; de plus boghei d'occasion. Jos Lebeau, voiturier, coin Logan et Visitation. 217-12

VOITURES à vendre à grande réduction, voitures neuves, Victoria de charretiers, Gladstone et Concord, bogheis, express, lorry simple, aussi de seconde main, 4 bogheis à un siège, 4 express légers, un lorry. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 217—6

VOITURES à sacrifice, un express pour livraison, en parfait ordre, un bon boghei piano box, roues bicycle, et un autre bon boghei. S'adresser 89 Shannon. 219—6

VICTORIA privée à vendre, ayant jamais servi, très bon marché, ainsi que plusieurs autres voitures. Théophile Trudeau, 267 Visitation. Tél. Est 1364. 220—6

VICTORIAS neuves à vendre, pour famille privée, surrey, kensington, express, bogheis. Aussi victorias privées de seconde main, rockaway, etc. La Cie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 219—6

## PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO — Personne ayant besoin d'argent vendra $150 un piano droit de $400. Il n'a servi qu'un an. Ecrire immédiatement à Casier, 421 la "Presse." 218—6

PIANO—A vendre piano droit Karn, 7 1-3 octaves, touches en ivoire et en ébène, monture tout en fer, basse très forte, calsse ébénée, devant à panneaux, sonorité splendide. Pleinement garanti. Prix régulier, $400, maintenant $185. Gros escompte sur tous les instruments neufs et ayant servi. Layton Bros., 144 rue Peel. 220—2

PIANOS — 50 nouveaux pianos Pratte, Leach, Bell et Chickering Bros. Prix et termes spéciaux. The Leach Piano Co. Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond.

## CHALOUPE YACHT A VENDRE

YATCH à gazoline, 25 pieds long, 5½ large, 6 forces, avec couverture. Prix $250.00. S'adresser 17 rue Visitation.

YACHT à gazoline 33 pieds, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—a

YACHT — A vendre magnifique yatch à gazoline, 33 x 6, Torpedo et cabine, neuf et en parfait ordre, fait de deux bordés en cèdre et toile, 3 cylindres avec mécanisme de renverse. 20 forces chevaux. Vendra bon marché avec sa maison flottante. S'adresser à J. A. McClure, Pierreville, Qué. 220—5

YACHT A VENDRE — Magnifique yacht à voile "yawl," de construction américaine, 43 pieds de longueur, 11 pieds de largeur, lest de 7,000 livres et tirant d'eau de 5 pieds, voilure neuve, le tout en excellente condition, y compris une partie de l'aménagement intérieur. Propriétaire veut acheter un yacht plus grand et vendra à bonnes conditions. Pour spécifications, photographies, prix et autres renseignements, s'adresser à M. R. P. Lamy, architecte, rue d'Aiguillon, à Québec. 217—6

YACHT neuf à gazoline à vendre, pour famille, fini en chêne, engin 8 forces. S'adresser J. Sarrazin, 56 Saint-Dominique, samedi, et dimanche, à Sainte-Rose, près pont fer. 218—6

## MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction, 80,000 bonnes vieilles briques de Montréal et pressées, à vendre à bon marché. S'adresser J. T. Lajoie, coin Iberville et Mont-Royal. 202—mjs-n

## AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre, une belle automobile Cadillac, 1 cylindre, modèle 1906; une chance exceptionnelle d'acheter un beau char à bon marché. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à L. M. Lefebvre, 246 rue Rachel. 220—n

AUTOMOBILE —A vendre ou à échanger, automobile Ford, 12 forces, 4 beaux fanaux, avec carburateurs, 2 sièges, avec beau grand top, vendra bien bon marché ou échangera pour terrain vacant. S'adresser 126 avenue Buller, Saint-Louis du Mile-End. 220—6

AUTOMOBILE Runabout à vendre, en parfait ordre, 2 sièges, pour $250. S'adresser 1230 St Jacques. Up 1846. 220—6

## COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS rebut à vendre, des usines Angus C. P. R., à $1.50 et $1.75 par le voyage délivré en Delorimier ou l'Est de Cité. Adresse: F Mireault, 1153 avenue Papineau, ou téléphonez Est 6275. 217—6

BOIS du C. P. R. à verdre, scié, à $1.50 le voyage, charbon, prix courant. Spécialité : charbon de Strenning à $2.50 le voyage, livré ; de plus, bois de construction, à prix réduit. S'adresser 1004 Mont-Royal. S. Désy. Tél. Est 97. 217—6

## PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE — Rue Cadieux, près Ontario, maison meublée pour louer des chambres, continuation du bail, petit loyer, 8 pièces, salon, valant $450, prix $225.

Autres ameublements, 9 pièces, rue St Laurent, tout neuf, prix $400.

Autres maisons meublées, rue St Antoine, valant $600 pour $300, aussi rue St Denis, St Hubert, etc. S'adresser Gérant Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie." 220—6

COTTAGE à vendre, 2 étages, façade en pierre, 9 chambres, à être vendu comme un loyer ou au gré de l'acheteur, il faut vendre en 3 jours; ou on échangerait pour un commerce. Prix $3,000, O. Massicotte, chambre 15, bâtisse la "Patrie".

RUE SAINT - CHRISTOPHE — P. A. V. — Près de la rue Sainte-Catherine, six logements, revenus $792, prix $7,000, $2,000 comptant, balance à cinq pour cent. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 218—6

RUE COWAN 1160 — P. A. V. — Boulevard St Denis. Maison à deux étages, trois logements, rapportant $360 par année, électricité et bain. Terrain 25 à 110. 220—2

A VENDRE — Une magnifique propriété de 12 logements, tous neufs, située rue Mance. Doit être vendue sans faute d'ici à 8 jours, pour clôre une succession. Chance extraordinaire pour un prompt acheteur. S'adresser à Montreal Real Estate Co, bâtisse la "Patrie." 216—6

## PROPRIETES A VENDRE

$300 COMPTANT — 2520 rue Labelle, près rue Adéline, quartier Saint-Denis, maison à 3 logis, rapportant $228, pour $2,200.—1109. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 St Jacques. Tél. Main 2894.

PEU DE COMPTANT — 629 à 645 rue Notre-Dame Ouest, coin Desjardins, comprenant l'hôtel du coin avec licence, boucherie, confiserie, boutique de barbier, salle à manger, 9 logis — presqu'un village — pour $21,000, à termes très facile. Ca vaut la peine de visiter cette propriété désirable, qui pale près de 12 pour cent et qui est la mieux située de Maisonneuve sans exception. Ne manquez pas cette chance.—666. Demers, Racicot, Lemay et Roy. Tél. Main 2894.

$2,000 COMPTANT — 190 Sainte-Catherine Ouest, près Bleury, grande maison en pierre et brique solide, avec hangars en pierre et brique, système de chauffage, le tout peut être converti en magasin jusqu'à la ruelle en se servant du mur en arrière de la maison et de celui du hangar, avec $1,000 vous ferez ces changements et le magasin se louera facilement $2,000. Voyez quel bon marché à $8,500, à termes faciles.—1110. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 St Jacques. Tél. Main 2894. 21,23

BRUNET, JASMIN et PARIZEAU, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Main 6767.

$600 — RUE MARCIL, maison en bois, terrain 25 x 95; comptant $500, balance $5.00 par mois; bonne place pour petit restaurant.

$2,800 — RUE MONTGOMERY, maison 2 étages; 2 logements et une épicerie avec écurie; belle cave, coin de rue. Revenus $324; hypothèque $1,800 à 5 p. c. Comptant, $1,000.

$3,800 — RUE ALBINA, maison bois et brique, 4 logements; revenus, $444; hypothèque $2,000 à 5 p. c.; payable $150 par année. Comptant, $500.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767, le soir, 720 rue Mance. Tél. Est 5787. 218—6

P. A. V. — Nouvellement construite, bois et brique, façade brique pressée, rapportant au delà de 11 pour cent. Vendra $7,800, dont $3,300 comptant. S'adresser 389 Bourbonnière. 215-6

RUE BORDEAUX — P. A. V. — Propriété neuve partant du No 1231A; revenu $600 par année. Vendra à bonnes conditions. S'adresser sur les lieux. 215—6

A VERDUN — P. A. V. — Propriété de deux étages à vendre, rue Gordon, $850, $500 comptant, balance à 5 pour cent.

MAISON à vendre, coin Wellington et Mullarkey, deux magasins, une salle publique et un logement, $2,500.

TROIS beaux coins de rues de 50 pieds, avec ruelle, $650 par lot de 50 pieds.

PROPRIETE de trois logements à vendre, sur la rue Pacifique, $2,000. S'adresser immédiatement, C Allard, 1163 Wellington, Verdun. 216—6

RUE BORDEAUX — P. A. V. — Trois logements, rapportant $315.00 par année. Prix $2,800, $1,000 à $1,500 comptant. S'adresser 1242 Bordeaux. 216—6

P. A. V. — Une grande occasion, propriété située dans le centre de la ville, plain-pieds, logements et maisons à un seul logement. S'adresser immédiatement à L. Harris et Fishman, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 3196 217—6

RUE PONTIAC — P. A. V. — $2,300. Maison lambrissée en brique, avec fournaise, peut être occupée comme deux plain-pieds ou un seul logement. Ecurie, remise et grange couverte, avec façade sur rue Resther. Possession immédiate. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame ouest. Tél. Main 1110. 217—6

RUE LASALLE, 574-580 — Maisons neuves — P. A. V. — 4 logements à vendre à bonnes conditions. S'adresser 136 rue Maisonneuve, M. R. Roy. Tél. Marchands 1719. 217—7

SUPERBE COTTAGE, 694 rue Sherbrooke Est, en face du parc Lafontaine, terrain 59 pd front, pierre et brique solide, couverture double, boiserie et plancher en bois franc, grande écurie, belles remises, plomberie moderne, possession immédiate, une véritable chance. S'adresser sur place. 219—6

MAISON en bois à vendre, 2 logements, 5 pièces, rapportant $226 par année. Chance exceptionnelle. S'adresser 180 rue Workman, Saint-Henri, 2e étage. 220—5

RUE LETOURNEUX, 373 à 383— P. A. V. — Magnifique propriété neuve, 50 pieds de front avec extension, égout au centre, bain en fonte émaillé, lavabos, gaz, électricité, rapportera $1,080, déjà 4 logements sont loués. On vendra $9,500, comptant 2 ou $3,000, balance bonnes conditions. S'adresser au propriétaire, 640 rue Lafontaine, Maisonneuve. 219—6

RUE AMHERST — P. A. V., près Dorchester, Nos 111 à 117D, logements. Loyer $1,900. Prix $9,700. Comptant $2,700. Balance facile. Placement d'avenir. Spéculation superbe. Canada Investment, Reg'd, 8 boulevard Saint-Laurent. Téléphone Main 4735. 219—6

A MAISONNEUVE — P. A. V. — A vendre ou à échanger, contre terrain, à conditions faciles, magnifique propriété, coin Bourbonnière et Lafontaine, contenant 3 logements de 7 pièces, avec bain, gaz, électricité, lavabo et galerie à chaque étage, aussi un étal de boucher et boutique de cordonnier. S'adresser au propriétaire, 137 Oriéane. 219—6

CUVILLIER, 100-102-104 — P. A. V. — Hochelaga — 3 plain-pieds occupés depuis le bois de mai dernier. S'adresser à E. Pelletier, 871 Demontigny. 219—6

BEAUDRY — P. A. V. — 314, 314A, 314B, 316, 316A, 316B, près Sainte-Catherine, six plain-pieds, façade en pierre, améliorations modernes, loyer $1,272. Prix $13,800. Notaire Rieutord, 234 Amherst. 219—6

## PROPRIETES DE CAMPAGNE

A REPTNTIGNY — P. A. V. — Située tout près du Bout de l'Ile. A vendre, 15 arpents de terre, avec bâtisses neuves. Pour informations, s'adresser à Ulric Deschamps, prop. 219—6

SAINTE-HELENE DE BAGOT. — P. A. V. — Homme désirant se retirer des affaires, offre en vente une magnifique propriété à Sainte-Hélène de Bagot, située en face de l'église, bien bâtie, avec atelier de ferblantier et plombier, bon site pour tous genres de commerce, si désiré, on pourra acheter le fond du magasin, consistant en ferblanterie, ferronnerie. Bonnes conditions. S'adresser Jos. Allard, Sainte-Hélène de Bagot. 219—6

## PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Si vous voulez vendre promptement vos propriétés, adressez-vous à nous de suite. Nous avons actuellement sous la main plusieurs capitalistes qui désireraient acheter de bonnes propriétés.

Si nous n'avons pas l'acheteur qu'il vous faut, nous ferons à nos frais les annonces nécessaires pour effectuer la vente le plus vite possible.

Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Chambres 2 et 4. Tél. Main 6790. 196—26

## TERRAINS A VENDRE

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez, — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n

TERRAIN A VENDRE — Terrain de 25 x 110, situé rue Labelle, entre Comte et De Fleurimont, boulevard St Denis. Ecrire casier 393 la "Presse", Montréal. 217—8

TERRAINS—Des beaux lots à vendre dans la meilleure partie de la rue Boyer. Dimension, 25 x 114, près de l'église et des tramways. S'adresser après 7 heures au No 2988 St Hubert. 216—6

## OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

OCCASIONS D'AFFAIRES, par Gilbert Martin et Cie — Bargains extraordinaires. Bon clos de bois, charbon, foin, centre de Montréal, petit loyer, valant 1,800, vendra 1,200, donnant un profit net de 150 par mois. Cause mortalité.

ECURIE de louage et pension, rue Saint-Andréq faisant de bonnes affaires, loyer 16 seulemnet, vendra sous 8 jours, 450.

MAISONS meublées pour pension ou louer des chambres, 8 à 15 pièces, centre Montréal, vendra à grand sacrifice

MAGASIN cigares, loyer 20, 4 pièces, recettes 125 par semaine, vendra 600. S'adresser Gilbert Martin et Cie, 38 Notre-Dame Est. Main 2190. 216—6

## ON DEMANDE A ECHANGER

MANUFACTURE d'épices établie depuis nombre d'années, 535 rue Notre-Dame Est. Echangera pour propriété à la ville ou pour autre commerce. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 St Jacques. Tél. Main 2894. Argent à prêter. N'oubliez pas les terrains donnés gratis samedi et dimanche au village de La Pointe-au-Trembles. 21,23

## HOTELS A VENDRE

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau — Chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal. — A 30 milles de Montréal. Prix $4,500, comptant $1,000, compris la propriété. Seul hôtel dans la place.

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau — A 30 milles de Montréal. Prix $2,700.

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau — A 12 milles de Montréal. Prix $10,500, comptant $2,000, compris la propriété. Seul hôtel dans l'endroit.

LICENCE transférable à vendre. Chs Lebeau.

HOTEL A VENDRE — Chs Lebeau — Rue Sainte-Catherine. Prix $15,000, comptant $2,500, près de la rue St Laurent. Echangera contre propriété.

LES GENS ayant des terres, propriétés, terrains, à échanger contre hôtel sont invités à venir me voir. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal.

HOTELS — A vendre, plusieurs bons restaurant, licence payée, en ville et banlieu, aussi plusieurs hôtels de campagne, propriétés comprise. S'adresser Jean Castelli, 117, Ste Catherine Est, en face la "Patrie." 220—2

HOTEL à vendre, dans le nord de la ville, bonne place, une très bonne clientèle, de bonnes recettes. Pour informations. S'adresser 2489 Saint-Laurent. 210—12

HOTEL à vendre pour $4,000, stock de boisson et cigares et transfert compris, recettes $150 à $175 par semaine. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 218—6

HOTEL à vendre, licence et fournitures ; un des mieux situés sur chemin du Sault, près terrain des Shamrocks. Chance exceptionnelle pour celui qui veut s'établir dans ce commerce. Je vendrai très bon marché. Laurence Kinghan. 218—6

RESTAURANT — Magnifique restaurant licencié à vendre, situé 401 et 403 Ontario Est, coin Saint-Hubert. Bonne place d'affaires, très bonne clientèle. Pour informations s'adresser sur les lieux. 215—6

## MAGASINS A VENDRE

MAGASIN DE MODES ET FANTAISIE A VENDRE — Madame Georges Martineau, No 1221 rue Ste Catherine Est, qui était très malade, offre en vente son splendide magasin qui est des plus achalandé. Très grande occasion pour une personne qui désire prendre commerce. 218—6

MAGASIN général à vendre, la meilleure place d'affaires établie dans les Cantons de l'Est. Magasin général avec stock de $30,000 à $35,000, faisant des affaires au montant de $60,000 par année. A vendre pour cause de maladie à des bonnes conditions. Ecrire B. P. boîte 378, Richmond, Qué. 219—6

MAGASIN — Beau magasin de modes à vendre, établi depuis 25 ans, grosse clientèle. Vendra immédiatement pour cause de maladie. S'adresser 669 Mont-Royal, coin Hôtel de Ville. 218—6

MAGASIN GENERAL A VENDRE— La meilleure place d'affaires établie dans les Cantons de l'Est. Magasin général avec stock de $30,000 à $35,000. Faisant des affaires au montant de $60,000 par année. A vendre pour cause de maladie à de bonnes conditions. S'adresser B. P. Boîte 378, Richmond, Qué. 219—2

MAGASIN — Très joli magasin à vendre, comptoir en marbre, fontaine à soda, show cases nickelés, etc. Vendra bon marché ou échangera contre propriété, 92 Ste Catherine Ouest. 220—6

MAGASINS — A vendre magasins cigares, bonbons, ratrachissements, petit logements compris, prix $325. Autres magasins, $250, $400, $500. Ces places font de $6 à $8 par jour. Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie." 220—2

MAGASIN à vendre, bonbons, cigares, jouets, papeterie, petite bière blanche, crème à la glace, bonne place d'affaires. Vente pour cause de santé. 714 Parc Lafontaine, près église Immaculée Conception. 219—6

MAGASIN de campagne à vendre à bon marché, bonne place d'affaires, 25 ans d'existence, très joli site, vend pour cause de mortalité. F. Tougas, Sabrevoix, comté d'Iberville, Qué. 219—6

RESTAURANTS à vendre. Bonnes conditions. S'adresser au No 61 Duluth Est. 220—6

RESTAURANT de première classe à vendre, belles fixtures, bonne place d'affaires, vente pour cause imprévue. S'adresser 495 Atwater, Sainte-Cunégonde. 217—6

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, devra être vendu dans 10 jours, la personne l'occupant au moment, obligée de partir pour cause imprévue. S'adresser Morin Frère, 115 St Viateur. 217—6

RESTAURANT de cigares, tabac et bonbons, à vendre, bonne place d'affaires. Vendra pour cause de départ. 673 Laval, coin Marie-Anne.

RESTAURANT à vendre, bonbons, cigares, tabac, crème à la glace, petite bière, bonne place d'affaires. S'adresser 1189 boulevard Saint-Laurent.

RESTAURANT Queen Café, bon centre, bien établi, nombreuse clientèle. Vendra avec fixtures, logement audessus. Cause trop d'enfants. Vendra conditions faciles. 1340 Sainte-Catherine Est. 220—6

## EPICERIES A VENDRE

EPICERIE et magasin de fruits à vendre, bonnes conditions. 414 Craig Est. 220—3

EPICERIE à vendre, non licenciée, bon coin, bonne place d'affaires. S'adresser au No 1707 Notre-Dame Est, Hochelaga. 220—6

EPICERIE — Chance exceptionnelle, une épicerie, centre d'affaires, faut vendre d'ici trois jours. Valeur $1,000, pour $650. S'adresser 954 Sainte-Catherine Est 243 Visitation et 1617 Saint-Jacques. 220—6

EPICERIE licenciée à vendre, faisant affaire pour 200 à $250 par semaine, coin de rues, aussi cheval et voiture, conditions faciles, 207 rue Barré. 217—6

EPICERIE à vendre, 1708 rue Saint-André, angle de la rue Comte. 218—6

## FEMMES A VENDRE

COMTE DE RESTIGOUCHE — Terres à vendre — Constatant que les Canadiens-Français sont de bons cultivateurs, nous aurions à leur offrir de bonnes terres dans le comté de Restigouche. Le choix est aux premiers qui écriront à boîte 140, Dalhousie, N. B. 161—n

## FERMES A VENDRE

SAINT-JEROME, comté Terrebonne — A vendre, deux terres formant 145 arpents, bien bâties, près de l'école et de la beurrerie, 30 arpents en bois mélangé; à vendre ou à échanger contre maison de ville. Conditions faciles. S'adresser 379 rue Clark. 220—6

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY, 52 St Jacques. — Rouse's Point, N. Y., dans la ligne de la ville, ferme de 10 x 10 arpents carrés, voisine de la ferme de T. M. Léonard, millionnaire de New York, maison en pierre solide à 2 étages, 40 x 30, 10 pièces avec rallonge de 6 pièces, pour fermier. Belle cave, grande galerie, système de chauffage à eau chaude, bain, cabinet, arbres d'ombrages, d'ornements, fruits de toutes sortes, glacière, 4 granges avec silos, étable de 24, écurie de 8 places, porcherie, poulailler, bergerie, engin pour moudre le grain, couper le foin, scier le bois, etc. Vendra avec animaux, agrès, comptet, à $12,500, en a coûté $20,000. Echangera contre propriété. Cette ferme est sur le lac Champlain, Rouse's Point est le centre de 5 lignes de chemins de fer et de plusieurs lignes de bateaux. C'est une place idéale pour vivre richement tout et faisant un bon placement. —195.

PONT VIAU — Vis-à-vis le pont, ferme de 70 à 75 arpents, faisant front sur les chemins de Saint-Vincent et de Sainte-Rose. Une partie de cette ferme est déjà subdivisée et a été vendue en terrains, la balance peut également être vendue de la même manière. Distance de l'église Notre-Dame, Montréal, par tramway, 40 minutes. Maison neuve, 2 étages, 8 pièces, galerie, électricité, grange pour 200 poules, bergerie, 4 sources d'eau, maison pour incubateurs, fruits, vendra avec animaux et agrès, $4,800. Echangera contre propriété de ville. Quiconque veut une belle et bonne ferme, près d'une rivière, près de la ville, avec certitude que dans peu d'années la valeur aura triplé, ne pourra jamais trouver mieux. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 St Jacques. Tél. Main 2894. Argent à prêter. N'oubliez pas les terrains gratis au village de La Pointe aux Trembles, samedi et dimanche prochain. 21,23

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 150—lmjvs—n

SAINT-LEONARD PORT MAURICE — Belle terre à vendre, située à six arpents de l'église, de l'école et bureau de poste, pour informations s'adresser S. Dupuis, propriétaire, peu comptant sera exigé. 217—5

FERMES — 3 belles fermes à vendre ou à échanger contre propriétés de ville. Pour renseignements, s'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie," chambre No 13. 216—6

## CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

## PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré, 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. Main 4828. 254—n

## SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Nouvelle intéressante. L'Ordre Indépendant des Forestiers accorde maintenant des bénéfices en maladie aux dames et aux demoiselles. Entrez de suite. Pour informations durant ce concours, adressez-vous à Idor LaRivière, organisateur, 396 DeLorimier. Tél. Bell Est 1812. 206—26

## PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE — Plaques lumière, papiers Lumière. — Sigma, la plaque la plus rapide du monde. Etiquette bleue. La plaque populaire. Anti-halo Simplex. La plaque pour intérieurs, contre jour. Dianol, le plus simple des développateurs. Expédition au prix de liste sans frais de transport. F. Cordon et Cie, agents, 179 rue Berri, Montréal. 208—26 mjs

## INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS — On demande des renseignements sur Frank Beaulieu, supposé vivre à Trois-Rivières, âgé d'environ 60 ans, fils de Jean Beaulieu, de Shawinigan ; les dernières nouvelles de lui venaient de Montréal, il y a environ quatre ans. Prière de renseigner à boîte 338 la "Presse", Montréal. 215—6

## KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 205—26

## REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 216—26

REPARATIONS — Ameublements de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00 ; durcissons "spring beds" mous ; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 1415½ Saint-Laurent. Est 2245. 196—26

## CARTES POST. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Album-souvenir du tri-centenaire, comprenant 48 vues historiques reliées sous forme de manuscrit magnifiquement illustré. 25c chacun. Cartes postales historiques, scènes des premiers temps du Canada, 25c la douzaine. Prix spéciaux aux marchands. Art View and Novelty Co., Montréal. 219—6

## PERDU

CH

# JOYEUX PARTI DE TOURISTES

**Quatre Canadiens partent de Boston pour se rendre, en automobile, aux fêtes du tricentenaire. — Leur voyage est superbe, mais les récentes pluies ont quelque peu brisé la route**

Les Canadiens de la République voisine, qui se rendent à Québec pour les fêtes du tricentenaire, sont légions, pourrions-nous dire. Aussi, nombre de nos compatriotes des Etats-Unis sont-ils déjà venus saluer la "Presse" à leur passage à Montréal.

Hier encore, un parti composé de M. le Dr T. D. Chagnon, de Lowell, Mass., de M. le Dr J. B. Massé, de Lawrence, Mass., de M. le Dr Kinton Dorion, de Lawrence, Mass., et de M. B. J. Williams, de Lowell, Mass., est venu nous saluer au passage.

Le départ des touristes s'est effectué de Boston, jeudi soir, dans une superbe automobile Mitchell. Vendredi, à 10 heures du matin, les joyeux voyageurs quittaient Lawrence, en route pour Montréal :

"Nous ne faisons pas une course de vitesse, disait hier le Dr Chagnon, mais un voyage de plaisir. Nous sommes arrêtés chez quelques confrères, le long de la route, et nous avons reçu partout le meilleur accueil".

Ces messieurs ont l'intention de faire un voyage de trois semaines environ, et de retourner aux Etats-Unis en passant par le Nouveau-Brunswick. Après les récentes pluies qui ont eu lieu, les chemins n'étaient guère propices à la grande vitesse, et la boue — pas n'est besoin de le dire — s'est chargée des décorations à faire à la voiture en marche.

Les voyageurs ont eu à répondre à nombre de questions, vu la foule assez nombreuse qui a entouré l'automobile dès leur arrivée en face des bureaux de la "Presse".

C'est avec la meilleure bienveillance du monde que nos compatriotes ont su se tirer d'affaire.

Avec des souhaits de bon voyage et nombre de poignées de main, les touristes sont repartis pour Québec, où ils passeront quelques jours.

# DILLON VEUT POURSUIVRE

**UN MARCHAND DU BOULEVARD SAINT-LAURENT, QUI SE SERAIT SERVI DE SON NOM, POUR ANNONCER.**

Mtres Mullin et Mathieu ont présenté ce matin en Cour de Pratique, au nom de John Dillon, actuellement détenu à la prison de Montréal sous une accusation de meurtre, une requête demandant la permission de plaider in forma pauperis dans une action qu'il veut prendre contre M. A. Renaud, marchand de la rue St-Laurent. Il allègue que Renaud a mis dans sa vitrine une de ses photographies avec celles de quelques constables et qu'il aurait ajouté au cadre: "Dillon est la mort aux policemen"; nous sommes la mort aux prix élevés."

Dillon prétend que cette exposition de portraits ainsi que l'inscription qui la surmonte est de nature à lui causer des dommages considérables et il veut poursuivre M. Renaud pour $5,000.


THE ROYAL BANK OF CANADA

est déménagée au NOUVEL EDIFICE de la banque, 147 rue Saint-Jacques.

6—m.j.s—n

ACTIONS SUR LA BOURSE DE NEW YORK

Achetées et Vendues au comptant ou sur Marge.

BOUVIER, MACKAY & GOLDSTEIN

COURTIERS

Tel. Main 3007 (Près de la rue St-François-Xavier) 3 rue St-Sacrement


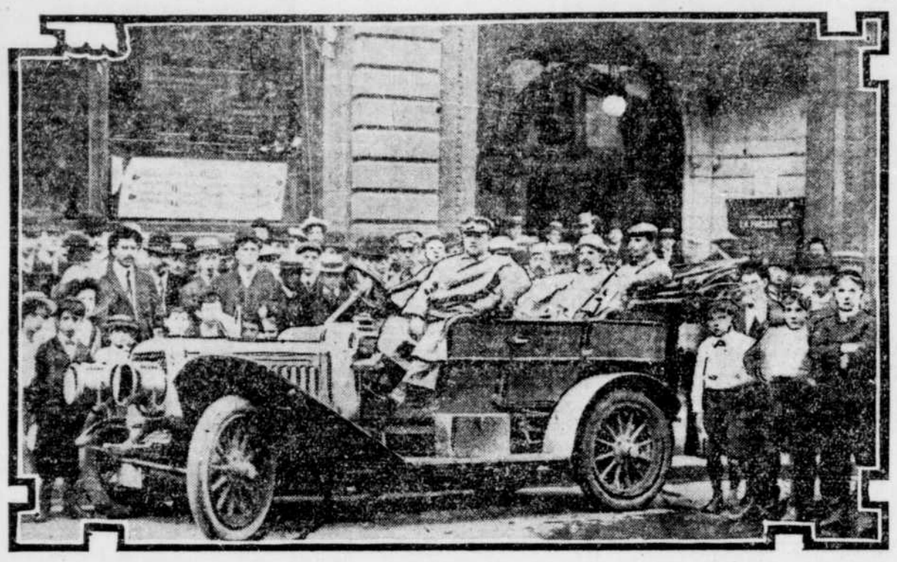

Nos quatre compatriotes, qui ont entrepris le voyage de Boston à Québec en automobile, photographiés avant leur départ pour la vieille capitale.

# DES COUTUMES D'UNE AUTRE EPOQUE

## HIER SOIR

Suite de la page 10

Québec, 21 — (Des bureaux de la "Presse") — L'aspect de la ville de Québec, hier soir, avait un cachet de la plus admirable originalité. Les rues étaient encombrées de la foule des étrangers venus de toutes les parties du continent pour assister aux fêtes du troisième centenaire. L'époque trop brève de ces belles démonstrations laissera un souvenir impérissable dans l'esprit de tous ceux qui en auront été témoins. Les événements de la fête sont commencés et vont, d'ici à quinze jours, se succéder si rapidement, seront vécus dans une telle intensité, que tout semblera n'avoir été qu'un rêve passager. La féerie d'hier soir était on ne peut plus enchanteresse. Les grands édifices étaient criblés de lampes électriques, paraphant le fond noir des murailles de leurs arabesques flamboyantes, et inondant de flots lumineux, les décorations multicolores et les motifs d'ornementation de la rue. De la ville montait un grondement continu qui semblait parfois comme l'immense éclat de rire de tout

**UN PEUPLE EN GAITE.**

Dans les rues, les marins et les soldats des deux nations fraternisaient, en chantant des refrains connus. La terrasse Frontenac était bondée de promeneurs, pendant que la fanfare du "Léon Gambetta", exécutait le programme suivant, avec la permission de l'amiral Jaureguiberry.

1—Marche française. . . . .Divoir
2—Ouverture—Egmont. . . Beethoven
3—Polonaise de concert . . . .Vidal
4—Mousse de Bretagne. . . Farigoul
5—Marche aux Flambeaux. Meyerbeer
6—La Fleurance—Polka, pour flûte. . . . . .Mayeur
Dieu sauve le Roi.
Vive la Canadienne.

Mais le spectacle le plus pittoresque du jour fut l'apparition des hommes du guet et des hérauts d'armes, se promenant par les rues de la ville, en proclamant les événements du jour. C'était comme à l'époque du bon roi Henri IV.

**SPECTACLE D'UN AUTRE AGE**

Un peu après huit heures, on vit paraître la troupe qui se compose de six veilleurs, de dix hérauts d'armes, de quelques cavaliers, soit une trentaine d'hommes environ. Le spectacle était fort joli et de la plus haute originalité, costumés dans des vêtements de l'époque : cuirasse, guêtres de cuir verni, heaume, panache, sabre, trompette. Les hommes du guet ont leurs quartiers généraux, rue Charlevoix. Le premier poste de proclamation fut choisi près des remparts, coin Charlevoix et Hamel. La troupe chanta "O Canada" et "Vive La Canadienne", puis le crieur, après un ban rageusement battu par les tambours, proclama : "Oyez, Oyez, Oyez". Il annonça l'arrivée de la mission américaine à bord du croiseur "New Hampshire", la répétition des spectacles historiques sur les plaines d'Abraham, puis il proclama les événements de la journée de mardi et termina : "Oyez, Oyez, Oyez" "Citoyens de Québec et visiteurs étrangers, la vieille ville qui fut le berceau de la France nouvelle, célèbre aujourd'hui les hauts faits de son illustre fondateur. Des milliers d'étrangers sont dans nos murs, recevez-les courtoisement, que votre hospitalité soit large, généreuse ; conservez à la nation sa vieille réputation de politesse française. Bons citoyens, rentrez dans vos foyers, quand le couvre-feu sonnera et dormez en paix, la ville est protégée par nos soldats".

"Oyez, Oyez, Oyez". La même cérémonie eut lieu au Square de La Basilique, au marché Jacques-Cartier, et l'on retourna par les rues Saint-François, de l'Eglise, Saint-Joseph, Du Pont, Saint-Valier, à la Côte du Palais et aux barraques de la rue Charlevoix. Les hommes du guet iront, ce soir, à Saint-Sauveur et dans le faubourg Saint-Jean, proclamer les événements de la fête. Cet épisode des fêtes a laissé à la population et aux visiteurs la plus charmante impression.

**CHANGEMENTS AU PROGRAMME**

(Des bureaux de la PRESSE).

Québec, 21. — Un changement a été apporté au programme de jeudi prochain, alors que le Prince de Galles, au pied du monument Champlain, verra défiler les pageants et écoutera les adresses du maire Garneau, de Québec, du vice-président Fairbanks, l'envoyé des Etats-Unis, du vice-amiral Jaureguiberry, l'envoyé français, et du représentant du Canada. Celui-ci devait être sir Wilfrid Laurier; mais à la dernière minute, il a fait substituer à son nom celui de l'honorable M. Adélard Turgeon. Tous ceux qui font partie des pageants sont priés de se réunir ce jour-là à 2.30 heures de l'après-midi, au marché Champlain. Par contre, les dames des cours de François Ier et Henri IV se rencontreront dans la cour de l'Université pour défiler devant le Prince.

**MENACE D'UNE DISETTE D'EAU**

Québec, 21. — Envahi par des milliers et des milliers d'étrangers, à part ses 80,000 habitants, la ville de Québec se trouvait hier menacée par une disette d'eau, le gros tuyau de l'aqueduc ayant subi de graves avaries. On détourna le précieux fluide dans le petit tuyau, mais à cause du surcroît de consommation produit par l'afflux général, celui-ci ne put suffire, si bien que dans une bonne partie de la ville, les robinets étaient à sec. Ce matin tout a été très promptement et heureusement réparé, car sans cela, la situation serait devenue terrible. A 1 heure de l'après-midi Québec était hors de danger.

**PLAINTES DES MARINS FRANCAIS**

(Des bureaux de la PRESSE)

Québec, 21. — Les officiers et les marins des navires de guerre français "Léon Gambetta" et "Amiral Aubé" se plaignent amèrement de ce qu'au lieu de les recevoir comme des hôtes, on les reçoive à Québec comme de véritables étrangers. On ne leur a pas remis un seul billet de faveur pour aucune des représentations historiques ou autres qui seront données. Bien plus, des officiers étant, hier, allés voir les pageants, durent payer double prix; car des spéculateurs s'étaient emparés des billets et surchargeaient à leur gré. "Quand nous sommes allés à Londres, disent les mathurins, nous avons été gratuitement reçus dans les restaurants, etc., et nous avons obtenu des billets de faveur pour les représentations. Mais ici, on ne dirait jamais une fête nationale, mais plutôt une affaire de spéculateurs. Nous sommes à nous demander si l'on nous a invités ici pour nous laisser comme des harengs dans nos navires."

**DINER INTIME**

Québec, 21 — A midi, il y a eu dîner intime à bord du "Léon Gambetta". Les convives étaient : Son Excellence Lord Grey, gouverneur général du Canada ; le duc de Norfolk, sir L. A. Jetté, K.C.M.G.; lieutenant-gouverneur ; lord Lovat, le contre-amiral Jellicoe et le brigadier général Otter.

# ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Une locomotive du Grand Tronc a sauté hors de la voie, à Beloeil, ce matin, et a dégringolé en bas du talus.

Il n'y a pas eu d'accident de personne; mais la voie a été considérablement endommagée.

# COMME UNE CRIMINELLE

Hier matin, à huit heures, au coin des rues Berri et Notre-Dame, une vive sensation a été créée par la présence d'une femme portant menottes aux mains et ne paraissant accompagnée de personne. C'était une pauvre folle, venant de Grenville, Ont., qu'un agent secret conduisait à l'asile des aliénés de la Longue-Pointe.

La femme était très calme. Cependant, l'agent la suivait à quelques pas épiant tous ses mouvements. Les personnes qui virent cette femme ainsi dégottée ont témoigné une vive indignation.

# IL SE NOYE A LACHINE

On nous apprend qu'un jeune homme nommé C. Sutton s'est noyé, hier après-midi, à Lachine. Le cadavre a été repêché cet avant-midi, et le coroner McMahon se rendra dans la ville soeur, ce soir, tenir une enquête.

Le jeune Sutton était à se baigner quand l'affreux malheur est arrivé.

# UNE GRAVE AFFAIRE

Les détectives Richard et McLaughlin ont arrêté hier soir, un citoyen de Longueuil et un charretier du même endroit, pour répondre à une grave accusation. Les prévenus auraient recelé du bois qu'Alex Brouillard aurait volé à MM. McLaren et Bros.

Les policiers estiment à $2,000 le bois volé à la compagnie.


FUMEZ LE DRAGON MIXTURE ET SOYEZ HEUREUX

Le Tabac ayant une Réputation

DOUX ET FRAIS : : : : : : : : LEGER ET AGREABLE

SEULS PROPRIETAIRES

GEO. THOMSON & BROTHER, 123 rue St Frs. Xavier Tél. Main 459


# COMMERCE ET FINANCES

## BOURSE DE MONTREAL

**MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 10 heures p.m.**

| STOCKS | Vend. | Ach. | STOCKS | Vend. | Ach. |
|---|---|---|---|---|---|
| Aut.C.R.S. | ..... | ..... | BANQUE | | |
| Bell Tél.Co. | 147 | ..... | Brit. N. A. | ..... | 142 |
| B.C.Pk. As. | 72 | ..... | Commerce | 160 | 157 |
| " R. Pfd. | 72 | ..... | Dominion | ..... | ..... |
| Ca. Conver. | ..... | ..... | East Town. | ..... | 148 |
| Can. Pacific | 168⅝ | ..... | Hamilton | ..... | ..... |
| New Pacific | ..... | ..... | Hochelaga | ..... | ..... |
| Del.El.Hy. | 8⅝ | 8⅞ | Imperial | ..... | ..... |
| Dom. C. Co. | 86 | 84 | Merchants | ..... | 154 |
| " Pfd. | ..... | ..... | Molsons | 197 | 195½ |
| D.J.& St Co. | 18 | 16 | Montréal | 235 | 232 |
| " Pfd. | 61¾ | 61⅝ | Nationale | ..... | ..... |
| Dal.Com. | ..... | ..... | New Brnus. | ..... | ..... |
| " Pfd. | ..... | ..... | Nova Scotia | 278 | 277⅛ |
| Dallaire | 100 | 98 | N.S. New. | ..... | ..... |
| Dav. Elec. | 25 | 21½ | Ontario | ..... | ..... |
| " Pfd. | 75 | 71 | Ottawa | ..... | ..... |
| Illinois T.P | 61⅛ | 62½ | Québec | 127⅛ | 124 |
| Int. C. Com | 61½ | 59 | Royal | 219 | 217 |
| " Pfd. | ..... | ..... | Royal New. | ..... | ..... |
| Int.P.Cmt.C. | ..... | 124 | Sovereign | ..... | ..... |
| Lake W.Com. | 88¼ | 87½ | Standard | ..... | ..... |
| " " | 112 | ..... | Toronto | ..... | 266 |
| Lau.Paper | 54 | 168 | Union | 140 | 138 |
| " Pfd. | 112 | ..... | COTONS | | |
| Mackay Co. | 66¾ | 66¼ | C.C.C. Co. | 50 | 47⅝ |
| " Pfd. | 67⅜ | 67⅛ | D. Tex. Co. | ..... | 42½ |
| Mex.L.& P. | 58⅛ | 58 | " Pfd. | 82⅜ | 82¾ |
| " Pfd. | ..... | ..... | Montréal | 113 | 105 |
| Min.St Paul | 146 | 135⅞ | BONDS | | |
| M.L.P.& P. | 90⅝ | 91⅜ | Bell Tell. | 103 | ..... |
| M.L.& M. | ..... | ..... | C. C. Col. | ..... | 90 |
| Mon.St Ry. | 174 | 172⅝ | Can. Con. | 90 | 80 |
| New St Ry. | ..... | ..... | Dom. Coal | 82⅜ | 91 |
| M.D.C. Co. | ..... | ..... | Dom. Col. | 93⅛ | 93 |
| " " Pfd. | ..... | ..... | D. I. & S. | 78⅜ | 78 |
| M.St Work. | 68 | 62 | Hal. Tram. | ..... | 96 |
| " Pfd. | ..... | 93 | H. E. Ry. | 86 | ..... |
| Marconi W. | ..... | ..... | Keew. Mill. | 101⅜ | 100 |
| M. Tél. Co. | 133 | ..... | Lake Wood | 105⅜ | 104 |
| Niplssing | ..... | ..... | Laur. Paper | 110 | 106 |
| O.T. & L. | ..... | ..... | Mag. Is. De. | ..... | 82 |
| N.S.Cal Co. | 48 | 47 | M. El. Co. | ..... | ..... |
| " Pfd. | ..... | 108 | Mex. L. P | ..... | ..... |
| N.W. Land | 110 | ..... | M. L. H. P | ..... | ..... |
| North Star | ..... | ..... | M. St Ry. | 100 | ..... |
| Og. Mill. Co. | 105 | 100 | Mont. Ware | ..... | ..... |
| " Pfd. | 118⅛ | 117⅝ | N.S.S.Cl. | 103½ | 103 |
| Penman'sL. | 34 | 33 | N.S.Con. | ..... | 100¾ |
| " Pfd. | ..... | ..... | Ogil Milling | 110⅜ | 105 |
| R.&N.A.Co. | 77 | 75½ | Price Bros. | ..... | 100 |
| R.J.L.&P.Co | 48 | 47 | Tor. Radial | 97⅜ | 95 |
| Sao Paulo | 131 | 129⅜ | Rich. Ont. | ..... | ..... |
| Sha.W.& P. | 68 | 67 | Rio de Jan. | 88 | ..... |
| St John E.Ll | ..... | 97 | Sao Paulo | ..... | 95¾ |
| Toledo | 104⅜ | ..... | St John R. | ..... | ..... |
| Toronto | 98½ | 98 | Tex. S. A. | ..... | 92⅞ |
| Trinidad | ..... | ..... | " " B. | ..... | 93¾ |
| Tri.Ely Pfd | ..... | ..... | " " C. | ..... | 82⅞ |
| Twin City | 100 | 99¾ | " " D. | ..... | 14 |
| West India | ..... | ..... | W. India | 85 | 80 |
| Winnipeg | ..... | ..... | Winnipeg | 99⅛ | 99¾ |
| Wind hote | ..... | ..... | Win.Hotel | 96 | ..... |

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Détroit Unit. — 100 à 38¾.
Mont. Power — 25 à 95, 25 à 95, 5 à 95.
Mackay Com. — 50 à 65½, 25 à 65¾, 25 à 66, 25 à 66.
Mont. Street Rights — 26 à 4¼.
Halifax — 6 à 100.
Mo. Telegraph — 50 à 132½.
Rio — 26 à 48¼.
Tex. Pfd. — 3 à 82.
Dominion Coal — 10 à 53½, 5 à 54.
N. S. Steel Com. — 10 à 47½.
Scotia Bonds — 2.000 à 105.
Twin City R. T. — 10 à 91, 25 à 91½.
L. Woods Common — 5 à 87¾, 25 à 88.
Mackay Pref. — 30 à 67, 25 à 67¼, 5 à 67½.
Mexican Comm. — 50 à 58.
Merch. Bank — 1 à 195.
Soo Common — 25 à 115¾, 175 à 116.

VENTES DE L'AVANT-MIDI.

Don. Cot. Bds. — $2,000 à 93.
C. Col. Cl. Bds. — $100 à 96.
Bk. Com. — 22 à 157.
Royal Bk. — 3 à 217¼.
Moisons Bk. — 19 à 196, 1 à 195½.
Pen. Com. — 50 à 34.
Mackay Pfd. — 25 à 67½.
Can. Pac. — 100 à 168¾, 100 à 169, 235 à 168 7-8, 25 à 168¾, 25 à 169, 25 à 168⅝, 50 à 168 7-8, 100 à 168¾.
Twins. — 100 à 91, 10 à 91¼, 25 à 91, 50 à 90¾.
Toronto Ry. — 4 à 98, 10 à 98⅛.
Soo Com. — 10 à 116, 75 à 116¼.
Mackay. — 5 à 66, 100 à 66 1-8, 13 à 66½, 23 à 66, 50 à 66¼.
Street Rts. — 600 à 4¼, 1 à 4 1-8, 105 à 4¼, 22 à 4 3-8, 21 à 4¼, 8 à 5½, 1 à 4 3-8, 72 à 4¼.

Scotia. — 100 à 47½.
L. of Woods. — 3 à 88.
Rio. — 18.
[illegible] 0 à 95¼ 30 jours, 131 à 95, 50 à 94 7-8.
[illegible] — 62 à 105.
Iron. — 25 à 15 7-8, 25 à 16.
Detroit. — 75 à 38¾.
Iron Bds. — $1,000 à 75.

## BOURSE DE NEW YORK

**Cour fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.**

| VALEURS | Ouv | 12.30 | VALEURS | Ouv | 12.30 |
|---|---|---|---|---|---|
| Am. Car. F | 39 | 38⅜ | K. & Tex.C. | 31 | 30⅛ |
| " Prf. | 104 | 104 | " Prf. | ..... | ..... |
| Am. C. Oil. | 34½ | 33⅞ | Ls. & Nash. | 108¾ | 107⅝ |
| Am.Loc Co. | 52⅜ | 52¼ | Mann. Elev | ..... | ..... |
| A. L. Copper | 71⅝ | 70¾ | Miss. Pac. | 55 | 54 |
| Am.Smel.C | 85 | 85¼ | Metropolit. | ..... | ..... |
| " Prf. | 104 | 103⅝ | Norf. & W. | 72 | 72¼ |
| A.Sug R.Co. | 131 | 130⅝ | M.StP.&SM | 116 | 116 |
| A. T. & S. F. | 88¾ | 88⅜ | " Prf. | ..... | ..... |
| " Prf. | ..... | ..... | N.Y.C. & H. | 106⅝ | 106⅜ |
| Balt & Ohio | 92¾ | 92⅜ | N.Y.O. & W. | 40⅜ | 40⅝ |
| " Prf. | ..... | ..... | Nat.Lead.C. | 70¾ | 71 |
| B. R. T. | 51⅝ | 52 | Pacific Man. | ..... | ..... |
| C. & Al.Co. | ..... | ..... | Penn. R. R. | 124⅞ | 124⅜ |
| Can. Pac. | 168⅞ | 168⅝ | P.Steelcom. | 82⅞ | 82⅝ |
| Can. South. | ..... | ..... | People Gas. | 95⅝ | 95¾ |
| Ches & Ohio | 42⅜ | 42¾ | Phil. & R. | 117⅜ | 118⅜ |
| C. & N. W. | 157⅜ | 156⅝ | " 1 Prf. | ..... | ..... |
| C.M.& St P. | 140⅜ | 140⅜ | "II Prf. | ..... | ..... |
| Pac.& R. | ..... | ..... | R. Island c. | 17⅝ | 17⅜ |
| " Prf | ..... | ..... | South. R. c. | 18¾ | 18⅝ |
| C.G. N. Y. | 136½ | 135⅝ | " Prf. | 49⅞ | 49 |
| Col. F. & I. | 33⅝ | 32⅞ | South. Pac. | 91⅜ | 91⅝ |
| C.C.C.&St L. | ..... | ..... | Ten. C. & I. | ..... | ..... |
| D.Lark & W | 510 | 510 | Texas Pac. | 25 | 24⅝ |
| Del. & Hud. | 164 | 164⅜ | Twin City | ..... | ..... |
| Det. U. Ry. | ..... | ..... | U. S. L. C. | ..... | ..... |
| D. & R. Co. | ..... | ..... | " Prf. | ..... | ..... |
| " Prf. | ..... | ..... | U. S. S. com. | 44⅞ | 44⅜ |
| D.S.S. & At. | 64½ | 65 | " Prf. | 108½ | 108¾ |
| " Prf. | ..... | ..... | U.S.Rub. c. | 27½ | 27¾ |
| Erie Rail. | 22⅞ | 22⅝ | " Prf. | ..... | ..... |
| "II Prf. | 28⅝ | 28½ | U. Pacific c. | 153¼ | 153 |
| I Prf. | ..... | ..... | " Prf. | 88 | 88 |
| Great Wet. | 6¾ | 6¾ | Wabash | ..... | ..... |
| Gen. Elec. | 144 | 144 | " Prf. | 25¾ | 26 |
| Hoc. Valley | ..... | ..... | West U.Tél | ..... | ..... |
| Int. Central. | 13⅝ | 13⅝ | Wis.C. com. | ..... | ..... |
| Money. | ..... | ..... | Mackay Co. | ..... | ..... |
| Great North | 137½ | 135 | " Prf. | ..... | ..... |
| Prf. | ..... | ..... | North Pac. | 141 | 140⅜ |

## LA BOURSE DES MINES

**Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:**

| NOM | Achat | Offre | Demande |
|---|---|---|---|
| Colombie Anglaise | | | |
| Consolidated Mines | $100.00 | ..... | ..... |
| Canadian Gold Fields | .10 | ..... | ..... |
| Rambler-Cariboo | 1.00 | ..... | ..... |
| North Star | 1.00 | ..... | ..... |
| Monte Christo | 1.00 | ..... | ..... |
| White Bear | .10 | ..... | ..... |
| International Coal & Coke | 1.00 | ..... | ..... |
| Diamond Vale Coal | 1.00 | ..... | ..... |
| Alberta Coal & Coke | 1.00 | ..... | ..... |
| Dominion Copper | 10.00 | ..... | ..... |
| Novelty | .10 | ..... | ..... |
| Granby | 100.00 | ..... | ..... |
| COBALT | | | |
| Cobalt Lake | 1.00 | 12⅜ | 14 |
| Cobalt Central | 1.00 | 32 | 33⅜ |
| Coniagas | 5.00 | 5.00 | 5.40 |
| Crown Reserves | 1.00 | 51 | 53 |
| City of Cobalt | 1.00 | 1.25 | 1.35 |
| Foster | 1.00 | 36 | 40 |
| Green Meehan | 1.00 | 10 | 13½ |
| Kerr Lake | 5.00 | 2.75 | 3.00 |
| Little Nipissing | 1.00 | 24 | 27 |
| McKinley-Dar-Sav | 1.00 | 72 | 75 |
| Nipissing | 5.00 | 7⅞ | 8 |
| Nova Scotia | 1.00 | 28 | 29 |
| Peterson Lake | 1.00 | 14½ | 15¼ |
| Right of Way | 1.00 | 2.50 | 3.00 |
| Silver Queen | 1.00 | 1.04 | 1.08 |
| Silver Leaf | 1.00 | 12¾ | 13¼ |
| Trethewey | 1.00 | 81 | 85 |
| Tamiskaming | 1.00 | 46 | 47 |
| Mon. Reduction & Smelting | 4.00 | ..... | ..... |
| " " Prf | 5.00 | ..... | 1.00 |
| Empire Cobalt | 1.00 | ..... | ..... |
| Larose Consolidated | 5.00 | 5.30 | 5.40 |
| Progress | ..... | 34½ | 35¾ |

VENTES DE L'AVANT-MIDI:

1000 Crown Reserve à. . . . . 51
500 Crown Reserve à. . . . . 51
308 Crown Reserve à. . . . . 50
300 Progress à. . . . . 35¼
1000 Silver Leaf à. . . . . 13
500 Silver Leaf à. . . . . 13¼


Banque Provinciale du Canada

7-9 Place d'Armes, Montréal.

*Avec 38 Succursales dans la Province de Québec.*

Capital payé . . . . . $1,000,000.00
Fonds de Réserve. . . $240,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

*M. H. LAPORTE*, Président, de la Maison Laporte, Martin et Cie. Administrateur du Crédit Franco-Canadien.

*M. S. CARSLEY*, Vice-Président, Propriétaire de la Maison S. Carsley and Co.

*Honorable L. BEAUBIEN*, Ex-Ministre de l'Agriculture.

*M. ROD. FORGET, M.P.*, Président Cie de Nav. Richelieu et Ontario.

*M. G. M. BOSWORTH*, Vice-Président "Canadian Pacific Railway".

*M. ALPHONSE RACINE*, de la Maison "A. Racine et Cie" Marchand de Gros.

*M. TANCREDE BIENVENU*, Gérant-Général.

*M. A. S. HAMELIN*, Auditeur général

BUREAU DE CONTROLE.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

*Hon. Sir ALEX LACOSTE*, Ex-juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

*Docteur E. P. LACHAPELLE*, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

*Hon. LOMER GOUIN*, Premier Ministre de la Province de Québec.

Dépôts d'épargne acceptés depuis $1.00, intérêt payé 4 fois l'an.

CERTIFICAT DE DEPOT SPECIAL

délivré pour sommes de $500.00 et au-dessus, aux conditions suivantes: 3 mois, 3 p.c.; 6 mois, 3¼ p.c.; 12 mois, 3½ p.c. 220—2


## COMMERCE

**GRAINS ET FARINES**

**Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe ARRIVES : —**

Blé en transit, moins actif.
Mais en transit, ferme.
LIVERPOOL : —
Blé disponible, ferme.
Blé rouge d'hiver No 2:
. . . . . 7 8½d à 8s 1½d
Futur mais, tranquille.
Juillet. . . . . 7s 6½d
Septembre. . . . . 7s 4 5-8d
Decembre. . . . . 7s 2 3-8d
Futur mais, ferme.
Juillet. . . . . 5s 8½d
Septembre. . . . . 5s 5 5-8d
Mais disponible, ferme.
Américain nouveau. 6s 5d à 6s 5½d

**MARCHE DE MONTREAL**

AVOINE — Marché plus actif et en hausse de 1c.
Avoine blanche No 2. . . 47½ à 48c
Avoine No 3. . . . . 46c
Avoine No 4 . . . . . 45c
Avoine rejetée. . . . . 43 à 43½c
Manitoba rejetée. . . . . 44c à 44½c

FARINE — Demande [illegible] campagne, plus active, prix soutenus
Patente du printemps, sacs. . . . $5.10
Seconde . . . . . $5.50
Patente d'hiver. . . . . $5.00
Straight rollers. . . . . $4.40 à $4.50
Straight rollers en sacs. . $2.00 à $2.10
Extras. . . . . $1.65 à $1.75

ISSUES DE BLE—Marché ferme.
Son Manitoba. . . . . $22.00 à $23.00
Recoupes — Shorts. . . . . $25.00
Son d'Ontario. . . . . $19.50 à $20.00
Moyens. . . . . $24.00 à $25.00
Recoupes — Shorts. . . . $24.50 à $25.00
Moulée pure. . . . . $30.00 à $32.00

FARINE D'AVOINE—Marché tranquille, à $2.50 le sac.

FARINE DE MAIS — Ferme, de $1.85 à $1.95.

FOIN: Plus fort. Nous cotons No 1: $13 à $13.50; No 2, de $11.50 à $12; No 2 ordinaire, de $10.50 à $11.00 et trèfle pur, à $7.50; trèfle mêlé, à $8 la tonne, en gros.

**INDUSTRIE LAITIERE**

FROMAGE — Marché très ferme. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 11 7-8c à 12c; de l'Est, 11½c à 11¾c.

BEURRE — Plus ferme. On cote comme suit: crémerie de choix, de 24c à 24½c en gros lots, et 25c aux épiceries.

PRODUITS DE LA FERME.

OEUFS—Marché actif et demande bonne. Nous cotons: oeufs frais, de choix, 22c; No 1, 19c; No 2, 16c la douzaine.

PATATES—La demande est bonne. Nous cotons: montagnes vertes en gare de 90c à 95c; blanches de Québec de 85 à 90c; rouges 80c à 85c le sac; en petits lots, montagnes vertes sont cotées $1.10, blanches de Québec à $1.05 à $1.15 et les rouges de $1.00 à $1.05.

FEVES — Le marché est tranquille. Fèves par jobs, $2.00 à $2.05 le boisseau.

LE MIEL — Demande tranquille; prix fermes.
Blanc, en gâteau. . . . . à 13½c
Brun. . . . . de 12½c à 13c

SIROP D'ERABLE — Le sirop se vend de 5c à 5½c par quart; et 6c à 6½c en bidon, la livre. Sucre, de 6c à 7c la livre.

**MARCHE AUX BESTIAUX**

PORCS VIVANTS: Demande en hausse, prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $7.25 à $7.50 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $10.25 à $10.50 le 100 livres.

SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $32 à $32.50; en baril, $21.50 à $22.00.

SAINDOUX — Composé tierces de 375 livres, 9¼c; boîtes de 50 livres 9½c; seaux de 20 livres, 9¾c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12c; boîtes de 20 livres, 12½c; seaux de 20 livres, 12c.

JAMBONS — De 25 livres et plus, 12½c; de 18 à 25 livres, 13c, de [illegible] 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres 13½c.

BOEUF—Choix, $6.00 à $6.15; bon, $5.50 à $5.75; assez bon, $4.75 à $5.25; commun, $4.25 à $4.50; inférieur, $3.50 à $4.00 le cent livres. Demande limitée.

VEAUX — Choix, $8 à $10; de $2 à $5.00.

AGNEAU — De $3.50 à $5.50 chacun.

— Choix, 4 à 4½c.

# SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 21 — La fête de nuit donnée au Petit Lac Magog a été un véritable succès. Les chalets illuminés sur la rive se réfléchissaient dans l'eau calme et semblaient ainsi doublés en nombre. Une longue procession de yachts illuminés et pavoisés a eu lieu sur le lac. L'excursion donnée par la fanfare "Harmonie" y amena au-delà de [illegible] personnes.

— Les autorités du séminaire Saint-Charles-Borromée vont construire, du côté Est, un passage élevé, destiné à faire communiquer le deuxième étage de l'édifice neuf avec le deuxième étage de l'ancien. L'augmentation très considérable des élèves oblige les autorités du séminaire à mettre le réfectoire des prêtres à la disposition des élèves. A l'avenir, le réfectoire du personnel enseignant sera au deuxième étage de la vieille partie.

— La commission scolaire catholique d'Asbestos fait élever en ce moment une superbe école. Les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame ont été chargées de la direction du nouvel établissement.

— MM. J. E. Leblanc, avocat, et J. H. D. Codère, orfèvre, ont été réélus commissaires des écoles catholiques de Sherbrooke.

— M. l'abbé J. H. Darche, vicaire de la cathédrale, est de retour d'une couple de semaines de vacances.

# A LA POLICE

Le constable Sanguinet a arrêté un nommé Adrien Quévillon, sous soupçon d'avoir volé un harnais tout neuf. Le policier croit que le harnais appartient à quelque cultivateur de Richelieu.

Le marchand de fourrures Harry Foreman, 22 rue des Jurés, a été condamné à 24 heures de prison, $50 d'amende ou à deux autres mois de prison, pour avoir recelé une peau de loutre.

Douze vagabonds trouvés dans les cours du Pacifique, ont été condamnés à chacun $5 d'amende.


PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AU COMMERCE

à nos salles, rue Saint-Jacques,

Mercredi, 22 Juillet

à DIX heures

sans réserve et en lots pour le commerce.

Fonds de nouveautés au montant de $4,800 :

Etoffes à robes, lingerie, costumes, draps, cotonnades, blouses, fil et soie en fuseaux, 15 pièces de soie pour robes, 100 douzaines de parapluies, etc.

Aussi : 200 douzaines de bas et chaussettes.
100 douzaines d'essuie-mains.
100 pièces de toiles.
1,500 pièces de broderies et dentelles.
Sous-vêtements, gilets de laine.
Grande quantité de chemises, fauxcols, cravates, bretelles, etc.
Chaussures, hardes de confection, complets pour hommes et enfants, manteaux et jillets de dames, tweeds, beavers, chapeaux, casquettes, articles de fantaisie et beaucoup d'autres marchandises.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
218—3


## Avis de Faillite

IN RE :
**P. D. DODS et CIE,**
Montréal.

Vente à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, MERCREDI, 29 JUILLET, 1908, à 11 heures.

1—Un lot de terrain connu et désigné comme étant le No 47 du plan officiel du village incorporé de la Côte des Neiges, avec bâtisses dessus érigées.

2 — Un lot de terrain connu et désigné comme étant le No 944 du quartier Sainte-Anne, en la cité de Montréal, avec bâtisses sus érigées.

3 — Tous les droits de la faillite dans les lots de terrain connus et désignés comme étant les Nos 34-45 et 46 du plan officiel de la paroisse de Saint-Laurent.

4 — $1,000 du capital-actions de la St Lawrence Furniture Co., Lt.

5 — $1,000 du capital-actions de la S. H. Martel Co, Ltd.

6 — $500 du capital-actions de la Dominion Orchard Co., Ltd.

7 — $2,000 du capital-actions de la Modern Bedstead Co., Ltd.

8 — $500 du capital-actions de la Fraserville Chair Co., Ltd.

KENT & TURCOTTE,
Curateurs,
97 rue Saint-Jacques,
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 216—5

## Avis de Faillite

In re
**A. P. MERCIER, 1869 rue Notre-Dame Ouest, Montréal,**

Vente à l'encan au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, jeudi, 23 juillet 1908, à 11 heures:

| | |
|---|---|
| Stock de merceries. . . . | $ 4,507.16 |
| Confections et lingerie. . . | 6,600.88 |
| Chapeaux et fourrures. . . | 1,050.99 |
| Modes. . . . . | 1,117.87 |
| Chaussures. . . . . | 361.71 |
| Mobilier du magasin. . . . | 2,106.00 |
| | 15,744.61 |
| Dettes de livres suivant liste. . . . . | 258.78 |

Le magasin sera ouvert les 20 et 21 du courant.

KENT ET TURCOTTE.
97 St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 216—5

PAR FRASER & FRERES

**Encan de Meubles d'Occasion de Ménage de toute descript on**

dans salles de vente, 453 rue

# LE DRAPEAU DE CARILLON

LE DRAME DE M. L. O. DAVID EST JOUE AVEC SUCCES A QUEBEC.

Des envoyés spéciaux de la PRESSE

Québec, 21 — En ce temps de patriotisme, il n'est pas hors de propos de relater une entreprise patriotique due à M. J. M. Bourque, propriétaire du Théâtre Populaire. M. Bourque a cru intéresser la population de Québec et les visiteurs en faisant jouer, à son théâtre, durant la première semaine des fêtes du tricentenaire, le fameux drame historique que M. L. O. David a écrit récemment : "Le Drapeau de Carillon". M. Bourque a engagé la troupe de M. Julien Daoust, exclusivement canadienne-française, pour jouer ce drame si empoignant, dans lequel notre historien distingué a mis toute son âme de patriote.

La troupe de M. Daoust a remporté hier soir un succès éclatant dans l'interprétation de cette pièce. Les rôles sont bien sus et bien tenus. L'assistance, émue parfois jusqu'aux larmes, a applaudi frénétiquement.

Le Théâtre Populaire vient de subir des réparations considérables. Le plancher a été renouvelé et les peintures rafraîchies.

Pour l'information des visiteurs étrangers, disons que le Théâtre Populaire est situé à l'angle des rues St Joseph et de la Couronne, et que c'est le seul théâtre français de Québec.

# LE COURANT LES ENTRAINE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

New Liakeard, Ont., 21. — Trois hommes se sont noyés hier dans la rivière de Montréal. Ce sont trois bucherons, Oswald Newberry, d'Elgin Mills; Harold Dowsley, de Kingston et Bryce M. Black, de Toronto. Ils étaient quatre dans un canot, qui a chaviré à la tête d'un rapide.

Will Cameron, le seul survivant, est dans un état précaire.

# UN OURAGAN DE FLAMMES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21. — Les feux de forêts font rage dans la vallée de l'Ottawa, le long du lac Nipissing et de la rivière de Montréal. On croit que près de 200 millions de pieds de bois ont été détruits ou endommagés.

# UN ACCES DE SOMNAMBULISME

M. Henri Arcand, qui avait été traduit devant le magistrat Lafontaine pour répondre à l'accusation d'avoir attenté à ses jours en se jetant en bas du quatrième étage de la maison où il pensionnait, a été acquitté à l'enquête préliminaire. Il a été prouvé que M. Arcand était un somnambule et que c'était au cours d'une attaque de somnambulisme qu'il avait fait le saut périlleux qui lui avait valu son arrestation.

# LIBELLE COUTEUX

New-York, 21. — William B. Ellison a annoncé, hier, que chacune des quarante-cinq compagnies d'assurance qui avaient des risques sur l'hôtel Ampersand, à Saranac Lake, qui a été détruit par un incendie au mois de septembre dernier, est poursuivie au montant de $50,000 — soit un total de $2,500,000 — pour libelle contre Charles M. Eaton, un courtier, qui était le trésorier et le principal actionnaire de la compagnie propriétaire de l'hôtel.

# C'EST TROP CHER

Paris, 21. — Vincente Florio, un des millionnaires italiens les plus connus, a été traduit devant le tribunal civil par une modiste de la Place Vendôme qui lui a présenté une facture de $87,000 pour les costumes portés par la princesse durant trois saisons.

Florio a admis qu'il devait de l'argent à la modiste, mais refusa de payer un montant aussi exorbitant, dont les détails ont été rendus publics devant la cour.

Il y avait sur la liste sept robes de bal, dont la moins dispendieuse était marquée $400, tandis que le prix des autres allait jusqu'à $1,000. Des bas étaient marqués $50 la paire, un parasol $100, et des boutons du temps de Marie Antoinette $400.

Le juge a décidé que le montant était exorbitant, et l'a réduit d'un cinquième, soit $18,000.

## MARIAGE ROBERT-BYETTE

Hier matin, à la chapelle du Sacré-Coeur, de l'église Notre-Dame, M. l'abbé Pustienne, de Saint-Jacques, a béni le mariage de M. Wellie Robert avec Mlle Maria Byette.

M. Lamoureux dirigea le chant qui fut magnifique. Les témoins étaient M. M. J. Lachapelle, pour la mariée, et M. Robert, pour son fils. L'heureux couple est parti pour un voyage à Québec.

## PROCHAIN MARIAGE

Mercredi matin, à 7 heures, à l'église du Sacré-Coeur, aura lieu le mariage de M. J. F. Désautels et de Mlle Gabrielle Briard.

L'heureux couple partira à 10 h. 15 de la gare Windsor pour Québec.

## LA "REVUE CANADIENNE"

Sommaire du mois de juillet 1908 : L'Eglise, d'après saint Irénée ; A. Veilbart, P. S. S. ; Fréchette : Joseph Marie Melançon ; A la poursuite de l'éclipse de 1905 : Philippe Choquette ; Une faillite : Ph. Perrier ; Le monde des petits êtres : Germain Beaulieu ; Notes artistiques : Jules S. Lesage ; A travers les faits et les oeuvres : Thomas Chapais ; chronique des Revues : Elie J. Auclair.

# BELLE FETE A VERCHERE

A L'OCCASION DU DEPART DE M. L'ABBE A. BOISSEAU, LES PAROISSIENS DE VERCHERES LUI FONT UNE DEMONSTRATION.

Monsieur l'abbé A. Boisseau a quitté, hier, Verrchères où il était vicaire depuis deux ans. Les adieux de M. l'abbé Boisseau ont fourni l'occasion d'une belle démonstration d'amitié et de reconnaissance de la part des paroissiens.

Messieurs Debien, Larose et Bouvier avaient organisé toute une petite fête qui eut un succès complet. Après la grand'messe chantée par le nouveau vicaire, M. Charbonneau, M. Debien, l'un des principaux citoyens de la paroisse, s'approcha de la balustrade et lut, à haute voix, une magnifique adresse à M. l'abbé Boisseau. Immédiatement après il offrit au prêtre dévoué qui s'était dépensé pour les paroissiens une bourse contenant $195 en or. M. Boisseau remercia en termes émus et leur dit toute la peine qu'il éprouvait à quitetr Verchères, son cher village natal.

Monsieur l'abbé est né en 1868 et a fait ses études au collège de l'Assomption où il a enseigné pendant de longues années. Il va maintenant exercer son zèle apostolique auprès des fidèles de Saint-Sulpice.

# CHEZ LES INCURABLES

Dimanche, le choeur Saint-Jean-Baptiste s'est rendu à l'hôpital des Incurables, visiter les malades et les réjouir en leur faisant entende de la belle misique.

La visite de la maison s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par M. le curé de Saint-Jean-Baptiste, qui accompagnait ses chantres dans cette visite charitable.

M. Boucher, directeur du choeur, présidait; madame Boucher tenait l'orgue.

Ont chanté des soli : MM. Camille Bernier, Rosario Paquette, W. McCaughan, Albert Wilhelmy, J. Lacroix, J. A. Boucher, c'est nommer autant d'artistes.

Avant le départ, des rafraîchissements furent servis par les religieuses. Plusieurs morceaux de chant furent exécutés comme salut du départ.

MM. A. Wilhelmy, W. McCaughan, J. Villeneuve, Lacroix, E. Labelle, R. Paquette, J. A. Boucher, ont chanté "Vierge sainte" de Missa. Madame Boucher accompagnait.

Ainsi s'est terminée cette visite du choeur de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, visite qui a sans doute allégé la souffrance des malheureux qui gémissent là-bas au pied de la montagne, sous le poids de la douleur.

# SOUS LES EAUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21!. Un bien triste malheur s'est produit, dimanche matin, alors qu'un jeune immégrant anglais, George Munney, s'est noyé en se baignant, après le déjeûner. Il a disparu sous l'eau à quelques pieds du rivage; saisi par les champes. Le corps a été retrouvà quelques heures plus tard!

# FEU LE DR E. MOUSSEAU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21. — Le Dr E. Mousseau est mort, hier, à Hull, chez son père, M. Edouard Mousseau, mécanicien en chef de la compagnie Eddy. Le défunt était malade depuis quatre ans. Il avait fait ses études médicales aux universités McGill et Laval et avait aussi passé plus d'une année à Paris. Il était âgé de 32 ans. Le Dr Mousseau jouissait d'une grande popularité à Hull et à Ottawa.

# UNE COMMISSION ROGATOIRE

La requête demandant la nomination d'une commission rogatoire pour aller en Angleterre interroger certains témoins, à propos du vol de $2,000 de diamants, vol qu'aurait commis Augustus Cooper, a été accordée, hier.

Cette demande a été faite par le Pacifique Canadien et le magistrat Lafontaine ira en Angleterre prendre les dépositions des témoins.

# ALBUM DE JOS CHARLEBOIS

Monsieur Jos. Charlebois, le piquant caricaturiste du "Taon", vient de publier un album de dessins à l'occasion des fêtes du Tri-Centenaire de Québec. L'ouvrage déposé en librairie samedi matin, a immédiatement créé une sensation, et il s'en est vendu des milliers d'exemplaires en queques heures. Dans cet album comme dans les précédents dûs au crayon de Monsieur Charlebois nous retrouvons l'esprit frondeur, l'ironie, le mépris des platitudes, et la puissante originalité qui nous avaient séduits dès ses premiers essais dans les journaux. De toutes les publications suscitées par les fêtes de Champlain, la plus forte à notre avis, celle qui a le plus de chance de rester, est le volume de caricatures de Monsieur Charlebois. Chacun le feuillettera avec plaisir.

# UNE ENORME PROPORTION

Cent vingt-cinq enfants âgés de moins de 5 ans ont succombé la semaine dernière, sur un total de 191 décès. C'est une proportion énorme. Sur ce chiffre de 191 morts, 87 personnes ont succombé à des maladies intestinales.

Cent quatre-vingt-onze naissances ont été rapportées, dont 96 garçons et 95 filles.

# UN PERMIS DE CONSTRUCTION

Le Pacifique Canadien va commencer à construire un mur de revêtement, le long de ses voies, de la prison à la traverse de Longueuil. Le coût en sera de $65,000.

# UN ACCIDENT DE TRAMWAY

M. F. X. NORMANDIN, DE DETROIT, EN PROMENADE A MONTREAL, A ETE, CE MATIN, VICTIME D'UN ACCIDENT.

M. F. X. Narmandin, âgé de 87 ans, a été, hier, à 10 h. 15, renversé par un tramway, à l'angle des rues Roy et Cadieux. Le vieillard qui souffrait de blessures à la tête et à l'épaule a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

N. Normandin demeure à Détroit, Mich., et est en promenade chez M. Rousseau, No 316 de la rue Orléans, Maisonneuve.

# LES VOLS EN PLEIN JOUR

Pendant que M. Zese Miller qui demeure au No 816 Saint-Dominique, conversait vers 10 heures, samedi matin, avec Mme Caroline Herzmann, 44 Milton, qui se trouvait sur le trottoir à une faible distance de son domicile, il vit sortir, de ce dernier endroit, deux individus dont l'un portait une boîte contenant des argenteries qu'il venait de voler.

M. Miller s'élança aussitôt à la poursuite des rôdeurs de jour.

Celui qui portait la boîte d'argenterie parvint à s'échapper, mais le citoyen, après une course mouvementée, rejoignit à l'angle de la rue Saint-Urbain, le prétendu compagnon du voleur. Ce dernier engagea une lutte violente avec M. Miller. La victoire était indécise quand le constable Marsolais fit son apparition, et arrêta l'individu qui a déclaré se nommer Elloi Drolet, et avoir son domicile avenue Sherbrooke.

# AU MILIEU DE LA TEMPETE

QUATRE RODEURS PROFITENT DE LA PLUIE, SAMEDI SOIR, POUR DEVALISER UN MAGASIN.

Pendant la pluie battante, samedi soir, des rôdeurs s'introduisaient, au moyen d'une fausse clef, dans le magasin de M. P. Moise, 1451 Boulevard Saint-Laurent. Par mesure de prudence, et pour ne pas être dérangés dans leurs opérations, les filous refermèrent à clef, la porte sur eux.

Quelques minutes après que le constable qui fait le poste du Boulevard Saint-Laurent, eut dépassé le magasin Bastien après en avoir sondé la porte, les voleurs sortirent emportant avec eux cinquante paires de claques et une quantité assez considérable de chaussures de prix. Ils n'avaient pas négligé bien entendu de dévaliser le tiroir-caisse et le compteur à gaz.

Des piétons, qui ont vu sortir les rôdeurs ont déclaré à la police du poste No 12 qu'ils étaient au nombre de quatre.

Les détectives Guérin et Demers ont le signalement des voleurs.

# RIMOUSKI ET SES ALENTOURS

Rimouski, 21 — S. G. Mgr Blais, évêque du diocèse, est monté à Saint-Louis du Ha ! Ha!, pour présider à la bénédiction de la pierre angulaire de l'église que les paroissiens font actuellement construire. Sa Grandeur sera de retour au palais épiscopal dans quelques jours.

—Le jeune bambin de Mme Campoux, de Campbelton, qui est en villégiature chez son grand-père, M. Cyprien Bérubé, a causé une heure d'émoi à sa famille, hier matin. Sans éveiller l'attention de personne, le bambin s'évada. Aussitôt que l'on s'aperçut de son absence, la recherche commencèrent. Les uns croyaient à un enlèvement, les autres à un accident. La police fut enfin avertie et après une heure d'actives recherches, l'enfant était retrouvé sain et sauf, tout joyeux de sa liberté, sur le quai de la gare.

—Le chef de police Gauvreau a arrêté un individu à mine suspecte, qui était en état d'ivresse et qui vendait sans permis des produits chimiques. N'ayant pu fournir des renseignements suffisants de sa conduite, on le conduisit au poste. Il répondra de sa conduite devant le magistrat.

—La drague "Progress", propriété du gouvernement fédéral, est arrivée à notre quai, depuis quelques jours, et est occupée à creuser les abords du quai, où accoste le "Lady Evelyn".

—Contrairement aux nouvelles annoncées, c'est M. l'abbé C. E. Saint-Laurent qui est nommé vicaire de M. l'abbé Landry, de Cacouna. M. l'abbé Leblanc est nommé professeur au séminaire de cette ville.

—Deux religieuses de la Congrégation des Dames du Saint-Rosaire sont montées à l'Hôtel-Dieu de Québec, pour y subir l'opération de l'appendicite.

—M. J. Charles Gauvreau, chef de police de Rimouski, est monté, en sa qualité de détective privé, aux fêtes du troisième centenaire, pour protéger une famille d'Halifax qui a retenu les services de deux détectives pour la circonstance.

—Dimanche prochain il y aura une grande excursion des amateurs de baseball de Rivière du Loup, à Rimouski, pour assister à une joute de baseball entre les clubs de ces deux villes. Nous espérons que nos concitoyens feront tout en leur pouvoir pour recevoir dignement ces visiteurs et leur permettent d'emporter un agréable souvenir de leur séjour au milieu de nous.

# NOUVEAU NOTAIRE

M. Fortunat Laberge, ex-président des étudiants en Loi de Laval, et secrétaire-trésorier de la municipalité ainsi que de la commission scolaire de St Joachim de Châteauguay vient

M. Fortunat Laberge, qui vient d'être admis à la pratique du notariat.

d'être admis à la pratique du notariat avec grande distinction. M. Laberge s'établira dans sa paroisse natale.

Nos félicitations.

# UNE QUESTION IMPORTANTE

LA PROTECTION DU PORT DE MONTREAL CONTRE L'ENTREE DES CONTAGIEUX DEVRAIT ETRE A LA CHARGE DU GOUVERNEMENT.

Il se fait en ce moment un mouvement à l'hôtel de ville, pour obtenir que le gouvernement fédéral assume de protéger le port de Montréal contre l'entrée des contagieux.

Le Dr L. Laberge disait hier à un reporter de la "Presse" qu'il y a plusieurs années il avait, avec le maire Préfontaine et l'échevin Prénoveau, président de la commission d'hygiène, eu une conférence à ce sujet avec l'honorable M. Fisher et le ministre répondit:

"Il faudrait pour cela déclarer Montréal port national et si nous le faisons, il faudra aussi donner le même privilège à Toronto, à Hamilton, etc."

Je ne crois pas cet argument très bon, continua le Dr Laberge, car les transatlantiques viennent à Montréal et ne vont pas à Toronto. Autrefois quand il fallait un mois pour traverser l'Atlantique, une maladie avait le temps de se déclarer à bord et de finir sa période d'incubation. Avec des traversées de cinq ou six jours, la période d'incubation peut n'être pas finie quand l'immigrant arrive; c'est pourquoi il faudrait ici un médecin-examinateur. La question est importante et vaut la peine d'être étudiée."

# LE DEPIT DE DEUX NEMRODS

NE RENCONTRANT AUCUN GIBIER, ILS S'AMUSENT A TIRER SUR UNE MAISON D'ECOLE.

Thetford, 21 — Deux jeunes garçons d'ici, nommés Alfred Bouffard et Onésime Boissonneau, sont partis pour faire une excursion de chasse et de pêche. Vu que le gibier et le poisson se faisaient rares, ils crurent que pour s'amuser il leur était permis de briser à coups de carabines les carreaux d'une maison d'école vacante pour le temps des vacances. Après avoir cassé ainsi douze grandes vitres, ils sont revenus en ville tout joyeux. Mais le lendemain matin, lorsque M. Jacques Rousseau, notre policier provincial, se présenta chez eux avec un mandat d'arrestation, ils changèrent de figure. Les parents ont réglé l'affaire pour $25.

# JOYEUSE EXCURSION ET BEAU BANQUET

Les officiers de douane en charge des diverses lignes de bateaux océaniques ayant leur terminus à Montréal et quelques invités, entre autres M. Wm. McCaffrey, chef du bureau des statistiques à Ottawa et M. Cody de la Banque de Montréal, quittaient notre ville samedi dernier à 1.45 p. m. pour Sorel, où devait avoir lieu le banquet annuel que M. A. E. Giroux, le sympathique chef des arrivages pour le port de Montréal, offre gratuitement à ses subalternes.

Si la température inclémente était de nature à forcer un certain nombre de personnes à demeurer au logis, elle ne pouvait avoir le même effet sur ceux qui durant les sept mois de notre navigation pluviale, sont continuellement exposés aux intempéries de notre climat canadien. C'est dire que la plus franche gaieté n'a cessé de régner durant cette agréable excursion.

Le banquet eut lieu à l'hôtel Richelieu sous la présidence de M. Giroux.

Après avoir fait honneur à un succulent menu, diverses santés furent proposées suivies de discours par MM. Giroux, Latouche, McCaffrey, Cody, Draper, Bourdon, Leboeuf et Slattery. Tous les orateurs furent unanimes à exprimer le désir que M. Giroux soit conservé pendant de nombreuses années à la tête du département qu'il administre avec sagesse et impartialité.

## A CAP SABLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Cap Sable, 21 — Le Rév. J. W. Smith et Mme Smith, de Port-Mouton, étaient de passage ici, ces jours derniers, et s'embarquaient à bord du bateau "Oyama", pour Woods-Harbor.

—M. P. E. Crowell est parti pour New-York, pour y subir une opération. Depuis sa dernière opération, subie à Boston, sa santé ne s'est pas améliorée.

—M. J. J. Cartier, qui est de passage à l'hôtel Sea View, depuis deux semaines, est maintenant rétabli et pourra reprendre son poste incessamment.

—Sont de passage au Sea View Hotel: M. le Dr T. P. Kelley, MM. W. White, A. Gibbs, sa femme et ses deux filles, Lula et Marjorie, tous de New-York, faisant partie de la "Shamrock Concert Co'y"; MM. William S. Allison et Mme Allison, St Jean, N.B.; A. Lyons, Barrington. Mmes G. W. Blackburn et C. Blake, de la station Marconi, Cap Sable.

# IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

M. Joseph Delage, ce jeune cultivateur de la paroisse de Longueuil, qui a été victime d'un si pénible accident, mercredi dernier, est mort à 8 heures dimanche soir, des suites de ses horribles blessures, et après avoir enduré les plus grandes souffrances. Comme la "Presse" l'annonçait exclusivement jeudi dernier, c'est en se préparant à aller travailler à la récolte du foin que M. Delage se fit prendre sous une faucheuse mécanique et affreusement mutiler.

A venir jusqu'à avant hier, on avait conservé l'espoir de lui sauver la vie, mais des complications survenues depuis, ont eu raison de son énergie. Il a succombé, croit-on, à des lésions internes.

Outre son père, ainsi que deux frères et trois soeurs, le regretté défunt laisse pour le pleurer une jeune épouse inconsolable. Il était âgé de 37 ans et jouissait de l'estime de tous les citoyens du comté de Chambly.

La "Presse" prie la famille d'accepter ses plus vives sympathies à l'occasion du deuil profond dans lequel elle vient d'être plongée.


AMUSEMENTS

**Parc Dominion**
TOUTE CETTE SEMAINE
Ours et singes dressés de Signor Sarzanas.
Trio Bruno Kramer, artistes aériens les plus célèbres d'Europe.
La Fanfare Militaire Vander Meerschen et une foule d'autres attractions.
Admission, 10c; Enfants, 5c.
207—n E

**Parc Sohmer**
(Tous les jours, à 3 p.m., et 8 p.m.)
VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.
Admission: 10 cts. Enfants, après-midi, jours de la semaine, 5c., avec tour gratuit sur carrousel. 219—6 E

**OUI METO SCOPE**
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tel. Est 1182 March. 651.
52—n F

HOTELS

**CALEDONIA SPRINGS**
A MI-CHEMIN ENTRE MONTREAL ET OTTAWA
Un des plus beaux hôtels de la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien.
Taux spéciaux de fin de semaine à l'hôtel et sur les convois.
La température est quatre ou cinq degrés moins élevée que durant les chaleurs à Ottawa ou à Montréal.
Les meilleurs musiciens et masseuses que se puissent trouver (l'un est un spécialiste de Baden), sont à l'hôtel.
Légumes frais, oeufs, beurre, lait, etc., etc., fournis par la grande ferme de 600 acres sur laquelle est construit l'hôtel.
Service d'un excellent orchestre.
A m,j,s—n

*BAY VIEW, ME.*
**BAY VIEW HOUSE** (100 chambres) vis Old Orchard.
Ce qu'il y a de mieux sur la côte du Maine: joli hôtel dans les pins en face de l'océan, belle plage et sans danger pour les baigneurs, pelouses, etc.—Mme L. A. GOUGINS, gérant.
213-10 A E C. A. MUNROE.

L'HOTEL BELLEVUE, Rivière du Loup Pointe, sera ouvert jusqu'au 15 sept. Z. S. Aubut, propriétaire.
A 178—m,j,s,n

NAVIGATION

**LIGNE ALLAN**
SERVICE DE LA MALLE ROYALE A LIVERPOOL
... D'Halifax.
Tunisian, 21 mars, 18 avril.
Victorian, 27 mars, 24 avril. 28 mars, 25 avril.
Corsican, 4 avril et de Montréal, le 1er mai.
Virginian, 10 avril. 11 avril.
SALON, $70.00 et plus, suivant le steamer.
DEUXIEME CLASSE, $45.00 et plus.
TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Belfast, $27.50 ou $28.75, suivant le steamer.
POUR GLASGOW
De Portland. De Boston.
Laurentian. . . . . 26 mars
Sicilian: . . . . . 2 avril
Une classe de cabine. Prix $40.00 et plus. Troisième classe, $26.50.
Saint-Jean, N.-B., et Halifax au Havre.
De Saint-Jean. D'Halifax.
Sardinian, 26 mars. . . . . 28 mars
Une classe de cabine: seconde cabine. Prix: Londres, $40.00; Havre, $45.00; Paris, $48.65. Troisième classe, $27.50; Paris, $30.00.
S'adresser à H. et A. Allan, Montréal, ou à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097. 108—mjs—n

Agence de Voyages
**RIVET**
Billets par toutes les lignes
ETATS-UNIS, ANTILLES,
AMERIQUE DU SUD, Etc.
3 croisières d'été pour 1908
La Méditerranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.
Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.
13 boulevard St Laurent.
Tél. M. 4097.
Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande. 40—n

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.
*LA PROVENCE . . . . . juillet 23
*LA TOURAINE . . . . . juillet 30
*LA SAVOIE . . . . . août 6
LA BRETAGNE . . . . . août 13
*LA LORRAINE . . . . . août 20
*LA TOURAINE . . . . . août 27
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

**LIGNE ELDER, DEMPSTER**
Pour Nassau, Cuba et le Mexique
Notre SS. "Yola" partira vers le 25 juin. Le steamer "Bornu" et le SS. "Yola" prennent la route de l'Afrique Sud.
Pour renseignements s'adresser à: W. H. Henry, Edifice Imperial Bank; L. J. Rivet, 13 boul. Saint-Laurent; N. L. Lusher, 178 Saint-Jacques. En ville. Pour taux de fret, s'adresser à
Elder, Dempster and Co'y,
319 édifice Board of Trade.
m,j,s,n Montréal.

**AGENCES REFORD**
LIGNE DONALDSON A GLASGOW
SS. ATHENIA, à 2 hélices . . . 16 juillet
SS. LAKONIA . . . . . 23 juillet
SS. CASSANDRA, à 2 hélices. 30 juillet
SS. PARTHENIA, à 2 hélices . 6 août
Taux des passagers: Seconde cabine, $42.50. Entrepont, $26.50, vers l'Est. Entrepont, $27.50, payé d'avance vers l'ouest.
SERVICE DE LEITH
SS. Bellona . . . . . 16 juillet
SS. Jacona . . . . . 24 juillet
SERVICE DE DUNDEE
SS. Bellona . . . . . 16 juillet
SERVICE DE NEWCASTLE
SS. Jacona . . . . . 24 juillet
THE ROBERT REFORD CO., Ltd
Montréal, Toronto, Québec, Saint-Jean, N.B., Portland, Me. 135—nmjs

Voyage 12 jours en Mer, à la . . **JAMAIQUE $65**
Voyage circulaire en Europe via les Indes Occidentales, $250.
Retour par la North Atlantic Line directe.
Atrato . . 25 juillet Tagus . . 22 août
Trent . . . 8 août Magdalena . 5 sept.
Visite à la Jamaïque, Colon, Carthage, Savanilla, Trinidad, Barbades.
The Royal Mail Steam Packet Co
Sanderson and Son, 22 State St., N.Y.
Foster Debevoise, Flatiron Bldg., N.Y.
L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent.
W. H. Henry, 185 rue Saint-Jacques.
Norman L. Lusher, 178 Saint-Jacques.
141—m,j,s—n

EMPRESSES
CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS
A LIVERPOOL DE
18 juillet—Lake Champlain . . 1 juillet
24 juillet—Empress of Ireland . 10 juillet
1 août—Lake Erie . . . . . 15 juillet
7 août—Empress of Britain . . 24 juillet
15 août—Lake Manitoba . . . 29 juillet
21 août—Empress of Ireland . . 7 août
29 août—Lake Champlain . . . 12 août
4 sept.—Empress of Britain . . 21 août
12 sept.—Lake Erie . . . . . 26 août
18 sept.—Empress of Britain . . 4 sept.
26 sept.—Lake Champlain . . . 9 sept.
2 oct.—Empress of Britain . . . 18 sept.
Cabine de 1ère classe, $72.50 et plus. "Empresses", $90.00 et plus.
Cabine de seconde classe — $42.50 et plus, selon le steamer.
GEO. McL. BROWN, agent général des passagers, 3 Board of Trade ou L. J. RIVET, 13 Boulevard Saint-Laurent. 147—m,j,s,n

**LIGNE DOMINION**
VAPEURS DE LA MALLE ROYALE
SERVICE DE LIVERPOOL
Canada . . . . 1 août 5 sept. 10 oct.
Southwark . . 8 août 12 sept. 17 oct.
Dominion . . . 15 août 19 sept. 24 oct.
Ottawa . . . . 22 août 26 sept. 31 oct.
Kensington . . 29 août 3 oct. 7 nov.
Taux de passage: Première, de $72.50 et plus; deuxième, $42.50 à $45; troisième, $27.50.
New York — Queenstown — Liverpool
Arabic, 23 juillet . . . . Baltic, 6 août
Celtic, 30 juillet . . . . Cedric, 13 août
LIGNE WHITE STAR
Plymouth — Cherbourg — Southampton
Majestic, 22 juillet . . Teutonic, 5 août
Oceanic, 29 juillet . . . Adriatic, 12 août
S'adresser au Bureau de la Compagnie, 17 rue Saint-Sacrement, ou à L. J. RIVET, 13 boulevard Saint-Laurent. 126—mjs—n

NAVIGATION
CIE NAVIGATION SCAN DU ST LAURENT Limitée
Troisième Centenaire de QUEBEC
Du 19 au 31 Juillet, 1908
Avantages spéciaux pour aller voir les démonstrations grandioses durant les Fêtes.
La Compagnie, durant ces fêtes, a préparé un service de CINQ VOYAGES SPECIAUX, afin de donner à ses passagers un temps raisonnable à Québec et l'avantage de coucher et de prendre les repas à bord du bateau, et à des prix modérés.
1er voyage—Samedi, le 18 juillet, par le vapeur "WHITE STAR"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal mardi matin, le 21. Prix, $15.00, passage, repas et lit compris.
2ième voyage—Lundi, le 20 juillet, par le vapeur "IMPERIAL"; départ de Monthréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal, jeudi, le 23. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.
3ième voyage—Mardi, le 21, par le vapeur "WHITE STAR"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal vendredi matin, le 24. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.
4ième voyage—Vapeur "IMPERIAL", jeudi, le 23; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal dimanche matin, le 26. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.
5ième voyage—Vendredi, le 24, par le vapeur "WHITE STAR"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal seulement mardi, le 28. Pendant son séjour à Québec, le "WHITE STAR" fera un voyage à Sainte-Anne de Beaupré, spécialement pour les passagers, sans charge additionnelle. Prix, $20.00. Passage, repas et lit compris, ainsi que le voyage à Sainte-Anne de Beaupré.
La Compagnie, à part ces voyages spéciaux, aura toujours un bateau chaque soir pour descendre à Québec, au prix régulier de $3.00, pour aller, et $5.00 aller et retour. Pour informations, s'adresser au bureau, No 58 Notre-Dame Est, Montréal. 193—n

R & O NAV CO
Bureau des billets de la Ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste.
Tricentenaire -- Québec
Du 20 JUILLET au 1er AOUT 1908
Attrayants Voyages--Superbes Nouveaux Vapeurs
Du 23 au 27 juillet inclusivement, les vapeurs "Montréal" et "Québec" quitteront Québec à 11 p.m., et les voyageurs pourront occuper leurs cabines à 5.30 p.m. Les voyageurs pourront, s'ils le veulent, avoir leurs cabines pendant le jour, moyennant $1, ou un lit pour 50c.
EXCURSIONS SPECIALES A BON MARCHE
Il y aura trois voyages à bord du confortable vapeur "Beaupré", qui partira de Montréal à 8 p.m., les 20, 22 et 24 juillet, arrivant à Québec le lendemain matin, y restant jusqu'à 10.30 p. m., et revenant à Montréal vers midi, le jour suivant. Le prix du passage, y compris le lit, aller et retour, les repas à Québec et le déjeuner du retour, sera de $10.
Les voyageurs pourront passer la journée et la soirée à Québec, pouvant ainsi voir les illuminations et les autres attractions du soir. 199—lmMjv—n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
Tricentenaire de Québec
Billets d'aller et retour, $4.90
Bons pour partir jusqu'au 27 juillet, inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au 3 août 1908.
HORAIRE DES TRAINS
De la gare Viger, 8.55 a.m. tous les jours, excepté le dimanche, 2.00 p.m., tous les jours, 10.30 p.m. tous les jours, excepté le samedi, du 20 au 28 juillet, inclusivement, 11.30 p.m. tous les jours.
De la gare Windsor, 10.15 a.m. tous les jours excepté le samedi, du 21 au 28 juillet, inclusivement.
Sièges dans les chars-salons, 75c; lits dans les wagons-lits, $1.50; lits dans les chars de touristes, $1.00.
Chars-salons attachés aux trains de jour. Wagons-lits sur les trains de nuit réguliers. Wagon-buffet sur le train spécial quittant la gare Windsor à 10.15 a.m., et wagons-lits et chars de touristes sur les trains spéciaux quittant la gare Viger à 10.30 p.m.
Service des Grands Lacs
SS. "Assiniboia" / SS. "Manitoba" / SS. "Alberta" — Pour Sault Sainte-Marie, Port Arthur, Fort William et l'Ouest. Partant d'Owen Sound le mardi, le jeudi et le samedi.
L'"Assiniboia", ce nouveau et beau paquebot construit sur la Clyde et la dernière unité ajoutée à la flotte, inaugure sa première saison.
TRAINS DU TRANS-CONTINENTAL
Deux trains partent tous les jours de la gare Windsor à 10.10 a.m., et 10.15 p.m., pour Winnipeg et Vancouver.
MONTREAL — PORTLAND — OLD ORCHARD, KENNEBUNKPORT, MAINE
(Vià les Montagnes Blanches)
Wagon-lit tout le long sur le train quittant la gare Windsor à 7.45 p.m., TOUS LES JOURS.
Wagon-salon sur le train partant à 9.00 a.m., tous les jours, excepté le DIMANCHE.
SAINT-ANDRE-SUR-MER
Les trains quittent la gare Windsor à 7.25 p.m.
Wagons-lits tout le long, le mardi et le vendredi.
ALLER ET RETOUR EN PREMIERE A
Vancouver, Victoria, Westminster $104.20
Seattle, Tacoma et Portland, Ore. 104.30
San Francisco, Los Angeles . . . 105.05
San Diego, Cal. . . . . 65.00
Denver, Colorado Springs . . . .
Pueblo, Cal. . . . . 7 août
Billets en vente jusqu'au 15 septembre. Bons pour revenir jusqu'au 31 octobre, 1908.
BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 RUE SAINT-JACQUES, voisin du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Tricentenaire, Québec
DU 20 JUILLET AU 1er AOUT 1908
Billet Aller et Retour $4.90
Dates de départ: — Du 18 au 27 juillet inclusivement. Limite de retour, 3 août 1908.
UN TRAIN SPECIAL
quittera Montréal mercredi, jeudi et vendredi, 22, 23 et 24 juillet, aussi lundi, 27 juillet 1908, partant d'ici à 7.00 a.m., arrivant à Lévis (Québec) à 1.00 p.m. Au retour, quittant Lévis à 11.30 p.m., arrivant à Montréal à 5.30 a.m. Wagons-lits Pullman sur les trains de nuit et chars-salons sur les trains de jour.
SERVICE REGULIER
Quittant Montréal à 8.15 a.m., tous les jours, et à 8 a. m. et 4.16 p. m., les jours de semaine, arrivant à Lévis à 7.55 a.m., tous les jours, à 2.10 p.m. et 11.00 p.m., les jours de semaine, au retour quittant Lévis à 7.00 a.m., et 7.20 p.m., les jours de semaine, 12.20 p.m., tous les jours, arrivant à Montréal à 1.10 p. m., et 7.00 a.m., les jours de semaine, et 7.00 p.m., tous les jours.
WAGONS-LITS PULLMAN
sur les trains de nuit et chars-salons sur les trains de jour.
MONTREAL - PORTLAND - OLD ORCHARD - KENNEBUNKPORT, ME.
Le premier wagon-lit quittera Montréal à 8.15 p.m., dimanche, 28 juin. Le premier wagon-salon quittera Montréal, lundi, à 8.00 a.m., 29 juin. Le wagon-lit quittant Montréal samedi soir ira à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les Tramways Electriques à Kennebunk.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
$4.90 QUEBEC
Aller et Retour
POUR LES FETES DU
IIIième CENTENAIRE
Bons à l'aller du 18 au 27 juillet et au retour jusqu'au 3 août 1908
4 Trains
7.30 A. M.—Express. MIDI
7.30 P. M. MARITIME OCEAN LIMITE
11.45 P.M. EXPRESS de nuit. Wagon-lit spécial prêt à 9 heures.
BUREAU

# DES COUTUMES D'UNE AUTRE EPOQUE

Inclinons-nous avec un religieux respect devant le crâne du héros de Chouaguen et de Carillon, — tout ce qui reste aujourd'hui du haut et puissant Seigneur Louis-Joseph de Saint-Véran, Marquis de Montcalm. — (Cette précieuse relique est aux mains des Dames Ursulines de Québec. La chapelle de ce monastère a aussi le privilège de posséder les dépouilles mortelles de l'illustre Montcalm, mort au champ d'honneur en 1759.) —Cette photographie a été prise spécialement pour la "Presse," hier.

Suite de la page 5

Gardes du corps.

5 h. 00 p.m. Son Honneur le Lieutenant-gouverneur Jetté donnera une fête champêtre en l'honneur de Son Altesse Royale le Prince de Galles, à Spencerwood. Son Altesse Royale passera en route la fête des enfants, donnée à 4 heures sur les plaines.

Garde d'honneur à cheval à Spencerwood.

Gardes du corps.

DEPART DU PRINCE

7 h. 00 p.m.—Son Altesse Royale laissera la citadelle et s'embarquera au quai du Roi.

8 h. 00—Son Altesse Royale donnera un dîner à bord du vaisseau amiral "Exmouth".

Gardes d'honneur à cheval au quai du Roi.

Gardes du corps, officiers de campagne.

## AUX BUREAUX DE LA "PRESSE"

Québec, 21. — Visiteurs aux bureaux de la "Presse" à Québec: M. Thomas Côté, Montréal; Ovila S. Perreault, Montréal; Dr H. Hervieux, Montréal; Dr Z. Rhéaume, Montréal; le professeur Malini, Montréal; M. C. F. Delâge, député, Québec; M. l'abbé Bérubé, Saskatchewan; Mlle Anna Godin, Montréal; le colonel Brock, Montréal; Mlle Amarilda Charest, Québec; le major Brock, Toronto; Arthur Panneton, Québec; le professeur Alcide Noël et ses élèves, Montréal; le chef de police Emile Trudel, Québec; le lieutenant Mongenais, Rigaud; le shérif Joseph L. Cormier, Saint-Hyacinthe; Arthur Delfosse, avocat, Montréal; le colonel H. A. Beauregard, Saint-Hyacinthe; le Dr A. Aumond, Montréal; Mme Montarville B. De Labruère, Montréal; le Dr L. N. Lemieux, Québec; Armand Grenier, Montréal; Dr J. N. Roy, Montréal; P. Leclerc, jr., Montréal; Henry Langelier, Montréal; H. E. Murray, Montréal; Dr Geo. Beauchamp, chirurgien-major, 65ième régiment, Montréal; A. Larue, Québec; Arthur Beauchamp, dentiste, assistant-secrétaire section Chirurgie Dentaire au Congrès de Québec, Montréal; Dr Joseph Nolin, vice-président de la section Chirurgie dentaire au Congrès des Médecins, Montréal; Dr Bruchu, de Québec; le Dr Charles de Blois, de Trois-Rivières, tous deux représentants officiels au Congrès de Québec de la Société Internationale de Médecine de Paris; le Dr De Blois, représente aussi la Société de Thérapeutique de Paris; le Dr Eugène Turcot et le Dr Gaspard Turcot, Saint-Hyacinthe; le Dr L. G. Pineault, correspondant de la "Presse", Campbellton, N. B., et une foule d'autres.

Louis Savoie, St Raphaël de Bellechasse; Willie et Albert Standhouse, Lachine; major F. X. A. Carrière, 85e, Montréal; Henri Comte, Montréal; commandant Joseph Compte, Montréal; J. Alph. Bernier, Thomasville; Caroline Du Nord, major Gustave Boyer, député; Nazaire Levasseur, Québec; Omer Chaput, le "Soleil", Québec; Dr Albert Lesage, Dr A. Marien, Montréal.

## LE 65e SOUS LA TENTE

Camp de St Joseph de Lévis, 21. — Notre populaire régiment canadien français, le 65e Carabiniers Mont-Royal" de Montréal est arrivé au camp de St Joseph de Lévis, hier matin par une température idéale. La pluie qu'il faisait au départ de nos soldats a cessé durant la nuit pour faire place à un soleil radieux; on aurait dit que la nature avait désiré se faire plus belle pour souhaiter la bienvenue à nos pious-pious.

Il est presqu'impossible de décrire la beauté sauvage de l'endroit où sont campés nos soldats. Le camp est situé sur les hauteurs de St Joseph de Lévis, dans une éclaircie d'un bois de sapins, d'où on aperçoit à travers ces arbres aux couleurs sombres le majestueux fleuve St Laurent qui coule au bas des falaises, les côtes abruptes de la rive Nord, et les flots écumants de la chute Montmorency.

C'est dans cet endroit enchanteur que les soldats du 65ième de Montréal sont arrivés, ce matin.

Au nombre de 350, tel qu'exigé par le département de la milice pour participer aux fêtes du Tricentenaire. On ne pourrait trouver un site plus beau ni plus sain pour le campement de nos militaires.

Parti de Montréal, dimanche après-midi, notre régiment canadien français a fait le trajet jusqu'à Lévis à bord du navire "Cornwall" de la compagnie Richelieu-Ontario, nolisé spécialement par les officiers du régiment. Le voyage se passa d'une manière très agréable. Les hommes s'amusèrent à qui mieux mieux. Leur conduite durant le trajet fut vraiment admirable. L'ordre et la discipline étaient observés par eux sans que leurs commandants n'eussent à rappeler personne à l'ordre. Le navire est arrivé au quai de St Joseph de Lévis, hier matin à 4 heures.

A la sonnerie du clairon, les hommes prirent aussitôt leurs armes et leurs sacs et se formèrent en rang. Les officiers procédèrent alors au débarquement qui fut exécuté dans un ordre admirable, puis le régiment se dirigea vers le camp, où il arriva à 5½ heures, précédé de sa célèbre fanfare, sous la direction du Prof. J. J. Goulet et de son corps de clairon, commandé par le Clairon major Tison. Le capitaine J. W. Barré, quartier-maître, qui était rendu sur les lieux depuis samedi dernier avec quelques hommes, pour tout préparer avant l'arrivée du gros du régiment, les reçut à leur arrivée, avec la bonne nouvelle que tout était prêt pour les recevoir. Aussitôt le "desmess" fut donné par les officiers et les hommes se précipitèrent dans les tentes que le quartier-maître leur avait désignées pour déposer tout leur fourniment. Une nouvelle sonnerie de clairon les appela de nouveau hors de leurs maisons de toile, mais heureusement ce n'était pas pour une parade, mais pour se mettre à table et prendre un succulent déjeuner que, malgré l'heure matinale, le capitaine Barré leur avait fait préparer.

Après la lecture des ordres, qui eut lieu aussitôt le déjeuner pris, une partie des hommes obtinrent la permission de se rendre à Québec, tandis que les autres demeuraient au camp pour terminer les arrangements du campement. Durant l'après-midi presque tous furent libres de leur temps et se rendirent dans la vieille capitale, voir des parents ou des amis. Tous, officiers et soldats sont contents de leur première journée sous la tente.

En l'absence du lieut.-colonel Labelle, le régiment est sous le commandement du major L. G. de Tonnancourt, assisté du major J. E. Peltier.

Aujourd'hui nos pious-pious ont eu une rude tache devant eux. Cet avant-midi, il y eut exercices de bataillon pendant plusieurs heures, et l'après-midi s'est passé à pratiquer les mouvements de brigade et de division. Nous sommes certains, d'après ce que nous avons vu aujourd'hui, que notre régiment canadien français méritera à la revue de vendredi prochain, les mêmes éloges que ceux que lui a adressés le major-général Lake, le 21 mai dernier.

LES GRANDES FETES DE QUEBEC.—La garde du bord, sur le "Léon Gambetta", présente les armes au passage de lord Grey, revenant de sa visite à l'amiral américain, hier après-midi.

## LE CONGRES DES MEDECINS

Québec, 21 — Les médecins, au nombre de 400, sont en Congrès.

Pour tous ceux que préoccupe l'organisation de nos forces nationales, pour la conservation de la langue et de l'idée française en Amérique, la tenue à Québec du quatrième congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord aura été un grand événement.

Coïncidant avec les fêtes du troisième centenaire de la vieille cité de Champlain, ce congrès ajoute beaucoup d'éclat aux démonstrations actuelles et bénéficiera lui-même du retentissement que ne pouvait manquer d'avoir la concentration, à un moment donné et sur un même point, de toutes les forces vives du peuple canadien-français.

Aussi l'Université Laval a-t-elle fait le plus chaleureux accueil aux 400 médecins qui prennent part au Congrès.

Nous en avons donné hier l'organisation, de même que l'ordre des travaux.

L'ouverture a eu lieu à trois heures, hier après-midi, dans la grande salle de l'Université Laval, somptueusement décorée de guirlandes, de banderolles et de drapeaux aux couleurs françaises, américaines et anglaises.

M. LE DOCTEUR A. SIMARD,

le président, dans un discours très approprié, a souhaité la bienvenue la plus cordiale à tous les médecins, tout particulièrement aux médecins de langue française des Etats-Unis et de l'Ouest Canadien, aux médecins de France, les docteurs Ives Delage, Maurice Renaud, Madame Fiedler, les docteurs Mercier et Denis, de l'escadre, qui n'ont pas craint de traverser l'océan "pour faire part de leur science à leurs confrères de ce côté-ci de l'eau et venir en même temps saluer Québec, la plus belle ville du continent, riche en souvenirs et dont la patrie française a la part la plus glorieuse."

Il convenait que, dans cette circonstance, la cité de Québec, par ses autorités constituées, souhaitât la bienvenue et offrit l'hospitalité la plus cordiale aux membres du congrès. C'est ce qu'elle fit par la bouche du maire suppléant

M. L'ECHEVIN ARTHUR PICARD,

dont nous reproduisons les courtes, mais bienveillantes paroles.

"M. le président,

Messieurs les officiers et les membres du congrès des médecins de langue française, de l'Amérique du Nord.

"Le maire de Québec est dans le moment actuel tellement absorbé par des engagements antérieurs à votre aimable invitation qu'il a dû confier au maire-suppléant, votre serviteur, l'agréable devoir de vous souhaiter la bienvenue.

"Pour le commun des mortels la pensée d'aller rencontrer un médecin, donne tout de suite un air grave, sérieux. Jugez de ce que c'est que de se trouver en face d'un congrès des hommes de l'art.

"Heureusement que les journaux, qui disent évidemment toujours la vérité nous ont appris que Québec est, en ce moment, la ville la plus salubre de l'univers, qu'on peut y faire impunément bonne chaire, et que, vous les premiers, messieurs, vous êtes disposés à jouir sans soucis de toutes les bonnes choses que l'on se dispose à vous offrir dans la cité hospitalière de Champlain.

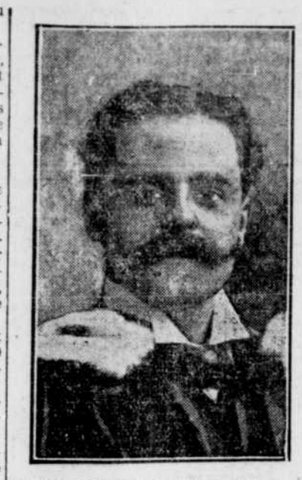

Le Dr Arthur Simard, président du Congrès des Médecins d'Amérique.

Le Dr Albert Paquet, secrétaire du Congrès des Médecins d'Amérique.

"Au nom des citoyens de Québec je vous offre la plus cordiale bienvenue, et je vous remercie d'être venus rehausser par votre présence, et par la haute renommée de votre congrès l'éclat des fêtes du III centenaire de la fondation de Québec.

Nous vous souhaitons tous succès dans vos délibérations, heureux séjour dans Québec, et souvenirs agréables à remporter de votre visite".

M. LE DOCTEUR ALBERT PAQUET,

le secrétaire, dans un rapport circonstancié, donna la pensée maîtresse qui avait présidé à l'organisation du congrès, le travail fait et à faire et les résultats bienfaisants que l'on pouvait espérer de cette réunion.

Cette première séance se termina par un premier rapport sur les infections des voies biliaires par le docteur A. Lesage, de Montréal; et un second rapport sur le même sujet par le docteur Albert Paquet, de Québec.

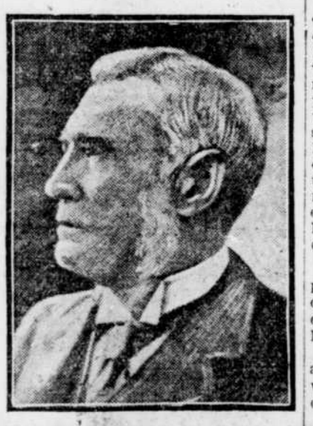

Sir Henry de Villiers, le représentant officiel du Sud Africain aux fêtes de Québec.

Hier soir, à 8 heures,

OUVERTURE OFFICIELLE

du congrès par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir Louis A. Jetté.

On remarquait sur l'estrade, aux côtés du président, le Dr Arthur Simard, M. Yves Delosges, membre de l'Institut, délégué officiel du gouvernement français; Mgr Mathieu, recteur de l'université Laval; l'honorable M. Alexandre Taschereau, le Dr Brochu, M. Louis Herbette, faisant partie de la délégation envoyée par le gouvernement français aux fêtes du troisième centenaire; l'hon. Charles Devlin, le Dr Ahern, M. Maurice Renaud, délégué de l'Université de Paris; le Dr Rousseau et le Dr Dussault.

L'hon. M. Chs. Devlin, ministre de la Colonisation de Québec, qui a adressé la parole au Congrès des Médecins d'Amérique.

M. l'échevin Arthur Picard, pro-maire de Québec, qui a souhaité la bienvenue aux délégués du Congrès des Médecins d'Amérique.

L'assistance comprenait plusieurs officiers des navires français, stationnés à Québec, bon nombre de dames, enfin vint le "high life" québecois.

SIR LOUIS A. JETTE,

dans son discours, débute ainsi :

"Il y a deux ans, j'avais l'honneur d'ouvrir à Trois-Rivières le troisième congrès de médecins de langue française. Son Excellence lord Grey, gouverneur général du Canada, n'ayant pu se rendre à votre invitation de venir inaugurer ce congrès, c'est donc à moi de souhaiter la bienvenue à tous ces savants étrangers, de tant de renom, venus ici. Je déclare le quatrième congrès ouvert."

MONSEIGNEUR O. E. MATHIEU,

recteur de l'Université Laval, après avoir débuté par une anecdote célèbre sur Pellisson, s'adresse aux médecins:

"Messieurs les médecins, vous avez droit à nos respects, à notre vénération, à notre reconnaissance. Il fut un temps où la médecine était tombée en complet discrédit. On méconnaissait les nobles privilèges de votre profession. Que les temps sont changés!

"Les travaux de votre congrès attirent une attention méritée, à cause des questions qui vont être traitées. L'Université Laval est heureuse de vous ouvrir ses portes. Sans doute notre université a-t-elle encore à progresser. On ne fonde pas une institution de ce genre en 50 ans. Ces splendides cathédrales qu'il y a en Europe, il a fallu des siècles pour les élever. Et que les étrangers de distinction actuellement au milieu de nous, disent, une fois retournés chez eux: Les Canadiens-français vivent heureux sous le drapeau britannique et se souviennent de la France."

LE DR ARTHUR SIMARD,

président de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, prononce un discours à la fois littéraire et scientifique:

"Jusqu'au milieu du siècle dernier, aucune institution d'enseignement vraiment digne de ce nom n'existait dans la province de Québec.

"En 1852 fut fondée l'université Laval. Mais une fois sortis, ceux qui avaient suivi les cours de cette maison se dispersaient à travers le monde, chacun laissé à ses propres ressources. Il fallait un centre de ralliement: nous l'avons dans l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, fondée en 1902.

"Notre but est à la fois scientifique et national.

"Nous devons convenir que la médecine et le médecin ne rencontrent pas toujours auprès du grand public la considération qui leur est due. Pourtant la médecine a l'honneur d'avoir élevé en cinquante ans la moyenne de la vie humaine de 30 à 45 ans. Voici comment nous avons rempli notre rôle scientifique.

"Reste le rôle national. Nous avons le même sang et la même langue que les habitants de la France. La race canadienne-française forme sur la terre d'Amérique un groupe bien distinct par son attachement à sa langue, sa religion et ses lois.

"L'avenir est aux peuples les plus éclairés. D'où il résulte que chacun doit réussir dans sa sphère. Aux médecins d'atteindre à ce but dans la leur:

M. P. DESLOGES,

membre de l'Institut, a de magnifiques éloges pour les Canadiens-Français:

"On a accusé la nation française de n'avoir pas l'esprit de suite; s'il faut des preuves matérielles du contraire, il n'y a qu'à citer la race canadienne-française. On disait autrefois: — Les gestes de Dieu par les Francs. On dira à l'avenir: — Les gestes des Francs par les Canadiens.

L'HONORABLE CHARLES DEVLIN

souhaite aux médecins la bienvenue au nom de la province de Québec, leur assurant que le gouvernement acceptera toutes les suggestions qu'ils lui feront.

M. Maurice Renaud, de l'Université de Paris, clôt la série des discours, après quoi les invités s'en vont dans les jardins de l'université, illuminés pour la circonstance et où jouait un orchestre dissimulé dans les arbres.

MEDECINS INSCRITS

Médecins inscrits au quatrième congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord :

Les docteurs Arthur Simard, Québec; A. Marois, A. C. Hamel, Québec; Arthur Lavoie, Sillery; S. Lachapelle, Montréal; A. Hébert, Napierville; A. Nadeau, Beauce; S. Geo. Paquin, Portneuf; A. Vallée, Québec; J. T. Rioux, Sherbrooke; P. Richard, Montmorency; Paul Livernois, Québec; J. A. Ross, jr., Rimouski; J. A. E. Beaudoin, S. Boucher, Montréal; A. Drouin, Québec; Savard, Ste Marie, Beauce; A. A. Foucher, Montréal; C. E. Vaillancourt, St Anselme, Dorchester; N. Doucet, Dalhousie, N. B.; D. Berthiaume, Saint-Jérôme; A. Laurendeau, St Gabriel de Brandon; L. N. Michaud, Hébertville Station; L. Catellier, Québec; J. Z. Bergeron, Chicago, Ill.; G. A. Codère, Lac Mégantic; L. G. Pinault, Campbellton, N. B.; F. E. Gilbert, Fraserville; E. P. Grenier, Montréal; J. P. Pelletier, Sherbrooke; Lucien Dérome, Québec; E. A. Villeneuve, St Romuald; E. Dion, Québec; G. Cloutier, St Georges, Beauce; J. L. Bouillé, Ste Anne de la Pérade; A. Riverin, Chicoutimi; A. Robitaille, Québec; J. A. Paradis, St Cyrille, ...slot; G. A. Marsan, Montréal; P. J. Boisseau, Bedford; W. J. Dérome, Montréal; J. P. E. Poliquin, Portneuf; D. Roy, St Ephrem de Tring; H. Bégin, Lévis; J. E. Ladrière, Lévis; W. Beaupré, Québec; J. O. Beaudry, Saint-Jacques de 'Achigan; N. T. Hamelin, Québec; A. Beauchamp, Montréal; A. Leclerc, Québec; G. Letendre, St Félix de Kingsey; J. E. Turcotte, St Hyacinthe; J. N. Pérusse, Amqui, comté de Matane; J. E. Bittner, Sprague, Washington; G. P. Tanguay, St Gervais, Bellechasse; F. X. Gosselin, Saint-Roch des Aulnaies; E. M. Lambert, Ottawa; Josué Pinault, Rimouski; J. D. DeBlois, Québec; E. Casgrain, Québec; E. Beaudry, St Raphaël; L. N. E. Lacourcière, St Tite; Alf. E. Richard, Ste Epiphane; J. Geo. LaRue, Chûtes Montmorency; A. J. Boisvert, Plessisville; L. J. O. Sirois, Saint-Ferdinand d'Halifax; J. DeVarennes, Québec; Henri Thiboulet, Paris; A. Lassalle, Montréal; L. J. V. Cléroux, A. Marien, Montréal; F. Gagnon, Providence, R. I.; A. Marcotte, Ste Anne de la Pérade; R. Larue, Québec; Ls N. Leclerc, Jeune Lorette; S. Grondin, Québec; A. D. Aubry, Montréal; D. E. Lecavalier, Paris; R. Paquin, Québec; H. Couture, Lynn, Mass.; J. Vaillancourt, Jos. Gosselin, Québec; O. E. Milot, Louiseville; C. Gagnon, St André, Kamouraska; N. J. Pinault, Québec; J.H. Desrochers, Beauceville; F. X. Baril, Ste Geneviève de Batiscan; Sylvio Roche, St Gabriel de Brandon; D. E. Archambault, St Pierre les Becquets; E. H. Provost, Sorel; Jos. O. Lapointe, Montréal; M. Brunet, Québec; Théo. A. Lemieux, Lawrence, Mass.; D. A. Hingston, Frs de Martigny, E. Dufresne, Eug. Saint-Jacques, J. J. Guerin, H. Hervieux, Montréal; Jos. Morin, St Gédéon, Lac St Jean; S. Grenier, Percé, comté Gaspé; Charles de Blois, Trois-Rivières; F. X. Plouffe, Montréal; Ed. Turcot, Québec; Léopold O. Roy, Augusta, Maine; B. Maurault, St François du Lac; H. M. Pontbriand, Sorel; J. F. Langlois, Trois-Pistoles; A. Potvin, P. H. Bédard, Québec; J. Vézina, Rivière-du-Loup; G. Lachance, Québec; J. H. Tremblay, St Tite des Caps; H. Lacourcière, St Victor, Tring; Chs. B. Rouleau, Grand Falls, N. B.; V. Martin, Québec; F. E. Boutin, Dorchester; L. Albert, Van Buren, Maine; J. Narcisse Boivin, Saint-Martin, Beauce; Jos. Michaud, Saint-Georges, Beauce; J. G. A. Gendreau, W. A. Plourde, Dunseith, Dakota Nord; J. E. Sirois, St Louis Kamouraska; E. Dupont, Montmorency; Raoul Larose, Montréal; J. O. Ledoux, Sherbrooke; G. H. Turcot, St Hyacinthe; Eug. Dorval, C. O. Samson, Québec; F. X. Feuillault, Paquette Co. Compton; Frs de Sales Prévost, Montréal; René Fortier, Québec; Jos. E. Lanoie, Fall River, Mass.; F. E. Laurent, R. Boulet, E. P. Chagnon, Montréal; E. Lessard, St Joseph Beauce; Georges Tassé, St Jean; G. H. Kent, A. N. Gravelle, Montréal; G. A. Bélanger, F. X. Seers, J. E. Mauffette, M. Desjardins, Eudore Dubeau, Jos. Nolin, Gaston Maillet, Montréal; P. Sirois, Lauzon, A. Beliveau, St Victor Beauce; A. Rousseau, M. Ahern, Québec; Félix Cornn, Ottawa; F. H. Rancourt, Waterville, Maine; Léo Boutin, Lévis; P. Hamel, P. C. Dagneau, E. Laberge, N. A. Dussault, Québec; E. Martin, Amqui; Jos. Gareau, Shawinigan Falls; Jos. Leblond, Ste Malachie; Ed. Morin, E. Couillard, Québec; Jos. Garon, L'Avenir; E. A. Fortin, Biddeford, Maine; H. Omer, St Grégoire Co. Nicolet; Chs. Verge, L. J. Moreau, Québec; J. E. Bernier, Métapédia; E. Parent, A. Derry, S. Gaudreau, Jules Paradis, J. Reid, Alph. LaRocque, A. Langlois, Québec; J. E. Beaudet, Thetford Mines; J. M. McKay, Québec; R. C. Laurier, L'Assomption; P. V. Foucher, Québec; A. Dion, L'Islet; E. Nadeau, Québec; J. Z. Triganne, Plessisville; J. O. Brodeur, St Malo, Co. Compton; E. P. Lachapelle, J. A. Handfield, Montréal; J. M. Longtin, Laprairie; L. J. Lemieux, Montréal; Georges Bourgeois, Trois-Rivières; J. N. Roy, Montréal; A. Roy, Lévis; J. E. Bélanger, Lauzon; A. Pinchereau, E. A. Clark, W. A. Verge, Ed. Verge, E. Mathieu, E. A. LeBel, P. A. Gastonguay, Québec; E. Dionne, Ste Marie, Beauce; A. Paquet, J. J. A. LaBrecque, C. E. Côté, J. A. Edge, Québec; M. Préfontaine, South Durham; A. Lessard, J. D. Pagé, QuébecQuébec; J. A. Marcotte, St Michel; P. A. Drouin, Horace Drouin, R. Maynard, D. Brousseau, J. B. Piégay, Québec; Québec; J. M. P. Pichette, Lake Lendon, Michigan; L. Montreuil, Québec; H. Roy, Montréal; B. Bourgeois, A. Brodeur, J. C. Bourgouin, L. D. Mignault, Z. Rhéaume, Montréal; J. P. Décarie, A. de Martigny, J. M. Trudeau, D. A. Ethier, H. M. Duhamel, P. Lussier, S. J. Girard, L. N Delorme, Albert Lesage, S. Mauffette, Montréal; D. Brochu, Québec; M. Cloutier, St Charles; A. Ricard, Montréal; L. A. Beaudry, St Hyacinthe; J. Morin, Lac St Jean; A. B. Cotenoir, Marinette, Wisconsin; E. Bernier, Beauceville; L. P. Ducharme, Lewiston, Maine; L. N. Lemieux, Québec; A. Lasonde, Drummondville; J. E. Cliche, East Brompton; J. G. Paradis, Montmagny; L. A. Lapointe, J. A. Beaudry, Montréal; Dr Dobblin, Dr Bonnet, Québec; A. LaRue, Pointe-aux-Trembles; A. Lanthier, Dr Guérard, Québec; Dr Lapierre, St-Paul Minneapolis; Dr J. E. Noel, Québec; A. E. Jutras, St Léonard d'Aston; E. Savard, Chicoutimi; H. J. Côté, Boston, Mass., D. Brassard, Roberval; A. M. A. Laferrière, New-Carlisle; R. Tessier, Madame Fiedler, Mission officielle du service français, Paris; J. A. Bergeron, Matane; H. Fréchette, St Stanislas; L. B. de LaBruère, Biddeford, Maine; L. A. Knopf, New-York; L. Blais, St Cajetan d'Arma; G. A. Côté, Matane; E. T. Beleau, Arthabaska; L. J. Gilbert, Biddeford, Maine; J. L. M. Genest, St Bernard; E. Morin, Limoilou; F. LeBel, Clifton, Illinois; A. Morissette, Ste Hénédina; J. C. S. Gauthier, Upton; L. G. E. Boucher, St Valérien; E. Chicoine, D'Israéli; Philippe Roy, Edmbonton; G. E. Baril, Montréal; Jos Marion, Joliette; A. E. F. Godreau, St Sébastien. (278).

Le Dr Albert Lesage, qui a lu un travail au Congrès des Médecins d'Amérique.

SEANCE DE CE MATIN

Québec, 21 — Le Congrès Médical a tenu sa seconde séance générale, ce matin, à l'Université. Le docteur Eugène Saint-Jacques, de Montréal, a présenté un premier rapport sur la tuberculose renale, et le docteur C. Dagneau, de Québec, un second rapport sur le même sujet. Le docteur Maurice Renaud, de Paris, a présenté un travail érudit, sur les tumeurs tuberculeuses. Cet après-midi, le Dr C. N. Valin, de Montréal, traitera de l'hygiène dans l'enseignement, avec démonstration pratique de cet enseignement par les jeunes élèves du professeur Noël: Jean Béïque, Montarville Boucher de La Bruère, jr., Léo Normandin, Emile Lafrance et Lucien Langevin. Le docteur M. D. Brochu, de Québec, présentera un second rapport sur le même sujet.

TERRIBLE ACCIDENT

Québec, 21 — Un soldat du nom de Spingal, de Saint-Jean, N. B., en arrivant à Saint-Joseph de Lévis, est tombé en bas du train de l'Intercolonial et s'est tué. Un autre de ses compagnons, du nom de Simpson, s'est fait coupé les deux jambes. Il est mourant à l'Hôpital Militaire à Lévis.

LES PICKPOCKETS

Québec, 21. — La nuée de pickpockets qui menaçait d'envahir la vieille capitale, sera obligée de battre en retraite, si la police secrète continue de l'air qu'elle est partie. Hier, une vingtaine de ces messieurs étaient incivilement coffrés. Aujourd'hui, quatre autres ont été envoyés en prison pour quatre jours. C'est-à-dire qu'ils vont se trouver privés du plus clair des bénéfices sur lesquels ils comptaient. Un détachement d'hommes de police de Toronto est arrivé ce matin, un bataillon d'hommes superbes, venus pour prêter main forte à la force constabulaire de Québec.

A suivre sur la page 8

## ASSOCIATION DES ARCHITECTES

Les examens de juillet, pour l'admission à la pratique de l'architecture, ont été supprimés, et ceux qui devaient avoir lieu, hier, ont été remis au mois de décembre.

Cette décision, est la conséquence de nouveaux règlements, adoptés par l'Association des Architectes de la Province de Québec.

Chicago, 21 — On rapporte qu'une collision s'est produite, ce matin, sur la ligne de tramways Elgin et Aurora, à quatre milles d'Aurora. Quatrante personnes auraient été blessées.

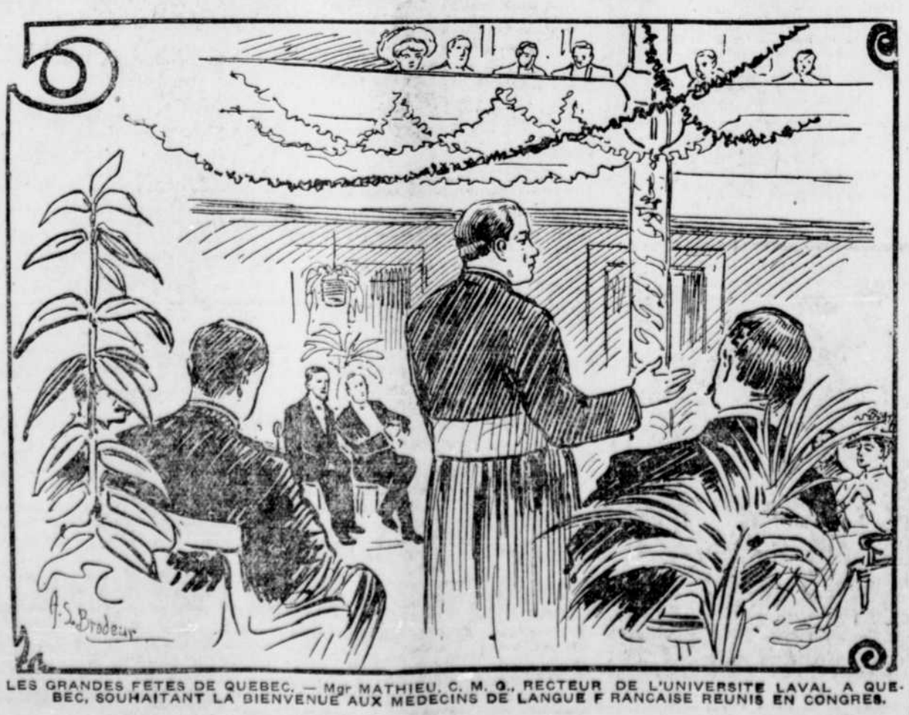


LES GRANDES FETES DE QUEBEC. — Mgr MATHIEU, C. M. G., RECTEUR DE L'UNIVERSITE LAVAL A QUEBEC, SOUHAITANT LA BIENVENUE AUX MEDECINS DE LANGUE FRANCAISE REUNIS EN CONGRES.

# UN NOUVEAU TRIOMPHE POUR LA "PRESSE"

Les bébés veulent établir un record de course au Pique-nique de la "Presse".

Suite de la première page

Rachel étant libre sur une bonne distance, toutes les voitures spéciales de la compagnie des chars urbains furent garées à cet endroit, et l'embarquement des petits se fit en un clin d'oeil, sous la surveillance des agents spéciaux de M. Rainville et des inspecteurs de la compagnie des Chars Urbains. M. Foster, chef de division et les inspecteurs Barrette, Murphy, Whitton, Dunhan, Lachaine, Bellefleur eurent l'oeil à tout et se multiplièrent pour assurer un service rapide. On distribua des mirlitons, des drapeaux, et l'on plaça, sur le filet des tramways, des cotonnades annonçant le pique-nique de la "Presse".

Peu avant le départ, le tramway spécial de la musique des employés de la compagnie arriva et prit la tête du joyeux cortège. C'est au son de fanfares que les milliers d'enfants partirent, avec leurs parents, pour le Bout-de-l'Ile. M. Arthur Léger dirigeait la fanfare avec son art habituel.

Les premiers tramways descendirent la rue Amherst jusqu'à la rue Sainte-Catherine et de là vers l'Est. Sur le passage des pique-niqueurs, tous se mettaient aux portes ou aux fenêtres et saluaient les excursionnistes de la "Presse". Messieurs Ernest Bourgeault Wilfrid McKay, Thémens, Allard, J. N. Ducharme, J. L. Richard et Jules Tremblay accompagnaient ce premier groupe après avoir surveillé l'embarquement à la rue Rachel.

A neuf heures, un autre contingent qui remplit dix voitures spéciales quitta les bureaux de la compagnie, au Boulevard Saint-Denis. Malgré l'énormité du trafic sur le parcours Est de la compagnie des chars urbains, le trajet se fit rapidement et, à huit heures quarante-cinq minutes deux heures plus tard, toutes les voitures spéciales étaient arrivées au Parc du Bout de l'Ile, où M. M. J. Smith, chef de section, assura un prompt débarquement et un rapide dégagement de la voie.

Le dernier contingent arrivé, sous la surveillance de Messieurs Charlebois, Meunier, le professeur Scott, et L. Cherrier, tout le monde se dispersa sous les bosquets pour s'installer aux tables et aux points avantageux du Parc.

Il est inutile de dire que la randonnée de Montréal au Bout-de-l'Ile fut joyeusement bruyante pour les petits pique-niqueurs de la "Presse". Des chants, des acclamations, de fines reparties signalèrent partout le passage des heureux enfants. Malgré la grande hâte de tous d'arriver, le débarquement se fit très bien et tous ceux qui le surveillèrent méritent d'être sincèrement remerciés pour leur sang-froid au milieu de tout ce petit monde.

A peine le premier tramway était-il vidé que déjà le club de crosse Maisonneuve commençait les préparatifs de la grande partie de l'après-midi, qu'il devait disputer au Royal.

### LA DANSE

Peut-être plus encore qu'il y a quinze jours le pavillon de la danse fut envahi par les jeunes enfants, les parents même et pendant trois bonnes heures ce fut une lutte contestée pour les jolis prix que M. E. P. Couture avait fait mettre de côté pour les jolies petites danseuses, les habiles danseurs qui se disputent la marque d'excellence dans l'art de Terpsicore.

Le plus franc entrain régna en cet endroit ; le plus frais du parc peut-être, car la brise venant du fleuve le traverse avant d'avoir été réchauffée par les chaudes effluves émanant du sol et le large toit abrite plusieurs cents personnes à l'aise. Respirer — à l'ombre — l'air apporté par le beau Saint-Laurent, et de plus jouir du riant spectacle qu'offraient ces enfants sautillant sur la place c'est certainement une enviable situation et elle a été appréciée par des milliers de personnes. Cet encouragement créa de l'émulation chez les jeunes concurrents qui surveillaient leurs pas, tenaient la mesure, ne perdaient jamais de vue la baguette du directeur sur laquelle ils réglaient leur danse.

La musique, fournie par MM. T. Lapierre, A. Lapierre, S. Bourget et A. Chamberland, avec M. Couture comme chef, était certainement digne d'une plus grande scène et il ne manque pas d'amateurs, qui se sont trouvés amplement récompensés de leur dérangement pour se rendre au Bout de l'Ile en écoutant les mélodieux accords que ces messieurs tiraient de leurs instruments. Il y avait plusieurs prix pour le concours, ce qui encouragea encore les enfants à y entrer.

### LE RESULTAT

Après mûre réflexion, après avoir discuté longuement les mérites de chacun, ses erreurs, le jury a accordé les prix de la manière suivante : Pour la valse : Yvonne Charron, Laurent Dozois, Alexandrina Morin, Julienne Dépatie, Laurentienne Dozois, Corona Marin.

Gigue : Arthur Larivière, Hilda Blasonnette, Florina Bissonnette.

Poru la polka : Agnès Scott, Bernadette Asselin, Clara Morin.

Scotch Reel : Agnès Scott, Yvonne Charron, Alexandrina Morin, Juliette Depatie.

Pour le Buck Reel : Laurent Dozois.

### DISTRIBUTION DES TARTINES

Le voyage en tramway, les courses au grand air, dans le parc, avaient fait beaucoup pour les organes respiratoires de ces enfants ; mais l'appareil digestif avait aussi fonctionné pendant ce temps et la distribution des tartines fut la bienvenue à midi.

L'empressement des enfants à se rendre au pavillon de danse, où se faisait cette distribution, témoigne bien de l'appétit qu'ils avaient. Sous la surveillance des gentils constables qui faisaient le service d'ordre sous la direction de M. Rainville, la chose se fit avec la plus grande facilité et on ne vit pas un seul enfant quitter le pavillon mécontent ; tous étaient sur pied quand la manne passa et firent une ample cueillette ; les paniers furent vidés, mais chacun fut satisfait.

### LES COURSES

Les courses ont été plus chaudement disputées que jamais. La première course au programme, celle des "grands" chez les bambins, fut difficile à juger tant par le nombre des concurrents que par l'animation des vainqueurs de la finale.

SERIES ELIMINATOIRES

Première: — 1, Arthur Surprenant; 2e, Geo. Galarneau; 3e, C. Guèvremont, gagnant dans un groupe de dix.

Deuxième: — 1, Alfred Côté; 2e, M. Falardeau; 3, Walter Eugène. Dix concurrents.

Troisième: — 1, Léopold Nichol; 2e, Roméo Gagnon; 3e, Albert Jeannotte. Dix concurrents.

Quatrième: — 1er, Horace Marcil; 2e, Anatole Beauchêne; 3e, Arthur Paquet. Dix concurrents.

FINALE

1er, George Galarneau; 2e, Arthur Surprenant; 3e, C. Guèvremont; 4e, Léopold Nichol.

### INTERMEDIAIRE

La deuxième course prit toutes les proportions d'un championnat. Il fallut dix épreuves pour la décider.

Eliminatoires

Première épreuve: — 1er, Armand Couillard; 2e, Emile Huet; 3e, Lionnel Simard. Dix concurrents.

Deuxième: — 1er, Lionel Huet; 2e, François Thibault, 3; Louis Désormiers. Dix concurrents.

Troisième: — 1er, Edmond Lépine, 2e, Paul Clermont; 3e, Aimé Rose. Dix concurrents.

Quatrième: — 1er, Alfred Carpentier; 2e, Adrien Picard; 3e, Jacob Brenner. Dix concurrents.

Cinquième: — 1er, Zep. Racette; 2e, Godefroy Drouin; 3e, Albert Raza. Dix concurrents.

Sixième: — 1er, Arthur Rodrigue; 2e, Dolphis Girard; 3e, Emile Dupont. Dix concurrents.

Septième: — 1er Napoléon Derome; 2e, Rosario Goyer; 3e, A. Bernier. Dix concurrents.

SEMI-FINALES.

Première épreuve : — 1, Armand Couillard ; 2, Edmond Lépine ; 3, Emile Huet ; 4, Lionel Huet. Onze concurrents.

Deuxième : — 1, Joseph Racette ; 2, Godefroy Drouin ; 3, Napoléon Derome ; 4, Albert Raza. Dix concurrents.

FINALE.

1er, Joseph A. Racette ; 2, E. Lépine ; 3, Albert Raza ; 4, A. Couillard, perdant la première place pour avoir poussé Lépine.

Le départ d'une course des minimes au Parc du Bout de l'Ile, lors du Pique-nique de la "Presse".

Mlle Laurentienne Dozois, qui a gagné plusieurs prix de danse hier au Pique-nique de la "Presse".

Distribution des tartines aux enfants à onze heures et demie.

La danse. Les deux groupes les plus intéressants du pavillon de danse.

Le club de crosse Maisonneuve, vain queur de la joute d'hier après-midi au pique-nique de la "Presse".

Préparation des Tartines. Quelques petits admirent l'énorme quantité de tartines qu'on doit distribuer tout à l'heure.

### COURSE DES BEBES

1ère épreuve : — Albert Bélisle, Georges Plante et Albert Desjardins.

2ème épreuve : — Guy Drouin, Ad. Dupont, Willie Dupont.

FINALE

1er, Albert Desjardins ; 2, Albert Bélisle ; 3, Georges Plante ; 4, Ad. Dupont ; 5, Guy Drouin et Willie Dupont.

### COURSES DES DEMOISELLES

Ces épreuves sont toujours intéressantes. Elles démontrent de grandes aptitudes sportives et procurent à celles qui y participent, une excellente santé. La première course était réservée aux "grandes".

EPREUVES ELIMINATOIRES

Première : — Germaine Labelle, Reine Ducharme, Albina Labelle. Dix concurrentes.

Deuxième : — Prudentienne Forget, Eva Paré, Aurore Guillet. Dix concurrentes.

Troisième :—Blanche Huette, Agnès Scott, Marie-Anne Normandin. Dix concurrentes.

Quatrième : — Philomène Desjardins, Angélina Brazet, Léa Breton. Dix concurrentes.

FINALE. SEMI-FINALE

Première, Blanche Huette ; deuxième, Germaine Labelle ; troisième, Albina Labelle ; quatrième, Prudentienne Forget.

### FILLETTES

Cette course fut courue par un aussi grand nombre de concurrentes que la course des garçons. Il fallut, ici encore, dix épreuves pour décider de la victoire finale.

ELIMINATOIRES

Première : Minette Clermont, Irène Prévost, Hilda Smith.

Deuxième : —Flore Cecyre, Adrienne Foucher, Exilda Lavoie et Marguerite Dubreuil.

Troisième : — Irène Masson, Marie Dupont, Edwidge DesGeorges.

Quatrième : — Lili Malo, Alexandrine Morin, Marie Jeanne Tremblay.

Cinquième : — Marie Lapierre, Irène Couture, Marie-Jeanne Saint-Jacques.

Sixième : — Violet Lawton, Marie Bélisle, Lilly Lawton.

Septième : — Léa Giguère, Juliette Pelletier, Maria Bernier.

SEMI-FINALES

Première : — Violet Lawton, Marie Jeanne Tremblay, Léa Giguère, Marie Lapierre.

Deuxième : — Minette Clermont, Hilda Smith, Irène Prévost, Flore Cécyre.

FINALE

1ère, Minette Clermont ; 2ème, Hilda Smith ; 3ème, Irène Prévost; 4ème, Violet Lawton.

BEBES

1ère, Agnès Pichette ; 2ème, Ludienne Desroches ; 3ème, Théona Edmond ; 4ème, Eva Laflamme ; 5ème, Irène Dompierre.

LA PARTIE DE CROSSE

Cette importante joute fut gagnée par le club Maisonneuve, par 11 à 3, contre le Royal. Les deux équipes s'alignaient comme suit :

| Royal. | Position. | Maisonneuve. |
|---|---|---|
| D. Bellerose | Buts | A. Lapointe |
| A. Fiset | Pointe | E. Goyette |
| Leroux | Couvert | A. Emard |
| Gauthier | Défense | Laplante |
| Lanctôt | Défense | A. St Denis |
| M. Fiset | Défense | H. Lespérance |
| Goldstein | Centre | G. Trudeau |
| Bonhomme | Attaque | W. Mousseau |
| G. Bellerose | Attaque | T. Deschamps |
| C. Lanctôt. | Attaque | G. Ouellette |
| Chabot | Intérieur | Beaudoin |
| Grignon | Extérieur | R. Choquette |

Arbitre : — E. Ouimet ; juge du jeu, W. Dumesnil.

### LE TERRAIN

bien qu'il eut plu les trois jours précédents, était tout-à-fait bon vers neuf heures. La forte brise qui règne en tout temps dans le parc a, en quelques instants séché cette pluie. On peut aussi attribuer le bon état du parc au fait que la terre si desséchée par la longue sécheresse qui a précédé ces jours de pluie, a bu rapidement toute cette eau et gardé une surface bien propre. On a pu se livrer à tous les jeux, sans risque de gâter son linge ou encore de prendre des pelles qui laissent souvent le triste souvenir d'un bras fracturé ou d'une jambe démise. Les courses se sont faites dans les meilleures conditions et il en a été de même pour la partie de crosse et la gymnastique.

Les organisateurs avaient à peine fini leur dîner, pris sous une grande marquise élevée sur le terrain par M. Bureau que les enfants se préparant aux courses virent arriver une voiture automobile bien connue à Montréal: celle du Ouimetoscope. M. Ouimet lui-même la conduisait et il était accompagné de M. Theyer, un artiste français qui achève actuellement un voyage autour du monde. Ces deux messieurs préparèrent leur appareil et photographièrent les enfants jouant sur le terrain. Lundi, on pourra voir ces vues reproduites au Ouimetoscope. Plusieurs autres scènes intéressantes ont aussi été prises par M. Ouimet et sans même les connaître, les habitués du coquet théâtre, pourront jouir du beau spectacle que présentent les élèves du professeur Scott dans l'exécution de quelques mouvements. Ils verront aussi quel rude travail c'est que de distribuer les bonbons; les petites cartes, et les fruits aux enfants.

### LES PRIX

La distribution des prix, comme toujours, fut une des scènes les plus intéressantes. Le nombre de concurrents était si grand qu'il a fallu faire plusieurs épreuves éliminatoires, dans les courses, et bien des gagnants de ces épreuves, s'imaginant qu'elles étaient finales, venaient réclamer leurs prix ; la discussion commence, les explications se donnent et la bonne entente renait comme de plus belle ; les petits garçons, les petites filles se consolent d'avoir manqué un prix en courant avec plus d'acharnement après les bonbons ou encore se rattrapent en faisant une grosse provision de petites cartes qu'ils distribuent aujourd'hui à leurs petits amis moins heureux qu'eux et qui ont dû passer la journée à la ville.

### NOS ARTISTES

L'artiste et le photographe de la "Presse" étaient, pour toute la bande de bambins, les personnages les plus en vue sur le terrain. Eussent-ils consenti à poser tous ceux qui leur en ont fait la demande qu'il est fort douteux qu'ils eussent trouvé assez d'espace dans le châlet pour placer leurs plaques, et les croquis qu'il aurait fallu faire pour contenter la foule, empliraient les 16 pages de la "Presse" pendant plusieurs jours.

Vers les 6 heures, les organisateurs et les gymnastes du professeur Scott se rendirent à l'hôtel Bureau pour le souper.

M. Bureau, qui a eu

### LA GENEROSITE

de mettre une chambre de son hôtel à la disposition des gymnastes, a pu constater qu'il n'avait pas obligé des ingrats. Avant leur départ pour la ville, ces jeunes athlètes, dont quelques-uns représenteront le Canada avec honneur aux tournois de Rome, ont donné une courte, mais jolie séance de gymnastique sur la pelouse qui s'étend devant le grand bâtiment.

Le retour s'effectua sans encombre aucun et le service des tramways fut encore meilleur, si possible, qu'au dernier pique-nique.

### NOTES

Les petits pique-niqueurs de la "Presse" ne peuvent trop remercier M. Gaboury, le gérant de la compagnie des tramways, et MM. Foster et Smith, les deux chefs de division, du magnifique service qu'ils leur ont fait donner.

Grâce à la surveillance exercée par M. Rainville et son escouade de 20 constables, la journée s'est passée sans incident malheureux.

### LES GYMNASTES

Nous devons tout particulièrement remercier MM. le professeur Scott, Henri Millier, Ernest et Hilarion Leroux, Elzéar Galarneau, Guillaume Bruneau, George O'Grady, Maurice Scott, R. Lacasse, A. Cousineau, Joseph Racicot, etc., qui se sont dévoués envers les organisateurs et qui ont assuré le succès de la journée d'hier. Leur courte démonstration devant l'appareil de M. Ouimet, et leurs exercices de gymnastique avec appareils improvisés, devant l'hôtel Bureau, leur ont fait prodiguer de chaleureux applaudissements.

Pendant l'après-midi, l'honorable M. T. Berthiaume et M. Du Tremblay sont venus au Parc du Bout de l'Ile faire une visite aux organisateurs du pique-nique.

# COLLISION SUR LE PACIFIQUE

L'express Montreal-Winnipeg, de la Compagnie du Pacifique est venu en collision avec un convoi de fret à Current River, près de Port Arthur, dimanche soir. L'ingénieur C. Bowles, le chauffeur, M. Morris, et le "newsboy" à bord de l'express, ont été gravement blessés.

Les employés du fret voyant ce qui était pour arriver, sautèrent en bas du train et ne se firent aucun mal. Les deux engins sont hors de service et dix wagons de fret, sont complètement détraits.

Un ordre, mal compris par le conducteur du convoi de fret, M. George Roos, serait la cause de l'accident.

# QUI SE NOMME H. OU W. BEDARD ?

Sault Sainte-Marie, 21 — Hier matin un groupe d'hommes qui était à bord d'une drague près du quai Everment trouvèrent le corps d'un homme flottant sur l'eau. Il était déjà décomposé. L'homme était revêtu d'un habit en "corderoy" et paraissait âgé de cinquante ans. Dans sa poche on trouva un contrat signé entre M. H. ou W. Bédard et M. Armour V. Labelle, agent de placement, rue Sussex, Ottawa. M. Bédard travaillait dans les bois d'Algoma.

## Tante Drudge Visite l'Ecole

*La Maitresse*—" Pourquoi êtes-vous en retard, Théodora ?"

*Théodora*—" Excusez, Melle Brown, maman était si occupée à brasser le linge qui bouillait dans la bouilloire, qu'elle n'a pu nous faire déjeuner ni nous habiller à temps ".

*Tante Drudge*—" Théodora, dites à votre maman d'employer Fels-Naptha lundi prochain, et je vous garantis que vous n'arriverez jamais en retard à l'école à cause du lavage ".

Le bouillage à l'ancienne façon n'a qu'une action incertaine sur les germes de la maladie. On a retracé des épidémies de fièvre typhoide dans le mélange du linge lavé à l'ancienne mode de bouillage.

Le savon Fels-Naptha, tout en étant fatal aux microbes, ne contient aucune substance dommageable au linge à un degré quelconque. C'est un fait scientifiquement démontré. Assurez-vous qu'on vous donne le vrai Fels-Naptha. Il a une enveloppe rouge et verte avec directions que vous devriez suivre scrupuleusement.

A y w

Rien d'aussi Délicieux que les

**Croquettes au Sucre d'Erable de Cowan**

Ce sont d'excellents bonbons.

**Barres à la Crème et Chocolat au Lait de Cowan, etc.**

En Vente Partout au Canada.

THE COWAN CO., Limited, TORONTO. A 40

# FEU MADAME M. DESMARTEAU

Les funérailles de Madame Doumerré Brunelle, épouse de M. Magloire Desmarteau, ont eu lieu à Boucherville, lundi, le 20 courant. Madame Desmarteau est morte à l'âge de 64 ans, après avoir supporté avec une résignation admirable une longue et souffrante maladie.

Les funérailles furent des plus imposantes. Il y avait foule à l'église. La messe fut chantée par M. l'abbé Renaud, assisté par les révérends messieurs Lafortune et Dubuc. Les porteurs étaient MM. E. Sénécal, E. Robert, Z. Desmarteau, E. Pelletier, P. Bernard et H. Brunelle. Les dames de la Sainte Famille suivaient. C'étaient mesdames Z. Desmarteau, L. Dulude, M. Dubois, A. Bénard, J. Normandin et G. Pelletier.

Feu Mme Magloire Desmarteau. — Photo. Laprès et Lavergne, 360 rue St Denis, coin de la rue Ontario.

On remarquait dans le convoi funèbre M. Magloire Desmarteau, l'époux de la défunte, qui conduisait le deuil, et Wilfrid, Joseph et Elie, ses fils; Carméliste, sa fille; Emery Sénécal et Emile Robert, ses gendres; Janvier Bousquet, Pierre Dulude, Edouard Pelletier, ses beaux-frères; Mme Félix Brunelle, sa belle-soeur; Eucharist Brunelle, sa soeur; Emery, Edouard et Thomas Pelletier, Henri Brunelle, Dr Gaspard Bousquet, Pierre et B. Bernard, Zacharie Desmarteau, Mme P. A. Côté, A. Bénard, A. Vinet, O. Dufresne, J. B. Vinet, S. Beaudry, Alice et Régina Brunelle, Alice Démarteau, ses neveux et nièces.

Suivaient le cortège: MM. A. Coalier, maire; Dr Demers, le notaire Racicot, E. Jodoin, J. Dubois, M. Dubois, E. Dubois, Z Aubertin, A. Sicotte, V. Sicotte, T. Aubertin, E. Germain, A. Charron, E. Dulude, R. Racicot, de Boucherville; Mmes G. Girard et Gauthier, J. Bourdon, M. P. A. Côté, de la "Presse"; J. B. Vinet, de Montréal; N. Chartier, H. Vinet, O. Dufresne, A. Vinet, G. Vinet, de la Longue Pointe; A. Sénécal, V. Robert, de Varennes. Les petits-enfants, Jeanne Desmarteau, Isabelle et Viateur Robert, Albert et Blanche Sénécal, Léona Desmarteau, Juliette et Irène, Anselme et Léodor Desmarteau.

# MGR SCOLLARD

Après un court séjour à Mehee et dans notre ville, Monseigneur Scollard, évêque du Sault Sainte-Marie, est retourné hier soir, dans son diocèse.

M. l'abbé Killoran, l'accompagna à la gare Bonaventure.

# EGOUTS

## Département de la Voirie

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au greffier de la ville, et portant à l'endos : "Soumissions pour égouts," seront reçues au bureau du greffier de la ville jusqu'à MERCREDI, à midi, le 29ième jour de juillet, 1908, pour la construction des égouts dans les rues ou parties de rues ci-dessous mentionnées, avec les raccordements nécessaires suivant les profils et devis que l'on peut voir au bureau du soussigné, à savoir :

LA SIXIEME AVENUE, ROSEMONT, à partir de la rue Masson jusqu'au chemin de la Côte Visitation.

RUE SAINT-ANDRE — De la rue Bélanger à la hauteur des terres, via rue Rose-de-Lima jusqu'à la rue Saint-Hubert.

AVENUE DELORIMIER — Pour un nouveau débouché à l'égout de ladite avenue Delorimier.

Les soumissions seront ouvertes par le greffier de la ville, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de la Voirie, après la réception desdites soumissions.

La plus basse et aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans lesdites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant aux égouts que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville.

Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

Bureau de l'inspecteur de la Ville,
Hôtel de ville,
Montréal, 18 juillet, 1908.

SIR ROBERT Burnett's GIN

" Est à vendre partout "

A

MIGRAINE

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Radicalement guérie par ces petites pilules

Elles soulagent aussi les douleurs de la dyspepsie, l'indigestion et la gloutonnerie. Un remède parfait contre les étourdissements, les nausées les gonflements, mauvais goûts dans la bouche, langue épaisse, douleurs de côté, LE FOIE PARESSEUX. Elle régularisent les intestins. Elles sont purement végétales

FETITES PILULES, PETITE DOSE, PETIT PRIX

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Les Pilules Authentiques portent le fac-simile de la Signature

Brent Good

Refusez toutes Substitutions

19c 19c 19c 19c

**Demain, Mercredi, aura lieu une autre Vente "Brillante à Bon Marché."**

La vente de la semaine dernière a bien marché. Puissiez-vous faire en sorte que celle-ci ne lui soit point inférieure. Quant à nous, nous ferons notre part, avec notre grand assortiment et notre bas prix de **dix-neuf cents.** Tout ce que nous voulons, c'est votre bienveillant concours, lequel, nous le savons, ne nous fera pas défaut. Lisez bien cette annonce; qu'elle vous serve de guide pour acheter, et vous pouvez être assurés de rencontrer des occasions économiques extraordinaires. Nous nous faisons un point d'honneur de ne pas surcharger. A demain, donc, des meilleures valeurs que jamais.

19c 19c 19c 19c

Reproductions de vues (aquarelles) sur passe-partout blancs (mats). Grandeurs 8 x 10, non encadrées. Bonne valeur à .....45c Prix de vente, Mercredi, **19c**

**W. H. Scroggie Limited**

Images encadrées, quelques-unes avec cadres légèrement égratignés, mais à part cela, parfaits. Joli choix d'intéressants sujets. Rég. 55c. Prix de vente, Mercredi, **19c**

## CRETONNES DE 25c POUR 19c

**Rideaux et draperies à des réductions qui plairont aux sages ménagères.**

Cretonnes Oatmeal et reps, à dessins artistiques, bonne variété de couleurs, valant jusqu'à 25 cents la verge . . . . . 19c
Mercredi

### Mousseline à Rideaux de 40c pour 19c

Un splendide assortiment de belle mousseline à rideaux, valant de 22c à 40c ; le choix, mercredi, pour . . . . . 19c

## SOIE TAMALINE DE 39c POUR 19c

Les soies sont si portées que les prix du gros montent très rapidement. Si nous avions acheté ces soies aux prix actuels du marché, elles nous coûteraient plus que ce que nous en demandons.

Soies Tamalines. Splendide qualité durable, pour blouses, robes, manteaux, doublures, etc. Les nuances comprennent les blanc, crème, myrte, azur, nil, etc. Régulier 39c. Prix de vente. . . . . 19c

## DENTELLES GUIPURE ET ORIENTALES, 19c. Rég. 35c à 65c.

Un lot d'écoulement spécial de dentelles et applications de guipure et orientales, écrus et blanches ; bordures de 4 à 10 pouces de large. Excellent assortiment au choix. Régulier 35c à 65c, pour. . . . . 19c

## TISSUS LAVABLES. Réguliers 25c et 35c, pour 19c la verge.

MOUSSELINE A ROBES à dessins de fantaisie, voile clair de fantaisie, avec dessins à carreaux, guingan à robes de fantaisie, à rayures et à carreaux, etc.

**19c**

**Au choix, Mercredi, la verge**

### Coupons de Tissus Lavables

Coupons de mousselines de fantaisie, indiennes, guingans à robes, zéphyrs, etc. Au choix, chacun. . . . . 19c

### Garnitures de Fantaisie pour Robes. Réguliers 35c, 50c et 75c, pour 19c.

Les modistes de robes professionnelles et celles qui travaillent pour elles-mêmes, devraient acheter une quantité de ces superbes garnitures, dont elles auront besoin pour la saison d'automne.

Une grande variété de garnitures à robes de fantaisie, comprenant appliqués, bandes de soie persanes, tresses, etc., guimpes de soie, etc., comprenant les nuances noir, ivoire et nouvelles. Réguliers 35c, 50c et 75c la verge. Votre choix, mercredi, la verge. . . . . 19c

### Rayon des Parapluies

Nous ne pouvons vous fournir un parapluie à 19c, mais pour deux fois ce montant, nous pouvons vous donner un parapluie recommandables pour dames, messieurs ou enfants. Valeur régulière 50c.

| S | P | E | C | I | A | L |
|---|---|---|---|---|---|---|
| COTON CIRCULAIRE A OREILLERS. REGULIER 25c, POUR . . . . . **19c** | COTON A DRAPS, DOUBLE LARGEUR, 2 VERGES DE LARGE. REGULIER, 25c LA VERGE, POUR. . . . . **19c** | TAIES D'OREILLERS A POINTS D'OURLET. REGULIER 25c, CHACUNE . . . . **19c** | SERVIETTES EN TOILE POUR CHAMBRE A COUCHER. REGULIER 25c. CHACUNE. . . . . **19c** | SERVIETTES DE BAIN. REGULIER 25c, CHACUNE . . **19c** | BON DAMAS DE TABLE, NON BLANCHI. REGULIER 30c. LA VERGE. . . . . **19c** | THEIERES DECOREES, A L'EPREUVE DU FEU, GRANDEUR 3 TASSES. REGULIER 25c, POUR . . . . . **19c** |

## COLLETS DE TOILE BRODES 19c

### Régulier 25c à 35c

UNE LIGNE SPECIALE A PRIX REDUITS DE NOUVEAUX COLLETS EN TOILE BLANCHE, brodés, un bon assortiment de largeurs, tous les points de 12½ à 14½. Régulier 25c, 29c et 35c, pour **19c**

UNE GRANDE OFFRE DE COLLETS EN TOILE A QUATRE PLIS, formes ordinaires ou relevées, tous les points de 12½ à 14½. Régulier 15c. Mercredi, la douzaine . . . . . **19c**

## BAS D'ETE DE 25c POUR 19c

Bas de coton de fantaisie, blancs et de nuance tan, tout en dentelle et cheville en dentelle, points 9, 9½ et 10, pour dames. Splendide valeur, 25c. Prix spécial, pour mercredi . . . . . **19c**

Bas en coton et tout en dentelle blancs et tan, points 5½ à 8, pour demoiselles. Régulier, 25c. Spécial, pour mercredi . . . . . **19c**

### MOUCHOIRS

UN ACHAT SPECIAL — 100 douzaines — de mouchoirs en toile, à points d'ourlet de ¼ de pouce, pleines grandeurs pour dames. Régulier 10c. Mercredi, seulement, 3 pour . . . . . **19c**

## Offres spéciales à 19c au rayon des articles de toilette

Brosses à dents de fabrication française de la meilleure qualité, très bonnes soies. Rég. 20c. 2 pour . . . . . **19c**

Eau de Cologne, bonne qualité. Régulier 25c. Pour . . . . . **19c**

Eau de Floride, bonne marque. Régulier 15c. 2 pour . . . . . **19c**

SPECIAL — Une bonne brosse à dents, valant 20c, et un blaireau de la meilleure qualité, valant 25c, pour . . . . . **19c**

Environ 100 houppes de la meilleure qualité. Régulier 25c chacune. 2 pour . . . . . **19c**

### Jarretelles de 25c pour 19c

Jarretelles à ceinture et à coussinet, à quatre bandes de fronce froncée de fantaisie et boutons recouverts en caoutchouc, en blanc, noir, rose, bleu, orange et rouge. Régulier 25 cents. Prix de vente . . . . . **19c**

**Le concours de calcul se terminera demain soir.**

### Bonnets en mousseline pour bébés. Rég. 35c pour 19c

Jolis petits bonnets en mousseline brodée, finis avec ruche et attaches en linon. Régulier 35c. Prix de vente . . . . . **19c**

### Chapeaux de paille de Galatea 19c

Chapeaux de paille galatea, avec bordure bleu marine et pendants, pour enfants. Régulier 25c. Prix de vente . . . . . **19c**

**Section des vêtements d'hommes, 2ième étage.**

### Cahiers de musique instrumentale et de chansons. Chacun 19c.

Cahier de chansons Majestic . . . . .
Cahier de chansons de nègres, nouveau siècle
Annuaire de chansons comiques de Sheard . .
Cahier de chansons comiques de Jérome et Schwartz. . . . . **PRIX DE VENTE**
Nimble Fingers . . . . . **19c**
Cahier de danses No 6 . . . . .
Méthode idéale de Bellak pour commençants.
Cahier de danses de Hanland Nos 4 et 5 . . .
Cahier de danses de Helf et Hagar. . . . .
Cahier de danses de Shapiro . . . . .

### Une liste d'Articles à 19c au Sous-sol

Balais de salon, faits du meilleur maïs, très forts. Régulier 25c, pour . . . . .

Corde à linge en agavé, très forte, 75 pieds de long. Régulier, 35c, pour . . . . . **19**

Bouillottes à confitures en granit, de la meilleure qualité, bonnes dimensions. Régulier 35c, pour . . . . . **CENTS.**

Plats à fruits, en porcelaine, admirablement décorés, modèles à fleurs. Rég. 25c, pour . . . .

### Valeurs Intéressantes en Dentelles et Broderies

Un écoulement final de dentelles et insertions valenciennes et torchon, assortiment considérable. Nos valeurs régulières d'occasion à 5c. Mercredi, seulement, 6 verges pour. . . . . **19c**

Excellentes valeurs en mousseline et batiste, broderie à cache-corsets, superbe assortiment de jolis dessins. Valeurs régulières 29c et 35c. Mercredi, seulement. . . . . **19c**

### RAYON DES LIVRES

La série Agusta Evans-Wilson, reliée en maganifique toile de couleur et imprimée sur beau papier, avec frontispice comportant de nombreux titres. Régulier 25c chacune. Mercredi. . . . . **19c**

Prélart bien préparé, dessins de tuile et de fleur. Valant jusqu'à 30c. Mercredi . . . . . **19c**

Nattes en linoléum pour bain, chacune . . **19c**

Prélart de passage, 27 pouces de large, dos peinturé et bord fini. Spécial mercredi . . . . . **19c**

### Cravates pour Hommes, de 50c, pour 19c

A écouler une ligne de cravates pour hommes. Grand choix de nouveaux modèles et nuances : Derbies et cravates à bouts flottants, larges ou moyennement larges. Régulier 50c. Spécial. . . . . **19c**

20 douzaines de corps ou caleçons en balbriggan. Ils ressemblent quelque peu aux vêtements à mailles, sont très absorbants et donnent absolue satisfaction. Tous les points. Régulier 35c. Chaque vêtement. . . . . **19c**

☛ **On pourra obtenir, gratis, au bureau des renseignements, rez-de-chaussée, le programme officiel des fêtes du Tricentenaire de Québec.**

### Etoffes à Robe Double Largeur à 19 cents

### REGULIER 35c et 50c.

Ce serait prudence de votre part de vous procurer quelques longueurs de ces tissus les plus désirables. Elles conviennent parfaitement pour robes d'écolières, robes de tous les jours, etc.

Le lot comprend les tissus suivants : alpagas de couleur unie, crème, brun et noir.

Tissus à robes à carreaux de fantaisie, et quelques lignes désassorties d'étoffes et couleurs désassorties. Le choix, mercredi, la verge. . . . . **19c**

### SERVICE A LUNCH "DENNISON" 19c

### RAYON DE LA PAPETERIE

Service de lunch en papier crêpé "Dennison" imprimé en couleurs indélébiles, comprenant 1 nappe, 12 serviettes et 12 dolleys. Prix régulier 25c. Mercredi. . . . . **19c**

### TABLIERS DE SERVANTES, 19c

Tablier en linon de bonne qualité, avec bavette, garni d'une insertion de broderie et de broderie, bas fini d'un ourlet et cordons. Régulier 25c. Prix de vente. . . . . **19c**

Cache-corsets en batiste, devant ample, garni de deux groupes de remplis fins, garnis de broderie au col et aux emmanchures. Régulier 25c. Prix de vente. . . . . **19c**

### RUCHES POUR LE COU 19c LA BOITE

Un lot d'écoulement spécial de jolies ruches pour le cou, en boîtes de quatre et cinq, tout blanches, noires et de couleurs assorties, savoir : 2 blanches, 1 azur, 1 rose, 1 mauve ou verte. Rég. 23c, 35c et 45c. La boîte. . . . . **19c**

### FLEURS A CHAPEAUX A 19c

### VALANT JUSQU'A $1.25

C'est parce que nous faisons nos importations sur une échelle de gros que nous sommes en mesure de faire d'aussi splendides offres de fleurs à chapeaux. Les modistes de chapeaux et les petites marchandes de chapeaux en détail sont invitées à profiter de cette offre à un prix spécial.

Grand choix de fleurs fraîches ; les meilleures qualités de ROSES, VIOLETTES, LILAS, DAHLIAS, petites marguerites roses, volubilis, etc. Rég. jusqu'à $1.25. Prix de vente. . . . . **19c**

### Offres spéciales à 19c au rayon des articles en cuir

Un beau lot de boucles de ceinture en imitation d'acier taillé, différents dessins. Valeurs jusqu'à 50c. pour. . . . . **19c**

Sacs Teddy Bear, Cheyenne et Squaw ; porte-monnaie à main pour enfants et porte-monnaie en vraie peau de cochon, pour messieurs. Valeurs 35c, pour. . . . . **19c**

Miroirs de voyage, 3 grandeurs, dans une boîte joliment recouverte. Valeur jusqu'à 50c. Votre choix. . . . . **19c**

### RUBANS DE 25c, POUR 19c la VERGE

Rubans variant de 4½ à 5 pouces de large, offerts à ce bas prix spécial, pour une journée seulement. Dans ce choix de dessins, on trouvera des rubans en taffetas d'excellente qualité, d'un beau fini brillant ; magnifiques effets rayés, dans des nuances tan, azur, rose, blanc, marine, noir et blanc, lilas. Aussi rubans plaid de dessins et couleurs innombrables, en combinaisons de couleurs pâles et foncées. Raies romaines et plusieurs différentes nuances. Ces rubans sont spécialement utiles pour chapeaux, rosettes, boucles, ouvrages de fantaisie, etc. Qualité régulière de 25c. Spécial, la verge. . . . . **19c**

### Une Liste à 19c au Rayon des Epiceries

50 côtes de bacon à déjeuner, provenant de cochons nourris aux pois, 3 à 4 morceaux. Vendus régulièrement à 21c la livre. Pour cette vente, la livre. . . . . **19c**

100 grandes bouteilles de jus de citron des Indes Occidentales ; vendues régulièrement 25c. Pour cette vente . . . . . **19c**

300 boîtes de 1 livre de confitures importées, fraises, framboises et prunes. Vendues régulièrement 25c. Pour cette vente. . . . . **19c**

200 livres de quatre mélanges Strathcona, café frais, rôti, et moulu pendant que vous attendez. Vendus régulièrement 25c. Pour cette vente. . . . . **19c**


## ECHOS MONDAINS

M. et Mme Eugène Thémens partiront demain pour une villégiature à Sainte-Agathe des Monts, dans leur villa, au bord du lac. Ils seront absents un mois.

× × ×

Mlle Matilda Thérien, part aujourd'hui pour Pont Viau où elle passera un mois, chez ses nombreux parents.

× × ×

Mme M. V. Larocque, de Hull, était hier de passage à Montréal, en route pour les fêtes de Québec.

× × ×

Mlle Ida Robineau, est de retour de Rouse's Points, où elle a passé de joyeuses vacances.

× × ×

Mlles Marie-Louise, Rosa, Maria et Philomène Hamel, filles de M. M. Hamel, de Verdun, ainsi que M. et Mme J. Chandlers, sont partis samedi pour Québec où ils passeront une quinzaine.

× × ×

M. Jos. Major est allé à Ste Rose, la semaine dernière, il a été l'hôte de Mlle R. A. Laberge.

× × ×

Mlle Eugénie Mireault, de cette ville, passera la semaine à Ste Rose, l'invitée de Mlle R. A. Laberge.

× × ×

Madame Toussaint Goyette est partie pour un mois avec sa petite fille Georgine en promenade à Sainte-Christine, comté de Bagot, chez des parents.

× × ×

Charmante soirée dernièrement chez Mlles Blanche et Jeanne Fortin; étaient présents: Mlles Berthe et Orpha Lavallée, Rose Hamel, de la ville Emard; MM. Leclair, J. Lemay, W. Mayer, E. Pelletier, L. Gauthier, etc.

× × ×

Mlle Anna Chamberland est partie, ce matin, pour Boston, elle sera l'hôte de son oncle, M. Ed. Chamberland.

× × ×

Mlles Vitaline et Délia Sirois, de Westbrook, Me., sont de retour chez elles, après une visite chez leurs oncles, M. Octave Thibault, de Sandy Bay et M. Gabriel Thibault, d'Amqui.

× × ×

M. et Mme Henri St Onge, de la rue Huntly (Boulevard St Denis), sont partis pour quelques jours à St Joseph du Lac, et Québec.

× × ×

M. et Mme Alp. Marcotte, ainsi que M. et Mme Eugène Chevrier, étaient à Sorel, dimanche, les hôtes de Mme L. P. Tremblay.

× × ×

Mlle Victoria Galipault, de Williamantic, E. U., est en promenade pour quelques jours, à St Laurent, chez sa cousine, Mlle Eva Galipault.

× × ×

Mme Octave Aubé, accompagnée de sa jeune fille, Berthe, sont parties pour un voyage à Cacouna, chez leurs parents.

× × ×

Mlles Valéda Roussin et Rose-Anse-Anna Rochon, de cette ville, sont parties pour aller passer le temps des fêtes du Tricentenaire, à Québec.

× × ×

Mlle Florida Viger, de l'administration de la "Presse", est en vacances pour une huitaine, à St Paul l'Ermite.

× × ×

Mlle Léontine Boudria, 421 Saint-André, est partie pour les fêtes du Tricentenaire ; elle sera l'hôte de Mlle Annie Normand.

× × ×

Mlle Jeanne Lecavalier, de Saint-Henri, est à Saint-Vincent de Paul pour une quinzaine, l'hôte de sa grand'mère, Madame Lecavalier. Mlle Rollande Gadouas, de la rue Turgeon, l'accompagne.

× × ×

M. A. Gadley est parti pour un voyage de huit jours à Foster, Lac Brome.

× × ×

M. Armand Lambert, de Maisonneuve, ainsi que M. Edouard Rodrigue, de la rue Saint-Hubert, sont partis ce matin pour un voyage à Old Orchard Beach, et passeront aussi quelques jours à Portland et à Boston. Ils seront de retour au mois d'août.

× × ×

Mlle Héléna Dupuis, de la rue St Hubert, et Mlle Mary Perreault, d'Ispeming, Mich., sa cousine, étaient lundi les hôtes de Madame J. Bélair, d'Outremont.

× × ×

Madame Wilfrid Laplerre, de la rue Amherst, est partie pour un voyage de deux mois à Québec où elle assistera aux fêtes du troisième centenaire ; elle ira ensuite à Mastai et à Sainte-Anne de Beaupré où elle sera l'hôte de M. et Mme Thomas Gagnon.

× × ×

M. et Mme J. B. Villeneuve sont de retour d'un voyage d'une quinzaine de jours au cours duquel ils ont visité Prescott, les Mille Isle, Kingston Baie, Niagara, Buffalo, Toronto et St Louis, Miss.

× × ×

Mlle Alfreda Minher, de l'avenue de l'Hôtel de Ville, est partie le 18 pour un voyage à Sudbury, Chelmsford, Blizzard Valley et autres villes de l'Ontario. A Blizzard, elle sera l'hôte de Mme V. Couillard. Son absence durera quatre mois.

× × ×

Mademoiselle Zéphérina Thériault, de la rue Fabre, est en visite à la Pointe-aux-Trembles, et à l'Epiphanie.

× × ×

Mlles Amanda et Lucienne Chevalier, de DeLorimier, partent pour une huitaine à Québec, chez leur tante, Mme Bélanger.

× × ×

Mme Jos. Desrochers, de Haverhill, Mass., est en promenade, chez M. L. G. Lapointe, détective provincial ; Mme Desrochers partira demain, pour Québec, afin d'assister aux fêtes du tricentenaire.

× × ×

M. et Mme Jérémie Ethier, de la rue Chambord, sont partis ce matin pour assister aux fêtes de Québec. A leur retour, ils iront passer une quinzaine à Sainte-Thérèse et à Terrebonne.

× × ×

Madame Urgel Malo, de Montréal, et sa jeune fille, Antoinette, sont en promenade chez le docteur Zénon Malo, à l'Epiphanie.

× × ×

M. le notaire V. A. Bourgeois, de Sorel, et Mme Bourgeois (Antoinette Montfils), ont passé la semaine dernière à Montréal, les hôtes de M. Joseph Montfils, de la rue Chambord.

× × ×

Madame Joseph Ratelle, soeur de M. Alfred Forest, avocat, de Montréal, est retournée chez elle à Holyoke, Mass., E. U., après une promenade de six semaine dans sa famille, à Montréal, et à Rawdon, comté de Montcalm.

× × ×

Mlle Eva Lussier, des Etats-Unis, qui était en promenade depuis une couple de semaines chez des parents et des amies, de St Hyacinthe, et de Montréal, est retournée chez elle enchantée de son voyage.

× × ×

Dimanche dernier, à Montfort, les hôtes de la Villa "Mon Repos" avaient organisé une bien jolie excursion sur le lac au Chevreuil. Les personnes suivantes ont pris part à cette joyeuse fête :

Mlles Caroline et Léa Miller, Mme A. Gervais et ses deux enfants, Roland et Germaine, M. et Mme V. Pauzé, M. et Mme Henri Pauzé, Mme Monastesse et sa fillette Germaine, Mlles H. Morin, Y. DuCoudray, B. Colleretle, Marguerite et Marie McLaughlin, A. Beaupré, A. Raymond, A. Ducharme, MM. A. Pauzé et J. H. Brosseau.

× × ×

Mlle Mérina Bisson, de Saint-Guillaume d'Upton, est en promenade à Montréal, chez M. W. R. Laflèche, de la rue Beaudry.

× × ×

L'épouse de M. Raoul Raizenne, pharmacien, est en promenade avec son bébé, Gabriel, pour deux mois, chez son beau-père, M. J. A. Raizen, ne, ex-maire de St Eugène, Ont.

MM. Edmond Dufort, de la rue Fullum, et Léo Bertrand, de la rue des Erables, partent ce soir pour assister aux fêtes du tricentenaire, à Québec.

## SOUS LA CHARGE DE MADRIERS

**UN OUVRIER EST VICTIME D'UN PENIBLE ACCIDENT, AUX SCIERIES TOURVILLE, A LOUISEVILLE.**

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 21. — Un grave accident est arrivé aux scieries Tourville. M. Hermide Fortin, qui est préposé au déchargement du bois dans la cour, avait conduit, à l'endroit où il la destinait, une voiture remplie de madriers très pesants, quand tout-à-coup la charge se déplaça, à la suite d'un faux mouvement, et fut précipitée sur le sol, entraînant dans sa chute le malheureux ouvrier.

L'un des madriers frappa si violemment M. Fortin à la tête qu'il fut quelque temps sans connaissance. Ses compagnons de travail, témoins de l'accident, s'empressèrent de venir à son secours et on lui prodigua tous les soins nécessaires, tandis qu'un médecin était immédiatement mandé sur les lieux.

Heureusement la blessure que s'était infligée M. Fortin n'était pas aussi grave qu'on l'avait supposé tout d'abord, et l'on espère que, grâce aux soins dont on l'entoure et à sa robuste constitution, l'ouvrier blessé pourra reprendre son travail dans quelque temps.

## LES FAUX TABLEAUX

Paris, 21. — Les peintres français se plaignent des imitations de leurs oeuvres, qu'on offre à des prix ridicules. Ils se proposent de fonder une société de protection pour mettre un terme à ce vol odieux.

Voici ce que dit un peintre bien connu, Willette, qui vient de poursuivre des marchands de faux tableaux.

"En dépit de vingt ans de travail assidu, dit-il, en dépit du succès que j'ai obtenu durant cette période, j'ai peine à gagner ma vie. Je suis malade, et cependant je suis forcé de continuer de travailler. Mais c'est en vain. Je ne puis vendre mes tableaux. De faux Willette sont en vente à dix francs pièce. Quand j'offre mes tableaux aux prix qu'ils valent, on rit de moi. Les faux peintres et les marchands qui vendent leurs oeuvres me ruinent. Ils me rendent ridicule."


**MEUBLES, LITERIE ET TAPIS**

Profitez des escomptes de 25 à 50 p.c. durant la vente de juillet chez F. Lapointe, 625 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. Magasin fermé à 6 hrs. excepté les lundis et samedis à 10 hrs. le soir.

214—n

**PARC SOHMER**

Programme extraordinaire. Le Ortmann trio ; Claire Maynard ; les 3 soeurs Delke ; les 6 Nosses ; les 3 soeurs Hedwig, etc., etc. 219-2

**UN BEAU TEINT EST UNE SOURCE DE JOIES.—La Crème Orientale ou l'embellissoir Magique du Dr T. Félix Gouraud.**

Fait disparaître le hâle les boutons, les taches de rousseur, les rides, les éruptions, toutes les maladies de la peau, toutes qui nuisent à la beauté sans laisser aucune marque. Cette préparation a subi l'épreuve de 60 ans et elle est si inoffensive qu'on y goûte pour s'assurer qu'elle est bien faite. N'acceptez aucune contrefaçon d'un nom semblable. Le Dr. L. A. Sayre disait à une dame de la Haute : une patiente : "Comme vous, femmes, allez vous en servir, je recommande la **"Crème de Gouraud"** comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. A vendre chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie. Faites venir le catalogue qui donne des renseignements complets et mentionnez la "Presse". **Ferd. T Hopkins, Prop. 37 Great Jones St, N.Y.**

Ets—20-Jan 31 D

# LES GRANDS PIQUE-NIQUES AU PARC ELECTRIQUE

**Le troisième pique-nique, hier, a été un grand succès. — Joute de baseball, courses et amusements. — C'était hier la journée des ouvriers-carrossiers.**

## LES PIQUE-NIQUES SE CONTINUERONT TOUTE LA SEMAINE.

Le grand pique-nique organisé par le Club des Salons Artistiques, sous les auspices de la "Presse", pour venir en aide aux sinistrés du feu de Trois-Rivières, s'est continué, hier, au Parc Electrique avec succès. Les ouvriers-carrossiers qui, toujours, sont prêts à prêter leur concours aux oeuvres de charité, s'étaient joints aux membres du Club des Salons Artistiques, pour faire de la journée d'hier, une journée de grand succès. Ils n'ont pas manqué leur but, et grâce à leur généreux concours, les amusements de la troisième journée du parc, et toute la journée, les tramways du Sault au Récollet, transportèrent des personnes avides de bon air et de récréation, en même temps que désireuses de participer à une aussi belle oeuvre que celle de soulager la misère de pauvres familles qu'un malheur terrible a éprouvées cruellement.

La tente de la tombola au pique-nique organisé en faveur des sinistrés de Trois-Rivières, pique-nique qui durera toute la semaine.

Le parc avait un aspect des plus riant. L'entrée, faite de sapin vert et ornées de drapeaux, était belle, et les gens qui passaient sans arrêter au terrain des pique-niqueurs ont dû emporter avec eux un regret de ne pouvoir descendre de la voiture électrique.

Le Parc Electrique est un endroit idéal pour les pique-niqueurs ; au milieu, un grand espace libre permettant à tous de jouer et de prendre leurs ébats, et, tout autour, des arbres aux feuillages épais, faisant couronne, projettent leur ombre et offrent aux visiteurs un abri contre les ardeurs du soleil. Les organisateurs des pique-niques qui auront lieu toute la semaine, au Parc Electrique, ont eu la bonne idée de mettre leurs tables sous ces arbres. C'est d'abord le pavillon de

### M. AUSTIN,

le fameux professeur palmiste de New York. M. Austin lit le passé et l'avenir dans la main d'un chacun avec une sûreté vraiment remarquable. Puis, plus loin, c'est la tente de la tombola, la table des rafraîchissements, la tente des vivres, et enfin le coquet

### THEATRE VAUDEVILLE

où les frères Rochon, Monsieur Lambert et Mademoiselle Walker donnent des représentations l'après-midi et le soir. Ces représentations sont merveilleuses. Il se fait, dans ce théâtre champêtre des tours de force et d'habileté vraiment surprenants.

Le départ de la course des jeunes filles au Parc Electric, hier après-midi.

La journée d'hier, outre le programme arrêté pour les jours du pique-nique, avait un programme extraordinaire.

Les membres du comité des ouvriers-carrossiers avaient organisé une joute de

### BASEBALL

et des courses qui eurent un grand succès. Dans la matinée, ce fut la joute de base-ball entre le club des carrossiers et le club des Shamrocks de la Ville Saint-Louis. Ce dernier club remporta la victoire par un score de treize à trois. Dans l'après-midi, ce furent les courses:

Voici le nom de chacune de ces courses et les noms des personnes gagnantes:

### LES COURSES

Pour hommes: 100 verges:
M. J. Picard.
M. C. B. Desrochers.
M. E. Trudeau.
Pour jeunes gens, 200 verges:
M. L. Beauchamp.
M. A. Lafleur.
M. P. Malnguy.
Pour petits gargons — 75 verges:
M. C. St Louis.
M. A. Chalifoux.
Pour dames — 100 verges:
Mme O. Duquette.
Mme A. Baume.
Petites garçons de 8 à 12 ans — 50 verges:
M. D. Chalifoux.
M. A. Lozeau.
Dames pesantes — 75 verges:
Mme E. Parent.
Mme L. Creton.
Demoiselles — 100 verges:
Mlle J. Jobin.
Mlle M. Brégent.
Petites filles — 75 verges:
Mlle A. Rousseau.
Mlle J. E. Lapointe.

### DANS LA SOIREE,

il y eut chant, piano et danse. Tout se fit avec entrain, gaîté et en même temps avec ordre. Ce fut une soirée charmante, que tous ceux qui étaient présents aimeront à se rappeler longtemps.

Parmi les personnes remarquées tout spécialement sur le terrain, il faut mentionner les noms de Monsieur l'échevin Noé Leclair, M. l'échevin Médéric Martin, M. J. G. Bernier, professeur; M. et Mme L. Creton; M. Laforce; M. A. Parent; M. Eugène Riopel; président du comité des fêtes organisées par les ouvriers-carossiers au Parc Electric; M. Félix Parent, secrétaire du comité des ouvriers-carossiers; M. J. A. Saint-Louis, M. G. Madore, M. S. Cantin, membres du comité des ouvriers-carossiers.

Des félicitations toutes particulières doivent être faites au comité des ouvriers carossiers dont le concours efficace a assuré en grande partie le succès des fêtes d'hier au Parc Electrique.

Maintenant, il ne faut pas oublier que ce pique-nique se continue

### TOUTE LA SEMAINE

courante au Parc Electrique. Outre les amusements réguliers, chaque journée réserve plus d'une surprise aux visiteurs. C'est une agréable promenade, et lorsque le soir est venu, prendre le tramway du Sault-au-Récollet et débarquer au Parc Electrique, c'est se procurer une honnête et bonne récréation en même temps que faire oeuvre de charité, puisque ce pique-nique est organisé en faveur des sinistrés de Trois-Rivières. Le Parc est ouvert jusqu'à minuit et il y a des tramways jusqu'à minuit et quarante cinq.

Il faut ajouter aussi une remarque. Les personnes qui se sont procpré des billets pour les journées de samedi et de dimanche et qui n'ont pu, à cause du mauvais temps, venir au Parc Electrique, peuvent se présenter au terrain, n'importe quel jour de la semaine, et leur billet sera valable. Les organisateurs sont à préparer pour samedi et dimanche prochains, les deux derniers jours du pique-nique, un programme spécial du plus grand intérêt. La "Presse" publiera ce programme jeudi ou vendredi.

# REPRESENTANTS MUNICIPAUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21 — Les représentants des municipalités, actuellement réunis dans la ville de Québec, ont eu, hier, une journée bien remplie. Ils commencèrent par rendre leurs hommages au conseil municipal de la ville de Québec. Ils furent reçus par le pro-maire, M. l'échevin Picard. Ensuite ils allèrent visiter le vice-amiral Jaureguiberry, à bord de son navire, le "Léon Gambetta", le vice-amiral Curzon-Howe, à bord de l'"Exmouth."


Le magasin des bonnes valeurs

Jas. A. Ogilvy & Sons.

Magasin fermé à 12.30 p. m., le samedi durant juillet et août.

Etabli depuis quarante-deux ans

# DES VALEURS EXTRAORDINAIRES

**Voilà ce que nous offrons dans chaque rayon de cet établissement durant notre vente d'écoulement de Juillet. Les acheteurs économes profitent de ces épargnes. Allez-vous en prendre votre part ? Considérez les prix remarquablement bas pour les bonnes qualités offertes demain.**

## BELLES BLOUSES

**PRIX REG. DE $2.25 A $3.50 MERCREDI $1.69**

Celles qui viendront mercredi à notre magasin pourront faire de grandes économies en achetant de ces blouses. Elles sont toutes fraiches, propres, chics et portent la marque de bonne qualité d'Ogilvy.

500 magnifiques blouses, grand choix de différents dessins groupés ensemble afin de les écouler promptement. Elles sont en belles mousselines à pois et en linon clair ; quelques-unes avec empiècement en dentelle valencienne et devant en broderie suisse allover. Toutes les grandeurs dans le lot. Rég. 2.25 à 3.50. Mercredi, chacune... **$1.69**

*PREMIER ETAGE*

**$7.98 pour un Costume de $18 fait par Tailleur**

Le reste d'une ligne de magnifiques costumes faits par tailleur, à écouler demain à moins que moitié prix, dans quelques cas. Toutes des marchandises de cette saison et des plus élégantes sous tous rapports. Vous ne devriez pas manquer cette chance. Venez examiner la qualité. Ils sont en beau panama, quelques-uns ont des raies de même tissu. Les couleurs sont brun, tan, marine et noir, jupe très plissée avec un rempli. Valeurs régulières $15.00 à $18.00. A écouler, mercredi, à, chacun..... **$7.98**

## GANTS DE DAMES

Occasions très spéciales en fait de beaux gants en chevreau français. Mercredi, vous pourrez économiser 50 cents par paire. Ce sont des marchandises nouvelles et nous les garantissons. Gants, longueur au coude, en beau chevreau français, tan, brun, blanc et noir, pour dames. Points 5¾ à 7. Seyant à la perfection. Valeur ordinaire $2.50. Mercredi **$2.00**

REZ-DE-CHAUSSEE.

ANGLE DES RUES SAINTE-CATHERINE OUEST ET DE LA MONTAGNE.


# NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

On annonce dans les cercles financiers, que M. William Mackenzie, président du "Canadian Northern Railway", a placé des débentures du "Niagara Power", sur le marché de Londres, pour un montant de $2,500,000, et à un taux des plus avantageux, en dépit du mauvais état du marché monétaire.

× × ×

M. F. W. Morse, vice-président et gérant général du Grand Tronc Pacifique, est parti pour l'Ouest, hier, en tournée d'inspection.

Il annonça que la ligne de Winnipeg à Battle River, soit une distance de 675 milles serait terminée mercredi. De Battle River à Edmonton, une grande partie de la ligne est finie; mais il reste encore a construire au-dessus de la rivière Battle, un superbe pont en acier, ce qui prendra environ 3 mois. M. Morse affirma que le Grand Tronc Pacifique serait en mesure cet automne, de transporter le blé, de Battle River à Winnipeg, et sur une distance de 130 milles, de Winnipeg à Fort William.

× × ×

Messieurs Laflamme et Mitchell, avocats, ont reçu un cablogramme de Londres, leur annonçant que le Conseil Privé, avait confirmé les jugements de la cour de l'Echiquier et de la cour Supérieure, dans la cause de Madame H. C. Goddart, contre le gouvernement, pour la mort de son mari, un ingénieur, tué près de Lotbinière, en 1903.

L'action était pour $15,000 et les trois cours lui ont accordé $7,500 et les frais.


Le temps arrive où le sucre granulé sera en grande demande pour les conserves et les confitures. Quand vous enverrez votre commande demandez le

Redpath

la marque en vogue depuis plus de cinquante ans et ce QU'IL Y A DE mieux aujourd'hui.

Fait avec du PUR SUCRE DE CANNE par

THE CANADA SUGAR REFINING CO. LIMITED, MONTREAL

A 214—m,n


# ELLE SE PEND AU PLAFOND

**JESSIE DUROCHER, JEUNE FILLE DE 21 ANS, DE BEDFORD, SE DONNE LA MORT DANS DE TRAGIQUES CIRCONSTANCES.**

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 21 — Un bien triste cas de suicide a été enregistré à Bedford. La victime, Jessie Durocher, âgée de 21 ans, était la fille de M. Alfred Durocher, l'un des plus riches et des plus respectables cultivateurs de la région.

Elle se retira dans sa chambre de bonne heure samedi soir. Or, dimanche matin, comme elle tardait à se lever, sa mère alla frapper à sa porte mais ne reçut aucune réponse.

Mme Durocher pénétra alors à l'intérieur, pour constater que le lit de son enfant n'avait pas été touché. Surprise de voir que la jeune fille ne se trouvait pas là, elle donna l'alarme et on commença des recherches.

Quelle ne fut pas l'horreur générale, lorsque, quelques instants plus tard, on trouva, dans un grenier, le cadavre de Jessie pendu par le cou à un clou du plafond.

On ne trouve aucune explication à ce suicide, vu que la défunte jouissait de l'estime de tous et que samedi soir, elle semblait être de joyeuse humeur.

Le coroner Mitchell a tenu hier une enquête et a rendu un verdict de suicide. On croit à un subit accès de folie.

# CLUB BOURASSA

**UNE NOUVELLE SECTION DE CE CLUB, VIENT D'ETRE ORGANISEE AUX CEDRES.**

Lundi dernier avait lieu aux Cèdres, comté de Soulanges, une assemblée publique nombreuse et enthousiaste, pour procéder à l'organisation d'une section du Club Bourassa. Les Messieurs suivants furent élus membres de cette nouvelle section, qui portera le nom de : "Les Cèdres."

Samuel Leroux, président ; Joseph Séguin, vice-président ; A. W. Bissonnette, secrétaire ; Ovida Lévac, D. Roussin, J. B. Lalonde, Nérée Moreau, conseillers.


SIR ROBERT Burnett's GIN

"N'a pas d'égal"

A


Voici les noms de quelques-uns des membres : David Léger, J. B. Proulx, Arsène Levae, Jos. Cuvillier, F. X. Ménard, Hector Contant, J. O. Leroux, Victor Ménard, Josephus Ménard, Ulric Leroux, V. Rochon, Osa Leroux, George Leroux, Zéphirin Pilon, O. Marier, Victor Ménard, fils, etc.

# RELIGIEUSE DANS LA TOMBE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 21. — La Révérende Soeur Joséphine Lussier, l'une des plus anciennes religieuses des Soeurs de la Charité de cette ville, s'est éteinte dimanche, à l'Hôtel-Dieu, après une longue maladie. Cette vénérable religieuse était née à Saint-Damase, en 1849, et était entrée en religion en 1868. Dans les premiers temps de sa vie religieuse, elle remplit consécutivement des charges dans les missions de Sherbrooke, Sorel, Saint-Denis et Marieville. Elle fut, pendant au-delà de dix ans, sacristine à la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

Ses funérailles auront lieu à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, mercredi, le 22, à 8 heures a. m.

# "J'Y SUIS J'Y RESTE"

**LE CHEF DE LA BANDE DES ADAMITES REFUSE DE QUITTER LE CANADA.**

Binscarth, Manitoba, 21. — Les Adamites sont campés près d'ici. M. C. W. Speers, agent de colonisation du gouvernement fédéral, a eu une nouvelle entrevue avec leur chef, Sharp, et quelques membres de sa troupe. M. Speers a essayé de leur faire comprendre que le gouvernement prendrait certainement de moyen de les déporter et qu'il vaudrait mieux pour eux partir de bon gré ; mais ils ne voulurent rien écouter. Sharp a affirmé de nouveau qu'on ne le prendrait pas vivant, et qu'il vivra ou mourra, au Canada.

La police provinciale refuse d'intervenir, tant que Sharp ou quelqu'un de ses suivants ne se sera pas rendu coupable d'une offense quelconque.

La troupe doit entrer sur le territoire de la Saskatchewan, demain. La police montée sera alors libre d'agir, ce qu'elle fera sans doute, avec précaution, et il est probable que toute la bande pourra être arrêtée, sans effusion de sang.

# Une Histoire en Chapitres

I.

Fournaise proprement et soigneusement installée.

II.

L'eau se met facilement dans le réservoir, on ouvre les clefs et le charbon commence à brûler. Le feu est bientôt vif, on ferme les clefs et on ouvre la clef du tirage. Aussitôt la chaleur commence à pénétrer le dôme et le radiateur entourant le dôme. L'air froid qui entre reçoit immédiatement cette chaleur et par la loi naturelle monte jusqu'aux tuyaux à air chaud et de là aux chambres. Pas de fuites de gaz dans la cave ou les chambres, parce qu'il y a une soupape automatique à gaz qui le fait s'échapper par la cheminée.

III.

Le matin un léger mouvement imprimé au levier enlève toutes les cendres des grilles. Pas de poussières dans la figure de l'opérateur, car il ouvre d'abord la soupape dans le tuyau à poussière conduisant au foyer à cendres, puis dirige le tirage à l'entrée du tuyau à fumée et toute la poussière passe du tuyau à poussière au dôme, et de là dans la cheminée.

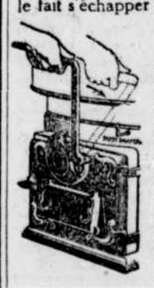

IV.

Il n'y a jamais de cendres à pelleter. Elles sont toutes dans le cendrier prêtes à être promptement et facilement enlevées du foyer. En montant l'escalier, l'opérateur constate qu'il n'a pas besoin de passer le balai et sa femme ne le gronde pas parce qu'il a "mis de la poussière partout".

L'opérateur est enchanté. Quand on lui demande le nom de sa fournaise, il répond avec orgueil

Sunshine

DEMANDEZ UNE BROCHURETTE.

McCLARY'S

London, Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver, St Jean N.B., Hamilton, Calgary.

A yw


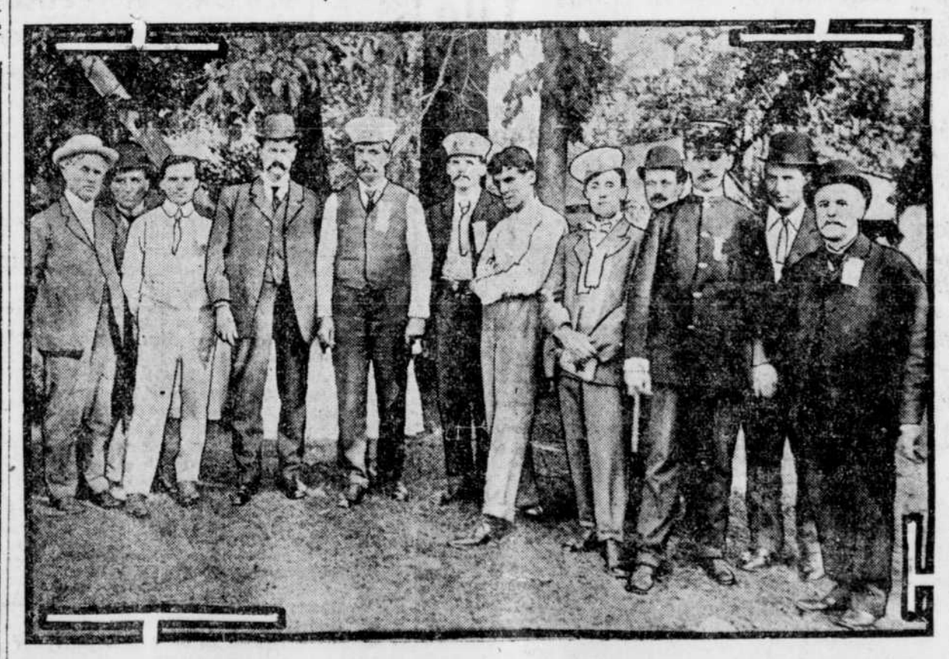

Un groupe des organisateurs de la journée d'hier au Parc Electric et quelques citoyens éminents. De gauche à droite on remarque M. J. E. Bernier, professeur; M. L. Creton, des Salons Artistiques; M. l'échevin Noé Leclair; M. Eug. Riopel, président des ouvriers-carrossiers; M. J. A. St Louis; M. J. Laforce; M. S. Cantin; M. F. Parent; le constable Poirier et M. J. Parent.

# INVITATION A LORD ROBERTS

Québec, 21 — M. K. J. Dunslia, vice-président du Toronto Canadian Club, a eu, hier, une entrevue avec lord Roberts, invitant le vieux Feld Maréchal à un banquet, à Toronto. Lord Roberts a répondu qu'il accepterait avec le plus grand plaisir, car son intention est de visiter la villereine dans la première semaine d'août, mais il a demandé qu'on lui épargnât la tâche de prononcer un discours.

# FEU M. JOSEPH DELAGE

Les funérailles de M. Joseph Delage, cultivateur de Longueuil, mort des suites du triste accident que nous racontions jeudi dernier, ont eu lieu, ce matin, en présence d'une foule immense de parents et d'amis venus des quatre coins du comté de Chambly.

L'ordre des Frères des Ecoles Chrétiennes, auquel appartient le frère du défunt, était largement représenté à la cérémonie funèbre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Longueuil.


# DEPENSA $3,000 A LA RECHERCHE DE LA SANTE

UN CITOYEN DE SHOAL LAKE FAIT LE MERVEILLEUX RECIT SUIVANT

M. Robert Squires dit:—"J'ai dépensé plus de $3,000 à la recherche de la santé; j'ai voyagé de place en place, en quête d'un climat convenable. J'en vins à la conclusion que le climat importait peu pour la guérison des maux de gorge et de poumons. Aux villes d'eau, les phtysiques mouraient là comme ailleurs. Je résolus alors de trouver un remède domestique. Un ami me conseilla l'usage de Psychine. Les quelques premières bouteilles soulagèrent grandement ma toux et semblèrent calmer la douleur de mes poumons. En moins d'un mois, la toux et les transpirations nocturnes disparurent, et j'avais repris beaucoup de force. J'en pris dix bouteilles, pour lesquelles je ne regrettai pas l'argent que je dépensai, car mon cas était grave. Je fus complètement guéri après que les médecins eussent considéré mon cas incurable. Mes poumons sont maintenant sains, et tout signe de maladie a disparu."

Il est étrange que nous négligions de faire usage de remèdes qui sont à la portée de tous. Dans Psychine nous avons le tonique le plus puissant et le plus efficace connu en ce pays. Chaque dose est vivifiante! Les propriétaires veulent vous démontrer son efficacité en vous en envoyant un échantillon. Découpez le coupon et envoyez-le par la poste avec votre nom et votre adresse à Dr T. A. Slocum, Limited, Toronto, et nous nous ferons un plaisir de vous en expédier une BOUTEILLE D'ESSAI GRATUITE. Tous les pharmaciens et marchands le vendent à 50c et $1.00 la bouteille.

A Dr T. A. Slocum Limited, Toronto.
Veuillez m'envoyer une BOUTEILLE D'ESSAI de Psychine GRATUITE.
La "Presse".

PSYCHINE PRONOUNCED SI-KEEN

LE MEILLEUR TONIQUE POUR LA SANTE ET L'ENERGIE

A yw

# LES SINISTRES DE LA SALETTE

**LE COMITE DE SECOURS REND SES COMPTES AU PUBLIC PAR VOIE DE LA "PRESSE."**

Les sinistrés de la Salette continuent à recevoir des secours de quelques âmes généreuses. Voici la liste officielle des donateurs, qui nous est communiquée par M. P. Bélanger, le secrétaire:

| | |
|---|---|
| De la "Presse", Montréal | $100.00 |
| De la "Patrie", Montréal. . | 2.35 |
| Le gouvernement provincial | 500.00 |
| MM. J. A. McLaren, Buckingham. . . . . | 500.00 |
| Shearer, Brown & Wills. . | 200.00 |
| Paroisse l'Ange - Gardien, Ottawa. . . . . | 149.35 |
| C. B. Major, M. P., Hull. . | 40.00 |
| Conseil municipal de La Salette. . . . . | 100.00 |
| Buckingham, Ville. . . . . | 346.25 |
| Hull. . . . . | 300.25 |
| Quête faite à la Basilique, Ottawa. . . . . | 90.00 |
| A. Lapierre, Buckingham. . | 100.00 |
| Conseil des Townships de Buckingham. . . . . | 50.00 |
| Paroisse de Notre-Dame du Laus, Ottawa. . . . . | 85.35 |
| J. Bate & Sons, marchands Ottawa. . . . . | 50.00 |
| J. M. Garland, marchand, Ottawa. . . . . | 25.00 |
| Thos. Bikkett & Sons, marchands. . . . . | 25.00 |
| Paroisse d'Embrun, Ottawa | 40.00 |
| Paroisse de Fournierville, Ottawa. . . . . | 25.00 |
| Paroisse de Chelsea, Ottawa. . . . . | 4.50 |
| Paroisse de Montcerf, Ottawa. . . . . | 1.00 |
| Paroisse de L'Orignal, Ottawa. . . . . | 26.00 |
| Paroisse du Rapide de L'Orignal, Ottawa. . . . . | 12.00 |
| J. M. Martin, curé de Ferme-Neuve. . . . . | 10.00 |
| Paroisse de Bouchette. . . | 8.10 |
| Paroisse d'Huberdeau. . . . | 1.00 |
| Paroisse d'Ironsides. . . . | 5.00 |
| Paroisse de Pontman. . . . | 2.00 |
| Paroisse de St Gérard de Montarville. . . . . | 4.25 |
| Paroisse de Vanleek Hill | 5.00 |
| Paroisse du Lac des Iles. . | 3.00 |
| Paroisse du Lac Ste Marie | 8.35 |
| Paroisse de Brébeuf. . . . | 1.00 |
| Paroisse de Fallowfield. . | 5.00 |
| Paroisse de Marionville. . | 1.00 |
| M. Maurice Brazeau. . . . | 5.00 |
| M. V. Laflamme. . . . . | 5.00 |
| M. Maurice Arley. . . . . | 1.00 |
| M .H. R. Gorman. . . . . | 5.00 |
| M. W. H. Lambly, rég., Inverness. . . . . | 2.00 |
| M. C. D. Bonhomme, Buckingham. . . . . | 1.00 |
| M. Joseph Mercier, Buckingham. . . . . | 1.00 |
| M. Thomas Coxe, Binckingham. . . . . | 1.00 |
| Parker's Planing Mills, Buckingham. . . . . | 20.00 |
| Sa Grandeur Mgr Lorrain, Pembrooke. . . . . | 25.00 |
| Paroisse Pointe-au-Chêne. . | 10.40 |
| M. le curé Touchette. . . . | 5.00 |
| "The Evening Journal," Ottawa. . . . . | 7.00 |
| M. l'abbé Vincent, Valleyfield. . . . . | 1.00 |
| W. Sholz, Val des Bois. . | 3.00 |
| Daoust & Lalonde. . . . . | 10.00 |
| "Hudson Bay Knitting". . | 10.00 |
| Mlle Conway, Ottawa . . . | 1.00 |
| Paroisse Montfort, Ottawa | 7.00 |

Outre les $100 déjà envoyé la "Presse" a adressé, aujourd'hui même, $60 qu'elle avait encore en mains.

M. le secrétaire P. Bélanger remercie chaleureusement tous les généreux donateurs.

# A L'OFFICIEL

La "Gazette Officielle" de la province de Québec, annonce les nominations suivantes :

M. Joseph Pamphile Laplante, de la paroisse de Saint-Stanislas de Kostka, régistrateur du comté de Beauharnois.

M. Alexandre Etienne Michon, pharmacien du village de Montmagny ; agent des terres et des forêts de la Couronne, à Montmagny.

Les Messieurs suivants ont été nommés juges de paix.

District de Montréal : William C. Starke, gentilhomme de Montréal.

District de Québec : Gaudias Cantin, cultivateur de Sainte-Catherine, Portneuf.

District de Trois-Rivières : John O'Shaughnessy, entrepreneur et maire de Nicolet ; J. Edmond Désilets, médecin, Ernest Provencher, cultivateur de Sainte-Gertrude ; John Richard, cultivateur du Précieux-Sang ; David Lebrun, notaire ; Philippe Thibaudeau, marchand de Saint-Wenceslas ; Jean Baptiste Provencher, cultivateur de Nicolet.

Québec, 21. — Un épicier a été condamné hier matin à $50 d'amende et les frais, pour avoir vendu de la boisson aux Indiens qui sont campés dans les Plaines, pendant les fêtes.

—Un marin anglais a été frappé par un tramway électrique qui lui a fracturé une jambe, avant-hier soir, sur la Grande Allée. Il a été transporté à l'hôpital "Jeffrey Hall" par l'ambulance.


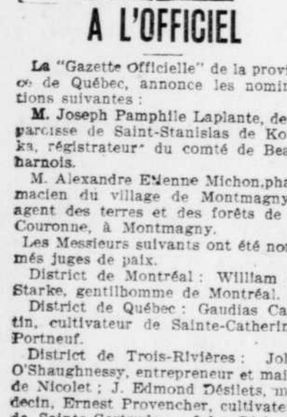

Le Vin Tonique BYRRH
Rafraîchit sans débiliter. Essayez-le avec de la glace et de l'eau.
Embouteillé à Thuir, France, par
VIOLET FRERES, Props
A


# POUR AVOIR DE L'EAU PURE

**C'EST AUJOURD'HUI QUE LES ELECTEURS - PROPRIETAIRES DE WESTMOUNT VOTENT SUR LE REGLEMENT PREPARE PAR LE CONSEIL.**

C'est aujourd'hui que les électeurs-propriétaires de Westmount sont appelés à adopter ou rejeter le règlement concernant l'eau ; le scrutin s'est ouvert à 8 heures ce matin et se fermera à 8 heures ce soir, à l'hôtel de ville.

La bataille des bulletins a été précédée hier soir par une escarmouche à laquelle ont pris part un grand nombre d'électeurs, et ce fut très vif.

M. H. W. Crofts ouvrit le feu en demandant aux propriétaires de voter contre le règlement qui est, dit-il, aussi mauvais que celui l'il y a deux ans. Puis M. McGoun, ancien échevin, s'en prit au maire qui lui répondit qu'il avait mauvaise grâce de se plaindre, après avoir été mis à la porte du bureau de M. Janin, à Montréal, où il était allé supplier qu'on permit à Westmount d'embrancher son conduit principal sur celui de Montréal. M. McGoun dit que la prise d'eau avait été condamnée, à la connaissance du maire, comme impure et polluée.

Le maire Galbraith répondit que l'ex-échevin McGoun avait été battu précisément à cause de son opposition au règement. De part et d'autre, on parla d'insinuations, d'accusations mal fondées, puis les deux combattants furent séparés par une interruption du Dr Elder qui se déclara pour le règlement qui est, dit-il, le premier pas vers l'approvisionnement d'eau pure.

L'échevin Rutherford dit que le règlement force la Montreal Water and Power à donner de l'eau pure et que si elle ne peut s'en procurer à sa prise actuelle elle devra aller ailleurs, et l'échevin Murphy déclara qu'il croyait le règement meilleur que celui d'il y a deux ans.

# NOUVELLES MARITIMES

D'après les rapports fournis par la "Shipping Federation," les désertions à bord des navires sont beaucoup moins fréquentes cette année que par le passé. Ceci est dû au fait que les matelots se savent plus assurés du travail qu'ils ont entrepris que de l'ouvrage — assez rare — qu'ils auraient à se chercher au dehors.

APRES LA SESSION

Le renvoi, durant la présente session, d'un bill présenté au Sénat par M. le sénateur Campbell, au sujet du transport des marchandises par voie d'eau, a été accueilli avec plaisir par les expéditeurs.

La nouvelle loi aurait tendu à favoriser les propriétaires des marchandises expédiées aux dépens des compagnies d'expéditeurs, qui ne pouvaient insérer de clause, dans le connaissement, pour se protéger suffisamment. Mais il n'est pas à douter que la lutte reprendra au sujet de ce bill à la prochaine session, et que les propriétaires de moulins ne se tiennent pas pour battus.

La session dernière a été féconde en réformes salutaires aux diverses lois d'expéditions maritimes et autres.

L'une des législations les plus importantes et les mieux reçues est celle qui mettra un terme définitif à cette duplicité de nom pour les navires. Dans les années passées, des erreurs considérables, et pour le coins de la confusion trop souvent déplorable, ont résulté de ce fait que plusieurs navires portaient le même nom. Les rapports entre les différents points, devenaient difficiles et sujets à caution. D'après la nouvelle loi, le nom du navire devra accompagner les papiers d'enregistrement, et, s'il y a duplicité de noms, les propriétaires verront à changer l'appellation de leurs vaisseaux. On a également remarqué une nouvelle clause, étendant la ligne côtière jusqu'à la Guinée Anglaise. Les navires de pas plus de 400 tonnes pourront désormais se rendre jusqu'à la Guinée Anglaise, sans certificat de capitaine.

FAIT REMARQUABLE

Une des choses remarquables de la présente saison maritime, a été sans contredit le nombre considérable de navires sans port d'attache, qui ont visité Montréal, et qui sont repartis avec de fortes cargaisons.

Ainsi, ce grain, qui avait souffert du froid l'an dernier, a pu être transporté par nombre de steamers, vers les ports de la Méditerrannée. Le blé quelque peu avarié a donc trouvé un lieu d'écoulement en Italie, où, à ce qu'on dit, il servira à la confection du macaroni.

LES NAVIRES DE GUERRE

Les gros navires de guerre anglais ont pu passer à l'Ile aux Grues sans aucun retard, vu que le creusement du chenal sur ce pont — fait de 30 pieds de profondeur sur 600 de largeur, a été complété. La drague "Galveston" a mis deux ans à accomplir l'ouvrage et à faire disparaître l'obstacle qui a retenu si souvent les gros océaniques. Ces récifs si dangereux de l'Ile aux Grues sont causés par les bancs marins qui se forment en cet endroit, par la rencontre des eaux douces et salées.

La nouvelle drague "Beaujeu", terminée à la saison dernière, est actuellement à creuser la berge de Saint-Thomas, un peu en bas de Québec. On affirme que la drague fait d'excellent travail.

DEUX MILLIONS DE MINOTS

Jusqu'à ce jour, plus de 2,000,000 de minots de grain sont entrés dans le port de Montréal, venant de l'ouest, et pour être expédié vers l'est. Il y aura maintenant une accalmie, d'ici à l'automne.

VENANT DE ROUEN

Le steamer "M. C. Holme", capitaine Hagelberg, est arrivé dans le port hier, venant de Rouen, avec du sable à argent et une cargaison générale.

PROJET GIGANTESQUE

Berlin, 21 — Le prince Christian Kraft Zu Hohenlohe-Ochringen, qui a des intérêts considérables dans la Deutsches Levante Steamship Co., serait à organiser une puissante compagnie, en opposition à la ligne Hambourg-Américaine

## EN ROUTE POUR MONTREAL

| Nom | De | Date |
|---|---|---|
| Pomeranian | Londres | 18 juin |
| Hibernian | Londres | 4 juil. |
| Cairncrag | Middlesboro | 9 juil. |
| Pretorian | Glasgow | 11 juil. |
| Manxman | Bristol | 14 juil. |
| Canada | Liverpool | 16 juil. |
| Parthenia | Glasgow | 17 juil. |
| Hurona | Newcastle | 17 juil. |
| Virginian | Liverpool | 18 juil. |

# SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 21. — On a découvert de riches gisements d'amiante, dans le canton de Thetford, à une faible distance du village de Thetford Mines.

—Les granges de M. Nap. Delaire, situées sur la route conduisant de Cookshire à Augus, ont été frappées par la foudre et incendiées avec tout leur contenu, de même que les batiments environnants. Un cheval, un boeuf, toute la récolte de foin d'une saison, et les instruments aratoires sont perdus.

—M. Omer Biron, fils de M. R. A. Biron, a subi avec brillant succès, ses examens pour l'admission à la pratique du notariat. Tous nos compliments.

—Mgr LaRocque, le grand-vicaire Chalifoux et quelques prêtres, sont partis pour La Patrie et Chesham, où a lieu aujourd'hui une bénédiction d'église.

# RESULTAT DES EXAMENS

**DU DOMINION COLLEGE OF MUSIC. — LA COLLATION DES DIPLOMES.**

Hier, avait lieu, à la salle de la Y. M. C. A., la distribution des diplômes du "Dominion College of Music", pour le district de Montréal. Les résultats des examens de ce collège, dans les districts d'Ottawa et de Sherbrooke, ont aussi été rendus publics hier.

Voici les noms des aspirants qui ont obtenu leur diplôme de cours supérieur :

PIANO

Anna Charest, May English, Lily Power, S.M.A., distinction ; Rosa Grandmont, Albertine Maher, distinction ; Flora Laverdure, Mary E. Engelke, Aurore Dawonolet, distinction; Alice Martineau, Bertha Roch, Cécile Beauchemin, distinction ; Marie Lachaine, Clara B. Verdun, Cécile Marchand, Marie Brisbois, Helen McCarthy, Mary Ellis, Stella Desmarais, Emelienne Lebrun, H. Glackmeyer, Corinne Raymond, distinction ; Alice Normandeau, Hortense Lalande, Emma Coute, Gabrielle Brouillet, Alphonsine Bouchard, Lucienne Provencher, Rose Beaulieu, Nora Leech, Cécile Doray, Fabriana Ménard, Rosa Demers, Antoinette Bourdon, Florence Boa, Adonai Champagne, Gertrude Burdorf, Angélina Aubut, Rose Vermette, Rose Lacasse, Florence Southie, distinction ; Nina Dupuis, Stella Coleman, distinction ; Ethel Hampshire, distinction ; Muriel Wilson, distinction ; Muriel Cooke, distinction ; Gracia Racicot, Juliette Lebianc, Joseph Comtois, Blanche Boisvert, Agnes McDonald.

Agrégées. — Helen Capel, distinction ; Sybil Marquis, distinction ; Cécile Lacoursière, S.M.I., distinction ; Louise Gonneville, Honoria Rivest, distinction ; Armandine Provost, Amce Huot, distinction ; Alice Bruchési, distinction ; William Boaz, Elsie McIntyre, Muriel Symington, distinction; Amelia Meadows, Isabel McLennan, Eleanor Kearney, distinction ; Antoinette Noël, Ida Larochelle.

Théorie de la musique, cours supérieur. — Muriel I. Symington, agrégée ; (A. Mus.) Mme Alice Nuns Keough, Geo. M. Brown.

Chant. Cour supérieur. — Mme Audrey Bennett Gibbons, avec honneur.

DISTRICT D'OTTAWA

PIANO

COURS SUPERIEUR:

Ida Allen, Anie McAdam, Hazel Baxter, distinction; Rose Gallagher, distinction; Julia Healey, Mabel Slattery, distinction; Joséphine Doherty, distinction; Rose Payette, Lizzie Hughs, Bernadette Martin, distinction; Laurette Label, distinction; Ethel Dwyer, Agnès O'Neil, Eva Legault, Amelia Legault, Rhéa Boucher, Elmira Dubé, distinction; Bella Poirier, distinction; Blanche Lizotte, distinction; Béatrice Charlebois, Aurore Labrass, distinction; Bertha Chevrier, Joanne Larocque, Kathleen Wade.

AGREGEES — Ophelia Daoust, distinction; Eglantine Léger, distinction; Margaret Wilson, Clara Fitzer, Ruby Ramsay, distinction; Clementine Raymond, grande distinction; Irène Soulière, distinction; Isidore Courville, distinction; Eva Armstrong, Ernestine Larocque, grande distinction et gagnante de la médaille d'or pour le district d'Ottawa.

DISTRICT DE SHERBROOKE

PIANO

COURS SUPERIEUR

Florence Mallory, Olive Spearing, distinction;

Agrégée — Kathleen Stevens, distinction.

ORGUE

Cours supérieur: Olive Spearing, distinction.

# AU PARC SOHMER

L'ouverture de la 9ième semaine de la saison d'été au Parc Sohmer, a eu lieu, hier, sous les auspices les plus favorables. Température idéale, et assistance des plus nombreuses. Le programme, cette semaine, est très intéressant du commencement à la fin.

Mademoiselle Claire Maynard possède outre un charmant physique, une jolie voix de mezzo-soprano. Elle s'est acquis les sympathies de son nombreux auditoire, dès son entrée en scène. Elle a été rappelée quatre fois. Son premier numéro, "Carmina", lui a valu un rappel. Elle a aussi été fort applaudie dans la vieille ballade écossaise, "Annie Laurie". Elle chante en costume, le "Cowboy Lady", et le "Torreador", de Carmen. Dans chacune de ces dernières sélections, elle a reçu de nombreuses marques de faveur.

La partie du vaudeville, n'a pas été négligée. Les trois soeurs Delks, acrobates et cortortionnistes, méritent certainement la bonne réputation qui les avait précédées. Leurs divers tours de force sont très bien réussis. Leur mise en scène est surtout jolie.

A la demande générale, on a réengagé pour une autre semaine, les fameux Nosses, chanteurs et musiciens sur des instruments divers. Leur programme est changé.

Le "Ortman trio", mérite une mention spéciale. Malgré leurs bouffonneries qui font crever de rire, ce sont d'excellents acrobates sur tapis.

Les soeurs Hediwig, Eddi et Irma, dans leurs exercices sur fil de fer, font preuve de beaucoup de souplesse et d'agilité. Elles sont surtout gracieuses dans tous leurs mouvements.

Demain soir, soirée de gala, on aura l'avantage d'écouter le nouveau gramophone. Le public pourra assister à une représentation où Caruso, le célèbre ténor, s'est fait entendre dans "E. Pagliacci."

# UNE BARQUE VIDE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Gaspé, 21 — Une petite embarcation blanche, de 15 pieds de longueur environ, a été trouvée dernièrement à Pointe Sèche, par M. Côté. Serait-ce celle qui portait les deux malheureux qui ont été trouvés noyés, près de Sainte-Anne des Monts, les 28 et 29 juin ? Les commentaires vont leur train, et l'on fait des recherches pour savoir d'où vient cette embarcation.

# LE VICE-AMIRAL ROJESTVENSKY

**LE MALHEUREUX VAINCU DE LA BATAILLE DE LA MER DU JAPON SUCCOMBE A LA MALADIE DE COEUR.**

Badnauheim, Allemagne, 21 — Le vice-amiral Rojestvensky, qui commandait la flotte russe anniihilée par les Japonais dans la Mer du Japon, en mai 1905, est mort ici, hier soir, d'une syncope du coeur.

Sinovi Petrovich Rojestvensky avait environ 60 ans. Il était considéré comme l'un des officiers russes les plus habiles et les plus courageux. Il se distingua dans la guerre Russo-Turque, en 1877, et obtint rapidement de l'avancement.

Le vice-amiral Rojestvensky, commandant de la flotte russe, qui est mort hier.

Pendant la guerre entre la Russie et le Japon, l'amiral Rojestvensky reçut l'ordre de se rendre à Vladivostok afin de porter un grand coup aux troupes du Mikado qui étaient sans cesse victorieuses sur terre. On connait l'histoire de la fameuse bataille de la mer du Japon. Ce fut un désastre pour la Russie. En effet, de tous les navires que commandait l'amiral, trois seulement purent s'échapper. Les autres furent coulés ou pris par l'ennemi. Rojestvensky fut blessé et dut se rendre avec 8,000 hommes, à l'amiral japonais Togo, que ce triomphe immortalisait.

# A OTTAWA ET A HULL

**Maraître acquittée. — Emplacement historique. — Mort d'un athlète. — Permis de construction.—Pour les champs de bataille. — Examen de fin d'année. — Importation et exportation.**

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21 — Delphine Hanshay, qui était accusée par la société de secours aux enfants d'avoir maltraité le petit Roméo Hanshay, son beau-fils, a été acquittée par le magistrat de police O'Keefe, les preuves apportées par la poursuite n'ayant pas été jugées suffisantes pour maintenir l'accusation.

—M. D. H. Ross, agent de commerce canadien à Melbourne, Australie, est arrivé ici samedi. Il est parti pour les provinces maritimes, mais sera de retour dans deux semaines. M. Ross dit qu'il y a un excellent débouché en Australie pour les produits canadiens, particulièrement la farine, le bois de construction, les instruments aratoires et plusieurs autres.

—Les ruines du fort que les Indiens avaient construit près de l'emplacement où se trouve maintenant le parc Eldonwood, un peu en amont des Petites Chaudières, vont être restaurées et entourées d'une clôture. C'est à cet endroit que Champlain débarqua lorsqu'il rencontra pour la première fois les Indiens de la Gatineau, et, chaque dimanche, un grand nombre de personnes visitent cette place historique.

—Quatre partis d'automobilistes se sont mis en route samedi pour Québec. L'un comprend M. et Mme Jack Ferguson et M. et Mme Frank Butterworth; l'autre, M. et Mme Harry Ketchum et M. L. Lavigne, et l'une des deux autres voitures est conduite par M. Ahearn. Les excursionnistes se rendent à Québec, en passant par Rockland et Caledonia Springs, pour gagner la rive nord à Point Fortune et traverser de nouveau la rivière Ottawa à l'Ile Pierrot.

—Baldwin C. Ault, un jeune homme bien connu dans les cercles sportifs de la capitale a succombé à une attaque d'appendicite. Le défunt qui était âgé de 25 ans, faisait partie depuis plusieurs années de l'équipe de canots de guerre du club Britannia et aussi de l'équipe de Casketball de la Y. M. C. A.

—Edward Murphy, un conducteur de voiture de livraison, de la Carling Brewing Company, a failli perdre la vie dans le canal, samedi soir. Il longeait le canal entre 7 heures et 8 heures, pour se rendre chez lui, lorsqu'il glissa et tomba à l'eau. Personne ne s'était aperçu de cet accident, mais ses cris furent heureusement entendus par deux employés de la Ottawa Forwarding Company, qui se portèrent à son secours et réussirent, mais non sans peine, à le retirer de sa dangereuse position.

—Les permis de construction livrés la semaine dernière représentent une valeur de $5,000, et comprennent la nouvelle résidence de M. T. Jackson Booth, sur la rue Metcalfe, au coût de $41,000, et quatorze maisons en brique que le contrôleur Davidson va faire construire sur la rue Albert, au coût de $21,000.

—Le montant des souscriptions reçues la semaine dernière par le comité local de l'association des Champs de Bataille de Québec, s'est élevé à $295.40, dont $173.75 envoyés par le brigadier général Otter et les officiers de son état-major. Une centaine de livres de souscription sont encore à venir.

—Les résultats des examens du Collegiate Institute, d'Ottawa, ont été annoncés samedi. Sur 616 candidats, 524 ont été reçus. Les examinateurs étaient le Dr Glashan, président ; A. H. McDougall, principal du Collegiate ; D. C. Irwin, de l'école de la rue Creighton, et Mlle C. Gallagher, de l'école Saint-Patrice.

—La commission d'embellissement de la ville d'Ottawa n'a pas reçu de subvention spéciale du gouvernement, cette année, mais elle compte sur les $100,000 que le grand Tronc doit payer pour l'emplacement de l'hôtel sur le parc Major, pour faire certaines améliorations. Cette somme, en effet, est destinée, en principe, à agrandir le parc Major jusqu'à la pointe Nepean, mais une telle somme ne sera certainement pas requise pour exécuter ces travaux, et la commission a l'intention d'employer le reste au projet de prolongement du "driving way" jusqu'à la rivière Rideau.

—Le chiffre des importations durant le premier trimestre de l'année, est de $68,921,107, soit une diminution de $20,325,005 sur celui de la période correspondante de l'année dernière ; le chiffre des exportations est de $45,949,860, soit aussi une diminution de $5,944,617. Durant le mois de juin, la diminution du total des importations, a été de $5,808,771, et celle des exportations de $1,241,639. Le revenu des douanes pour le trimestre, a été de $10,949,860, soit une diminution de $4,231,988.

# TERRIBLE MALHEUR

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rivière du Loup, 21 — Mlle Marie Hudon, dit Beaulieu, a été tuée, à la gare, par un train de l'Intercolonial. Ce terrible malheur est arrivé, hier après-midi.


# Henry Morgan & Co
Limited

Ont complètement réorganisé leur rayon de la

## Confection sur Commande

et sollicitent votre clientèle

Fabricants de vêtements de première classe pour hommes.

CULOTTES—UNE SPECIALITE.

1,000 BLOUSES DE DAMES

En tissu suisse de bonne qualité. Garnies de broderie, 7 dessins différents. Grandeurs 34 à 44.

***En Vente Maintenant à $1.50 chacune***

Elles se vendaient $2.15

Colonial House Montreal

# EAU DE VICHY

des SOURCES

## Saint-Louis

MARQUE "TREFLE ROUGE"

La plus gazeuse du Bassin de Vichy, incontestablement efficace dans les maladies d'estomac et du foie, assure la digestion.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Agents Généraux,
MONTREAL.
A


# NOUVELLES DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 21 — Dimanche, à la grand'messe, M. l'abbé Damase Robert, fils de notre estimé concitoyen M. Pierre Robert, qui vient à peine d'être ordonné prêtre, a fait le sermon de circonstance. Son début comme orateur sacré nous fait présager pour lui un brillant avenir. Nous l'en félicitons bien sincèrement.

—M. le magistrat Husmer Lanctôt était ici hier et a siégé en cour de police dans deux causes, dont l'une pour vol et l'autre pour voies de fait.

La première cause appelée a été celle d'un nommé Robert Reid, d'Iberville, accusé de vol de poules et d'oeufs, par M. Eugène Roy, d'Iberville. L'inculpé a été trouvé coupable et condamné à huit jours de prison aux travaux forcés.

Vint ensuite la cause de Willie Boissonneault vs Henri Bouchard, accusé de voies de fait. Le nommé Bouchard a été arrêté samedi dernier, pour avoir sailli le plaignant, près du pont du Vermont Central, en le frappant brutalement dans la figure qu'il lui mit en marmelade. Le tribunal après avoir fait une verte sémonce au prévenu, le condamna à vingt piastres d'amende et les frais ou deux mois de prison. Le nommé Bouchard a payé l'amende imposée avec dépens et, en conséquence, a été remis en liberté.

—En cour supérieure, devant l'hon. juge Tellier de Montréal, on a procédé aujourd'hui dans la demande de cession de biens faite par M. John Donaghy, marchand de bois et de charbon de cette ville, contre Auguste Bousquet, de la cité de Montréal, faisant affaires à Saint-Jean, sous la raison sociale de "Pouvoir Hydraulique St Césaire", produisant la force motrice et la lumière électrique. M. Bousquet contestant cette demande de cession. La cause a été prise en délibéré.

# LA PENSION DES VIEILLARDS

Londres, 21 — Le bill pour la pension des vieillards, a passé en deuxième lecture, hier, devant la Chambre des Lords. Cela signifie qu'il deviendra loi. Le vote a été de 123 contre 16.

Le principe et les détails de ce bill, sont fortement critiqués. Lord Rosebery a déclaré que ce bill était du socialisme pur et simple, et qu'il était la manifestation du désir croissant de rejeter sur l'état la responsabilité individuelle. Le coût des pensions sera énorme et je commence à croire, ajoute gravement lord Rosebery, que l'Empire est destiné enfin à la ruine financière.

Lord Cromer condamne le bill, parce qu'il menace la liberté commerciale et affaiblit les ressources de la nation.

# DANS LE HAUT DU ST-MAURICE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Grand'Mère, 21. — M. Théophile Lemire, de passage en cette ville et que nous avons rencontré, nous annonce que sous quelques jours son bateau, le "Alice", sera lancé et fera la navigation entre Grandes Piles et La Tuque. Comme nous le savons, M. Lemire possède là un bateau très fort, quoique d'un faible tirant d'eau en considération de sa coque faite à cet effet. Le "Alice", comme les années dernières, sera à la disposition des entrepreneurs, qui ont toujours si bien goûté ses services. Aussi, possède-t-il des avantages sur les autres; car les eaux basses de l'été sur la rivière Saint-Maurice n'altèrent en rien ses allées et venues. M. Lemire se tiendra constamment au service des voyageurs et des touristes qui aiment à visiter le haut du Saint-Maurice pendant la saison chaude. M. Lemire, avec son amabilité ordinaire et ses parfaites connaissances de toute la vallée du Saint-Maurice, sera toujours en état de rendre d'agréables services aux voyageurs.

—Mlles Célida et Jeannette Masson, de Grandes Piles, sont parties pour Québec, afin d'assister aux fêtes du troisième centenaire.

—M. Ally, manufacturier de cette ville, doit prochainement aller ouvrir un bureau à Trois-Rivières. Il y tiendra aussi un stock complet de bois de construction. M. Ally est le constructeur de toutes les principaux édifices de Grand'Mère; entr'autres l'église, qu'il vient de terminer, le collège des Révérends Frères, le couvent des Ursulines, le marché et l'hôtel de ville, etc. Nous avons la conviction qu'il fera beaucoup d'affaires à Trois-Rivières, vu les preuves de son habileté que nous citons plus haut. Nous lui souhaitons un grand succès.

—Mme Docteur Albert Ménard, de Biddeford, Maine, est en promenade à Grand'Mère, chez M. Aimé Ally.

—MM. P. C. Neault, M.P.P., Oscar Nobert avec leurs femmes, et M. Aimé Ally quitteront demain cette ville pour se rendre à Québec afin d'assister aux fêtes du tricentenaire. Ils ont obtenu des chambres au Frontenac.

—M. A. E. Goyette, gérant de "La Cie Minière de la Vallée du Saint-Maurice, est de retour depuis samedi d'un voyage d'affaires à Montréal et Ottawa.

—M. P. L. Smith, gérant de la banque de Montréal à Grand'Mère, s'est rendu à Trois-Rivières, samedi, pour affaires.

# ENCORE LES DOUKHOBORS

Régina, Sask., 21 — Les Doukhobors détenus dans la prison de cette ville et leur chef, prisonniers au corps de garde de la police montée, refusent de manger Ils se laisseront mourir de faim si on ne les renvoie à leur établissement de Yorkton.


**Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.**

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homesteads par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par proclamation peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

La où l'entrée est cancellée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs, pour annulation, doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

1.—Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2. — Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

3. — Si le père—ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

4. — Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

5. — Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en conformance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 6 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du mineral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première année, et ouvrira la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

301—n



SIR ROBERT Burnett's GIN
"Est le Meilleur Gin Sec"
A


# FEU DANS UNE CHAMBRE

Vers 5 heures hier après-midi, les pompiers ont été appelés au No 286 rue Saint-Denis. Le feu s'était déclaré dans une chambre du rez-de-chaussée, occupée par une dame Grenier. Celle-ci était absente et sa porte était fermée à clef. On ne sait donc pas comment le feu a pu prendre. L'ameublement de la chambre a subi des dégâts considérables et l'eau et la fumée se sont répandues dans tout le bas de la maison.

# NOUVELLE EGLISE

Une dépêche de Toronto mande que Mgr l'archevêque de cette ville a béni, dimanche dernier, la pierre angulaire de la nouvelle église Sainte-Hélène, située rue Dundas, à Toronto. C'était la première fois que Mgr de Toronto officiait, dans une cérémonie extérieure, depuis son intronisation sur le siège archiépiscopal de cette ville.

La nouvelle église coûtera $75,000.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

### NAISSANCES

CUSSON — A Montréal, le 17 juillet 1908, au No 70 rue Casgrain, l'épouse de M. Joseph Cusson, plombier, un fils, baptisé Joseph-Paul-Wilfrid. Parrain et marraine, M. Wilfrid Demers, oncle, et Mme Vve Noé Demers, grand-mère de l'enfant.

MOORE. — A Montréal, le 19 juillet 1908, au No 979 rue Cadieux, l'épouse de M. Moore, un fils.

SANSCARTIER — A Montréal, le 6 juillet, 1908, au No 304 rue Saint-Denis, l'épouse de M. Adélard Sanscartier, un fils, baptisé : Joseph-Bernard-Albert-Jean. Parrain et marraine, M. Albert Patenaude et son épouse, oncle et tante de l'enfant.

THEOREST. — A Sainte-Anne de Bellevue, le 17 juillet 1908, l'épouse de M. Arthur Théorest, boucher, un fils, baptisé Joseph-Arthur-Jean-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Lamarche de Sainte-Anne de Bellevue.

### MARIAGES

MENARD-DUBUC — A Montréal, le 21 juillet 1908, à l'église Ste Elisabeth, M. Philippe Ménard conduisait à l'autel Mlle Rose Dubuc. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. l'abbé Lacasse. L'heureux couple est parti pour voyage à New-York. Nos meilleurs souhaits les accompagnent. Pas de cartes.

NORMANDIN - GREEN — A Montréal, le 21 juillet, 1908, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Saint-Jean-Baptiste, M. Edwin Green à Mlle Dora Normandin. L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

### DECES

GOSSELIN. — A Erving Mass., le 16 juillet 1908, à l'âge de 72 ans, Israel Gosselin de Saint-Valérien de Shefford, Canada.

LARIVIERE — A Montréal, le 20 juillet, 1908, à l'âge de 74 ans, 4 mois et 11 jours, Julie Guérin dit Saint-Hilaire, veuve de feu J. Bte Larivière, de son vivant entrepreneur maçon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 658 rue Panet, à 7½ heures a.m., pour se rendre à l'église Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 219—2

MARENGO. — A Farnham, le 19 juillet 1908, Alexandre-Napoléon Marengo, peintre. Funérailles privées.

METAYER. — A Montréal, le 2 juillet 1908, à l'âge de 7 mois et 20 jours, Télesphore, enfant de Télesphore Métayer, fils, No 37 rue Boyer. Funérailles privées.

MAILLOUX — Au Parc Terminal, le 20 juillet 1908, à l'âge de 2 mois et 2 jours, Joseph-Marcel-Roger, enfant de J. Mailloux. Funérailles privées.

PARE. — A Montréal, le 20 juillet 1908, à l'âge de 2 mois et 4 jours, Aline, enfant bien-aimée d'Ovila Paré, No 605 Maisonneuve. Funérailles privées.

ROBITAILLE — A St Laurent, comté de Jacques-Cartier, le 20 juillet 1908, à l'âge de 50 ans et 6 mois, Marguerite Gohier, épouse de Joseph Robitaille. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 93 avenue St Laurent, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 220—2

### MESSE DE REQUIEM

VIDRICAIRE — Demain matin, mercredi, à 7.30 heures, une messe de requiem sera chantée à l'église Saint-Pierre, pour le repos de l'âme de Mme Cléophas Vidricaire. Parents et amis sont priés d'y assister.

Dans la cuisine — employez le SEL WINDSOR. C'est une erreur grave de se servir de sel commun. Employez le fin, le pur Windsor. A 180

PERMET D'ENLEVER LES
Taches de Vin, de Fruit, de Poisson, de Sang. : : : : :
sans employer ni chlore ni Eau de Javelle : : : :
LESSIVE PHENIX
En vente chez votre épicier
*10c le Paquet d'une livre*
DEPOT:
41 rue Ste Catherine Ouest, Montreal.
A g

Le Pain de Blé Pur de AIRD fait des Muscles. g

### SOUMISSIONS

Le village incorporé de Casselman, Ont., demande des soumissions sur débentures, pour une somme de $4,000, pour l'achat d'un appareil à feu, et ce pour un terme de quinze ans.

Les soumissions seront reçues au bureau du maire jusqu'à samedi, le 25 juillet, 1908. Le village de Casselman ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

LOUIS DORAN, Maire,
216—6 Casselman, Ont.

VOYEZ A CE QU'ON VOUS DONNE LA
BIERE DAWES
DE LACHINE
Si vous voulez la bière la meilleure et la plus hygiénique qui soit sur le marché.
DAWES & CO., LIMITED
La plus grande brasserie du Canada.
Etablie en 1811.
BUREAU-CHEF, LACHINE.
Succursale à Montréal, 521 rue Saint-Jacques et à Ottawa. 211—n

SIR ROBERT Burnett's GIN
" Est le plus pur qui existe "

## LES TOMATES DE CONSERVE

Masson, Qué., 21 — Hier matin, un nommé Charles Potvin, menuisier et mécanicien, est tombé mort en se rendant à son ouvrage.

Le malheureux a été empoisonné par des tomates de conserve. Il était âgé de 50 ans. Sa femme et une nombreuse famille lui survivent.

## LES PILULES MORO GUERISSENT LES HOMMES MALADES

M. André Auger, 172 rue Main, Woonsocket, R. I., a souffert pendant longtemps du mal de tête. Les Pilules Moro l'en guérissent.

C'est plutôt une humiliation chez l'homme de se voir faible, abattu et malade. Aussi la maladie ne devrait-elle pas avoir de prise sur lui. Il faudrait, pour bien dire, que l'homme parvenu à un certain âge, fut exempt des troubles de santé qui semblent le faire déchoir de son rang. Tout dans sa constitution rappelle l'ampleur, l'énergie, la force. Pourquoi faut-il qu'il soit astreint à se voir dépérir avant l'âge, et à perdre, d'un seul coup, tout le prestige de sa supériorité.

Nous le répétons, l'homme est fort, d'une structure solide, son physique se développe sans effort. Chez lui, tous les âges ajoutent un surcroît de vitalité, sans altérer, en aucune manière, les fonctions de son organisme.

Tout de même, la nature a aussi pour lui ses rigueurs. Rien n'est parfait ici-bas. La déchéance physique se rencontre aussi bien chez l'homme que chez la femme. Celui-ci n'est pas exempt de maladie.

Les causes de ses maladies sont opposées à celles de la femme. Généralement, l'homme se rend malade par abus ou par usurpation. L'abus du travail, de ses forces ou de ses prérogatives. L'usurpation de ses capacités, en outrepassant ses forces dans des exercices trop violents ou un travail fait dans des conditions déplorables.

Telles sont les principales causes qui amènent inévitablement des désordres sérieux chez le pauvre homme qui s'étonne toujours de constater que la maladie a pris empire chez lui. Aussi les effets sont-ils presque toujours identiques.

Comment donc venir au secours des hommes malades ?

Rien de plus facile.

Les Pilules Moro préparées spécialement pour les hommes, sont toutes désignées pour obvier aux inconvénients qui altèrent bientôt leur santé et finissent par les miner complètement.

Les Pilules Moro fortifient, reconstituent le système délabré, font croître la puissance énergique, restaurent l'organisme, font du sang nouveau, des muscles forts, donnent du nerf.

Les Pilules Moro produiront invariablement d'heureux effets, même là où tous les autres remèdes sont restés impuissants. C'est que les Pilules Moro constituent l'essence même de la vitalité pour l'homme. Elles n'ont jamais failli à restaurer même les constitutions les plus délabrées. Dans des cas d'extrême faiblesse, de débilité très avancée, elles ont prouvé être le restaurateur des forces physiques, tant chez les jeunes gens que chez les hommes d'âge mûr.

" Pendant à peu près deux ans j'ai souffert de douleurs de la tête qui se faisaient sentir continuellement et me rendaient bien pénible mon travail de chaque jour. Je me voyais faiblir graduellement, ce qui me donnait la crainte d'une maladie grave. Je pris les Pilules Moro, me disant qu'elles pourraient me faire du bien à moi, comme à tous les autres hommes qui annoncent leur guérison opérée par ce remède. Pendant plusieurs mois, je les employai et je suis très satisfait aujourd'hui de leurs effets. Tout ce que j'avais à souffrir est disparu."

ANDRE L. AUGER,
172 rue Main, Woonsocket, R.-I.

CONSULTATIONS GRATUITES. Adressez-vous par lettres ou personnellement aux médecins de la Compagnie Médicale Moro, si vous voulez avoir des conseils au sujet de votre santé. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO 272 rue Saint-Denis, Montréal.

## LA BANQUE DE ST JEAN

**Les porteurs de billets de cette institution rentreront dans leurs fonds.—Trois requêtes accordées.**

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, P. Q., 21 — Trois requêtes signées par MM. Tancrède Bienvenu, curateur de la Banque de Saint-Jean; J. A. Nadeau, A. U. Dorais, J. E. Molleur et J. A. Marceau, inspecteurs, ont été présentées à l'hon. juge Tellier, qui les a accordées toutes les trois.

Voici en quoi elles consistent :

La première demande à la Cour l'autorisation de payer les billets en circulation de la banque de Saint-Jean, au montant de $214,000.

La deuxième a pour effet d'autoriser le curateur à emprunter d'autres banques la somme de $100,000, sur garantie de l'actif de la banque de Saint-Jean, afin d'effectuer sans délai le rachat des billets en circulation.

Enfin, la troisième donne au curateur le pouvoir de vendre un billet de $1,100, signé par la "Compagnie de chemin de fer de la Vallée Est, et garanti par des débentures de la paroisse de Sainte-Anne de Sabrevois, à M. J. B. Quintin, en sa quaitlé de tuteur de M. L. Bertrand, enfant mineur de Léon Bertrand et de feu Alma Quintin, et de remettre au dit J. B. Quintin les débentures placées entre les mains du liquidateur en garantie collatérale du dit billet, émises en vertu du règement No 131 de la dite paroisse de Sainte-Anne de Sabrevois.

## COMMISSION DES FINANCES

**L'ETAT DE L'AVENUE DU PARC — LES CHANGEMENTS DE TUYAUX A EAU DANS LES RUES. — UNE "GARDEN-PARTY" POUR LES PERSONNAGES OFFICIELS.**

L'échevin L. A. Lapointe et l'échevin Sadler se sont plaints à la commission des finances que l'avenue du Parc est en très mauvais ordre, de l'avenue des Pins à l'avenue Duluth. Quand de l'argent fut demandé ce printemps, pour macadamiser cette rue jusqu'à la rue Mont-Royal, l'échevin Lapointe proposa de donner l'argent, à condition que l'avenue fut macadamisée, de l'avenue des Pins à l'avenue Mont-Royal. Mais M. Barlow prit sur lui de n'en rien faire et de ne commencer qu'à l'avenue Duluth. La conséquence fut qu'à la promenade organisée vendredi dernier pour les délégués au congrès des Municipalités, on fit passer les invités par une des plus mauvaises rues de la Ville. L'ingénieur en chef de la Voirie donna pour raison que le travail avait été fait et bien fait l'an dernier. Les échevins Lapointe et Sadler trouvaient curieux qu'on ait trouvé le chemin si mauvais, mais du moment que M. Barlow affirme le contraire, ajoutèrent-ils, il faut bien croire que nous ne nous sommes fait secouer qu'en imagination. Et l'incident fut clos. Ceux qui ont trop d'imagination feront bien de ne pas aller par là.

Il a été décidé de faire immédiatement les changements recommandés par M. Janin, dans les diamètres des tuyaux à eau des rues. Plusieurs rues devaient être pavées, puis on s'aperçut que les tuyaux étaient insuffisants et qu'il faudrait tôt ou tard défaire les pavages. Un rapport fut donc demandé à l'ingénieur en chef de l'aqueduc qui a recommandé de mettre des tuyaux de 8 et 12 pouces, à la place des tuyaux de 4 et 6 pouces dans des sections des rues suivantes : Avenues Laval, de l'Hôtel-de-Ville, rues Sanguinet, Roy, Peel, Victoria, Mansfield, Mackay, Shearer, Lagauchetière, Drummond, Cathcart, ruelle des Fortifications. Le coût total sera de $25,000. Les pavages pourront être faits dès le commencement de la prochaine saison. Vingt autres mille dollars ont été votés pour acheter des tuyaux de 12 pouces pour la rue St Jacques, de la rue Guy à la rue Dominion et de la rue Dominion à la rue Atwater. L'argent nécessaire pour la pose de ces tuyaux sera voté plus tard.

La voirie demandait $25,000 pour acheter du macadam. Cette somme a été réduite à $8,500.

A midi avait eu lieu chez le maire une conférence à laquelle assistaient les présidents de la Chambre de Commerce et du Board of Trade pour décider de la réception qui sera faite aux personnages de marque venus à Québec et qui monteront probablement à Montréal après les fêtes. Le résultat de cette conférence a été un rapport, adopté par la commission, lequel recommande de doner une "garden-party" sur le Mont-Royal. Le maire lancera des invitations.

## COMMENT ON LES RECEVRA

**LES PERSONNAGES OFFICIELS EN VISITE A QUEBEC SERONT RECUS PAR LA VILLE DE MONTREAL, LE BOARD OF TRADE ET LA CHAMBRE DE COMMERCE.**

Une conférence a eu lieu hier midi entre le maire, plusieurs échevins et les présidents de la Chambre de Commerce et du Board of Trade. Il s'agissait de décider de la forme que prendra la réception qu'on veut faire aux personnages distingués qui sont en ce moment à Québec, s'ils viennent à Montréal. MM. T. J. Drummond et I. Préfontaine désiraient que la Ville donne une réception conjointement avec les deux grandes associations commerciales. Mais, le maire et l'échevin Giroux ont insisté pour que Montréal reçoive d'abord les visiteurs, les associations étant laissées libres de faire ensuite ce qu'elles voudront.

Comme on le verra dans une autre colonne, il a été décidé que la Ville donnera une réception dans les jardins du parc Mont-Royal.

Il est probable que le Board of Trade donnera un banquet et la Chambre de Commerce une excursion sur le fleuve.

On croit généralement que tous les thés sont de même qualité, mais le thé "Salada", donne une surprise agréable aux milliers de buveurs de thé. En vente partout chez les épiciers. A 59

## NOUVELLES OUVRIERES

La commission d'arbitrage chargée de statuer sur le différend entre le Pacifique Canadien et ses employés de l'Ouest présente un rapport de majorité et de minorité. — Résultat du vote référendum de l'union internationale des tailleurs de pierre au sujet de l'élection de ses officiers-généraux. — Le prochain pique-nique de l'union No 44, des plombiers. — Sérieuse plainte du parti ouvrier en Angleterre. — Ouverture, hier, de la convention de la Fraternité des mécaniciens de locomotives. — Le bill des pensions devant la chambre des Lords, passe sa deuxième lecture. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Les conclusions de l'enquête qu'une commission d'arbitrage avait été chargée de faire sur le différend survenu entre les ouvriers unionistes de l'Ouest à l'emploi du Pacifique Canadien et la compagnie, ont été rendues publiques hier par le ministre du Travail. Elles consistent en un rapport de minorité et de majorité.

M. Somerville, qui représentait les machinistes, a refusé naturellement de signer le rapport de la majorité. Ce rapport recommande qu'il ne soit fait aucun changement dans l'échelle des salaires, ni aucun changement dans les heures de travail, malgré l'intention manifestée par les hommes de la division Est, en faveur de la journée de neuf heures avec l'entente toutefois que la compagnie leur accorderait une réduction d'heures aussitôt que les autres compagnies en seraient venues à une entente avec le Pacifique Canadien à ce sujet. Quant à la prétention des unioniste, à l'effet que les apprentis ne devront pas se servir des outils, cette clause est maintenue. Les chaudronniers recevront un salaire de 40 cents de l'heure. La décision de la majorité contient aussi une foule d'autres détails.

× × ×

M. Joseph Gervais, citoyen de Montréal, avantageusement connu, qui a été réélu par une forte majorité comme membre du bureau exécutif général de l'Union Internationale des tailleurs de pierre.

Il nous fait plaisir de pouvoir faire connaître aujourd'hui à nos lecteurs, le résultat du vote référendum au sujet de l'élection des officiers généraux de l'union internationale des tailleurs de pierre.

La mise en nomination des officiers avait eu lieu comme l'on sait au mois d'avril dernier et le scrutin a été dépouillé à Louisville, Kentucky, le 15 juillet courant. Dans la liste des élus on constate sans doute avec la plus grande satisfaction, que deux de nos compatriotes; MM. Joseph Gervais, de Montréal, et Alfred Gosselin, de Winnipeg, ont été élus membres du bureau exécutif.

M. Gervais est une figure bien connue dans le monde ouvrier de cette ville il faisait partie l'an dernier du bureau exécutif et a été réélu sur son adversaire, M. Alex Bruce, de Toronto, lequel avait déjà rempli la position, par une majorité de près de 2000 voix. M. Gervais nous prie de remercier tous ceux qui lui ont donné leur appui et en particulier les Canadiens-Français de Montréal et des autres villes.

Voici le résultat complet de l'élection: président, Jos. Evans, de Denver, Col.; vice-président, Harry Tiley, de Chicago; secrétaire- trésorier général; James F. McHught, Wasington, par acclamation.

Bureau exécutif: district No 1, Frank Byrnes, de Redwood, Col., district No 2, Fred Ering, d'Omaha, Neb.; district No 3, Dick Campbell, de Louisville, Ky.; district No 4, Alex. Fraser, de Dallas, Téx.; district No 5, J. Mullally, de Cleveland, Ohio; district No 6, Dan A. Cannor, de Washington; district No 7, Joseph Gervais, de Montréal; district No 8, Albert Gosselin, de Winnipeg.

La prochaine convention biennale de l'union se tiendra comme nous l'avons déjà dit à Montréal et s'ouvrira le 3 août.

M. Jos. Evans, de Denver, Col., qui vient d'être réélu président général de l'Union Internationale des tailleurs de pierre.

Nous avons reçu trop tard pour être publiée dans l'édition d'hier une importante communication de l'union No 144, des plombiers, nous informant que ce syndicat avait décidé de donner son prochain pique-nique annuel au parc Otterburn, Saint-Hilaire, le 15 août. Un puissant comité a été formé avec mission de mettre tout en oeuvre pour faire de cette fête champêtre, l'un des événements de la saison.

Les convois d'excursion quitteront la gare Bonaventure à neuf heures et un quart de l'avant-midi et à une heure de l'après-midi. Pour le retour le convoi quittera Saint-

Le prix du billet est de 65c pour

Le pri xdu billet est de 65c pour les adultes et de 35c pour les enfants.

Avis à ceux qui veulent faire un beau et agréable voyage.

× × ×

Le parti ouvrier en Angleterre se plaint que certains employeurs usent d'influence indue pour obliger leurs employés à s'enrôler dans l'armée territoriale. Le ministre de l'intérieur a été interpelé récemment à ce sujet par un député ouvrier, mais ce ministre a déclaré que le gouvernement était impuissant à empêcher cette pratique.

× × ×

La convention annuelle de la Fraternité des mécaniciens de locomotives s'est ouverte aujourd'hui à Ottawa et se continuera probablement tout le reste de la semaine.

Plus d'une centaine de délégués venant de toutes les parties d'Amérique sont arrivés dans la capitale dans le cours de la journée d'hier, avec leurs familles. Les quartiers généraux de la Fraternité sont au "Russell House."

× × ×

La chambre des Lords en Angleterre a adopté hier en deuxième lecture le bill des pensions pour les vieillards, après une vive discussion.

Lord Roseberry a déclaré que la Chambre pouvait difficilement refuser, son appui à la mesure puisqu'elle représentait les désirs des deux parties intéressées et qu'après tout elle n'était qu'une affaire financière.

Il a ajouté que c'était purement et simplement une mesure socialiste et que sa mise en vigueur pourrait affecter sérieusement la défense nationale. Son coût approximatif aujourd'hui serait de $40,000,000 et pourrait s'élever avant peu à $100,000,000.

"Je crains beaucoup, a dit Lord Roseberry, en terminant, que notre Empire finisse par crouler financièrement parlant."

× × ×

La communication suivante nous est envoyée de Magog:

Magog, 20 juillet 1908.

M. le chroniqueur ouvrier:

La "Presse" de samedi dernier, me fait dire dans mon témoignage devant la commission royale, que je reconnais n'être plus président général de la Fédération des Ouvriers Textiles, or, c'est le contraire que j'ai dit, j'ai déclaré que je me considérais encore président général, et que l'élection de M. Ouellette n'était pas régulière, non plus que tout ce qui s'est fait depuis.

Espérant, que vous voudrez bien publier ces remarques,

Je demeure votre tout dévoué,
A. GIGNAC,
Magog.

× × ×

On nous prie d'annoncer, que l'union locale No 266, des travailleurs en chaussures, de la B. S. W. U., tiendra demain soir, une grande assemblée spéciale pour prendre en considération une question de la plus haute importance pour ce syndicat.

Tous les membres sont donc priés d'en prendre note et d'y assister sans faute.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 134, des ouvriers en confection: de l'union des tailleurs de granit; de l'union No 144, des plombiers et métiers similaires; de l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs; de l'union des maçons en pierre; du conseil conjoint No 17, des cordonniers, et la B. S. W. U.; du bureau exécutif de la Fédération Canadienne des cordonniers.

## EN COUR DU BANC DU ROI

Herménégilde Lapierre, accusé de voies de fait graves sur l'Italien Louis Mucchi, subira son procès en cour du Banc du Roi.

## Sang Rouge Bonne Santé

**Le sang, au printemps, est maigre et aqueux à moins qu'on ne fasse usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.**

Le sang rouge est la base de la santé et de la force.

Les particules du sang qui lui donnent sa couleur — les globules rouges — renferment aussi les éléments qui soutiennent et renforcent le corps et ses organes.

C'est parce que le sang est maigre, faible et aqueux, le printemps, que presque tout le monde a besoin d'un tonique et d'un restaurant du sang.

Maintenant l'action de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs c'est d'augmenter le nombre des globules rouges dans le sang ou, en d'autres termes, de rendre le sang plus rouge et plus riche en éléments qui feront de nouveaux tissus et de nouvelles cellules pour remplacer la déperdition causée par la maladie ou la combustion de la vie.

Rougissez votre sang par l'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et vous vous débarrasserez de cette mauvaise santé qui vous tient fatigué et indolent et vous rend une victime facile de la consomption ou n'importe quelle autre maladie débilitante ou contagieuse.

Mme T. C. Joule, 102 rue Saint-Félix, Montréal, Qué., dont le mari est laitier, écrit:

"Pendant environ trois ans j'ai souffert de nauvreté du sang, étourdissement, maux de tête et un épuisement général de tout le système. Je n'avais pas d'appétit, je me sentais faible et épuisée presque tout le temps. J'ai pris trois boîtes de Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et je puis dire que, malgré que j'avais essayé plusieurs remèdes, je n'en ai jamais eu pour me faire autant de bien que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Je me sens une personne nouvelle et je puis recommander hautement ce remède à cause du changement merveilleux qu'il a opéré dans mon cas."

M. F. A. Krutz Schwartz, Qué., écrit: "Un an environ avant de faire usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs j'étais une véritable ruine nerveuse. Je ne pouvais ni reposer ni dormir, j'étais irritable et m'excitais facilement, je souffrais d'indigestion et de graves maux de tête. Mes Nerfs étaient complètement épuisé et je craignais la prostration ou la paralysie.

Après les trois premières boîtes de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs mon état fut grandement amélioré et six boîtes me rendirent la santé et la force. Il n'y a pas de meilleur traitement au monde pour tonifier le système que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs."

Le portrait et la signature de l'auteur du célèbre livre de recettes, A. W. Chase, M.D., se trouvent sur chaque boîte véritable. 50c chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. (8)

## Pen-Angle UNDERWEAR

possèdent la force, parce que le tissu est travaillé de façon à être durable, et les coutures sont si solides que les Pen-Angle ne peuvent se découdre.

A yw

Cette Semaine
35%
D'ESCOMPTE

Sur tout achat au-dessus de $300.00.
33⅓ p. c. sur tout achat au-dessus de $200.00.
30 p. c. sur tout achat au-dessus de $100.00.
25 p. c. sur achat à 30 jours en payant la moitié comptant.
20 p. c. sur achat à 60 jours en payant la moitié comptant.
Conditions très avantageuses sur tout autre achat à longs termes.
Ouvert jusqu'à 6 heures.
Chez
F. Lapointe
Meubles, Literie et Tapis
625 Est rue Ste Catherine,
Angle Montcalm.
218—5 y

The John Murphy Company Limited
MAGASIN FERME A 5.30. Mardi, 21 Juillet 1908.

## Ecoulement de Juillet

Nous poussons les ventes autant que possible ces jours-ci, afin d'être prêts pour l'inventaire. Tout ce que nous faisons est ordinairement bien fait et les clientes sont étonnées des extraordinaires réductions faites sur les prix déjà si bas. C'est un temps pour les occasions dans tout le magasin et de pareilles occasions ne se trouvent que dans un commerce de ce calibre.

Où que vous soyiez, ne manquez pas de vous enquérir soigneusement de ce que nous appelons nos "Spécialités". Le mois se passera avant que vous les connaissiez et avec lui les meilleures chances d'achat que nous connaissions. Votre argent a toute sa valeur aujourd'hui si vous le consacrez à l'achat de nouveautés de toute sorte, et la combinaison de votre intérêt et du nôtre fait profiter toutes nos clientes des conditions actuelles du marché.

## Vente de Blouses Supérieures

CONTINUEE MERCREDI

***Il en reste encore d'amples quantités dans toutes les grandeurs régulières. Blouses en lingerie réellement supérieures, valant 1.75, 2.00, 2.50 et 3.00. La vente s'en continura demain à ce prix vraiment extraordinaire ..... 1.00***

**BLOUSES en SOIE JAPONAISE**
A Ecouler
Mercredi nous mettrons en vente 95 blouses en soie japonaise blanche, superbement garnies de belle dentelle et de jolie broderie. Nous prétendons que chaque blouse vaut 4.50. Offertes pour les écouler complètement, mercredi, à. . . . . 2.25

**ELEGANTES JUPES EN ALPAGA**
Presqu'à moitié Prix
40 jupes très élégamment confectionnées en très bel alpaga mohair noir, marine et brun, tous les styles de cette saison, jolis panneaux et garnies de petits boutons. Bonne valeur actuellement à 8.50. Mercredi. . . 4.95

## Ces Riches Soies Taffetas

*Valant au moins .75 Mercredi .35*

Une autre chance de se procurer de riches et splendides soies taffetas à moins que la ½ de la valeur présente du marché. Nous en avons 1500 verges à vous offrir, mercredi, pimpamtes et fraîches et très brillantes. Une splendide variété de couleurs, y compris le blanc et le noir. Il n'y a pas une seule pièce dans la collection qui ne vaille au moins .75 la verge. En vente, mercredi à ..... .35

SIR ROBERT Burnett's GIN
"Surpasse tous les autres pour son excellence générale". A

**Cesseriez-vous de boire si vous le pouviez ?**
Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif, $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A k

## Bon pour les Punaises

**On fait un excellent poison pour tuer les punaises et autres insectes et détruire leurs oeufs en mélangeant 1 oz. de Punicide avec un demiard d'huile de charbon. Achetez le Punicide chez votre pharmacien.** A k

Montréal, 24 juillet 1907
Dr Jos. Comtois, Montréal.
Depuis 15 ans chaque année je souffrais du rhumatisme inflammatoire pendant 5 à 6 semaines. Cette année j'ai eu le bonheur de consulter le Dr Comtois qui m'a guéri en quelques Jours avec son Elixir Anti-Rhumatique.
ARTHUR BOURDEAU,
A 499 Centre, Pointe St Charles.

## JEUNE DIPLOMEE

C'est avec plaisir que nous pressentons à nos lecteurs, Mlle Yvonne Rivard, de Sainte-Cunégonde.

Mlle Rivard, qui n'a que 14 ans,

Mlle Yvonne Rivard, qui vient d'obtenir son diplôme de l'Académie de Musique de Québec.

vient d'obtenir son diplôme du cours moyen pour le piano, de l'Académie de Musique de Québec.

Elle est l'élève de Mlle Corinne Boisvert, de Montréal.

PATERSON'S
Nouveaux Biscuits délicieux, exquis, faits de crème de blé ..... tentants et d'une friandise exquise. En boîtes en ferblanc seulement de bon épiciers Achete par nom. 17 F
Cambridge Wafers
A yww

## TEMPERATURE

Vent du sud-ouest, nuageux.

Mercredi, pluvieux, généralement beau.

Montréal, 21 juillet 1908.

TEMPERATURE — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est:

| | |
|---|---|
| Aujourd'hui maximum. . | 76 |
| Même date l'an dernier. . | 79 |
| Aujourd'hui minimum. . | 64 |
| Même date l'an dernier. . | 60 |

Baromètre: 8 a.m., 30.18; 11 a.m., 30.16; 1 p.m., 30.12.

### DE PASSAGE A MONTREAL

La "Presse" a été heureuse de recevoir ce matin la visite de deux jeunes français, ayant des capitaux, en voyage d'étude au Canada pour y établir une industrie, Monsieur J. Moret, conseiller du Commercial extérieur de la France et Monsieur François Revel, de Lyon.

## ARRESTATION DE SEPT GRECS

**PAR LE GRAND-CONNETABLE ET SON ASSISTANT. — UNE ANOMALIE QUI DEVRAIT DISPARAITRE.**

Le 17 juillet, dans la soirée, le Grec Antonios Salamenidos était assailli par sept de ses compatriotes qui lui volèrent la somme de $200, fruit de ses économies.

Or, ce matin, le grand connétable Saint-Mars et son député, M. Lambert, arrêtaient les prévenus à la raffinerie de sucre, à Maisonneuve.

Les accusés protestent de leur innocence.

Ce matin encore, les mêmes officiers mettaient en état d'arrestation l'Italien Carlo Gozzi, sous l'accusation d'avoir menacé de mort son compatriote Antonio Travella.

Le personnel du bureau du grand connétable est devenu insuffisant. Les officiers sont obligés de se multiplier et de travailler nuit et jour, et d'aller deux, comme ce matin, affronter sept individus dont ils pouvaient justement craindre les coups. On dit que le gouvernement se propose de nommer d'autres officiers. Tant mieux, la justice n'en pourra que bénéficier.

## LES MINISTRES A QUEBEC

**LA PLUPART DES MEMBRES DU CABINET FEDERAL SONT ALLES AUX FETES DU TROISIEME CENTENAIRE.**

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21 — Presque tous les ministres prendront quelques jours de vacances pendant les fêtes du troisième centenaire de Québec, et vers le commencement d'août il y aura de nombreuses réunions du cabinet, pour faire les nominations, etc.

Il ne reste que trois ministres à Ottawa, aujourd'hui: Sir Richard Cartwright, les honorables MM. Aylesworth et Paterson.

Sir Wilfrid Laurier est parti hier après-midi pour Québec, accompagné des honorables MM. Brodeur, Lemieux, Fielding, Scott, Fisher, Pugsley, Graham et Sir Frederick Borden.

Les honorables MM. Oliver et Templeman sont partis hier soir.

## ROJESTVENSKY N'EST PAS MORT

Berlin, 21.— La nouvelle de la mort du vice-amiral Rojestvensky est entièrement fausse. Il y a bien un personnage de ce nom décédé à Bad Nanheim, mais ce n'est pas le vaincu de la mer du Japon.

## DES ELECTIONS

Ottawa, 21 — On dit à Ottawa, à midi, que la législature de la Saskatchewan est dissoute et que les élections auront lieu le 17 août.

## A QUI LE CADAVRE ?

Le cadavre de H. Bédard, de Montréal, noyé au Sault Ste Marie, vient d'être retrouvé. M. Antoine Labelle, de cette ville, qui l'avait engagé en juillet 1907, pour les chantiers, a reçu, ce matin, une dépêche à cet effet.

Bédard s'est noyé l'hiver dernier, et la famille du défunt avait alors prié M. Labelle de faire les démarches nécessaires en pareilles circonstances. M. Labelle compte maintenant sur la "Presse," pour retrouver la famille de Bédard. Cette dernière pourra s'adresser par téléphone à Main 5896, ou au No 230 Notre-Dame Est.

## LES DEFENSEURS DE PRATTER

Mtre J. N. Greenshields, le célèbre criminaliste, agira comme Conseil dans la cause du meurtrier Pratter alias Smith.

# QUE LES VOYAGEURS PRENNENT GARDE !

**Les pickpockets, professionnels et autres, se tiennent prêts à dévaliser ceux qui se rendent aux fêtes de Québec. — Aventure arrivée à un distingué médecin de Montréal.**

Décidément les pickpockets s'acharnent à nos médecins. Après avoir filouté samedi le Dr Valois, de la rue Sherbrooke Ouest, ils ont soulagé de sa bourse, hier, le Dr Eugène Saint-Jacques, de l'Hôtel-Dieu. Ce dernier entrait en compagnie de M. J. C. Hogue, marchand de vin de New York, et du Dr Caron, de Franklin, N. H., vers 11 hrs, de l'avant-midi.

Pour payer, le Dr Saint-Jacques sortit de sa poche de pantalon, en arrière, un rouleau de billets de banque qu'il remit ensuite dans la même poche.

Puis il sortit accompagné de ses deux compagnons, pressé par la foule des voyageurs venus pour le même objet que lui.

Sur le trottoir, par un mouvement machinal, il mit la main à sa poche.

A sa profonde surprises il constata que portefeuille et argent au montant de $150, étaient disparue.

Les pickpokets, les trois amis durent le reconnaitre, venaient d'accomplir l'un de leurs exploits, au dépens du distigué médecin. Les détectives ne savent où donner la tête. Tous les jours des rapports annoncent de nombreux vols à la tire.

Que les Montréalais soient sur leurs gardes, tous les pickpockets ne se rendront pas à Québec pour les fêtes du tricentenaire.

# ENCORE LES FAUX CHEQUES

**Le prétendu Geo. Simpson continue à faire des victimes.—Samedi, il est allé exercer sa triste industrie à Saint-Louis du Mile-End.**

Hier, nous mettions nos lecteurs en garde contre un prétendu Geo. Simpson qui met en circulation quantité de faux chèques dans notre ville. Nous donnions même, comme exemple, les faux chèques portant la signature de V. Lemay et Richard. Le chef de police Clermont, de St Louis du Mile-End, est passé à nos bureaux, ce matin, et nous a montré un autre de ces chèques portant, cette fois, la signature de H. A. Viau & Co., et fait toujours à l'ordre de Simpson & Co.

Le faussaire s'est présenté samedi après-midi chez B. Durnin, marchand de provisions, angle des rues Sanguinet et Laurier et demanda de bien vouloir changer le chèque, qu'il avait besoin du montant pour payer ses hommes qui, dit l'imposteur, travaillaient à la construction d'un entrepôt tout près de là.

M. Durnin, sans défiance, se rendit à la demande de l'escroc, mais a peine celui-ci quittait-il le magasin, que le marchand, en examinant soigneusement la signature, s'aperçut de la supercherie. Il était trop tard, cependant; le malandrin avait disparu.

Le marchand a alors remis le chèque au chef Clermon, à qui il a en même temps, donné la description de l'individu. La police de St Louis fait d'actives recherches.

# A SON CORPS DEFENDANT

**Smith, alias Pratter, tentera de prouver qu'il était en état de légitime défense quand il a tué son copain Malone.—A l'enquête.**

M. le magistrat Lafontaine, après avoir entendu, hier après-midi, la preuve faite à l'enquête préliminaire dans la cause d'Horace Pratter alias Smith, accusé d'avoir assassiné son compagnon de crime, "Mike" Malone, dans la fumerie d'opium tenue par le barbier chinois Tong Kee, au No 111 de la rue Lagauchetière Ouest, a condamné le prévenu à subir son procès en Cour du Banc du Roi.

Les témoins entendus ont été : le Dr Dugas, le garçonnet Arthur Hooper, Tong Kee, Mme Ste Marie, qui tient avec son mari un restaurant, au No 67 de la rue Cathédrale; le capitaine Baker, le constable McGrath et le détective Cowan.

Ces témoins n'ont rien dit que nos lecteurs ne connaissent déjà.

Il a été établi par Hooper, Mme Ste Marie et Tong Kee, que la victime s'était porté à des voies de fait graves contre l'accusé, et qu'il avait proféré des menaces de mort contre lui.

Mme Ste Marie a fait les déclarations suivantes :

"Malone, le 6 juillet, dans la soirée, est venu chez moi et a avoué avoir donné des coups de couteau à Pratter" ; puis il a ajouté : "Je vais lui couper la gorge à la première occasion qui se présentera."

Mtre Lacombe, l'avocat de Pratter, a déclaré à l'un des représentants de la "Presse", après l'enquête, qu'il était convaincu de pouvoir faire acquitter son client aux assises.

Le prévenu a suivi l'interrogatoire des témoins avec grand intérêt. Il ne semble pas redouter le procès qu'il subira au mois de septemreb.

## FEU DANS UN RESTAURANT

**UN CONSTABLE BRAVE LES FLAMMES, ET REUSSIT A SAUVER LA CAISSE.**

Ce matin, vers les quatre heures, le feu s'est déclaré au petit restaurant, situé au No 142 Boulevard Saint-Laurent, tout à côté de l'hôtel Majestic. En un instant, les flammes se communiquèrent à la boutique des cireurs de bottes qui est accolée au restaurant, causant une vive alerte au personnel de l'hôtel Majestic.

L'alarme fut immédiatement sonnée par le constable Lauzon, et, alors que tout était en flamme, le constable Henri Mignot qui était de service, boulevard Saint-Laurent, se précipita à l'intérieur du restaurant et parvint à retirer des flammes la caisse qui contenait toutes les recettes de la journée. Les pompiers, après une demi-heure de travail se rendirent maitre du feu.

## LA CARTE DU PORT

**ELLE A ETE PREPAREE SOUS LES SOINS EXPRES DE LA COMMISSION DU PORT DE MONTREAL ET EST APPELEE A RENDRE LES PLUS GRANDS SERVICES.**

Cet avant-midi, M. G. W. Stephens a attiré l'attention du reporter maritime de la "Presse" sur une nouvelle carte qui vient d'être placée dans les bureaux du président de la Commission du Port de Montréal.

Cette carte, faite en relief et divisée en deux panneaux, vient justement d'être terminée par les menuisiers experts de la Commission, d'après les plans fournis par celle-ci.

Construite en bois de différentes teintes, cette carte montre chaque détail de chacun des quais, à partir du canal de Lachine jusqu'à Hochelaga.

Cette heureuse innovation fait honneur à la sagacité et aux soins actifs de la Commission. Cette carte servira à tenir un régistre quotidien des mouvements des divers navires dans le port. Ce sera encore une addition aux nombreux efforts d'améliorations qu'a entrepris la Commission du Port. Il faut l'en féliciter.

## MORT DU REV. M. UPHAM

(Spécial à la "Presse")

Boston, Mass., 21. — Le Rév. A. G. Upham, ancien pasteur de l'église baptiste Olivet, à Montréal, et qui fut pendant quatre ans commissaire des écoles protestantes, à Montréal, est mort ce matin au Waverley.

## POUR LE PORT DE MONTREAL

**M. F. W. COWIE DEMISSIONNE COMME INGENIEUR DU CHENAL, AFIN DE SE CONSACRER ENTIEREMENT AUX TRAVAUX EN VOIE D'EXECUTION.**

Les travaux nécessaires au bon fonctionnement du port de Montréal, sont devenus si considérables et augmentent de telle façon que M. F. W. Cowie, qui assumait depuis quelques années la double charge de surintendant du chenal du Saint-Laurent et d'ingénieur en chef du port de Montréal a cru devoir démissionner de son premier emploi pour se vouer entièrement aux seuls intérêts du second. Et nous n'avons parlé là que de l'ouvrage considérable du présent, nous dispensant d'appuyer sur les soins nouveaux qu'exigera la surveillance des améliorations et des plans qui devront être exécutés dans un avenir prochain.

Depuis 22 ans, M. Cowie a été associé aux travaux accomplis dans le port, et c'est à son initiative ainsi qu'à celle de ceux qu'il dirigeait qu'on doit une large part des améliorations faites jusqu'à ce jour.

Il laisse donc une charge qu'il a honorée de son activité et de ses talents et il a été nommé officiellement ingénieur en chef du port de Montréal.

Toute l'énergie et l'expérience de ce travailleur dévoué seront mises à la disposition des autorités de la Commission, et contribueront plus efficacement encore si possible que dans le passé, à faire du port de Montréal, le grand port national canadien.

## SINGULIERE ARRESTATION

Le constable spécial Côté a arrêté, hier soir, la fille Laura Champoux, alias Larin, sous l'accusation d'avoir vendu, l'année dernière, onze billets de la tombola donnée au bénéfice de l'hôpital Notre-Dame, et d'avoir gardé l'argent.

La prévenue était recherchée depuis le 3 avril de l'année dernière.

## L'HONORABLE M. J. D. ROLLAND

L'honorable J.-D. Rolland et Madame Rolland sont partis pour Québec et occupent les appartements qu'ils ont retenus au No 3, rue des Ursulines. Les employés du bureau de la Compagnie J.-B. Rolland & Fils, 36, rue Saint-Paul, Québec, sont à la disposition de manufacturiers, pour leur donner toutes les informations dont ils pourront avoir besoin durant leur séjour dans cette ville.

# LA CONVERSION D'UN HUMBLE

**M. W. Baker, journalier, abjure le protestantisme pour entrer dans le giron de**

### L'EGLISE CATHOLIQUE

**Le baptême a eu lieu hier soir, en l'église Saint-Jacques, la première communion, ce matin,**

**EN LA MEME EGLISE**

Hier soir, à 7 heures avait lieu, en l'église Saint-Jacques, la cérémonie du baptême de M. J. W. Baker, qui vient par là, d'entrer dans le giron de l'Eglise catholique. M. l'abbé J. B. Ouellette, prêtre de Saint-Sulpice de l'église Saint-Jacques présidait.

M. Stanislas Bernier, le parrain.

M. Stanislas Bernier fils, et Madame Bernier, de la rue Emery, ont été parrain et de marraine du nouveau catholique.

C'est grâce à Madame Bernier que l'Eglise catholique compte un fils de plus. Avec beaucoup de dévouement, elle a instruit M. Baker des vérités de notre religion. Son zèle vient d'être couronné par l'entrée de M. Baker dans la religion catholique.

Mme Bernier, la marraine.

Ce matin, à la messe de 6 heures ¼, en l'église Saint-Jacques, M. Baker a fait sa première communion. M. l'abbé Ouellette qui l'avait examiné pour son entrée dans l'Eglise, a dit la messe, et a déposé sur ses lèvres, l'hostie sainte, qui doit donner au nouveau catholique la force et le courage de vivre notre religion.

M. Baker est très heureux, cela se comprend. Il est né aux Etats-Unis. Devenue veuve sa mère, est venue à l'Anse au Cap, dans le comté de Gaspé, où M. Baker a été élevé. Celui-ci reste à Montréal maintenant.

## COUP DE PIED DE CHEVAL

**UN HOMME SE FAIT BROYER LE NEZ, HIER APRES-MIDI, A LA LONGUE-POINTE.**

M. Louis Séguin, domicilié au No 1349 de la rue Bordeaux, a été gravement blessé, hier après-midi. L'infortuné qui travaillait à la Longue-Pointe, près du Parce Dominion, a reçu un coup de pied de cheval qui lui a fracturé le nez.

Ce matin, le blessé avait pris un peu de mieux.

## LA FAILLITE DES NOUVEAUTES

On a repris, ce matin, en Cour de Pratique, la cause de Mme Demers qui présente une requête pour entrer en possession de l'immeuble du Théâtre des Nouveautés qui est actuellement détenu par M. Paul Turgeon, le liquidateur de la compagnie.

M. Turgeon, Mme Demers et M. Gagné ont comparu et ont répété ce qui a déjà été dit dans la cause quant à l'achat de la propriété.

Il y a eu plusieurs rudes passes entre MM. Fontaine et Perron, avocats du liquidateur, et Désaulniers et Bérard, représentant Mme Demers.

## ASSOCIATION DES AMATEURS DU CANADA

L'Association des Amateurs du Canada aura une assemblée ce soir, à ses salles, au No 88 rue Saint-Denis.

# LA MORT DE G. FUOCO

**Le coroner tient, ce matin, une enquête sur le corps de la victime et le jury déclare que Joseph Deslauriers a frappé le coup fatal.**

Il y avait foule, ce matin, à la morgue, lors de l'enquête du coroner tenue sur le cadavre de Guiseppe Fuoco, le malheureux Italien mort dimanche matin, à la suite de coups reçus samedi après-midi près d'un chantier de construction, à l'angle des rues Iberville et Mont-Royal.

Le Dr C. A. Dugas, médecin expert, a déclaré que Fuoco a succombé à la fracture du crâne, blessure qui a dû lui être infligée à l'aide d'un instrument quelconque. Le médecin ne croit pas qu'une chute aurait pu produire une telle fracture.

Antonio Fuoco, frère de la victime, et les deux frères Derico, ses neveux, dirent qu'ils ont été témoins de la querelle, qu'ils ont vu donner le coup, mais qu'ils ne savent pas le nom de l'agresseur.

S'ils le voyaient cependant ils le reconnaitraient, disent-ils. D'après ces témoins, le défunt n'avait frappé personne. Il était au milieu de la foule.

**AUTHUR SURPRENANT,**

qui a été aussi blessé au cours de la querelle, dit qu'aussitôt après avoir reçu le coup dont il porte encore les marques à la tête, il a perdu connaissance.

Il n'a pas vu qui a frappé Fuoco, mais on lui a dit que c'était un nommé Jos. Deslauriers. Il ne l'a pas revu depuis le moment de la bataille.

**ADELARD ASSELIN,**

dit ensuite qu'il n'a pas revu Deslauriers depuis samedi, que, d'un autre côté, il ne l'a pas vu frapper Fuoco. Quelqu'un lui a dit, cependant, que c'était Deslauriers qui avait assommé la victime.

Gaudias Briand, contre-maitre chez Deakin, était présent lors de la bataille, mais n'a pas vu donner le coup. Il a vu tomber l'Italien et il ne connait pas Deslauriers. Le morceau de bois que la police a produit à l'enquête, lui a été remis par un de ses hommes nommé Rocheleau, qui lui a dit que Fuoco avait été assommé. Il ne savait pas que ce fut Deslauriers qui avait fait le coup, c'est un policeman qui le lui a dit lundi matin.

Joseph Lemieux dit ensuite que c'est Joseph Deslauriers qui a frappé Fuoco, pendant que lui-même tenait l'un des jeunes Italiens qui a frappé Surprenant.

Après avoir donné le coup fatal, Jos. Deslauriers, dit le témoin, s'est approché de la victime. Il a eu l'air de regretter son action et a demandé d'envoyer immédiatement chercher un médecin ou de faire venir la voiture d'ambulance. Après cela, Deslauriers est parti et le témoin ne l'a pas revu.

La tête de l'Italien a frappé très fort sur l'asphalte, ajouta M. Lemieux.

Honoré Caron dit qu'il n'a pas vu frapper Fuoco. J.-Bte Durocher ne connait rien de la querelle.

Le lieutenant Turner, les détectives Laberge et Giguère dirent ensuite les vaines démarches qu'ils ont faites pour retrouver Deslauriers, puis le jury du coroner rend le verdict suivant:

"Que Guiseppe Fuoco est mort à la suite de coups donnés par Joseph Deslauriers et que le dit Deslauriers doit être arrêté."

# L'AUDACE DES BANDITS

**En plein jour, à 5 heures hier après-midi, un individu va piller une demeure de la rue Mitcheson.**

Les vols nombreux qui se commettent jour et nuit devraient ouvrir les yeux au président de la commission des finances et à ses collègues, et leur démontrer que le nombre de constables et de détectives dont disposent le chef Campeau et le sous-chef Charpentier est loin d'être suffisant. Les citoyens murmurent. Ils craignent justement pour leur bourse et pour leur vie.

La "Presse" qui tient constamment ses lecteurs au courant des exploits des voleurs et des bandits de tout acabit, avec le président de la commission de police, M. l'échevin Proulx n'a cessé de demander une augmentation considérable de notre force constabulaire.

Il fut un temps où les vols en plein jour étaient chose presque inconnue, mais depuis un an les rôdeurs n'attendent même plus les ténèbres de la nuit pour opérer. Ils savent que chaque policier a un immense territoire à parcourir, et partant que nos gardiens de la paix ne sont pas à redouter.

Voici un exemple entre cent, qui démontre bien l'audace de nos voleurs.

Vers 5 heures, hier après-midi, Mme Shea qui a son domicile au No 51 Mitcheson fermait sa porte à clef, et laissait sa fillette de deux ans sur les marches de l'escalier, pour aller acheter un journal à l'épicerie du coin.

A peine avait-elle fait quelques pas dans la direction du marchand de journaux, qu'un individu, mis avec recherche, ouvrait, au moyen d'une fausse clef, la porte de son domicile, pénétrait dans sa chambre à coucher, et s'emparait d'un portemonnaie contenant $35 et d'un tronc renfermant la somme de $1.12.

Le rôdeur sortit, en refermant la porte à clef sur lui. Il atteignait les dernières marches de l'escalier quand Mme Shea fit son apparition.

—Que voulez-vous? demanda-t-elle à l'individu.

—Je cherche un M. Gagnon, répondit-il en français.

—Je ne connais pas de M. Gagnon qui demeure dans le voisinage, dit Mme Shea.

Le filou descendit alors d'un pas tranquille la rue Mitcheson.

En entrant chez elle, quelques minutes plus tard, Mme Shea découvrit le vol dont elle venait d'être la victime. Elle téléphona immédiatement au bureau de la Sûreté. Les agents Cowan et McLaughlin se rendirent sur les lieux et ouvrirent une enquête qui n'a pas donné de résultat.

# ARBRE DE COUCHE ROMPU

**Le vapeur "Préfontaine", de la Compagnie de Navigation Canadienne, subit, hier soir, un accident qui le met pour deux jours en chantier.**

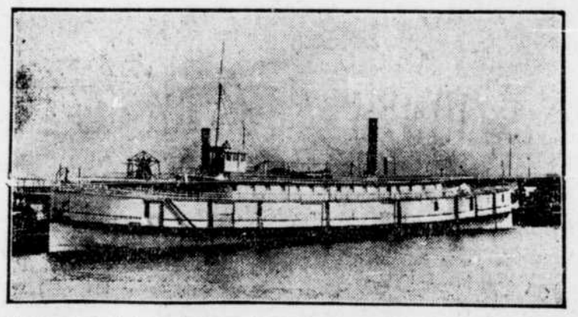

Le "Préfontaine", de la compagnie de Navigation Canadienne, qui a rompu un de ses arbres de couche, au sortir du port de Montréal, hier soir.

A peine le steamer "Préfontaine", de la compagnie de Navigation Canadienne, venait-il de quitter son quai, hier soir, à 5 heures, que l'un de ses arbres de couche s'est rompu.

Le steamer "Imperial", de la même compagnie, qui se mettait également en marche pour Québec, vint au secours du navire avarié dans ses machines et le remorqua jusqu'au quai d'où il venait de partir.

Les passagers du "Préfontaine" durent prendre passage sur l' "Imperial".

Quant au fret—très considérable—du "Préfontaine", des équipes de travailleurs se mirent immédiatement à l'oeuvre et passèrent une partie de la nuit à opérer son déchargement.

Ce matin, le navire était conduit au pied du courant où il est à subir, d'urgence, les réparations nécessaires.

C'est la deuxième fois, dans l'espace de quelques mois, que le même accident se produit. On ne s'explique guère la rupture de l'arbre de couche vu que celui-ci était tout neuf et d'excellente qualité d'acier trempé.

Quoi qu'il en soit, des ingénieurs sont à l'oeuvre et les autorités de la compagnie ont déclaré, ce matin, au reporter maritime de la "Presse" que le "Préfontaine" serait réparé pour demain soir.

Par ce temps d'exubérance de fret et de listes très considérables de passagers, c'eût été de grosses pertes à subir pour la nouvelle compagnie, si de promptes réparations n'avaient pu être faites incessamment. Heureusement donc, le retard de service du vapeur ne sera pas de longue durée.

# LE POIGNARD ITALIEN

**Un contre-maître du "Transcontinental" est frappé au coeur par des Italiens.—La vengeance est le mobile du crime.**

St Charles, comté de Bellechasse, 21. — Le détective Hilaire Pelchat est parti pour St Alexandre, comté de Kamouraska. Il doit se rendre sur la voie du "Transcontinental" où un contremaitre, du nom de Ouellet, aurait, paraît-il, été assassiné par des Italiens.

Ouellet, qui demeure à la Rivière-du-Loup aurait été frappé d'un coup de poignard en plein coeur, et les détectives du Transcontinental" sont à la recherche des meurtriers.

On prétend que ce meurtre aurait été commis en arrière de St Hubert. Deux Italiens avaient juré de se venger de Ouellet, qui les avait congédiés.

# UN EMPLOYE EST SUSPENDU

**Le maire prend une mesure disciplinaire contre un contremaître du service**

### DE LA VOIRIE

**D'après une surveillance faite par des détectives, il aurait majoré les listes**

**DES SALAIRES**

Le maire a de sa propre autorité suspendu hier après-midi un contremaître divisionnaire de la Ville nommé Charest et le conseil sera probablement saisi de cette question à la première séance de septembre.

C'est après une enquête qu'il a fait faire dès son retour de Paris que le maire en est venu à cette décision.

"J'ai, dit M. le maire, fait surveiller Charest, par deux détectives dès mon retour à Montréal. D'après les rapports qu'ils m'ont remis, il appert que ce contremaître aurait fait porter sur les listes de salaires une couple de manoeuvres et autant de voitures qui n'existaient pas, qu'il se serait approprié du sable et des sacs de ciment appartenant à la Ville. Il appert aussi qu'une femme serait venue retirer l'argent à l'hôtel de ville et que les détectives l'ayant suivie l'auraient vue entrer chez le contremaître. J'ai jugé ces faits assez graves pour motiver la suspension du prévenu. Le conseil en sera saisi aussitôt que ce sera faisable."

Le maire a pris cette décision à la suite d'une conférence à huis-clos tenue hier avec plusieurs échevins. Cette nouvelle a causé une sensation facile à concevoir dans les cercles municipaux. On se demande comment il se fait que le maire ait été informé de cet état de choses dès son arrivée, et que ceux qui étaient immédiatement concernés n'en aient rien su.

M. Charest déclare que le maire a dû être induit en erreur et qu'il saura faire établir son innocence.

## LES NAVIRES DU GOUVERNEMENT

**PLUSIEURS QUITTENT MONTREAL, HIER SOIR, EN ROUTE POUR QUEBEC. — NOMBREUX VOYAGEURS.**

Toute une flottille de yachts et navires du gouvernement a quitté notre port hier soir, en route pour Québec.

Au nombre des derniers nous avons remarqué le "Lady Grey", le "Frontenac", le "De Levis", le "James Howden", l'"Eureka", le "Speedy", le 'Maisonneuve", le "Verchères", le "Frontenac" et autres. Ces derniers navires avaient à leur bord nombre de voyageurs distingués.

## D'UNE HAUTEUR DE 50 PIEDS

**UNE BRIQUE TOMBE SUR LA TETE D'UN BRAVE OUVRIER ET LUI FRACTURE LE CRANE**

Lorenzo Roy, un ouvrier de la "Dominion Bridge Coy", âgé de 32 ans, et domicilié rue Sainte-Elisabeth, est depuis hier après-midi sur un lit de souffrances à l'hôpital Notre-Dame. L'infortuné, qui travaillait à la construction d'un édifice, à l'angle des rues Montmorency et St Patrice, montait dans une échelle, lorsqu'il reçut accidentellement sur la tête une brique partie du toit.

Le projectile qui était tombé d'une hauteur de 50 pieds, lui fractura le crâne.

M. Roy a dû subir la trépanation, hier soir. Ce matin, bien qu'il ne soit pas hors de danger, il semble avoir pris un peu de mieux.

### POUR QUEBEC

L'échevin Laviolette part ce soir pour Québec où il passera une huitaine de jours pour assister aux fêtes du IIIe centenaire.

**Liste des annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.**

**NAISSANCES**

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 15 du courant, au No 107 rue Drolet, l'épouse de M. Arthur Archambault, une fille, baptisée Berthe-Laurence. Parrain et marraine, M. et Mme Sasseville, grands-parents de l'enfant.

LAPLANTE — A Montréal, le 17 juillet, 1908, au No 49 rue Boyer, l'épouse de M. Adélard Laplante, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Florence. Parrain et marraine, M. Domina Roy et Mlle Rosonna Rufiange, de Valleyfield.

PICHE — A Montréal, le 21 juillet 1908, au No 148 rue Sanguinet, l'épouse de M. Wilfrid Piché, une fille.

**DECES**

BOULANGER — A Saint-François-Xavier de Brompton, comté de Richmond, le 20 juillet, 1908, à l'âge de 75 ans et 7 mois, Joseph Boulanger, époux de Marie-Louise Coulombe, ancien cultivateur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESSETTE — A Montréal, le 21 juillet 1908, à l'âge de 24 ans et 6 mois, est décédée Jeanne, fille de A. H. S. Bessette, représentant de la maison Lacaille, Genéreau et Cie. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira du No 276 rue Saint-André, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 220—2

LEFILS — A Montréal, le 21 juillet, 1908, à l'âge de 26 ans, 10 mois et 1 jour, Robertina Huguenin, épouse du docteur F. Lefils. Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1293 rue Sainte-Catherine Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul de Montréal, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 220—2

LAPOINTE — A Montréal, le 18 juillet, 1908, à l'âge de 25 ans, Marie-Louise Collard, épouse de M. Adolphe Lapointe, 348 Carrière. Les funérailles ont eu lieu ce matin, le 21 du courant.